

مكتبة من الكتب

# Le Monde

LE MONDE DES LIVRES

■ Qui a tué Roger Ackroyd ?  
■ Les Mémoires de Soljenitsyne II

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16739 - 7,50 F - 1,13 EURO

VENDREDI 20 NOVEMBRE 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



**Jacques Brel engagé**  
« Ambougeois », il refusait de faire partie de « troupeau ». Vingt ans après sa mort, douze chanteurs rendent hommage au « Grand Jacques » dans un album, *Aux suivants*. p. 29

**Asie : l'OCDE optimiste**  
Les pays du Sud-Est asiatique devraient sortir de la récession dès la mi-1999, selon l'OCDE. Bill Clinton est arrivé, jeudi, au Japon. p. 4

**Armement : échec en Afrique du Sud**  
La France ne figure pas sur la liste des pays choisis pour le renouvellement de l'équipement de l'armée sud-africaine. Paris fournissait Pretoria à l'époque de l'apartheid. p. 5

**Le grand pardon du PCF**  
Les anciens exclus regardent avec ironie la décision prise mardi par le Parti communiste de « déclarer nulles et non avenues » les sanctions ou mises à l'écart dont ils ont fait l'objet. p. 9

**M. Dumas, l'avocat et l'argent**  
Alors que Roland Dumas réaffirme, dans VSD, son intention de se maintenir à la tête du Conseil constitutionnel, l'avocat Yves Avril rend compte, dans un point de vue, du malaise de la profession et s'interroge sur les liens entre les avocats et l'argent. p. 11 et 17

**Bourse paneuropéenne**  
Face à l'alliance Londres-Francfort, Paris reprend l'initiative pour tenter de créer un grand marché boursier européen. p. 18

**Les alternatives à la prison**  
Les peines alternatives à l'incarcération ont quasiment doublé en dix ans, grâce notamment au succès du travail d'intérêt général. Le travail d'assistance aux condamnés des comités de probation reste difficile. p. 10

**Le dinosaure de Sipa**  
Göksin Sipahioglu a toujours été le « premier » : en Albanie en 1961, à Cuba en 1962. Les photos de Mai 68 de ce « dinosaure » du photojournalisme sont exposées à Paris. p. 14

Allemagne, 3 DM ; Arabie Saoudite, 9 F ; Autriche, 29 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,26 \$ CAN ; Chine, 200 F CFA ; Danemark, 16 KRO ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 F ; Italie, 2000 L ; Luxembourg, 40 F ; Norvège, 10 DKK ; Pays-Bas, 3 F ; Portugal, 200 PTE ; République tchèque, 200 F CFA ; Suède, 10 SKR ; Suisse, 2,10 F ; Taiwan, 1,2 DOLLAR ; USA, 2,5 \$ ; USA (autres), 2,50 \$

M 0147 - 1120 - 7,50 F

## Informatique : le grand bluff de l'an 2000

● Selon notre enquête, la plupart des micro-ordinateurs certifiés « an 2000 » restent équipés d'une puce qui confond l'an 2000 et l'an 1900 ● Ce défaut provoquera des défaillances dans certains logiciels ● Cette affaire illustre la fuite en avant de l'industrie informatique

L'INDUSTRIE informatique est prise en défaut. Selon notre enquête, la plupart des ordinateurs vendus aujourd'hui avec l'estampille « compatible an 2000 » ont gardé une puce qui calcule l'année avec deux chiffres et qui, du coup, confond l'an 2000 et l'an 1900. Ce « bogue » peut provoquer l'arrêt des machines lorsque les logiciels font appel à cette date erronée. Nos investigations ont mis en évidence ce défaut dans la plupart des ordinateurs de type PC, les Macintosh d'Apple étant en revanche à l'abri.



« Plus on empile des programmes rustines, plus on peut s'attendre à des ennuis », commente un technicien averti. Le compte à rebours face au bogue de l'an 2000 révèle ainsi les risques pris par une industrie où règnent une vive concurrence et une course au profit immédiat, sans aucune instance de réglementation. D'un côté, les sociétés de services dramatisent les conséquences du bogue et profitent de cette aubaine pour augmenter leur chiffre d'affaires. De l'autre, les constructeurs d'ordinateurs et les éditeurs de logiciels traînent les pieds pour effectuer les corrections nécessaires afin de protéger leurs bénéfices. Entre les deux, les clients, des industriels au grand public, risquent de devoir régler la facture, alors que les ordinateurs jouent un rôle sans cesse croissant dans la société, contrôlant des fonctions vitales (santé, énergie, transports, défense, etc.) pour la sécurité des personnes.

Lire page 25 et notre éditorial page 15

## Les maires désemparés face au casse-tête de l'insécurité

« SUR la sécurité, on a tous dit des conneries. » Cette phrase de Jean-Marie Bockel, maire (PS) de Mulhouse, traduit le désarroi exprimé par les maires de France lors de leur congrès à Paris, qui s'achève jeudi 19 novembre. Toutes étiquettes politiques confondues, ces élus se sentent désemparés au point de se préoccuper surtout de l'affaiblissement de l'autorité parentale. Dans l'agglomération lyonnaise, ils vivent dans l'angoisse d'une nouvelle explosion des banlieues. Le maire de la ville, Raymond Barre (app. UDF), agit de concert avec Gérard Colomb, maire (PS) d'arrondissement, pour tenter de contenir l'insécurité. Plusieurs milliers de policiers ont aussi manifesté mercredi à Paris pour protester contre le plan de redéploiement de la police nationale, contesté également par les maires des petites villes.

Lire pages 12 et 11

## Les Pays-Bas envisagent sereinement l'adoption par des couples homosexuels

LA HAYE de notre correspondant L'information n'a pas fait les gros titres de la presse et des journaux télévisés. Pourtant, l'initiative ferait rugir plus d'un parlementaire français : le gouvernement néerlandais s'appête à déposer un projet de loi autorisant les couples de même sexe à adopter un enfant. Le texte a été envoyé pour avis au Conseil d'Etat. « Compte tenu du processus parlementaire, il faudra compter un à deux ans pour qu'il soit voté », estime Wijnand Stevens, porte-parole au ministère de la Justice.

Il n'existe à ce sujet aucune statistique officielle. Mais, au ministère de la Justice, on estime à « quelques milliers » le nombre d'enfants concernés. Personne aux Pays-Bas n'a été surpris par cette initiative, inscrite dans le programme commun de la coalition de centre-gauche. Le gouvernement ne fait d'ailleurs qu'appliquer les recommandations de la commission Kortmann, qui préconisait l'égalisation des droits pour les couples « hétéros » et « homos ». Le ministère de la Justice parie sur un vote positif des députés, même s'il n'exclut pas des résistances sur les bancs de l'opposition chrétienne-démocrate et des petits partis de la droite religieuse protestante. Mais les Néerlandais ont déjà fait preuve d'une grande tolérance en la matière, très éloignée des peurs et des polémiques françaises. Les discussions sur le partenariat enregistré ont ainsi été d'une haute tenue, comme à chaque fois que le Parlement se penche sur un texte à fort contenu émotionnel.

Alain Franco

## Jeux vidéo, passion adulte

SORTI du ghetto du jouet pour adolescent, le jeu vidéo gagne le monde des adultes. Le marché continue de se développer, malgré la concurrence des ordinateurs personnels et des CD-ROM. La console a quitté la chambre des enfants pour gagner le salon, où elle a trouvé sa place à côté du magnétoscope. Les héros et héroïnes récurrents, le graphisme des décors, les progrès technologiques, les jeux de simulation de plus en plus sophistiqués ont créé une sous-culture où se retrouvent des amateurs de tous âges. Sony et Nintendo, les deux leaders, se livrent à une concurrence acharnée sur ce secteur dont le chiffre d'affaires a doublé en un an.

Lire page 27

**PRIX INTERALLIÉ**

GILLES MARTIN-CHAUFFIER

**Les Corrompus**

roman

GILLES MARTIN-CHAUFFIER

Grasset

## Pas de pluralité sans débat

par Dominique Voynet

DEPUIS dix-huit mois, la majorité plurielle a fait la preuve de sa capacité à réorienter progressivement les politiques de notre pays. La confiance manifestée par l'opinion publique en est le résultat. Elle en est aussi la condition. Or, cette confiance tient non seulement à l'adresse du premier ministre, à la cohérence de l'équipe gouvernementale, mais aussi à sa pluralité.

## Un « éléphant » modéré



ÉLU républicain de Louisiane, « Bob » Livingston est devenu, mercredi 18 novembre, le nouveau speaker (président) de la Chambre des représentants des États-Unis. Négociateur pragmatique et modéré, il succède, à cinquante-cinq ans, au bouillant Newt Gingrich, au moment où le Parti républicain se remet mal de son échec électoral.

Lire page 2

International	2	Tableau de bord	25
France	6	Aujourd'hui	25
Société	10	Météorologie, Jan.	28
Régions	12	Culture	29
Carnet	13	Calendrier	31
Horizons	14	Classement	32
Entreprises	16	Abonnements	32
Communication	22	Radio-Télévision	33

**ÉTATS-UNIS** Plus de deux semaines après leur échec aux élections législatives du 3 novembre, les républicains restent divisés entre partisans d'un retour vers une ligne

modérée et adeptes d'une stratégie politique radicale. ● ROBERT LIVINGSTON, un élu pragmatique de Louisiane âgé de cinquante-cinq ans, a été choisi sans surprise comme

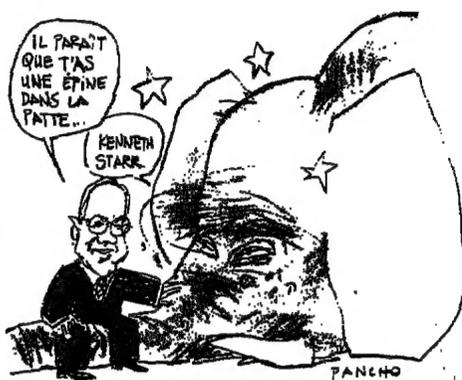
speaker (président) de la Chambre des représentants. Il remplace Newt Gingrich qui avait démissionné après le scrutin. ● LA PROCÉDURE de destitution à l'encontre de Bill

Clinton continue d'alimenter la polémique au sein du Grand Old Party. ● KENNETH STARR, le procureur indépendant dans l'affaire Monica Lewinsky, devait être entendu, jeudi

## Les républicains américains ne se remettent pas de leur échec électoral

La procédure d'« impeachment » à l'encontre de Bill Clinton continue de diviser le parti. Kenneth Starr devait, jeudi 19 novembre, justifier son réquisitoire pour « abus de pouvoir » contre le président devant la commission des affaires judiciaires de la Chambre des représentants

**WASHINGTON**  
de notre correspondant  
« Bob » Livingston a été élu, sans surprise et par acclamations, speaker (président) de la Chambre des représentants et leader du Parti républicain, mercredi 18 novembre. Mais plusieurs autres postes de la direction du mouvement ont été épremeur contestés. Ainsi ce n'est qu'au troisième tour que Dick Army a sauvé son siège de chef de la majorité à la Chambre ; les représentants ont finalement préféré à un jeune député encore plus à droite que lui et à une femme trop libérale sur la question de l'avortement.  
En revanche, le seul élu républicain noir, J. C. Watts, a finalement emporté sur le conservateur sortant pour le poste de numéro quatre, devenant le premier Afro-Américain appelé à une fonction de cette importance. Avec la réélection attendue de Trent Lott à la tête de la majorité républicaine au Sénat, la nouvelle équipe issue des élections du 3 novembre va pouvoir se mettre en place.  
Ce qui frappe en premier lieu est l'importance du contingent de sudistes - en général les plus conservateurs et les plus liés à la droite chrétienne - à la direction du parti. Bob Livingston représente en effet la Louisiane, Dick Army le Texas tout comme Tom DeLay - le whip (chef de file), ré-



Entre modérés survivants d'un mouvement longtemps bien implanté dans le Nord-Est libéral et conservateur bon teint du « deep South » ; entre « pro choice », favorables à l'avortement, très minoritaires, et « pro life » ; entre les vieux défenseurs du système dit du « pork barrel » qui veulent que le parti à la chok entre se recentrer - et garder ses chances pour la présidentielle de l'an 2000 - ou se radicaliser, risquant ainsi une marginalisation poli-

tique. Les républicains doivent, selon eux, suivre l'exemple de George W. Bush, réelu triomphalement gouverneur du Texas, et faire preuve à nouveau de pragmatisme et d'un peu de cœur. Ils doivent aussi s'ouvrir sur les minorités hispanique et noire comme l'ont si bien fait les deux frères Bush.  
Ainsi le représentant Christopher Shays a fait ce constat : « Dès que nos dirigeants ont commencé à sauter quand la coalition chrétienne leur disait de sauter, nous avons perdu le soutien de beaucoup d'électeurs. » Il a ajouté qu'en cas de divergences entre républicains, les démocrates risquent de faire la différence au profit des modérés. « Cela ne me gêne pas que les démocrates nous aident à sortir de l'impasse. Tout vaut mieux qu'une impasse. »

nos principes. Nous devons y revenir », et un retour au centre serait « une recette pour un désastre ».  
C'est sur la question de la procédure visant à la destitution du président Clinton que ces clivages s'expriment le plus clairement. Ainsi plusieurs représentants républicains modérés n'ont pas caché que, dans les circonstances actuelles, ils ne pouvaient pas voter l'impeachment, ce qui serait « politiquement insensé », selon Peter King. « Tout forfait ne mérite pas la peine de mort », a dit Lindsey Graham. Or, il suffirait qu'une poignée de républicains désertent leur camp pour que la Chambre rejette la demande.  
En revanche, la droite du parti, qui contrôle la commission judiciaire, entend poursuivre contre vents et marées la procédure. Entre les deux, le nouveau speaker, plus pragmatique, condamne la conduite du président tout en souhaitant que l'affaire soit close avant la prochaine session parlementaire.  
Pendant ce temps, les démocrates relèvent la tête et commencent à rêver d'une reconquête de la Chambre dans deux ans. Certes, ils ont perdu en M. Gingrich un croque-mitaine qui leur a bien servi pour ramener vers eux nombre d'électeurs hésitants. Mais ils pensent que leurs vues sur l'éducation, la santé et la protection sociale plaisent plus à l'électorat que l'ultralibéralisme préconisé jusqu'à présent par les républicains, et ils comptent bien profiter des divisions de leurs adversaires.

clivages  
Au contraire, les conservateurs considèrent que l'absence d'un programme suffisamment radical est responsable de la défaite. Méfiants à l'égard de M. Gingrich, et sans doute aussi de M. Livingston, trop modérés pour eux, ils croient trouver leur salut dans un virage encore plus à droite. « Le message des électeurs n'a pas été que nous sommes trop extrémistes, a estimé David McIntosh, mais que nous ne sommes pas restés fidèles à

### « Bob » Livingston : un négociateur pragmatique

**WASHINGTON**  
de notre correspondant  
Robert Livingston a été élu, mercredi 18 novembre, par les représentants républicains pour succéder à Newt Gingrich au « per-  
**PORTRAIT**  
Considérait comme un gestionnaire, le nouveau speaker devra se méfier de ses amis conservateurs  
choir » de la Chambre. Sa confirmation le 3 janvier ne sera qu'une formalité. Cela faisait des mois que ce juriste de cinquante-cinq ans, élu de Louisiane, se préparait à remplacer son ami Newt, auquel il devait pourtant sa nomination en 1994 à la tête de

la commission des finances.  
« Bob » Livingston est issu d'une vieille famille du Sud, un de ses ancêtres ayant fait prêter serment à George Washington avant de devenir ambassadeur à Paris, où il négocia le rachat de la Louisiane. Il ne bénéficiait cependant pas d'une enfance facile, son père, alcoolique, ayant déserté le domicile familial. Il a ainsi débuté par de « petits boulots » : le premier - un symbole pour le nouveau chef du Parti de l'éléphant - consistait à passer avec un balai derrière les pachydermes du zoo de La Nouvelle-Orléans.  
Conservateur, pro-business et anti-avortement, il n'a pas toujours adopté le profil bas du conciliateur pragmatique qu'il affiche aujourd'hui : ainsi arriva-t-il à sa première réunion de la Commission des finances un couteau à dépecer les alligators à

la main, symbole de sa volonté de réduire le déficit budgétaire ! C'est lui qui, lors du conflit de 1995 avec Bill Clinton ayant abouti à la suspension des activités du gouvernement, s'écria : « Nous ne céderons jamais. Nous resterons ici jusqu'au jugement dernier ! », avant de capituler devant la détermination du président.  
Son élection devrait marquer un changement notable à la tête du Parti républicain. Après la présidence autoritaire, brouillonne mais foisonnante d'idées de Newt Gingrich, c'est un gestionnaire qui arrive, soucieux, selon un de ses proches, de « maintenir le train sur les rails ». Bon négociateur, il a su conserver des liens avec les démocrates sans céder sur ses convictions. Avec une majorité républicaine réduite à six voix, il devra faire preuve d'habileté s'il veut que le 106<sup>e</sup> Congrès soit plus productif que le pré-

cedent. Mais il lui faudra se méfier de ses amis conservateurs, qui ne manqueront pas de lui reprocher des compromis avec les démocrates modérés. Il aura donc fort à faire pour maintenir la cohésion d'un groupe parlementaire profondément divisé.  
Dans l'immédiat, il va devoir gérer la délicate procédure d'impeachment contre Bill Clinton. Ses proches affirment qu'il souhaite que cette affaire, qui a fait beaucoup de tort au Grand Old Party, se termine au plus vite. Il a reconnu que « le peuple américain a bien indiqué qu'il ne considérait pas l'affaire Lewinsky comme méritant la destitution » du président. Une modération que ne partageait guère ses collègues républicains de la Commission des affaires judiciaires.  
P. de B.

## Quand le procureur Kenneth Starr est à son tour soumis à la question...

**WASHINGTON**  
de notre correspondant  
Jeudi 19 novembre, à 9 h 30 du matin, heure locale, le procureur indépendant Kenneth Starr devait se présenter devant la commission des affaires judiciaires de la Chambre des représentants, celle-là même qui doit, ou non, proposer

au Congrès d'entamer une procédure de destitution de Bill Clinton. M. Starr aura deux heures pour défendre son dossier - et sa personne - avant de répondre aux questions des élus. Si la majorité républicaine l'a fait venir pour lui donner une nouvelle chance de se justifier en public, les démocrates n'ont pas

caché leur intention de lui poser des questions difficiles, en particulier sur les méthodes musclées utilisées par ses collaborateurs.  
Une enquête a été ouverte par le ministère de la Justice pour connaître l'origine des fuites qui ont entaché la procédure, et dont l'équipe du procureur est soupçonnée. La presse a fait mention du harcèlement d'une ancienne amie de Kathleen Willey, celle-là même qui avait accusé Bill Clinton de s'être livré à des privautés sur elle dans le bureau ovale ; elle a été victime, ainsi que sa famille, d'une véritable persécution et risque une longue peine de prison pour s'être contredite lors d'interviews à l'hebdomadaire Newsweek.

par ses avocats et par la Maison Blanche.  
Le même jour, M. Starr faisait parvenir au Congrès deux boîtes de documents relatifs à l'affaire Willey. S'il a reconnu que ces pièces ne permettaient pas d'accuser M. Clinton de nouveaux crimes susceptibles d'impeachment, il n'en demeure pas moins déterminé à faire chuter Bill Clinton, sans se soucier du verdict des urnes. Tout cela prouve, s'il en était besoin, que s'il est peu probable que le président soit destitué, ses détractés avec la justice ne sont pas clos.  
M. Clinton a néanmoins marqué un point dans l'affaire Paula Jones, cette autre jeune femme qui l'avait accusé de lui avoir demandé des faveurs sexuelles. Cette affaire était d'autant plus importante qu'elle était à l'origine du « Monicagate », le président étant accusé de s'être parjuré à propos de ses relations avec la jeune stagiaire alors qu'il était entendu par les avocats de M<sup>me</sup> Jones. Les avocats des deux parties sont parvenus à un compromis : M<sup>me</sup> Jones obtient 800 000 dollars (environ 4,6 millions de francs) pour soigner de tout compte mais retire sa demande d'excuses publiques. Le président, qui continue de nier farouchement toute culpabilité, a expliqué que c'était le seul moyen de tirer un trait sur cette histoire sur laquelle « il n'a pas l'intention de perdre une heure de plus ».  
P. de B.

**VACHERON CONSTANTIN**  
Geneve, depuis 1755

En vente chez les distributeurs agréés :

Paris 1 CHRONOPASSION - DUBAIL - LEON - Paris 8 DUBAIL  
061 Cannes - FERRER - 061 Nice - FERRER - 1131 Marseille - FROUD  
169 Lyon - J.L. MAIER - Informations au 01 42 18 54 16

### Le général Augusto Pinochet sera fixé sur son sort

L'Assemblée internationale rappellera le rôle de chaque... et responsables de...

---

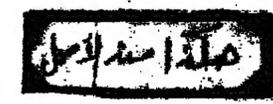
### L'appel des juristes

PLUS de 100 juristes... appel des juristes... appel des juristes...

---

### La « résistance » des Lords, électorale, provoque la c...

LONDRES  
Les Lords... résistance... électorale... provoque la c...



# Le général Augusto Pinochet sera fixé sur son sort le 25 novembre

## Amnesty International rappelle au gouvernement britannique « le devoir de chaque Etat d'user de sa juridiction contre les responsables de crimes internationaux »

LES MAGISTRATS de la Chambre des Lords annonceront, mercredi 25 novembre, leur décision sur le sort de l'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet, ont indiqué, mercredi, le ministre public et le ministre britannique de l'Intérieur. Les cinq magistrats rendront leur verdict à 14 heures devant la Chambre haute du Parlement.

Cette date correspondra au 85<sup>e</sup> anniversaire du général chilien, qui avait été arrêté le 16 octobre à Londres et se trouve actuellement sous contrôle judiciaire dans une clinique psychiatrique privée de la capitale britannique.

Saisis en appel, les cinq Lords, qui ont terminé leurs audiences, jeudi dernier, doivent décider si le général Pinochet peut prétendre à une quelconque immunité en tant qu'ancien chef d'Etat et en dépit des « crimes contre l'humanité » attribués à la junte militaire chilienne, accusée du meurtre ou de la disparition de milliers d'opposants entre 1973 et 1990. La Haute Cour de justice de Londres avait initié l'arrestation de l'ancien dictateur en lui reconnaissant cette immunité souveraine le 28 octobre dernier.

Si les Lords confirment ce verdict, l'octogénaire pourrait impudemment regagner le Chili. Il échapperait du même coup à la procédure d'extradition lancée à son encontre par l'Espagne, imitée depuis lors par la Suisse et par la France.

A l'opposé, si les Lords estimaient que le général chilien ne peut pas bénéficier de l'immunité souveraine que la Haute Cour lui a reconnue, Augusto Pinochet serait contraint de rester à Londres, dans l'attente de la poursuite d'une procédure qui requiert notamment le feu vert du ministre de l'Intérieur, Jack Straw.

L'ancien dictateur – dont la santé s'est améliorée au point qu'il serait physiquement capable de quitter la clinique où il se trouve, selon le ministre public – serait alors convoqué le 2 décembre devant le tribunal de Bow Street afin de se voir signifier en personne la requête d'extradition engagée contre lui.

### PRESSIONS CHILIENNES

Par ailleurs, Amnesty International et Human Rights Watch ont écrit, mercredi, à Jack Straw pour l'exhorter à ne pas entraver un éventuel procès contre le général chilien Augusto Pinochet. Dans des communiqués séparés publiés à Londres, les deux organisations de défense des droits de l'homme ont souligné que, si la Chambre des Lords décidait de ne pas reconnaître l'immunité souveraine à l'ancien dictateur, la poursuite des procédures en vue de son extradition vers l'Espagne dépendrait en premier ressort du feu vert de Jack Straw.

Or ce dernier a, par le passé, évoqué les « considérations humanitaires » qui pourraient entrer en

jeu dans sa décision. Et, selon Human Rights Watch, « le gouvernement chilien fait actuellement pression pour que le Royaume-Uni libère le général Pinochet pour des motifs "humanitaires" même si les Lords se prononcent contre lui ».

« Quelle que soit la décision de la Chambre des Lords, le Royaume-Uni a le devoir d'assurer que la culpabilité ou l'innocence de Pinochet soit déterminée par un tribunal de justice » et non par la seule volonté d'un ministre, écrit de son côté Amnesty International.

L'organisation rappelle que la Grande-Bretagne a participé, en juillet, à une réunion internationale où a été affirmé « le devoir de chaque Etat d'user de sa juridiction criminelle contre les responsables de crimes internationaux ». « Le Royaume-Uni doit maintenant remplir cet engagement », déclare Amnesty.

Enfin, une plainte pour crimes contre l'humanité a été déposée auprès du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Anne McLellan, de la part d'une Canadienne victime de tortures au Chili en 1973, ont annoncé, mercredi, ses avocats à Montréal. La plaignante était à l'époque des faits religieuse au Chili dans une congrégation relevant d'une supérieure générale qui se trouvait à Montréal. Elle affirme que, soupçonnée de « communisme », elle a été arrêtée le 11 octobre 1973 et emmenée dans le centre de torture de Cerro Chena. - (AFP Reuters.)

# Les cinq « sages » critiquent la politique économique du gouvernement allemand

## Ils jugent la stimulation de la demande insuffisante pour diminuer le chômage

Une fois par an, les cinq « sages » remettent au gouvernement allemand leurs recommandations en matière de politique économique. Traditionnellement monétaristes, ces éminents professeurs sont sceptiques sur les mesures de relance de la consommation proposées par la nouvelle équipe et se prononcent contre une baisse des taux d'intérêt.

### BONN

de notre correspondant  
Les cinq « sages », ces économistes indépendants chargés de conseiller le gouvernement fédéral allemand, critiquent la politique du gouvernement de Gerhard Schröder. A l'occasion de la remise de leur rapport annuel, mercredi 18 novembre à Bonn, ces éminents professeurs ont reproché au gouvernement de favoriser la demande aux dépens de l'offre. « La simple stimulation de la reprise conjoncturelle ne suffira pas à atteindre l'objectif d'une baisse globale et durable du chômage », précisent les « sages ». Ils ne prévoient qu'une croissance de +2 % en 1999 contre +2,75 % en 1998, à cause du ralentissement des exportations, qui ne sera pas compensé par la demande intérieure. Ces estimations sont en phase avec celles de l'OCDE (+2,7 % en 1998 et +2,2 % en 1999).

Accusant le gouvernement de créer de « l'insécurité auprès des consommateurs et des investisseurs » et de mettre en danger la croissance, ils ont notamment critiqué la réforme fiscale du gouvernement. Le nouveau gouvernement prévoit d'augmenter les allocations familiales, de baisser légèrement les taux d'imposition et de supprimer quelque quatre-vingts niches fiscales dont bénéficiaient jusqu'à présent entreprises et riches particuliers (Le Monde du 21 octobre). De fait, cette réforme se fait essentiellement aux dépens des entreprises et au profit des ménages, même si le gouvernement a déjà fait marche arrière, rétablissant quelques déductions fiscales favorables aux PME.

L'allègement net d'impôt de 15 milliards de marks (51 milliards de francs), prévu pour l'an 2002, est « trop tardif et trop faible », estiment les économistes, qui demandent une réforme plus ambitieuse, passant par une baisse de 30 milliards de francs des impôts et une réduction drastique des taux d'imposition. La réforme souhaitée par les « sages » correspond en fait au projet présenté par Helmut Kohl, désavoué par les électeurs le 27 septembre. Pour financer la baisse des impôts, les « sages » plaident pour une baisse des dépenses de l'Etat, notamment des subventions et une vraie réforme du système de protection sociale. Ils demandent aussi que le montant des allocations familiales diminue en fonction des revenus, ce que ne prévoit pas le gouvernement.

« SUJETS TABOUS »  
Les « sages » mettent aussi en doute la pertinence de la réforme écolo-fiscale, qui prévoit une hausse du prix de l'énergie pour financer la baisse des charges sociales. Selon eux, l'exemption dont vont bénéficier les entreprises fortement consommatrices d'énergie fait que la réduction des émissions de dioxyde de carbone risque d'être très faible. Enfin, la baisse des charges sociales risque d'être annulée à cause des revendications salariales élevées des syndicats – le syndicat de la métallurgie IG Metall réclame 6,5 % de hausse de salaires pour 1999. Les cinq « sages » sont sceptiques sur le pacte pour l'emploi convoqué entre Gerhard Schröder et les partenaires sociaux début décembre. Ce-

Arnaud Leparmentier

## Un « Appel des juristes contre l'impunité »

PLUS de cent trente avocats, professeurs de droit, chercheurs d'académie et juges français ont signé, mercredi 18 novembre, un « Appel contre l'impunité » dont voici les principaux extraits :

« A l'heure où la Chambre des Lords s'appareille à rendre sa sentence quant au sort immédiat du général Pinochet, il importe que l'opinion publique prenne conscience de la portée d'une décision qui dépassera de loin les seules frontières de la Grande-Bretagne et qui a vocation à faire progresser la part du droit dans la lutte contre l'impunité. Le tribunal de Nuremberg a admis, pour la première fois, que la qualité officielle d'un accusé, qu'il soit chef d'Etat ou de gouvernement, ne saurait l'exonérer en aucun cas de sa responsabilité pénale ni constituer un motif de diminution de sa peine. Cette règle a été reprise tant par la Convention sur le génocide de 1948 que par les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU portant statut des tribunaux ad hoc pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, et elle figure à l'article 27 du statut de la future Cour pénale internationale, adopté par traité le 17 juillet 1998. La réconciliation nationale invoquée par un Etat qui a fait, notamment, le choix de ne pas juger ses anciens bourreaux, ne peut avoir pour conséquence la disparition des crimes internationaux commis par ces derniers. Chaque fois que les règles de compétence internes le permettent, les juridictions nationales doivent juger, dans le respect du droit à un procès équitable, de tels crimes. »

En conséquence, les signataires appellent pour que la volonté de justice et de lutte contre l'impunité ne soit pas tenue en échec par la décision d'une juridiction nationale, même suprême, qui ferait prévaloir une prétendue immunité sur le principe de la responsabilité pénale de toute personne ayant commis ou fait commettre des crimes atteignant l'humanité tout entière. Ils demandent aux juridictions nationales de prendre conscience qu'à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, le moment est venu d'accapagner le mouvement de l'histoire. »

\* Coordination : tél. : (06-85-53-17-10).

## La « résistance » des Lords, opposés à la réforme électorale, provoque la colère de Tony Blair

### LONDRES

de notre correspondant  
Cette fois, les « papy » de la Chambre des Lords ont frappé très fort. Rien n'y a fait. Ni les appels à la « décence démocratique », ni les remarques désobligeantes proclamées aux Communions sur la lignée de certains vicomtes, ni même les menaces de destruction constitutionnelle rapide de la noble enceinte, n'ont pu empêcher les pairs du royaume de rejeter, mercredi soir 18 novembre, et pour la cinquième fois consécutive, par 212 voix contre 183, un projet de loi gouvernemental.

Entre Tony Blair et les Lords, aujourd'hui plus que jamais, c'est la guerre ! Objet du conflit : la réforme électorale que le premier ministre voulait introduire pour le prochain scrutin européen. Le chef du gouvernement et son entourage préconisent la proportionnelle à listes closes. A quatre reprises au cours des quatre dernières semaines, les députés des Communions ont voté, à trois contre un, en faveur de ce projet. Chaque fois, les Lords, qui forment la Chambre haute du Parlement et qui disposent du pouvoir, ne pas d'annuler mais de retarder la mise en œuvre d'un projet de loi gouvernemental pendant une année, ont renvoyé le projet. La partie de ping-pong est terminée. Le texte gouvernemental sera réintroduit prochainement selon

une procédure qui interdira aux pairs de s'y opposer, mais « il est désormais trop tard », indiquait-on mercredi soir de source officielle, pour introduire la proportionnelle dans le scrutin de juin 1999. « A moins d'un coup de théâtre, seules les élections européennes de 2004 seront conduites comme le souhaite Tony Blair. »

### « VISION DE CHAUVES-SOURIS ! »

« Les Lords vont payer cet affront très cher », entendait-on mercredi soir dans l'entourage de Tony Blair. Le projet travailliste d'abolir le droit de vote consenti aux pairs héréditaires du royaume devrait figurer, mardi, en bonne place dans le discours-programme institutionnel du gouvernement traditionnellement prononcé par la reine. Pour Tony Blair, tout est là : très majoritairement conservateurs, les Lords veulent « sauver leurs scandaleux privilèges » et ils se vengent par avance. Evoquant « les deux tiers » des pays européens qui utilisent le scrutin proportionnel, le premier ministre a cependant édulcoré le débat soulevé par les pairs.

Ceux-ci ne sont pas opposés à l'abrogation du système uninominal majoritaire. Mais ils rejettent comme « antidémocratique » l'idée des listes bloquées, constituées par les états-majors des partis, ce qui, selon eux, « prive l'électeur du choix » de son représentant à Strasbourg. Mer-

credi après-midi, aux communes, Tony Blair, qui vient de passer un accord de coopération avec les libéraux-démocrates en échange de l'introduction de la proportionnelle, qui devrait fortement les avantager, était rouge de colère. « Ces pairs héréditaires non élus qui s'opposent à la volonté d'une Assemblée populaire, ce n'est pas la démocratie ! », lançait-il. Enorme brouhaha de contestation sur les bancs conservateurs. »

« Tout ce que vous cherchez à faire avec ces listes bloquées, répète-t-il, c'est accroître encore le pouvoir de votre clique personnelle de compères aux dépens de la volonté du peuple ! » Outrée, l'accusation portera d'autant plus que beau coup, dans la gauche travailliste, dénoncent régulièrement « les manières de contrôle à tout crin » qui dirigent leur parti et éliminent trop souvent des listes électorales et des instances dirigeantes tous ceux qui n'embrassent pas à 100 % la « troisième voie » préconisée par leur chef. Sous l'apostrophe, Tony Blair a blémi. « Vous avez la vision stratégique d'une chauves-souris ! Vous n'avez même pas compris qu'avec ce scrutin, les conservateurs peuvent obtenir beaucoup plus de sièges et nous en perdre. » L'empoignade, sixième du genre en un siècle, est terminée. Temporairement.

Patrice Claude

## « Vache folle » : difficile d'imposer une prévention efficace

### BRUXELLES

(Union européenne)  
de notre correspondant  
L'Union européenne éprouve, de manière persistante, les plus grandes difficultés à mettre en place un dispositif harmonisé et efficace de prévention de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou maladie de la « vache folle ». Cette prévention repose en effet le seul abattage des animaux contaminés, la « traçabilité » du bétail, et l'interdiction de l'usage des farines de viandes et d'os. Il importe en outre de parvenir à éliminer de la chaîne alimentaire les abats et déchets potentiellement dangereux. C'est à cette fin que la Commission vient de mettre une nouvelle proposition sur la table. Mais rien ne dit qu'elle sera suivie par les Etats membres.

L'épizootie, qui a essentiellement sévi au Royaume-Uni (99,7 % des 175 772 cas enregistrés depuis son apparition), régresse fortement mais n'a pas disparu : 1 567 cas ont été déclarés depuis le début de l'année, certains en France, ou en Belgique, et on s'interroge au Portugal le nombre de cas, certes peu nombreux, ait doublé (66 au lieu de 30). Alors que la possibilité d'une transmission à l'homme, sous la forme d'une variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, toujours mortelle, ne fait plus guère de doute, la mise en œuvre d'une politique sanitaire efficace à l'échelle de l'Union se heurte à de nombreux obstacles. En juillet 1997, la Commission avait adopté une décision imposant à tous l'éradication des abats dangereux, ou, selon la terminologie officielle, des « matériels à risque spécifiques » (MRS). Mais les pays qui se prétendent « indemnes d'ESB » ont refusé de l'appliquer, si bien qu'il a fallu à plusieurs reprises en différer l'entrée en vigueur. Ce fut notamment la réaction de l'Autriche, du Danemark, de l'Espagne, de la Finlande, de la Grèce, de la Suède. Dans sa nouvelle formule, la Commission propose de répartir les pays de l'Union (ainsi que les pays tiers qui lui fournissent de la viande) en quatre catégories, en fonction d'un niveau de risque. Ce sont les services bruxellois qui effectueraient un tel classement à partir des renseignements transmis par les autorités vétérinaires nationales. Le questionnaire à remplir portera sur différents paramètres, parmi lesquels le nombre de vaches et de moutons atteints, le dispositif de surveillance en vigueur ou les conditions de production et d'utilisation des farines animales. Les contraintes imposées à chacun des pays dépendraient de son classement : ceux inscrits dans la première catégorie, considérés à risque nul, n'auraient aucune obligation particulière ; ceux de la seconde devraient éliminer certains MRS, mais moins que ceux de la troisième et de la quatrième. Il s'agit là d'un système complexe dont il est difficile d'imaginer qu'il ne deviendrait pas une source de contestation. Les pays qui affirment être « indemnes d'ESB » redoutent que la Commission ne les croie pas sur parole et leur signifie un classement qui induirait de nouvelles dépenses à visée préventive dont, pour l'instant, ils se dispensent. La Commission voudrait que sa nouvelle formule entre en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 1999. Cela implique qu'elle obtienne soit une majorité qualifiée au Comité permanent vétérinaire, soit une majorité simple au Conseil.

Philippe Lemaitre

JEAN-MARIE ROUART

de l'école de la pensée française

BERNIS

LE CARDINAL DES PLAISIRS



"Jean-Marie Rouart s'est trouvé un frère ou plutôt un père, en la personne de ce Monseigneur subtil qui lui offre le sujet et les thèmes d'un de ses meilleurs livres."

Emmanuel Le Roy Ladurie, Le Figaro

GALLIMARD

ur échec électoral

à la question

Le forum Asie-Pacifique s'est révéilé impuissant face à la crise financière

Bill Clinton, qui ne s'est pas rendu au sommet de Kuala Lumpur, est en visite au Japon

Le sixième sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), qui s'est achevé mercredi 18 novembre à Kuala Lumpur, a illustré

l'impuissance de l'organisation régionale face à la crise financière qui sacoue le continent asiatique. Les Etats-Unis ont de plus envenimé les

discussions en critiquant la politique menée par leur hôte malaisien, Mahathir Mohamad, au moment où Bill Clinton entame une visite au Japon.

KUALA LUMPUR

de notre envoyé spécial « Il y a davantage de frictions au sein de l'APEC aujourd'hui qu'il n'y en a jamais eu dans son histoire. Il est très important qu'on sorte de cette réunion avec un sens de l'unité, de l'engagement et des ambitions communes. » Tel était le vœu émis, à la veille du sommet de Kuala Lumpur, par Philip Burdon, coprésident du conseil d'affaires de l'Asie-Pacifique. Le moins qu'on puisse dire est qu'il n'a pas été exaucé.

Car, le sixième sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique s'est terminé, mercredi 18 novembre, sur une série de recommandations. Mais les engagements pris semblent limités, alors que l'OCDE juge, dans un rapport publié la veille du sommet, que l'Asie continue de s'enfoncer dans la crise et que la lumière au bout du tunnel ne pourra apparaître que l'an prochain. Les propos controversés du vice-président américain Al Gore sur la situation en Malaisie ont, en outre, créé une gêne. Fallait-il ainsi secouer une tribune économique qui n'a pas encore atteint la maturité ?

Le sommet s'est engagé à prendre davantage en compte, dans la répartition de l'aide internationale, les effets sociaux de la crise, notamment d'un chômage envahissant, avec la coopération de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement. Des engagements, assez vagues, ont été formulés en ce qui concerne le contrôle des flux de capitaux, y compris à court terme. Jugé « fondamental », le renforce-

ment du système financier international a été renvoyé devant le G22, un groupe qui comprend treize membres de l'APEC ainsi que l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Argentine, le Brésil, la France, la Grande-Bretagne, l'Inde, l'Italie et la Pologne.

RÈGLEMENTATION DES MARCHÉS

Le sommet a également confirmé que, en raison de l'opposition de Tokyo, le projet de « libéralisation volontaire et anticipée » de

commercial américain, devait être au cœur des discussions que Bill Clinton a, jeudi et vendredi, à Tokyo.

« Le sommet a été un succès dont l'avenir dira s'il en est un », a résumé son hôte, le Dr Mahathir Mohamad, au cours de sa conférence de presse de clôture. Le premier ministre malaisien n'a pas obtenu, ce qui était attendu, une réglementation des marchés monétaires et le contrôle des mouvements de capitaux. Mais la

laboratoire de « fusiller » le comportement américain.

L'APEC a donc quelques raisons de s'interroger sur son avenir. Le principal dossier au menu de Kuala Lumpur - la libéralisation accélérée du commerce dans neuf secteurs - a capoté. Rien de concret, ou presque, n'a accompagné la « résolution à appuyer une reprise rapide et soutenue » en Asie « afin d'envoyer les risques de contagion et de prévenir la possibilité d'une récession globale ». Pékin s'est contenté de réitérer sa volonté de ne pas dévaluer le yuan. Le Japon a confirmé sa promesse d'accorder 30 milliards de dollars de crédits à ses voisins dans la peine. Mais, dans ce contexte, les 10 milliards proposés par Washington et Tokyo font donc, de leur côté, un peu penser à l'habillage d'un échec.

L'APEC, née en 1989 et qui ne s'est jamais structurée, demeure peut-être une tribune utile à la zone. Confronté à la première crise de sa jeune histoire, ce forum semble néanmoins n'avoir ni la volonté ni les moyens d'y faire face. L'attitude de Bill Clinton, qui a déjà anobé deux sommets sur six, laisse entendre qu'il ne le considère pas comme un instrument prioritaire de la gestion d'une zone dont l'organisation institutionnelle ne s'est jamais véritablement amorcée depuis la seconde guerre mondiale.

A Kuala Lumpur, Al Gore a encore davantage pipé les dés, ce qui aggrave mal du prochain sommet annuel, dont l'hôte doit être la Nouvelle-Zélande.

Jean-Claude Pomonti

La presse japonaise souligne la fragilité de l'APEC

Selon la presse japonaise, le sommet de l'APEC de Kuala Lumpur, qui a été placé sous le signe des divergences entre Américains et Asiatiques, non seulement ne s'est pas traduit par des engagements concrets pour remédier aux crises de la région, mais a mis en évidence la fragilité, dix ans après sa création, d'un forum qui ne peut fonctionner que s'il respecte la diversité économique et politique des Etats membres. En critiquant indirectement le premier ministre du pays hôte, les Etats-Unis ont introduit une dimension politique dans les débats et accentué les divergences entre participants, écrit l'Asahi Shimbun. Pour sa part, le quotidien des milieux économiques, Nihon Keizai, s'interroge sur la raison d'être de cette organisation qui avait vocation à réunir des pays différents par leur niveau de développement et leur système de gouvernement à partir du moment où ce principe fondateur est entamé.

neuf secteurs avait été renvoyé devant l'Organisation mondiale du commerce. Le Japon a été indirectement invité à prendre ses responsabilités : les clés d'une reprise sont la recapitalisation des banques et la relance de la consommation intérieure afin de « restaurer la confiance, non seulement au Japon mais dans toute la région », indique le communiqué final. Ces sujets, ainsi que le déficit

déclaration finale lui a concédé, ainsi qu'à d'autres, la nécessité d'une « revue » du fonctionnement des agences privées de notation, ce qui est plus vite dit que fait. Habilement, le Dr Mahathir a refusé tout commentaire sur le soutien offert par Al Gore aux « réformateurs » asiatiques ou sur les contacts entre des délégués étrangers avec des opposants malaisiens. Il a laissé le soin à ses col-

Quand l'ancien modèle rural maoïste doit se reconvertir au marché « socialiste » chinois

L'heure n'est plus à l'imagerie naïve de propagande

DAZHAI (province du Shanxi) de notre envoyé spécial Le mamelon de Dazhai est sec et rocailleux. C'est un cirque de pierres

REPORTAGE Dazhai a perdu son lustre de Mecque de l'autarcie révolutionnaire

Le piqué de pauvres champs de potiriers et de bosquets de pins qui s'étagent jusqu'à un buste géant. Une sculpture surplombe la plaine du Shanxi. Elle est massive, impériale même. Elle a le port souverain d'un Père fondateur gravé dans le roc. Le héros s'appelle Chen Yonggu. Il était jadis célèbre dans toute la Chine - et au-delà - par sa serviette de paysan nouée sur la tête et, surtout, son sourire de croisé béat. Combien de collines avait-il rasées alentour ? Combien de blocs de pierre avait-il hissés sur ses rudes épaules ? Combien de clichés, d'articles et de livres ont été publiés sur ce héros maoïste qui démontait à la face du monde que l'homme pouvait se débarrasser du Grand Timonier pouvait domestiquer la nature ? Au pied de la stèle, un musée raconte la geste prométhéenne de cette « brigade » que Mao avait sanctifiée, fin 1964, en l'offrant en modèle à l'empire rouge tout entier. L'exposition est une interminable suite de clichés exaltant la bravoure d'équipes de paysans qui se lançaient à l'assaut de la montagne comme autant de soldats grimpaux au front. Imagerie naïve de propagande : visages harassés par l'effort, livres de foi, rieurs sous les bourgeons de pomiriers. On voit aussi des pèlerins du monde entier - Albanie, Mexique, Mozambique - venus communier en ce poste avancé de l'humanité nouvelle. On peut enfin se recueillir devant un partalun rapécé de Chen Yonggu, sainte relique disposée dans un caisson vitré.

fois ». Sous son égide, Dazhai a délaissé ses rêves d'autarcie agricole pour se lancer dans la création d'entreprises : ciment, textile, transport de charbon et alcool de sorgho. Des capitaux de Hongkong et de Singapour sont venus tenter l'aventure. Dazhai s'est mise au goût du jour.



BLESSURE ENFOUÉE Alors, pourquoi ce sentiment de malaise, cette blessure enfouie, que l'on finit par confesser à demi-mot ? En vérité, Dazhai s'éveille à peine d'un long traumatisme. Tout au long de la décennie 80, le village a boudé la réforme. Après des années de liturgie maoïste, la plille du réalisme économique prôné par Deng Xiaoping a été trop dure à avaler. Surtout, les anciennes idoles n'ont pas supporté d'être méprisées par la nouvelle génération de réformateurs au pouvoir. « On nous évitait, on ne nous prenait plus au sérieux, continue M<sup>me</sup> Guo. On laissait entendre que le modèle de la brigade de Dazhai était un faux. Vous savez, on a alors beaucoup souffert. Les gens de Dazhai ne pouvaient plus relever la tête. Ils étaient devenus comme paralysés. » Et elle ajoute : « La pression politique

peut écraser quelqu'un jusqu'à la mort. » Se souvient-elle de toutes les victimes, « écrasées » durant les « campagnes » politiques qu'elle-même a jadis cautionnées ? Mais M<sup>me</sup> Guo n'a pas été « écrasée ». Elle a juste été éloignée, exilée dix ans dans un centre de gestion routière. Le demi-dieu Chen Yonggu, lui aussi, a connu la disgrâce. Proprié vice-premier ministre de la République populaire (1975-1980), il s'est ensuite retrouvé obscur « conseiller agricole » dans une ferme à proximité de Pékin. C'était l'époque où Deng Xiaoping désarmait les derniers réducts « gauchistes ». Proche de la « bande des quatre », Dazhai devait être neutralisé. Puis le temps a fait son œuvre. Alarcées par le repli autistique du village, les autorités provinciales se sont résolues à arracher de sa trajectoire M<sup>me</sup> Guo, la seule dotée de l'autorité politique susceptible de remettre la population au travail. Et, de fait, son retour, en 1991, a réinstauré Dazhai dans l'orbite du monde contemporain. Mais son ralliement à la « réforme » ne l'empêche pas de conserver une pieuse nostalgie pour Mao, grâce auquel « les gens de Dazhai sont devenus des maîtres ». Et de tempêter contre les dérives que connaît actuellement la Chine, « sa décadence morale », « la corruption de nos dirigeants » et la nouvelle religion de l'argent. « Les sentiments ont maintenant disparu en Chine, déplore-t-elle. Si vous n'avez pas d'argent en main, vous ne pouvez plus échanger qu'un objet. Ce n'est donc pas sans réserve qu'elle adhère au nouveau discours. Et qu'on ne compte surtout pas sur elle pour faire de Dazhai un nouveau « modèle ». De toute façon, « à quoi ça sert, d'être un modèle ? »

Frédéric Bobin

Les économies asiatiques pourraient redémarrer dès la mi-1999

L'année 1999 verra-t-elle le bout de la crise asiatique ? Il y a six mois encore, les économistes parlaient sur trois à quatre années de tunnel absolu pour les quatre pays tou-

ANALYSE Les réformes en cours permettent d'espérer un retour rapide à la croissance

chés par la crise. Ils prédisent aujourd'hui une légère reprise dès 1999. Certains, comme le directeur adjoint du FMI Stanley Fischer, prévoient que cette sortie de crise pourrait même intervenir au début de l'an prochain. Les experts de l'OCDE considèrent que les « dragons » d'Asie devraient retrouver une économie en croissance - même timide - en 1999 grâce aux

réformes en cours. Ceux de la Banque mondiale pensent que « le pire est derrière nous ».

Difficile en effet d'imaginer année plus rude que 1998. Après avoir connu un rythme de croissance moyen voisin de + 8 % jusqu'en 1996, l'Asie en développement a plongé en 1997 et devrait afficher une chute brutale de son activité cette année - 15,5 % en Indonésie, - 7 % en Thaïlande, - 4,7 % en Malaisie, - 6,5 % en Corée du Sud, - 4,5 % à Hongkong tandis que Singapour et les Philippines sont au point mort. Seules la Chine et Taïwan ont maintenu des crois-

rante, taux d'intérêt), l'objectif d'une « reprise prochaine n'est pas hors d'atteinte. En Indonésie, l'inflation a rapidement baissé (le gouvernement escompte une baisse du coût de la vie de 10 % en 1999), la balance courante est substantiellement excédentaire, l'aide officielle arrive (une nouvelle tranche de 1 milliard de dollars devrait être versée le 2 décembre) et la situation budgétaire s'est améliorée de façon visible.

INCERTITUDES POLITIQUES

Les incertitudes politiques hypothèquent pourtant sévèrement la reprise. Pour le directeur Asie du FMI, Hubert Niels, l'impact des troubles sur la rougisse dépendra de la perception qu'ont les investisseurs de la situation politique en Indonésie. « S'ils pensent qu'il s'agit du début d'une longue période d'instabilité, cela affectera le taux de change et les capitaux sortiront du pays. »

autres tirer son épingle du jeu. Au lendemain de la crise qui a frappé le pays vers la fin de 1997, l'économie coréenne est entrée dans une profonde récession : la production a chuté de 5 % au premier semestre 98 et une baisse encore plus marquée est vraisemblable pour la deuxième moitié de 1998, estime l'OCDE. L'effondrement de la demande intérieure a multiplié par trois le volume du chômage, qui devrait atteindre 8,5 % en 1998.

Tout au long de l'année, Séoul a cependant progressé dans le redressement de son secteur financier, fusionnant ou fermant les établissements en difficulté. Le taux d'intérêt net passés de 23 % en janvier à 7,5 % fin octobre. Cette baisse s'est accompagnée d'un redressement de la monnaie nationale, le won. Les réserves de change, pratiquement épuisées pendant la crise, ont retrouvé dès la fin octobre le niveau de 45 milliards de dollars (environ 4 mois d'importations). Seul point noir, le financement de la dette des conglomérats industriels, les chaebol, dont la restructuration tarde à venir.

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Des quatre pays touchés par la crise, seule la Malaisie - mais tardivement atteinte et moins que les autres - devrait poursuivre son déclin (estimé à - 4 % par la Coface) en 1999. Son secteur bancaire est tout aussi malade que celui de ses voisins et le gouvernement n'a rien entrepris pour assainir ses structures. La contraction du crédit bride la croissance. La décision du premier ministre, Mohamad Mahathir, d'imposer un contrôle des changes pour une durée indéterminée risque en outre de dissuader pour longtemps les investisseurs.

Pour les experts sont optimistes sur le maintien du rythme des réformes, la fin du tunnel en Asie dépend essentiellement de l'environnement international qui, seul, pourra relancer la consommation et tirer les échanges commerciaux. L'évolution de la croissance aux Etats-Unis et en Europe pèsera lourd dans la reprise. Le principal foyer d'incertitude reste cependant le Japon, qui absorbe un quart du commerce intrarégional.

Babette Stern

WEEK-END CONCORDE A NEW YORK 39 900 F. ESCAPADE LYONNAISE A MACH 2 6 500 F. DU 16 AU 17/12/98 AU DÉPART DE PARIS. MERCREDI 16 DÉCEMBRE : Vol superpitote de 1h30 avec champagne servi à bord. Soirée privée «Concorde» au restaurant Léon de Lyon. Logement à l'hôtel Sofitel.

Le Monde des livres sur Internet. Retrouvez chaque semaine le supplément littéraire du Monde. également des dossiers spéciaux et la possibilité d'accéder à notre librairie électronique. www.lemonde.fr

M. Jospin souhaite une adhésion de la République tchèque à l'Union. Bon proteste contre l'expulsion du correspondant du Spiegel. Blaise Compaoré est reçu par le président du Burkina Faso. ASIE... EUROPE... AFRIQUE... AMÉRIQUES... LE FOOTBALL... Résultats...

M. Jospin souhaite une adhésion « rapide » de la République tchèque à l'Union

PRAGUE. En visite à Prague pour deux jours, le premier ministre français Lionel Jospin a plaidé mercredi 18 novembre en faveur d'une « renaissance » des relations franco-tchèques et souhaité un « nouvel élan » de la coopération entre les deux pays...

Bonn proteste contre l'expulsion de Chine du correspondant du « Spiegel »

BONN. Le gouvernement allemand a protesté, mercredi 18 novembre, contre l'expulsion du correspondant à Pékin de l'hebdomadaire Der Spiegel, Jürgen Kremp, qualifiant l'incident de « grave » et estimant que le journaliste avait été « traité de façon inacceptable »...

Blaise Compaoré est réélu président du Burkina-Faso

OUAGADOUGOU. Le président Blaise Compaoré a été réélu à la tête de l'Etat burkinabé avec 87,53 % des voix, selon des résultats officiels provisoires publiés mercredi 18 novembre par la commission électorale nationale indépendante...

ASIE ■ PAKISTAN: neuf chrétiens ont été égorgés par des inconnus dans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 novembre à Nowshira, ville-frontière du nord-ouest du Pakistan...

■ Deux officiers de marine pakistanaïstes, le commandant Shahid Ashraf et le capitaine Liaquat Ali Malik, ont été condamnés par une cour martiale à des peines de prison et à des amendes...

EUROPE ■ RUSSIE: Boris Eltsine a renoncé à se rendre en visite officielle en Inde et se fera remplacer pour ce déplacement début décembre par le premier ministre Evgueni Primakov...

■ ALLEMAGNE: le déménagement des institutions fédérales à Berlin durera plus longtemps que prévu, a annoncé mercredi à Bonn le ministre de la construction Franz Münterfering (SPD)...

AFRIQUE ■ MAURITANIE: le premier ministre Mohamed Lemine Ould Guig a été limogé lundi par le président Maouya Ould Taya et remplacé par son prédécesseur Cheikh Elavia Ould Mohamed Khouna...

AMÉRIQUES ■ ÉTATS-UNIS: la population américaine passera de 266 millions d'habitants en 1997 à 394 en 2050, selon un rapport du Bureau de recensement publié jeudi 19 novembre...

■ CUBA: les Cubains seront les premiers consommateurs d'un animal transgénique. Le tilapia (sorte de petite carpe) modifié génétiquement sera fourni aux Cubains dès l'année 1999...

La France est écartée d'un important contrat sur l'équipement de l'armée en Afrique du Sud

Paris fournissait Pretoria à l'époque de l'apartheid

L'Afrique du Sud a dévoilé, mercredi 18 novembre, à l'occasion de l'exposition internationale d'armement (Dexsa) de Pretoria, la liste des pays choisis pour le renouvellement de l'équipement de son armée...

JOHANNESBURG de notre correspondant La France a subi un sérieux revers dans ses efforts de rapprochement avec l'Afrique du Sud, en étant exclue, mercredi 18 novembre, de l'important contrat destiné à renouveler l'équipement de l'armée sud-africaine...

L'Italien Agusta décroche la fourniture d'hélicoptères légers et la compagnie anglaise Westland celui des hélicoptères lourds de marine. Les frégates et les sous-marins requis par la marine sud-africaine seront livrés par un consortium allemand...

ria ces derniers mois. Désireux de diversifier ses partenaires en Afrique, la France a cherché à resserrer ses liens économiques et diplomatiques avec le géant du continent. Dans le domaine militaire, cette volonté s'est traduite notamment par la signature d'un accord de coopération entre les deux pays...

français est d'autant plus grande qu'ils disposent de nombreux atouts. Sur le plan technologique, leur matériel figurait parmi les plus performants. Il présentait l'avantage de fournir une solution de continuité à une armée déjà largement dotée d'équipements français...

D'un montant de 30 milliards de francs, le marché constitue pour l'Afrique du Sud un engagement majeur sur le plan économique. Il s'agit aussi d'un choix de coopération militaire révélateur des priorités du pays en matière de politique étrangère...

PRINCIPAL PERDANT A ce jeu là, la France apparaît aujourd'hui comme le principal perdant. Parmi tous les industriels de l'armement des grands pays européens en lice, les Français sont les seuls à n'avoir rien obtenu. Si l'attribution définitive des contrats est soumise à une ultime série de discussions sur les conditions financières...

portance, la décision est essentiellement politique. Pour réussir, il faut une implication des autorités de votre pays sans commune mesure avec celle que nous avons connue », fulmine Jean-Claude Girard, un responsable de Dassault Aviation qui était en lice pour la fourniture des avions de combat...

La déception des industriels En juin, Jacques Chirac s'était rendu en Afrique du Sud peu après la remise des propositions pour le contrat d'armement. Le chef de l'Etat était accompagné d'une importante délégation d'hommes d'affaires où les industriels de l'armement figuraient en bonne place...

DÉCISION POLITIQUE Justifié par le vieillissement voire l'obsolescence de certains matériels, le contrat d'armement était néanmoins très critiqué, y compris au sein du gouvernement. Alors que les élections approchent et que le mécontentement monte face à la lenteur des changements...

Mohamad El Baradei, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique En Irak, « il existe toujours une série de questions restées sans réponses »

VIENNE de notre correspondant « Depuis le 5 août, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) n'a pu effectuer que des opérations limitées, Bagdad ayant décidé de ne plus autoriser l'inspection de nouveaux sites... »

actuellement. Il faudra contrôler sur place si rien n'a été changé pendant l'absence des inspecteurs. Immédiatement après, il faudra commencer à vérifier les « sites utilisables », c'est-à-dire des endroits où, en raison de leur configuration, se prêtent à des activités liées à la production d'armes...

gramme nucléaire militaire, de la date et des conditions de son lancement et de son arrêt. Nous voulons également savoir pourquoi la loi déclarant illégale la production d'armes de destruction massive, que l'Irak aurait dû adopter en 1993, n'a toujours pas été adoptée...

absolue que l'Irak ne dispose plus d'armement nucléaire. Ce que nous pouvons dire sur la base de nos contrôles très sophistiqués et hautement techniques est que nous n'avons aucune indication que l'Irak détienne des armes nucléaires, ou possède encore la capacité de produire du matériel utilisable comme armement...

« Depuis le mois d'août, nos activités sont effectivement limitées à la surveillance des sites connus. Par conséquent, il nous était impossible de vérifier si l'Irak a relancé son programme nucléaire clandestin ailleurs. Après le retour de nos inspecteurs sur place, j'espère que nous pourrions reprendre nos activités sans restrictions... »

« Ensuite, nous devons rappeler aux irakiens qu'il existe toujours une série de questions restées sans réponses; notamment l'ampleur de l'aide extérieure dont a bénéficié l'Irak dans le passé pour développer son programme nucléaire... »

« Nous ne pourrions pas donner des garanties. Un système de vérification pour contrôler l'ensemble du pays n'existe pas. Nous pourrions donner des assurances crédibles, si notre système fonctionnait sans restrictions, en permanence et à long terme... »

Propos recueillis par Waltraud Baryll

Richard Butler accuse

Richard Butler, le chef de la Commission spéciale de l'ONU chargée de désarmer l'Irak (Unscoc), a accusé Bagdad, mercredi 18 novembre, de cacher des documents sur l'arsenal irakien et peut-être des missiles Scud...

Publicité pour les télécommunications d'entreprise. Texte: « Vous contentez-vous plus des standards existants ? ». Image: un diagramme complexe.

Publicité pour le football en direct sur internet. Texte: « www.lemonde.fr/foot ». « LE FOOTBALL EN DIRECT SUR INTERNET ». « Suivez en direct sur le site Web du Monde ».

Publicité pour le monde des livres sur internet. Texte: « Le monde des livres sur internet ». « www.lemonde.fr ».

Publicité pour COLT. Texte: « COLT ». Image: une arme à feu.

FRANCE

LE MONDE / VENDREDI 20 NOVEMBRE 1998

MAJORITÉ Laurent Fabius a reconnu, jeudi 19 novembre, qu'un moment, l'Assemblée nationale « ne travaille pas bien ».

La discussion à l'Assemblée du projet de loi sur l'audiovisuel, malgré les inquiétudes exprimées sur l'état d'impréparation de ce texte.

La réforme du mode de scrutin et du fonctionnement des ré- gions, ainsi que le projet de loi sur le dopage, offrent cependant au gouvernement deux occasions de réta- blir la concorde au sein de la majori- té, voire avec l'opposition.

La loi sur le dopage est adoptée dans un ordre du jour surchargé

Tous les groupes ont tenu à contribuer au renforcement de la législation contre le détournement des règles sportives. Le travail a dû être accéléré en raison d'un calendrier lourd, qui aboutit à ce que l'Assemblée nationale, selon Laurent Fabius, « ne travaille pas bien »

IL EST deux genres de sports : ceux qui ont imparti une limite intangible de temps et ceux qui ne s'arrêtent que lorsque l'un des protagonistes a atteint un certain but.

Prise dans les contradictions du calendrier parlementaire, l'Assemblée, qui a adopté le texte jeudi matin à l'unanimité moins l'absence du RPR, a sans cesse hésité sur le rythme à donner à ses débats.

« Des ré- deurs se sont déchirés », constatait Jean Le Garrec (PS), président de la commission des affaires sociales. La lutte contre le dopage devenait un sujet d'une terrible actualité.

Chacun s'est félicité de la mise en place d'un organisme indépendant et fort, le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD), formé de neuf membres issus des milieux juridique, médical et sportif.

« Cette loi est bonne, mais on cherchera à la contourner. » Ces bonnes intentions énoncées, restaient vingt-quatre articles et une cinquantaine d'amendements. Il y avait là des points méritant qu'on s'y arrêtât.

« Si vous me dites que vous n'arrivez plus à me suivre, M. Drut, c'est le plus beau compliment que vous puissiez me faire ! », lui a lancé M. Fiori.

Benoit Hopquin

Amsterdam : Mme Guigou préconise un renforcement limité du contrôle parlementaire

LA COMMISSION des lois de l'Assemblée nationale, réunie mercredi 18 novembre, a adopté le projet de révision constitutionnelle destiné à permettre la ratification du traité d'Amsterdam.

La ratification du traité impose une réforme de la Constitution car les dispositions qu'il contient sur la libre circulation des personnes ne sont pas conformes à la loi fondamentale.

transfert de compétences. Le projet de loi propose donc que ce transfert puisse être consenti. Les socialistes ont voté pour ce texte, qui modifie l'article 88-2 de la Constitution.

« Charles Pasqua, sénateur RPR, invité, mercredi, à dire tout le mal qu'il pense du traité d'Amsterdam devant Georges Sarre et les députés du MDC, qui y sont aussi hostiles (Le Monde du 19 novembre), a jugé que cette déclaration, dont il suppose qu'elle ne peut avoir été faite sans l'accord du président de la République, constitue un fait nouveau » prouvant que la stratégie de M. Barrière est vouée à l'échec.

« C'est pour tenter de prévenir les problèmes qui pourraient surgir lors de la discussion parlementaire que le chef du gouvernement consacre ce petit déjeuner à l'audiovisuel. Outre les invités habituels (Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement ; François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste ; Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée ; Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat), se trouvent là Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication ; Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, ainsi que deux députés socialistes spécialistes du dossier, Frédérique Bre-

Le texte sur l'audiovisuel suscite des réticences au sein du PS

« J'ENTENDS trop de critiques. Soyez plus positifs. » Ce mardi 17 novembre, à l'hôtel Matignon, autour du petit déjeuner qui réunit chaque semaine les principaux dirigeants socialistes, Lionel Jospin défend avec acharnement le projet de loi sur l'audiovisuel.

« C'est pour tenter de prévenir les problèmes qui pourraient surgir lors de la discussion parlementaire que le chef du gouvernement consacre ce petit déjeuner à l'audiovisuel. Outre les invités habituels (Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement ; François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste ; Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée ; Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat), se trouvent là Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication ; Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, ainsi que deux députés socialistes spécialistes du dossier, Frédérique Bre-

din (Seine-Maritime) et Didier Mathus (Seine-et-Loire). « C'est un texte de gauche, conforme aux engagements pris », martèle le premier ministre, qui insiste sur l'écarter de la défense et de rénovation du service public qu'il contient.

Quant aux modalités, le chef du gouvernement décide de s'en remettre aux résultats d'une mission confiée à Frédérique Bredin. Un peu alarmé tout à coup, Jean-Marc Ayrault intervient dans le débat. Il suggère que, si le texte n'est pas tout à fait prêt, mieux vaut en retarder l'examen au Parlement plutôt que de connaître, à nouveau, de sérieux désagréments.

« JE DÉTESTE L'INSOLENCE » C'est pour tenter de prévenir les problèmes qui pourraient surgir lors de la discussion parlementaire que le chef du gouvernement consacre ce petit déjeuner à l'audiovisuel.

« J'ENTENDS trop de critiques. Soyez plus positifs. » Ce mardi 17 novembre, à l'hôtel Matignon, autour du petit déjeuner qui réunit chaque semaine les principaux dirigeants socialistes, Lionel Jospin défend avec acharnement le projet de loi sur l'audiovisuel.

Jean-Michel Aphatie

La majorité se ressoudé sur le « 49-3 régional »

UN COIN DE CIEL BLEU pour la majorité : les députés devraient adopter, jeudi 19 novembre, en deuxième lecture, le projet de loi réformant le mode de scrutin régional et le fonctionnement des conseils régionaux.

« C'est la majorité absolue des suffrages. Selon le nouveau mécanisme, cette motion de confiance devra être votée à bulletins secrets, accompagnée du nom d'un président alternatif et d'une déclaration de présentation signée par les conseillers d'opposition. Ainsi, par exemple, la droite ne pourra renverser un président de gauche qu'en affichant publiquement son alliance avec le FN. De même, en Rhône-Alpes, par

exemple, la gauche ne pourra forcer Charles Millon à la démission qu'à partir d'une entente déclarée avec des élus de la droite républicaine.

« Si les budgets 1999 vont être votés par le plupart, et notamment pour les huit régions de métropole présidées par la gauche, en janvier ou février, ceux des quatre régions dirigées par la droite avec l'appui du FN (Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Picardie et Rhône-Alpes) doivent être adoptés entre le 2 et le 20 décembre. Michel Sapin, président de la région Centre, n'a pas caché, mardi, que les conseillers de gauche allaient tenter - mais

sans grand espoir - de faire repousser ces votes en janvier, après la promulgation de la nouvelle loi. « Tous les députés de la majorité ont voté en faveur du projet de loi régional. Les socialistes votent dans le vote du budget une épreuve de vérité dans les quatre régions à direction droite-FN. Pour François Hollande, qui a réuni de nouveau, mardi, les présidents des groupes socialistes de ces quatre régions, la droite républicaine est « placée devant ses responsabilités », ayant l'occasion de renverser les présidents élus avec les voix du FN.

« C'EST le président de l'Assemblée nationale qui le constate. « En ce moment, on ne travaille pas bien », a reconnu Laurent Fabius, jeudi 19 novembre, sur France 2.

« L'ANALYSE du chef du gouvernement connaît mal le Parlement avant d'ajouter qu'il faut impérativement s'en tenir à l'emploi du temps parlementaire prévu depuis l'instauration de la session unique, « c'est-à-dire travailler sur mardi, mercredi et jeudi, y compris dans la soirée ».

« On ne saurait mieux résumer le constat que chacun fait depuis l'ouverture de la session : la main-

« C'est pour tenter de prévenir les problèmes qui pourraient surgir lors de la discussion parlementaire que le chef du gouvernement consacre ce petit déjeuner à l'audiovisuel. Outre les invités habituels (Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement ; François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste ; Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée ; Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat), se trouvent là Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication ; Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, ainsi que deux députés socialistes spécialistes du dossier, Frédérique Bre-

Michel Noblecourt

Les raisons du surmenage des députés

de pilotage. Il ne fait pas de doute que le problème est politique. En premier lieu, la popularité exceptionnelle du premier ministre et du gouvernement fait trop souvent oublier que les socialistes sont minoritaires à l'Assemblée nationale.

« Mais au-delà de ce que l'on peut considérer comme une erreur de programmation ou une difficulté

pensabilisé dans le mauvais fonctionnement actuel de l'Assemblée. Non qu'il la néglige. Bien au contraire, c'est souvent aux députés, lors des séances de questions au gouvernement, le mardi et le mercredi, qu'il a réservé ses réponses sur les grands débats d'actualité. En revanche, Lionel Jospin connaît mal le Parlement. Député depuis 1981, réélu en 1988, il s'était bien davantage occupé du Parti socialiste avant de se consacrer, ensuite, au ministère de l'éducation nationale. Ce manque d'expérience a conduit le chef du gouvernement, désireux de démontrer qu'il gouverne - et donc réforme et légifère - sans se soucier de la future élection présidentielle, à charger dangereusement l'ordre du jour législatif.

VENTES PAR ADJUDICATION Office Spécial de Publicité 47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex

92 Vente au Palais de Justice de NANTERRE, le JEUDI 19 DECEMBRE 1998 à 14h EN TROIS LOTS LOCAUX A USAGE INDUSTRIEL sis à MONTROUGE (92) 10, 11, 13, rue du Poitou

Martine Aubert les entreprises a Alain Madelin bo... (Partial view of another page with various advertisements and text)

## Martine Aubry envisage de pénaliser les entreprises abusant du travail précaire

Neuf embauches sur dix se font actuellement en CDD ou en mission d'intérim

La ministre de l'emploi a annoncé, mercredi 18 novembre, qu'elle envisage d'instaurer une « contribution » sur les entreprises qui font un

usage abusif du travail précaire. Martine Aubry, qui entend arrêter des dispositions législatives au premier semestre de 1999, souhaite, au pré-

alable, que les partenaires sociaux engagent une concertation et que l'assurance-chômage favorise l'indemnisation des CDD et des intérimaires.

**MARTINE AUBRY** va durcir la réglementation du travail précaire (contrat à durée déterminée, intérim), dont certaines entreprises font, selon elle, un usage abusif. La ministre de l'emploi a annoncé, mercredi 18 novembre, devant l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), puis à l'Assemblée nationale, son intention de faire payer une « contribution » aux entreprises recourant de façon systématique et permanente à ces formes d'emploi. Elle souhaite faire voter cette mesure par le Parlement au cours du premier semestre 1999.

Cette annonce est intervenue à la veille de la convention sur l'entreprise que le PS organise à Paris, les 21 et 22 novembre. Les socialistes y réaffirmeront, notamment, leur souci de « rendre plus stricts les motifs de recours à l'intérim et aux CDD », ce qui suppose de « renforcer les sanctions à l'encontre des entreprises en infraction ». M<sup>me</sup> Aubry donne ainsi à sa

politique de l'emploi un coup de barre à gauche, qui contrebalance la prudence dont elle fait preuve sur la réforme du droit de licenciement. Admettant qu'il est difficile de se prononcer sur la « légitimité » d'un licenciement, elle a cependant fait savoir, jeudi, sur RTL, qu'elle n'abandonnerait pas l'idée de modifier la législation sur la prévention, le traitement et les conséquences des licenciements (*Le Monde* du 19 novembre).

### ACCIDENTS EN HAUSSE

La ministre de l'emploi n'est pas, pour autant, totalement en phase avec le PS. Il n'est pas question, comme celui-ci le préconise, de faire passer de 6 % à 8 % du salaire brut la prime de fin de CDD. En revanche, une contribution pourrait être imposée aux entreprises « dépassant par exemple le seuil de 10 ou 15 % de leurs effectifs totaux en CDD ou en intérimaires », comme c'est le cas, selon elle, dans certains secteurs (automobile, agro-

alimentaire, bâtiment). Elle a annoncé l'ouverture d'une concertation « dans les jours qui viennent », avant de prévenir : « Tant mieux si les partenaires sociaux souhaitent négocier, mais, si ce n'est pas le cas, cette mesure devrait faire l'objet de dispositions législatives ».

S'il y a, dans cette annonce, un soupçon de hausser le ton, qui n'est pas étranger à la tenue de la convention du PS, M<sup>me</sup> Aubry n'en est pas moins convaincue qu'une progression incontrôlée de la précarité sape la cohésion sociale. Neuf embauches sur dix se font actuellement en CDD ou en mission d'intérim, et 9 % des salariés (1,3 million) disposent désormais de ce type de contrats (4 % en 1988). Au moment où la croissance économique est mieux « assise », explique-t-elle, il n'est pas normal que la majorité des salariés embauchés sous de tels contrats ne soient pas intégrés à l'entreprise. Or un CDD ou une mission d'in-

térim est rarement la porte d'accès à l'emploi durable. Leur multiplication s'accompagne aussi d'une recrudescence des accidents du travail, plus fréquents chez les travailleurs précaires que chez les salariés intégrés à l'entreprise. Enfin, les durées d'activité pour bénéficier d'une allocation-chômage sont telles que beaucoup de « précaires » n'y ont jamais droit. Le ministre de l'emploi va revoir la réglementation sur les délais de carence entre deux CDD.

Il souhaite également que les intérimaires, et surtout les CDD, aient un meilleur accès à la formation, et il demandera à l'assurance-chômage de favoriser leur indemnisation. Enfin, Elisabeth Guigou, ministre de la Justice, va donner des instructions aux procureurs de la République pour que les procès-verbaux des inspecteurs du travail ne soient pas systématiquement classés sans suite.

Jean-Michel Bezat

## Les généralistes de MG-France signent une convention avec la Sécurité sociale

Les spécialistes refusent les sanctions financières

**JAMAIS**, sans doute, le corps médical n'a été aussi divisé. Alors que le syndicat de généralistes MG-France va signer une nouvelle convention avec les caisses d'assurance-maladie, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), qui représente les généralistes et les spécialistes, a annoncé, mercredi 18 novembre, qu'elle appellera les praticiens libéraux à « cesser leur activité » (sauf pour les soins urgents) à la « fin de l'année » pour protester contre les sanctions financières imposées en cas de dépassement de l'enveloppe des dépenses votées par le Parlement.

MG-France et les trois grands régimes d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, indépendants) ont conclu une convention. Ce texte s'inscrit dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999, actuellement en discussion au Parlement, qui prévoit notamment un encadrement strict des dépenses d'assurance-maladie. MG-France a accepté sans enthousiasme les sanctions financières parce que la nouvelle convention comporte, selon lui, une revalorisation de la médecine générale.

La convention prévoit le renforcement de l'option « médecin référent ». Un assuré social pourra souscrire volontairement un abonnement chez le généraliste de son choix, et il bénéficiera alors du tiers-payant (y compris pour la mutuelle) et d'un meilleur suivi des soins. En contrepartie d'un forfait annuel par malade et d'une aide accrue à l'information, ce médecin devra assumer une meilleure coordination des soins, s'in-

formatiser, filtrer l'accès de ses patients aux spécialistes, limiter son activité et prescrire plus de médicaments génériques.

« Cette nouvelle convention est novatrice dans son esprit et dans sa lettre », estime Jean-Marie Spaeth, président (CFDT) de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). La convention n'a plus seulement un aspect tarifaire, mais elle prévoit une optimisation des pratiques médicales et des dépenses. Le président de MG-France, Richard Bouton, qui doit soumettre le texte à ses instances ce week-end, s'est félicité d'un texte « extrêmement novateur », le « médecin référent » étant appelé à devenir, selon lui, « l'élément central autour duquel tout est articulé », et le « moteur de la transformation du système de soins ». Il n'en demeure pas moins que cette réforme est loin de faire l'unanimité au sein des généralistes.

Mais ce sont les spécialistes qui demeurent les plus farouches adversaires de l'option « médecin référent » et, d'une manière plus générale, à tout encadrement de leur activité. Tous leurs syndicats (CSMF, FMF, SML), à l'exception de l'UCCSF (très minoritaire), ont rompu les négociations avec les caisses. Compte tenu du dérapage de leurs dépenses (6,9 % sur les neuf premiers mois de 1998) et de leur refus de signer une nouvelle convention, ils seront doublement pénalisés : par un prélevement sur leurs honoraires et par une baisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre, de 15 % de la prise en charge de leurs cotisations sociales par les caisses.

J.-M. B.

## A Nice, la droite fait front commun, la gauche rêve d'un « scénario toulonnais »

NICE

de notre envoyée spéciale

Au cœur du département qui a donné à Jacques Chirac son meilleur score (65,48 %) en 1995 ; dans le centre d'une ville où, depuis la Libération, la gauche n'a jamais été en mesure de faire triompher le médianisme ; dans le saint des saints de la deuxième circonscription, celle du centre-ville, dite « circonscription du maire », l'opposition pourrait-elle être menacée ? La question faisait courir, avant le décès de Jacques Médecin, un inhabituel petit frisson d'incertitude à l'approche de l'élection législative partielle qui désignera, les 22 et 29 novembre, le successeur à l'Assemblée nationale du maire de Nice, Jacques Peyrat (RPR), élu sénateur le 27 septembre.

Depuis la démission de Jacques Médecin, en septembre 1990, sous la pression des affaires judiciaires, les équilibres politiques de la ville, puis du département, ont volé en éclats. Incapable de gérer de manière satisfaisante la crise de succession à Nice, qui s'est conclue par l'élection de M. Peyrat, transfuge du Front national, contre le candidat officiel de la droite, en 1995, le RPR a eu le plus grand mal à remettre sa fédération des Alpes-Maritimes en état de marche. Un ravaudage laborieux, surveillé de très près par Paris, lui a finalement permis de faire venir dans ses rangs M. Peyrat et de remettre sur pied des instances régulières : un président, le sénateur Charles Ginésy, également président du conseil général, et un secrétaire départemental, le député Christian Estrosi.

Quant à l'UDF, avant que son éclatement, au printemps 1998, n'achève de l'affaiblir dans le département, elle avait connu son lot de déboires. L'emprisonnement puis la démission de Michel Mouillot, maire de Cannes jusqu'en fé-



vrier 1997, avaient sapé ce qui était alors le Parti républicain, tandis que les centristes étaient abandonnés par Jean-Claude Guibal, maire de Menton, passé au RPR en 1996. Les élections législatives de 1997 avaient provoqué une nouvelle alerte à droite. A Nice, l'opération Peyrat ne permettait pas de refouler un vote Front national toujours très élevé. A Grasse, l'élection, à la surprise générale, d'un député écologiste, André Aschiéri, dans la neuvième circonscription, était le signe inattendu d'une résurgence de la gauche. Les élections cantonales et régionales de mars ont achevé de jeter l'effroi dans les rangs de ce qui allait devenir L'Alliance. Tandis que les nouveaux conseillers régionaux étaient tentés de s'entendre avec le Front national pour « conserver la région à la droite », pas moins de cinq des huit cantons niçois basculaient à gauche. Le résultat était particulièrement peu satisfaisant

pour M. Peyrat, certains des candidats qu'il avait imposés ayant échoué.

L'opposition en a tiré une leçon : surmontant des rivalités encore sensibles, y compris au sein du RPR, où les relations entre M. Peyrat et M. Estrosi alimentent la chronique, ses dirigeants se sont mis d'accord dès le premier tour sur une candidature commune. Jacqueline Mathieu-Obadia avait de nombreuses qualités à faire valoir cette fonction. Issue du CNI, suppléante de M. Peyrat aux législatives de 1993 lorsque celui-ci concourait sous les couleurs du FN, aujourd'hui au RPR, elle est la deuxième adjointe du maire de Nice, après avoir été adjointe de Jacques Médecin. Que l'on ne compte pas, toutefois, sur le maire de Nice pour accrédiiter l'idée qu'à travers elle c'est lui que les électeurs jugeront : « Cette élection nous dira si la gauche a progressé durablement à Nice, ou si les canton-

nales étaient un épiphénomène. En tout cas, nous ne sommes pas dans les prémisses. Ce n'est pas encore à cette occasion que l'on aura ma peau », prévient M. Peyrat. D'ailleurs, le directeur de campagne de M<sup>me</sup> Mathieu-Obadia est l'assistant parlementaire de M. Estrosi.

### LE FN VISE LARGE

Pour ne pas être éliminée dès le premier tour, comme ce fut le cas en 1997, en 1994 et en 1993, la gauche « phrénétique » s'est choisie un candidat d'union en la personne de Patrick Motzart (PS), l'un des conseillers généraux élus à Nice, en mars. Du coup, la gauche se prend à rêver pour Nice d'un « scénario toulonnais » qui, le 27 septembre, avait permis la réélection de la socialiste Odette Casanova face au Front national, tandis que le candidat de L'Alliance était éliminé au premier tour.

Le FN n'a pas été en reste quant au choix de son candidat. Gérard de Gubernatis est conseiller régional du parti de Jean-Marie Le Pen, mais il est surtout issu d'une vieille famille de la ville, dont une rue porte le nom. Avocat, il a été le bâtonnier de M. Peyrat, qui relève les convictions monarchistes du candidat d'extrême droite : « Il ne se lève pas pour la Marseillaise », ironise le maire de Nice. « Gubernatis nous permet de ratisser au-delà de notre électoral, dans cette circonscription très bourgeoise », souligne Jean-Pierre Gost, chef de file du FN à Nice.

Il est peu probable que les trois autres candidats perturbent la partie. Chaque camp attend de l'élection une mesure des rapports de forces. Il sera temps, alors, de préparer les municipales de 2001, à Nice, mais aussi à Cannes.

Cécile Chambraud

## Alain Madelin bouscule la majorité parisienne

**LA CONCURRENCE** est désormais ouverte, à Paris, entre gaullistes et libéraux. Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a annoncé, mardi 17 novembre, un déjeuner très attendu par les élus libéraux de la capitale... et par ceux du RPR. Dès le lendemain de cette première « sortie parisienne » du député d'Ille-et-Vilaine et maire de Redon, Jacques Toubon a ainsi ironisé, au cours d'une réunion de l'intergroupe de la majorité municipale, sur un « syndrome Madelin à Paris ».

Si l'ancien ministre de l'économie et des finances s'est montré prudent sur ses intentions personnelles, se gardant d'évoquer lui-même sa candidature éventuelle à la mairie en 2001, il s'est montré déterminé à construire dans ce fief RPR une force d'alternance : « Un dirigeant national d'un grand parti politique ne peut se désintéresser de

Paris », a-t-il déclaré en réponse au regret exprimé par ses troupes, d'avoir été abandonnées par François Léotard et François Bayrou. « Il n'y a pas de territoire réservé à un parti », a-t-il précisé en direction du RPR.

Une trentaine d'élus, en grande majorité les conseillers de Paris adhérents à DL, avaient répondu à l'invitation de Jacques Dominati, premier adjoint de Jean Tiberi, rallié au parti de M. Madelin depuis quelques semaines. La rencontre a été organisée dans une brasserie du 10<sup>e</sup> arrondissement, où M. Madelin, né dans le 12<sup>e</sup>, a passé une grande partie de sa jeunesse. C'est aussi dans cet arrondissement que M. Dominati, qui n'a pas manqué de le rappeler, avait commencé sa carrière politique en 1959. Ce choix n'est pas une simple coïncidence : la stratégie proposée par M. Madelin à ses partisans consiste à reconquérir

l'électorat populaire de la capitale - enjeu des prochaines municipales - dans les arrondissements de l'Est passés à gauche en 1995, mais aussi dans les 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, confiés aux bons soins de M. Toubon dans le nouveau dispositif du RPR parisien. « Ou bien les Parisiens continueront avec les mêmes, ou bien ils voudront un renouvellement, et les libéraux auront toutes leurs chances », a-t-il déclaré.

### INQUIÉTUDE DU RPR

L'intérêt porté à Paris par le président de DL inquiète le RPR. Il ramène aussi de vieilles rivalités chez les libéraux, notamment entre M. Dominati et le sénateur Bernard Placat, président de DL-Paris, tandis que Claude Goasguen, porte-parole national de DL, affirme se tenir volontairement à l'écart du jeu parisien. M. Placat, chef de parti, milite franchement pour la candidature de

M. Madelin. M. Dominati, ancien président de l'UDF, souhaite « un maire libéral », sans plus pour le moment. Le président, pour quelques mois encore, de l'intergroupe de la majorité municipale, cherche à en faire le centre de gravité de la vie politique parisienne, afin de peser sur les prochaines négociations électorales avec le RPR, dont il a été jusqu'ici l'unique interlocuteur. Pour préserver son rôle d'arbitre, il tente d'organiser L'Alliance, censée rassembler le RPR, DL et l'UDF, arrondissement par arrondissement. M. Tiberi, qui vient de s'imposer non sans peine à la tête de la fédération RPR, y est hostile. Edouard Balladur et M. Toubon y sont favorables, M. Madelin n'a rien à y perdre... Les enchères montent entre les prétendants à la Mairie de Paris.

Pascal Sauvage

**ALAIN BESANÇON**

ALAIN  
BESANÇON

**LE MALHEUR  
DU SIÈCLE**

SUR LE COMMUNISME  
LE NAZISME  
ET  
L'UNICITÉ DE LA SHOAH

Fayard

168 pages  
110 F

Un inventaire minutieux des ressemblances et des différences entre les deux totalitarismes. Il conclut en particulier au caractère unique et incomparable de la Shoah, mais il conclut aussi que les différences entre nazisme et communisme sont dans la nature des motivations et non dans le degré du mal.

Jean-François Revel, Le Point

**L'Histoire  
chez  
FAYARD**

# CANAL PUCE

Les techniciens français du GROUPE CANAL+ ont créé une technologie numérique parmi les plus avancées au monde. Deux millions d'européens l'utilisent déjà en France, en Espagne, en Italie, en Angleterre, en Belgique, au Danemark, en Suède, en Norvège, en Finlande et en Pologne; elle s'implantera prochainement en Asie et en Amérique. Et ce n'est pas tout : grâce aux accords passés avec Sony, Philips, Pioneer et d'autres grands de l'électronique, la technologie numérique du GROUPE CANAL+ sera demain présente au cœur des téléviseurs, des magnétoscopes, des D.V.D. D'ailleurs, 82 % des Français estiment que « CANAL+ innove sur le plan de la technologie » (Sondage ISL Septembre 1998).

Sondage réalisé auprès de 1000 individus, représentatifs des 44,3 millions de Français âgés de 18 ans et plus, entre le 18 et le 22 septembre, par l'Institut ISL.

**GROUPE CANAL+**

CREATIONS RECONNUES D'INTERET GENERAL

## Les anciens « C... » l'invitation

Les dossiers de... seront ce...

Le comité national... le 17 novembre... non avancés...

« DECISION... pour... mais... de la... en... de la... Comme... a qui... de... semaine...

### Communistes français cherch...

BERLIN... biennal... jours... président... le Parti... venant... d'Europe... signent... la guerre... siègent... européenne... laide général... nide (P.O... de la Cour... valeur... dix... contre le... seule l'a... ch... sur qu... nées d'une...

### Dans le Val-de-Marne, le po...

LA FEDERATION... de Val-de-Marne... d'hommes... Martens... 1997... de par... d'une fédération... secrétaire... de la fédération... de la fédération... de la fédération...

### SALON DE L'ETUDIANT SPECIAL GRANDES ECOLES de commerce & d'ingénieurs

PARIS ESPACE  
CHAMPERRET  
20, 21 et  
novembre  
Trois jours  
pour bien  
choisir vot  
grande eco...

مكتبة من الجليل

## Les anciens « exclus » du PCF déclinent l'invitation à réintégrer le parti

Les dossiers politiques seront consultables aux archives de la Place du Colonel-Fabien

Le comité national du PCF, réuni les 16 et 17 novembre, a décidé de déclarer « nulles et non avenues toutes les sanctions, exclusions

ou mises à l'écart » d'anciens dirigeants communistes. Les dossiers politiques seront remis au secteur des archives et consultables.

Les militants « exclus » sont invités à s'associer dans la construction d'une grande force communiste.

**« DÉCISION HISTORIQUE »** pour les cadres du Parti communiste français, commentaires timides, souvent ironiques, des intéressés. La décision de déclarer « nulles et non avenues toutes les sanctions, exclusions ou mises à l'écart effectuées à partir de conceptions politiques, de principes d'organisation ou de principes que le PCF en décidant de sa mutation, a décidé de transformer » (*Le Monde* du 18 novembre), a surtout souligné les dirigeants communistes qui, réunis en comité national sous la « bulle » de la Place du Colonel-Fabien, ont voté la résolution de Françoise Lazard. Même Roland Perlican, une « ultra-orthodoxe » de la fédération de Paris, s'est exécutée, non sans rechigner sur une mesure dans laquelle elle voit « la poursuite de l'abandon de la finalité révolutionnaire du PCF ».

Comme dans l'une de ces cérémonies d'expiation et d'autoflagellation dont le PCF a le secret, c'est à qui avouait le plus grand nombre de péchés. Raymond Schwenke, secrétaire fédéral de la Moselle, a

décrit la Lorraine comme une « terre fertile » en mises à l'écart et a annoncé qu'en décembre sa fédération rendra hommage à Marcel Servin. Annick Mattighello (Nord) a énuméré les méfaits des dirigeants de sa fédération mais a souhaité que la décision ne conduise pas à des « procès à l'envers ». Explications de M<sup>me</sup> Lazard: « André Marty, par exemple, j'ai plein de témoignages sur sa brutalité. Pas question de transformer en héros l'ex-numéro « trois » du parti, exclu en 1952 avec Charles Tillon et mort en 1956.

On préfère, d'ailleurs, ne pas prononcer de noms. L'absolution est globale. « Nous intervenons en tant qu'historiens, pas en juges ou en politiques », commente M<sup>me</sup> Lazard. Pas question d'entrer dans le détail des crises. Rien n'est dit sur la déviation des « italiens » de l'Union des étudiants communistes (UEC) entre 1960 et 1965 : peut-être parce que son secrétaire général, bras de fer et relais de Roland Laroze, s'appelait Guy Hermer, actuel porte-parole des refondateurs. On n'est

pas forcément d'accord, non plus, sur la date à laquelle clore la liste: pour la direction, le dernier exclu serait Roger Garaudy. « Pierre Juquin, en 1987, ce n'est pas une exclusion », dit ainsi Pierre Blotin : en se présentant à l'élection présidentielle, en 1988, contre le candidat du parti, « il est simplement parti ».

### « MAISON COMMUNE »

Les dossiers d'ordre politique seront remis au secteur des archives, et consultables selon les règles des archives publiques. A la réserve après qu'ils doivent, auparavant, être inventoriés et que, place du Colonel-Fabien, les moyens manquent. « Toute personne qui a un dossier chez nous pourra venir le consulter », affirme M<sup>me</sup> Lazard, qui dit l'avoir annoncé à Georges Guingouin, le « Tito limousin », exclu en 1952. « Chacun et chacune de ceux qui, à un moment donné, ont contribué à l'effort du Parti communiste » sont aussi invités à « s'associer, dans la construction d'une grande force communiste ». L'idée est empruntée aux refonda-

teurs, défenseurs d'une « maison commune », nouvelle formation dépassant le PCF, alors que, pour Robert Hue, il suffit d'« ouvrir » le parti.

« C'est un certain honneur d'être réhabilité au bout de trente-trois ans », s'est amusé Alain Krivine, exclu en 1965, avant d'ajouter qu'il n'était « pas question de rentrer dans un bercail à la dérive ». Quant à Pierre Juquin, qui vit retiré loin de Paris et qui a conservé, depuis son passage chez les Verts, un silence choisi, il a décliné l'invitation: « S'il s'agit seulement de faire du radical-communisme comme d'autres ont fait jadis du radical-socialisme, je n'en suis pas », a-t-il déclaré, mercredi 18 novembre, sur LCI. M. Juquin s'est néanmoins déclaré « prêt à rencontrer personnellement Robert Hue » pour éclaircir le doute qui l'hérite: et si cette opération historique n'était qu'« un simple coup médiatique au moment où certains menacent de doubler le PCF »?

Ariane Chemin

## Communistes français cherchent Européens pour liste de « rassemblement »

BERLIN, en juin. Rome, en septembre. Et, bientôt - le 29 novembre - Vienne, quelques jours avant le dernier sommet européen de la présidence autrichienne: depuis quelques mois, le Parti communiste français voyage, discute, rencontre. Beaucoup de monde. Beaucoup d'Européens. Beaucoup de responsables de « partis progressistes », comme il dit, pour désigner l'ensemble de ces forces qui se situent à la gauche des socialistes, et dont beaucoup siègent, à Bruxelles, au groupe la Gauche unie européenne (GUE): Fausto Bertinotti, secrétaire général du Parti de la refondation communiste (PRC) italien, Julio Anguita, coordinateur de la Gauche unie (IU) espagnole, Carlos Carvalhal, secrétaire général du PC portugais, Gregor Gysi, responsable du PDS est-allemand, ou encore le Britannique Ken Coates, qui représente l'aile gauche du Parti travailliste mais, exclu, siège désormais au GUE.

Face à l'Europe rose - onze gouvernements sur quinze à direction socialiste -, face aux prémices d'une Europe « verte », unie par un logo

en forme de tournesol, les communistes français voudraient bien trouver des alliés avant les élections européennes. L'idée préside déjà à la première rencontre européenne organisée par Robert Hue, en mai 1996, à la Défense.

### « EUROCONSTRUCTIF »

Le souci du PCF est double: tenter de fédérer l'ensemble de ces partis sur des revendications communes; mais, en même temps, se montrer « euroconstructif » - comme les communistes italiens, bien qu'opposés à Maastricht - et éviter, en nouant des accords trop précis avec les Grecs ou les Portugais, tout rapprochement anti-européen qui pourrait apparaître, aux yeux de l'opinion, comme une résurgence de « Kominform ». Lors de la dernière réunion, le 20 septembre, à Rome, la France a été claire. Pas question d'un « programme commun », trop contraignant, comme le souhaitait, par exemple, Rifondazione. C'est un appel - une « déclaration commune » - que Francis Wurtz est chargé de rédiger et devrait rendre public à

Vienne, ou, plus tard, à Athènes, au Forum de la nouvelle gauche. « Une première », précise-t-il.

Simple acte symbolique, pour tenter de faire exister une Europe « rouge » dans la campagne électorale? Le PCF a, semble-t-il, une autre idée en tête: faire entrer des Européens sur sa liste. Il s'y emploie, en tout cas. Syndicalistes, féministes, allemands ou italiens, ont été sollicités. Si l'exercice n'est pas forcément très « payant » électoralement, il permet d'attirer un « mouvement social » qui, en France, demeure très méfiant à l'égard des forces politiques de gauche. Il permettrait aussi d'afficher l'ouverture et le « large rassemblement » annoncé en juin, et qui s'est soldé par un échec pour le PCF, coincé, dans le jeu politique français, entre la liste verte et la liste troskiste. Face à « l'héritage européen » Cohn-Bendit, les communistes français, s'ils aboutissent, tenteront de mettre en avant la « transnationalité » de leur liste...

Ar. Ch.

## Dans le Val-de-Marne, le poids « sentimental » de l'héritage Marchais

LA FÉDÉRATION communiste du Val-de-Marne n'a pas rendu d'hommage particulier à Georges Marchais, décédé le 16 novembre 1997. Issu de ses rangs, longtemps député du département, l'ancien secrétaire général a marqué la vie d'une fédération dont le premier secrétaire, Nicolas Marchand, se défend d'être le « gardien du temple ». « Quand il était là, on se parlait; maintenant qu'il n'est plus là, on ne se parle plus. Je parle avec d'autres », déclare-t-il.

Réputée « dure », ou « conservatrice », la fédération a été profondément divisée par le débat qui a précédé l'arrivée de Robert Hue à la tête du parti. « Cela a été plus dur qu'ailleurs en raison du poids de Georges Marchais », reconnaît Alain Desmarest, vice-président du conseil général, en butte avec l'équipe fédérale, au milieu des années 90, pour avoir revendiqué haut et fort le changement. « Tout ce qui se faisait dans cette fédération était regardé à la loupe, parce

que c'était celle de Georges Marchais, et sans doute cela ne nous a-t-il pas aidés », concède Christian Favier, président du groupe communiste du conseil général, élu de Champigny-sur-Marne.

La nécessité du changement s'est imposée à l'équipe fédérale, dont la marge de manœuvre est étroite. Après les élections législatives de 1997, un tiers environ des militants communistes du Val-de-Marne se sont déclarés hostiles à la participation du PCF au gouvernement. Ils n'ont pas été convaincus depuis, et le manifestent de façon de plus en plus visible, par la publication de bulletins internes, par des réunions, dans les sections d'entreprise plus que dans les sections locales. La direction fédérale s'affirme, elle, résolument favorable à la stratégie de participation, mais se montre, en contrepartie, très vigilante dans l'affirmation de l'identité communiste au sein de ce gouvernement. Ainsi multiplie-t-elle les initiatives - débats sur le vote de la loi de finances, sur le budget de l'éducation, pétitions, etc. - destinées à montrer que le PCF pèse sur les choix gouvernementaux.

### ÉVOLUTION DU CHANGEMENT

« Notre problème est de changer, d'évoluer, sans perdre notre identité. On ne veut pas d'un congrès de Tours à l'envers », résume le premier secrétaire. Mis en place par Georges Marchais, Nicolas Marchand affirme que le changement a été entrepris dès les années 70: « J'associe étroitement Hue et Marchais, c'est le même mouvement qui se poursuit », affirme-t-il, sans s'étendre sur le fait que le Val-de-Marne a, en réaction à M. Marchais, alimenté un courant rénovateur, voire contestataire, incarné dans les années 80 par Gaston Vieux, maire d'Orly, Marcel Trigou, ancien maire d'Arcueil - tous deux

ont quitté le parti -, ou encore l'ancien ministre Charles Fittean, aujourd'hui rallié au PS. « Les tenants d'une attitude étroite sont toujours à la fédération. Ils ont compris la nécessité d'évoluer, mais ils n'ont pas fondamentalement changé », conteste M. Desmarest.

Si le premier secrétaire admet l'existence d'« affinités locales », de « patriotismes de ville », ou encore des proximités de « trajectoires militantes », il ne dit pas un mot sur le conflit latent entre les élus communistes du département et leur appareil fédéral. De nombreux maires, ainsi que le président du conseil général, Michel Germa, ont été taxés de « réformistes » parce qu'ils travaillaient quotidiennement dans l'union avec les autres composantes de la gauche. « Il y a une certaine méfiance à l'égard des élus en général », constate M. Desmarest, adjoint au maire (MDC) du Kremlin-Bicêtre. Ce clivage, même s'il s'est amoindri depuis l'arrivée de M. Hue à la tête du PCF, pèse sur la vie politique départementale. La succession de M. Germa s'annonce difficile, le candidat devant donner à la fois des gages à la fédération, aux élus, et aux conseillers généraux socialistes, partisans incontrôlables de la majorité départementale.

Rien ne se décidera avant les élections européennes; rien ne se décidera, non plus, en fonction d'une certaine « orthodoxie marchaisienne ». Même ceux qui contestent l'équipe fédérale affirment que la « peur de trahir l'héritage » de l'ancien secrétaire général ne pèse pas sur les décisions de la fédération. « L'héritage est surtout sentimental », estime M. Favier, pour qui le seul « devoir de mémoire » envers Georges Marchais consiste à « rester une grande fédération ».

Pascal Sauvage

## Le projet sur l'aménagement du territoire critiqué

DOMINIQUE VOYNET a présenté, mercredi 18 novembre, son projet de loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire devant la commission de la production et des échanges de l'Assemblée. Le texte, qui sera examiné en séance publique en janvier 1999, supprime notamment le schéma national de la loi Pasqua de février 1995.

Selon Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes), qui était rapporteur de la loi Pasqua, cette suppression pose le problème de la péréquation financière entre régions riches et pauvres: il manque, selon lui, « un fil conducteur ». Félix Leyzour (PCF, Côtes-d'Armor) a également exprimé la nécessité de « cohérence nationale ».

## Le Sénat approuve la réforme du Conseil supérieur de la magistrature

LE SÉNAT a approuvé, mercredi 18 novembre, le projet de loi constitutionnelle d'Elisabeth Guigou réformant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), ouvrant ainsi la voie à la révision de la Constitution, dont la procédure relève des prérogatives du président de la République.

Ce texte, présenté par la garde des sceaux comme la « clé de voûte » de la réforme de la justice, a été adopté à une large majorité des sénateurs (274 contre 17) et dans les mêmes termes que celui approuvé le 6 septembre par l'Assemblée nationale. Plusieurs sénateurs RPR ont voté contre cette réforme voulue par Jacques Chirac, parmi lesquels Philippe de Gaulle, François Gerbaud, Christian de la Malène, Charles Pasqua et Alain Peyrefitte.

## Des associations féministes s'unissent pour défendre la parité

UNE CENTAINE D'ASSOCIATIONS féministes ont lancé, mercredi 18 novembre, un réseau intitulé Femme et Homme, la parité, afin de « faire pression sur l'opinion et ses élus » en faveur du texte sur la parité qui sera débattu à l'Assemblée le 8 décembre et qui vise à insérer dans l'article 3 de la Constitution un alinéa stipulant que « la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions ».

Cette association est constituée de la Coordination pour le lobby européen des femmes (CLEF), qui regroupe 82 organisations féminines, du groupe d'associations Elles aussi, du réseau Demain la parité, du collectif Ruptures et de la Fédération des familles rurales.

### DÉPÊCHES

■ PATRONAT: le Mouvement des entreprises de France (ex-CNPF) a fait connaître le nom des neuf chefs d'entreprise dont l'entrée au conseil exécutif sera soumise à l'assemblée générale de l'organisation patronale, le 15 décembre. Quatre d'entre eux sont proposés au titre des branches régionales: Alain Brunaud (président du Medef Cher), directeur général de SA Brunaud et Fils, Jacques Chalze (Bourgogne), gérant de la société Socia, Raymond Hamel (Aquitaine), PDG de Hammel SA, et Jean-Pierre Lucas (Lorraine), PDG de Cimulec. Les cinq noms restants ont été retenus par Ernest Antoine Seillière: il s'agit de Dominique Reimiche, PDG de Coca-Cola SA, Pierre Fonlupt, directeur général du groupe PUS SA, Xavier Fontanet, PDG d'Essilor International, Nicolas Gaume, PDG de Kalisto, et Paul-Louis Halley, PDG de Promodès.

■ LIBERTÉS PUBLIQUES: un collectif d'une cinquantaine d'organisations s'inquiète de la possibilité donnée à l'administration fiscale d'utiliser le numéro de Sécurité sociale (« NIR ») pour identifier les contribuables. Dans cette disposition, votée le 17 novembre par l'Assemblée nationale pour lutter contre la fraude fiscale, ces associations, dont la Ligue des droits de l'homme, ADT-Quart monde, le Syndicat des avocats de France, les syndicats CGT et CFDT des finances, le SNUI (impôts), voient la constitution d'« un gigantesque fichier informatique interadministratif sur la vie privée des citoyens ».

■ HÔPITAUX: Martine Aubry a sévèrement critiqué, mercredi 18 novembre, le directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, Antoine Durrieux, ancien conseiller social d'Alain Juppé, pour s'être exprimé contre les restrictions budgétaires. « Je suis étonné qu'un haut fonctionnaire se permette de tenir une conférence de presse pour dire à son ministre ce qu'il faut faire », a déclaré la ministre de l'emploi et de la solidarité. « J'espère qu'il entendra le message, car ce sera le dernier », a-t-elle ajouté.

■ AGRICULTURE: pour favoriser les expéditions de porcs vers la Russie, la Commission européenne a décidé, mardi 17 novembre, de relever le niveau des restitutions, c'est-à-dire les subventions à l'exportation que touchent les opérateurs commerciaux. Fixés à 40 écus (264 francs) à la mi-octobre pour 100 kilogrammes de carcasses, les restitutions vont passer à 70 écus (462 francs). La Commission va déclencher une opération d'aide alimentaire pour ce pays.

■ ASSEMBLÉE: le budget 1999 a été adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, mercredi 18 novembre, par 308 voix pour (PS, PCF, RCV) et 247 voix contre (RPR, UDF, DL). Seuls deux députés communistes, Patrice Carvalho et Georges Hage, ont voté contre le projet de loi de finances.

SALON DE L'ETUDIANT  
**SPECIAL GRANDES ECOLES**  
de commerce & d'ingénieurs  
**PARIS ESPACE CHAMPERRET**  
20, 21 et 22 novembre  
Vous êtes en terminale, en classe préparatoire ou candidat aux admissions parallèles (BTS, DUT, DEUG, Licences...)  
**TROIS JOURS POUR BIEN CHOISIR VOTRE GRANDE ECOLE**  
Vendredi 20 novembre 14 h - 18 h 30  
Samеди 21 novembre 10 h - 18 h 30  
Dimanche 22 novembre 10 h - 17 h  
Pour recevoir une invitation, tapez JC IS ETUDIANT sur votre téléphone au 01 45 07 42 22  
POST CLASSÉ PREPAYÉ

Télécommunications d'Entreprise  
**Ne vous contentez plus des standards existants**  
COLT  
N° 803 805 803

SOCIÉTÉ

LE MONDE / VENDREDI 20 NOVEMBRE 1998

**JUSTICE** Au cours de la dernière décennie, les peines alternatives à l'incarcération ont quasiment doublé, passant de 77 000 en 1989 à 138 000 en 1998. Cette progression

est due, pour beaucoup, à l'augmentation des travaux d'intérêt général (TIG) créés en 1983 par Robert Badinter et des sursis avec mise à l'épreuve (SME) créés en

1958. **L'EXÉCUTION** de ces peines est confiée aux éducateurs des Comités de probation et d'assistance aux libérés (CPAL). A Créteil, où ils reçoivent des condamnés

« complètement déstructurés et incapables de se prendre en charge », ils tentent de les aider à entreprendre une démarche de réinsertion. **● AUJOURD'HUI**, la

« probation », « fille de l'optimisme réformiste et humanitaire des lendemains de l'après-guerre » fait l'objet d'une réforme qui devrait voir le jour en 1999.

Les peines alternatives à la prison se sont peu à peu imposées

En une décennie, ces mesures destinées à faciliter la réinsertion des délinquants ont quasiment doublé, notamment grâce au succès du travail d'intérêt général (TIG). A Créteil, les éducateurs s'efforcent d'aider ces condamnés dont les parcours sont « très chaotiques »

« FAUT que je raconte toute ma vie, là ? » Tassé sur sa chaise, Isaac tire nerveusement sur sa cigarette pour se « calmer la tête ». Face à lui, Marie-France, éducatrice au

**REPORTAGE**  
Au CPAL de Créteil, amener le condamné à comprendre le sens de sa peine

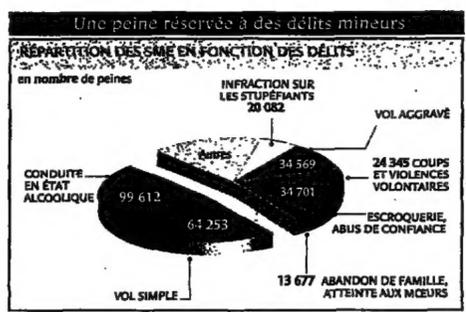
Comité de probation et d'assistance aux libérés (CPAL) du tribunal de Créteil (Val-de-Marne), l'amène doucement, question par question, à revenir sur son passé pour mieux cerner les circonstances de l'agression qu'il a commise. Isaac a frappé son ancienne compagne, un mauvais soir de boisson. Le quadragénaire a écopé d'un mois de prison avec sursis pour ce délit, assorti d'une mise à l'épreuve de dix-huit mois, pendant lesquels il devra se soumettre à deux obligations : travailler et consulter un médecin pour traiter son problème d'alcoolisme.

Pendant toute la durée de sa mise à l'épreuve, Isaac sera suivi par Marie-France, qui intervient, comme ses vingt-quatre collègues du CPAL de Créteil, sur mandat du juge d'application des peines. Agents de l'administration pénitentiaire, les conseillers à l'insertion et à la probation sont chargés de mettre en œuvre les peines alternatives à l'incarcération, comme les travaux d'intérêt général (TIG) ou les sursis avec mise à l'épreuve (SME). Leur mission est double : contrôler que le condamné s'acquiesce des obligations auxquelles il est soumis et l'aider, autant que faire se peut, à entreprendre une démarche de réinsertion. L'objectif est d'amener le condamné à comprendre le sens

de sa peine et, si possible, à y adhérer. Marie-France s'emploie donc à expliquer à Isaac l'utilité de l'obligation de soins auquel il est soumis. « Il s'agit que vous arriviez à vous contrôler dans une situation qui vous contrarie, lui explique-t-elle. Il faut donc voir le psychiatre très régulièrement et non plus seulement épisodiquement. Vous allez m'envoyer les certificats de votre médecin, qui attestent que vous l'avez bien vu. Et quand vous recevez une convocation du CPAL, c'est-à-dire de la justice, surtout vous y répondez bien, c'est une obligation. » Isaac se lève, heureux que l'entretien se termine. Il était entré dans le bureau vaguement angoissé, il en ressort soulagé, étonné que la justice ne lui demande rien d'autre que de prendre soin de lui-même.

A la suite d'Isaac, cinq autres personnes se présentent, ce matin d'automne pluvieux, devant Marie-France. Toutes ont eu un entretien préliminaire de notification de la mesure avec le juge d'application des peines, qui décide, selon leurs profils et la gravité des faits qu'ils ont commis, de l'intensité du suivi.

**SUIVI PSYCHIATRIQUE**  
Il y a là un quinquagénaire qui a été condamné à six mois de prison avec sursis et dix-huit mois de mise à l'épreuve pour avoir soutiré abusivement près de 80 000 francs à une personne âgée ; il reconnaît les faits et s'engage à rembourser tous les mois 1 000 francs à la victime. Vent ensuite un jeune homme, qui a purgé deux mois de prison ferme pour usage de stupéfiants. Il va bientôt signer un emploi-jeune et suit déjà un traitement de substitution pour sa toxicomanie. Aux deux hommes, Marie-France demande de justifier



Les sursis avec mise à l'épreuve (SME) est surtout prononcé pour les conduites en état alcoolique ou les vols simples. Il est également adapté pour le suivi des toxicomanes.

régulièrement qu'ils remplissent bien les obligations que la justice leur a imposées. Insérés, ils ne nécessitent pas de suivi particulier. Tel n'est pas le cas d'Eric, dont le timide sourire cache mal le regard de paumé. Sur son dossier pénal, le juge d'application des peines a inscrit « Très urgent ». Eric est âgé de vingt-deux ans, il a été libéré en 1997 après avoir purgé deux ans de prison pour une agression sexuelle sur un enfant de six ans, mais il est maintenant soumis à une mise à l'épreuve de trente-six mois, avec l'obligation de se soigner. Pour Marie-France, cependant, l'urgence est ailleurs : sans abri, sans famille et sans revenu, Eric n'a quasiment rien mangé depuis trois jours. Il va falloir lui trouver un logement d'urgence et l'aider à entamer les premières démarches d'insertion avant d'envisager avec lui un suivi psychiatrique.

La résidence certainement la vraie mission des conseillers d'insertion et de probation. Au même titre que leurs collègues du « milieu fermé », ils interviennent au sein des établissements pénitentiaires. Leur métier consiste surtout à essayer de remettre en selle des délinquants en majorité désinvoltes. « Les personnes que nous prenons en charge ne sont pour la plupart pas capables d'accéder au droit commun », explique ainsi Patrick Madigou, directeur du CPAL de Créteil. Ils sont complètement déstructurés, incapables de se prendre en charge. Cela nous oblige à multiplier les initiatives pour transformer la théorie en pratique. »

**EN PARTENARIAT**  
Pour remplir sa mission, le CPAL, qui s'occupe d'environ trois mille cinq cents personnes par an, a dû inventer des solutions de réinsertion et engager un travail de partenariat avec les organismes sociaux et des associations. Des TIG, par exemple, ont été montés

avec la Sécurité routière pour les personnes condamnées pour conduite en état alcoolique. D'autres TIG ont également été mis en place avec une association de lutte contre la toxicomanie. Le CPAL dispose aussi d'un réseau de chambres d'hôtel pour l'hébergement d'urgence et a même fondé un foyer spécifique en partenariat avec le milieu associatif pour accueillir son public. Il dispose enfin d'un budget spécial qui lui permet de distribuer des petits pécules aux plus déshérités. « L'idée est de multiplier les expériences afin de pouvoir disposer d'un vivier d'actions dans lequel puiser régulièrement », résume Patrick Madigou.

Le travail de réinsertion n'est pas gagné d'avance. « Nous faisons de plus en plus face à des personnes en situation de grande détresse, qui ont toutes des parcours très chaotiques », explique Marie-France. Avec eux, l'outil principal, c'est la mise à l'épreuve, qui permet de la structurer puisqu'il y a un début et une fin. Mais les progrès se font petit à petit. Et finalement, il faut toujours être plus motivé que la personne qui est en face de soi. D'autant que les solutions d'attente se multiplient au détriment des vrais processus d'insertion. « Le métier d'agent de probation est assez frustrant, renchérit Patrick Madigou. On suit les gens un temps, et puis ils disparaissent. Finalement, on ne voit revenir que ceux qui récidivent, jamais ceux qui s'en sortent. »

Les mesures alternatives à l'incarcération peuvent cependant constituer une chance pour les personnes qui y sont condamnées, dans la mesure où elles s'accompagnent d'un suivi individualisé. Pour Kamel, par exemple, qui se présente devant Marie-France en fin de matinée, la condamnation à six mois de prison avec sursis, assortie d'une mise à l'épreuve

de dix-huit mois, pourrait bien devenir l'occasion de repartir sur de meilleures bases.

Agé de vingt-sept ans, Kamel est bien connu de la justice : sur son casier judiciaire s'égrenent de multiples condamnations quasiment toutes assorties de passages en prison. A chaque sortie, Kamel a fini par récidiver. Cette fois-ci, il a été condamné pour proxénétisme, pour avoir « trop aidé » une jeune femme sur le trottoir.

**ÉTERNEL RECOMMENCEMENT**  
« Comment expliquez-vous ce parcours, toutes ces condamnations ? », l'interroge la conseillère d'insertion. « Ma mère a travaillé très tôt, elle rentrait très tard le soir, elle nous élevait seule, moi et mes huit frères et sœurs, explique-t-il simplement. Donc je sortais, je faisais des conneries et, à mon avis, c'est comme ça que tout a commencé. J'ai été scolarisé jusqu'à quinze ans et demi et après, ça a été direct la prison. » Aujourd'hui, il semble fier de cet éternel recommencement. « Je me suis rendu compte qu'il fallait que ça s'arrête, mais dès que je sors de chez moi, je vois toutes mes connaissances. Il faut absolument que je démeuble. »

Conscient de l'ampleur du travail à accomplir avec Kamel, Marie-France se contente de l'interroger, pour ce premier entretien, sur sa formation professionnelle. Elle l'aiguille ensuite sur une ANPE spécialisée dans la prise en charge des personnes sous main de justice, avant de le reconvoquer, pour le rencontrer très régulièrement. Kamel écoute sagement, tête baissée. Imposée encore de savoir s'il comprend que la justice, en le faisant suivre par une éducatrice, lui tend une main qui ne demande qu'à être saisie.

Cécile Prieur

Les mesures pour échapper à l'incarcération

Sanctionner mais sans rompre le lien social : tel est l'objectif que le législateur a assigné aux mesures alternatives à l'incarcération. Elles sont mises en œuvre par des éducateurs de l'administration pénitentiaire sur mandat des juges d'application des peines.

- Les conseillers d'insertion et de probation. Ce sont des travailleurs sociaux de l'administration pénitentiaire. Au sein des prisons, ils sont chargés d'aider à la réinsertion des détenus (activités socio-éducatives, mesures d'individualisation des peines). Hors les murs, ils mettent en œuvre, au sein des 182 comités de probation et d'assistance aux libérés (CPAL) placés près des tribunaux, les mesures alternatives à l'incarcération. Ils contrôlent, sous l'autorité du juge d'application des peines, que le condamné remplit bien ses obligations et engage dans le même temps un travail de réinsertion.
- Le sursis avec une mise à l'épreuve (SME). La principale mesure alternative à l'incarcération a été créée en 1958. Le SME est une peine d'emprisonnement assortie de sursis, sous condition que le condamné respecte certaines obligations générales et particulières dans un délai de dix-huit mois à trois ans. Les principales obligations sont l'exercice d'une activité professionnelle ou de formation, l'obligation de résider dans un lieu donné, la soumission à des mesures de contrôle, de traitement ou de soins, la réparation des dommages aux victimes ou à la contribution aux charges familiales. En cas d'inobservation, le condamné peut voir son sursis révoqué sur demande du juge d'application des peines.
- Le travail d'intérêt général (TIG). Créé en 1983, le TIG oblige le condamné à exécuter sa peine sous forme d'un travail effectué au profit de la collectivité. Après y avoir consenti, le condamné a l'obligation

d'effectuer une prestation non rémunérée au bénéfice d'une collectivité publique ou d'un établissement public ou d'une association ayant obtenu une habilitation préalable. D'une durée de 40 à 240 heures, le TIG doit s'exécuter dans un délai de dix-huit mois au plus après la condamnation.

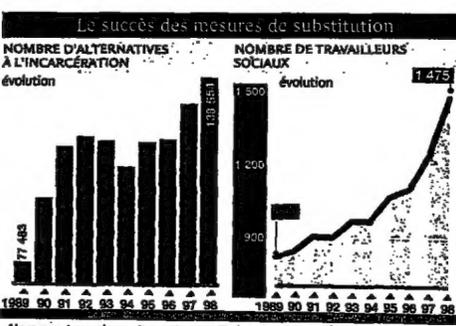
- L'ajournement avec mise à l'épreuve. Créé en 1989, c'est une peine encore peu usitée par les magistrats, car elle nécessite deux audiences devant le tribunal. Le prévenu comparait devant le tribunal, qui prononce sa culpabilité, mais ajourne le prononcé de la peine à une date ultérieure. Pendant ce délai, le condamné est pris en charge par le CPAL, sous le régime de la mise à l'épreuve. S'il remplit bien ses obligations, il peut bénéficier d'une peine moins sévère.
- La libération conditionnelle. Créée en 1885, la libération conditionnelle est de moins en moins souvent accordée. Les condamnés détenus présentant des gages sérieux de réadaptation sociale peuvent bénéficier d'une mise en liberté anticipée, s'ils ont donné des signes d'amendement. Ils seront suivis par le CPAL pendant toute la durée de la mesure. Les libérations conditionnelles sont accordées par le juge d'application des peines si le détenu est condamné à une peine de moins de cinq ans d'emprisonnement et par le juge des sursis pour les peines de plus de cinq ans.
- Le contrôle judiciaire. Le juge d'instruction chargé d'une information judiciaire peut placer la personne mise en examen sous contrôle judiciaire plutôt qu'en détention provisoire. Le mis en examen devra respecter, au plus tard jusqu'au jugement, des obligations générales et particulières (se présenter régulièrement au commissariat, ne pas fréquenter tel ou tel endroit ou personne, etc.).

La probation, fille de « l'optimisme réformiste et humanitaire de l'après-guerre »

**OBJET** de multiples réformes depuis leur création, les comités de probation et d'assistance aux libérés (CPAL) vont bientôt disparaître pour rennaître sous une nouvelle forme. Le ministère de la Justice a en effet engagé, il y a quatre ans, une réforme des structures éducatives de l'administration pénitentiaire, qui devrait voir le jour dans les premiers mois de l'année 1999.

Les comités de probation et d'assistance aux libérés sont nés dans la foulée du travail social engagé par quelques magistrats pionniers à la Libération. Il s'agissait de prendre en compte la personnalité du délinquant dans l'application de la peine et d'éviter des politiques pénales exclusivement répressives. « La probation est la fille de l'optimisme réformiste et humanitaire des lendemains de l'après-guerre », note le sociologue Jacques Faget dans *Justice et travail social, le rhizome pénal* (éd. Erès). Des expériences de suivi éducatif de délinquants avaient été engagées par des magistrats assistés de bénévoles. Le législateur, soucieux de favoriser la personnalisation des peines, avait appuyé cette évolution en créant en 1958 la fonction de juge d'application des peines (JAP) et le comité de probation et d'assistance aux libérés. Placés sous l'autorité des JAP, les comités s'étaient ensuite structurés en intégrant, à partir de 1967, les premières promotions d'éducateurs de l'administration pénitentiaire.

Les éducateurs ont rapidement été confrontés à une explosion des mesures de sursis avec mise à l'épreuve, qui sont passées de 15 000 environ en 1965 à 96 000 en 1997. En 1983, ils se sont en outre vu confier la mise en œuvre d'une nouvelle peine créée par Robert Badinter, le travail d'intérêt général (TIG). « Les comités de probation se sont ouverts sur l'extérieur à cette occasion », écrit Jacques Faget. Certains l'ont fait passionnément,



Aujourd'hui, les peines alternatives à l'incarcération ont quasiment doublé en dix ans, le nombre d'éducateurs chargés de les mettre en œuvre a longtemps stagné, jusqu'à ce que l'administration pénitentiaire comble ce retard en recrutant massivement des éducateurs à partir de 1985.

d'autres avec beaucoup de modération. Le travail de prospection des structures d'accueil fut intense, la sensibilisation des acteurs de terrain très soignée. Il faut comprendre que les CPAL, discrédités par une application maussade des sursis avec mise à l'épreuve, empêtrés par les pesanteurs administratives, y virent le moyen de redorer leur blason auprès des magistrats et de conquérir une visibilité publique quand ils n'étaient que des travailleurs de l'ombre.

En 1986, les CPAL font l'objet d'une première réforme d'ampleur : un directeur de probation est créé, en doublon du juge d'application des peines, qui garde une autorité judiciaire sur le service. Cette dyarchie se révèle éminemment insatisfaisante, d'autant qu'elle se double d'un manque de visibilité de l'action des CPAL. Les éducateurs des CPAL restent mal connus des partenaires qu'ils sollicitent, comme les organismes sociaux ou les collectivités locales. Ils travaillent sans aucune concertation

avec leurs homologues du milieu pénitentiaire, qui assurent pourtant les mêmes missions qu'eux au sein des services socio-éducatifs des prisons.

**Une forte césure entre la culture du « milieu ouvert » et celle du « milieu fermé »**

Pointés dans un rapport de l'Inspection des services judiciaires de 1993, ces dysfonctionnements aboutissent à un projet de réforme lancé en 1994 par le ministère de la Justice. Les CPAL et les services éducatifs de prison devraient ainsi disparaître pour fusionner dans une seule et même structure, le Service départemental d'insertion et de probation, qui sera dirigé par

un cadre de l'administration pénitentiaire. « Il existe actuellement une très forte césure entre la culture du milieu ouvert et celle du milieu fermé », explique Isabelle Gorce, sous-directrice à l'administration pénitentiaire. La réforme devrait permettre aux éducateurs de mieux se connaître et d'engager des actions en commun, plus ciblées et donc plus efficaces. »

Les éducateurs des prisons, qui ne seront plus dirigés par les directeurs de prison, se verront confier de nouvelles missions, notamment en matière de sport et de formation professionnelle des détenus. Dans le milieu « ouvert », la réforme devrait permettre de clarifier le rôle du juge d'application des peines, qui n'aura plus aucune autorité administrative sur les éducateurs. En revanche, le magistrat continuera à fixer les orientations de la prise en charge des personnes et à donner des instructions individuelles dans les dossiers de suivi. Il aura également la possibilité, s'il le juge nécessaire, de désigner un travailleur social d'un dossier.

Fruit d'une longue concertation, cette réforme devrait voir le jour, dans les premiers mois de 1999, dès parution du décret d'application. Le ministère de la Justice fait ainsi le pari qu'en unifiant ces services il offrira une meilleure prise en charge aux personnes sous main de justice. Un détenu qui a été suivi par un éducateur en prison pourra ainsi bénéficier d'une prise en charge par la même personne, une fois libéré. « L'objectif est, à la fois, d'améliorer les alternatives à l'incarcération, et de favoriser la sortie anticipée des détenus, sous contrôle », résume Isabelle Gorce. Pour cela, il faut avoir des partenaires fidèles et permettre un suivi des personnes plus dense que ce que l'on faisait jusqu'à présent. »

C. P.

Une commission pour limiter la pratique de l'interdiction de la peine...

LA PRATIQUE... Dans un rapport remis au garde des Sceaux... Les interdictions de la peine...

M. Dumas entend rester en place...

Envie de voir grand

# Une commission propose au garde des sceaux de limiter la pratique de la « double peine »

Les interdictions du territoire seraient prohibées pour les étrangers scolarisés en France depuis l'âge de six ans

Dans un rapport remis, mercredi 18 novembre, au garde des sceaux, une commission de magistrats propose de limiter la pratique de la

« double peine », qui consiste à imposer des interdictions du territoire (ITF) aux étrangers condamnés pour un délit. Dénonçant ce « vétri-

table bannissement », elle souhaite que les ITF soient interdites pour les étrangers ayant été scolarisés en France depuis l'âge de six ans.

LA PRATIQUE de la « double peine », source d'injustices, de drames familiaux et de hargne contre l'Etat parmi la jeunesse issue de l'immigration, pourrait être aménagée. Un rapport remis, mercredi 18 novembre, au ministre de la justice, Elisabeth Guigou, dénonce les « dysfonctionnements » dans les procédures et propose de réformer, sans les supprimer, les mécanismes juridiques très contestés qui permettent aux tribunaux de banir du territoire les étrangers ayant commis un délit. Ces suggestions, si elles sont retenues par le gouvernement, conduiraient à rouvrir un débat parlementaire sur l'immigration, quelques mois après le vote de la loi Chevènement.

Depuis près de vingt ans, associations et Eglises n'ont cessé de réclamer la fin de l'éloignement forcé de jeunes délinquants ayant toutes leurs attaches familiales en France, y compris, parfois, une épouse et des enfants français. Elles ont stigmatisé sous le nom de « double peine » la pratique qui veut qu'un délinquant étranger puisse être sanctionné deux fois : à la peine de prison, peut s'ajouter une interdiction du territoire français (ITF) prononcée par des juges ou un arrêté d'expulsion pris par un préfet ou le ministre de l'Intérieur.

L'épineuse question de la « double peine » avait été escamotée lors du récent débat parlementaire sur la loi Chevènement, qui a maintenu l'essentiel de la loi Pasqua sur ce point. Mais une grève de la faim de cinquante jours, en mai, à Lyon, a contraint le gouvernement à rouvrir le dossier. Le garde des sceaux avait alors confié à Christine Chaneat, conseillère à la Cour de cassation et présidente du comité des droits de l'homme des Nations unies, la présidence d'une « commission

interministérielle » composée de magistrats.

Les onze pistes de réforme suggérées par cette instance écartent l'idée d'une suppression pure et simple de la peine d'ITF, qui est, selon elle, une « peine appropriée à certaines infractions, comme les atteintes à la nation, à l'Etat et à la paix publique ». La commission rejette même l'idée de la réserver aux délinquants de droit commun en exonérant les étrangers en infraction avec les règles du séjour, car un « tel signal » ne serait « pas souhaitable ».

« Le respect de la loi s'impose

garantit le droit au respect de la vie privée et familiale ».

Ce point crucial est au cœur de l'analyse soûlement étayée du rapport Chaneat. L'interdiction du territoire prononcée à l'encontre d'étrangers « qui ont passé leur jeunesse en France, y ont été scolarisés et, partant, sont devenus socialement et humainement, culturellement français sans pour autant le devenir juridiquement » est, pour la commission, un « véritable bannissement ».

Elle estime qu'il est « particulièrement délicat, voire impossible, de concilier le prononcé d'une mesure

l'âge de dix ans, parents ou conjoints de Français - à la simple condition de motiver « spécialement » leur décision.

Dans le même esprit, le rapport Chaneat propose de supprimer la possibilité de prononcer une ITF définitive pour l'essentiel des délits, la réservant aux infractions pour lesquelles la réclusion à perpétuité est encourue, ce qui inclut la direction d'un trafic de stupéfiants.

Le document suggère aussi de limiter aux cas de récidive le prononcé d'une ITF à l'encontre des étrangers n'ayant pas commis d'autre délit que celui d'être « sans papiers ». Il prône enfin l'élargissement des possibilités de relèvement judiciaire des ITF, extrêmement restreintes aujourd'hui, et la généralisation des enquêtes de personnalité, qui permettent aux tribunaux de prendre en considération les attaches en France. Ces dernières mesures pourraient être mises en œuvre par une simple circulaire adressée aux parquets.

En revanche, la commission ne s'attaque pas à l'une des principales sources de la « double peine » que constituent les arrêtés d'expulsion pris en « urgence absolue » et « par nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat », abusivement utilisés pour contourner les protections.

Le travail de M<sup>me</sup> Chaneat, commandé par le garde des sceaux, se limite aux ITF judiciaires (douze mille en 1997) et reste muet sur les expulsions décidées par le ministre de l'Intérieur (un million par an dont la moitié en « urgence absolue »). Illustrant jusqu'à l'absurde les difficultés engendrées par l'existence de deux procédures séparées qui ont les mêmes conséquences concrètes.

Philippe Bernard

## L'expulsion d'un père d'enfants français

Boualem Brikh, un Algérien présent en France depuis trente-trois ans et père de huit enfants dont la plupart sont français, a été expulsé, mardi 17 novembre, vers l'Algérie. La veille, il était sorti de prison où il avait passé quatre ans pour trafic de stupéfiants. Son épouse a, elle aussi, été condamnée à trois ans de prison pour le même motif. La situation de Boualem Brikh illustre les paradoxes de la « double peine ». La condamnation à trois ans d'interdiction du territoire qui lui avait été infligée par le tribunal correctionnel, avait été levée par les juges mais le ministre de l'Intérieur, au nom de l'ordre public, pris un arrêté d'expulsion basé sur une « nécessité impérieuse pour la sécurité publique ».

Dans ce cas précis, l'interdiction d'expulser un père d'enfants français, prévue par la loi, saute. L'Algérien, dont son avocat, M<sup>me</sup> Gérard Thomassin, dit qu'il n'a « aucune attache en Algérie » et y est en danger, a été renvoyé vers Alger avant que les juges administratifs aient statué sur le recours déposé contre l'arrêté d'expulsion.

comme un vecteur essentiel de régulation dans le domaine de l'immigration », ajoute la commission. En revanche, elle souhaite que soit revu « le champ de l'ITF », qui couvre, selon elle, deux cents infractions, « dont certaines ne semblent pas justifier » un éloignement forcé du territoire. Le texte entend ainsi remédier aux « paradoxes » de la situation actuelle tout en évitant à la France des condamnations de la Cour européenne des droits de l'homme, qui

d'ITF avec le droit au respect de la vie privée et familiale des étrangers ayant vécu et ayant été scolarisés en France depuis au moins l'âge de six ans », et préconise donc « l'interdiction absolue de prononcer une ITF à l'encontre de cette catégorie d'étrangers ». Cette mesure, si elle était retenue, modifierait considérablement les textes. Ils permettent actuellement aux magistrats de prononcer une ITF à l'encontre d'étrangers « protégés » - présents en France depuis

## Alain Delon perd son procès contre l'auteur d'un projet de biographie

LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS a débouté Alain Delon, mercredi 18 novembre, qui demandait d'interdire au journaliste Bernard Violet de publier le synopsis d'une biographie, ainsi que tout ouvrage qui en serait issu. La première chambre civile a estimé que l'« esquisse de biographie » adressée par Bernard Violet aux éditions Grasset, qui l'avaient transmise à l'acteur était un « simple document de travail ». Considérant que « le principe de valeur constitutionnelle de la liberté d'expression s'oppose à ce que le tribunal, qui ne dispose pas d'un pouvoir général de contrôle préalable des publications, interdise la mise en vente d'un ouvrage non encore écrit dont la teneur réelle demeure incertaine, ou détermine a priori les faits qui (...) ne devraient pas être évoqués », a refusé de rendre définitive l'ordonnance qui, en référé, le 5 août, avait interdit à Bernard Violet de poursuivre son projet.

### DÉPÊCHES

■ JUSTICE: Pardonance condamnant le sénateur (PS) Michel Charasse à 10 000 francs d'amende pour refus de témoigner a été annulée, mercredi 18 novembre, par la cour d'appel de Paris. La cour a estimé que cette mesure prise par le juge d'instruction Laurence Wichniewsky a violé les principes fondamentaux de la défense. L'ancien ministre du budget avait refusé trois fois d'être entendu par le juge sur l'attitude du fisc à l'égard de la Compagnie générale des eaux, dans une enquête sur le financement du PCF.

■ DIANA: la princesse Diana a été soignée dans les règles « conformément aux données actuelles de la connaissance médicale », a conclu un rapport d'expertise remis mercredi 18 novembre au juge d'instruction parisien Hervé Stephan. « Le type de lésion rencontrée sur Diana Spencer est régulièrement mortel quels que soient les soins apportés », indique ce rapport du professeur Dominique Lecomte, directrice de l'institut médico-légal de Paris. « Sous la violence du choc, le cœur de la princesse a été déplacé dans la cage thoracique, entraînant un déchirement de la veine pulmonaire », ajoute-t-il.

## La mobilisation policière ne remet pas en cause les projets de redéploiement

« DÉFENDONS nos commissariats », « Non au démantèlement du service public ». Les policiers ont défilé, mercredi 18 novembre, dans Paris, de la place de la République à l'église Saint-Augustin, sous la bannière du refus du redéploiement des effectifs. Si la querelle des chiffres, - 5 600 participants selon la préfecture de police, 20 000, selon les policiers manifestants - connaît le tour inhabituel d'un duel fratricide, les organisateurs se sont félicités de la présence de représentants de toutes les régions visées par le projet gouvernemental. Quelques élus venus des 193 communes touchées par la fermeture de 94 commissariats ont accompagné le cortège, qui s'est dispersé dans le calme en milieu d'après-midi.

mandent le retrait pur et simple du projet de redéploiement, qui prévoit le passage de 193 communes de zone police en zone gendarmerie, 38 communes suivant le chemin inverse. La nouvelle carte entraînerait le déplacement de 3 000 policiers et d'un peu plus de 2 500 gendarmes, et permettrait de renforcer en effectifs les 26 départements les plus sensibles en matière de sécurité.

### M. JOSPIN DÉTERMINÉ

Pour Gérard Noulé, secrétaire général du SNPT, « il aurait mieux valu recruter les personnels administratifs promus par la loi de 1995, ce qui permettrait de remettre les policiers sur le terrain pour la lutte contre l'insécurité, et de décharger la police du transfert des détenus qui mobilise près de 10 % des effectifs ». « Le problème, souligne Gérard Boyer, le responsable d'Alliance, c'est d'ouvrir un véritable débat sur la sécurité intérieure, en définissant clairement les missions des uns et des autres ».

La détermination des syndicats ne semble pas avoir entamé celle du gouvernement. Lionel Jospin a réaffirmé, mardi 17 novembre, devant le congrès de l'Association des maires de France, son attachement au redéploiement. Le gouvernement avait accepté de s'en suspendre la mise en œuvre pour donner plus de temps à la concertation, sans remettre en cause le principe. Le conseiller d'Etat, ancien préfet de police, Guy Fougier est chargé de remettre d'ici à la fin de l'année un rapport au ministre de l'Intérieur. Il doit recevoir les organisations syndicales qui ont appelé à la manifestation, les 1<sup>er</sup> et 3 décembre. Pour l'instant, rien d'autre n'est prévu au calendrier du redéploiement.

Pascal Ceaux

## M. Dumas entend rester en place et regrette le temps des duels au pistolet

APRÈS l'avoir assuré aux membres du Conseil constitutionnel, le 10 novembre, et proclamé à plusieurs reprises par voie de communiqués, Roland Dumas affirme une nouvelle fois, dans l'hebdomadaire VSD du 19 novembre, son intention de se maintenir à la tête de la haute juridiction. Dans une brève déclaration, M. Dumas dit avoir « la conscience parfaitement tranquille » en dépit des soupçons qui pèsent sur lui, et que la publication du livre de Christine Deviers-Joncour, son ancienne compagne parisienne, n'a fait que renforcer. « Il n'y a donc aucune raison pour que j'abandonne mes fonctions, poursuit-il. Je continuerai à exercer ma présidence en toute sérénité ».

Mis en examen depuis le 29 avril pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux » au préjudice d'Elf Aquitaine, l'ancien ministre des affaires étrangères s'estime victime d'une « campagne de dénigrement » dont l'origine remonterait, selon lui, à 1992

- sans toutefois expliquer pourquoi - et dont Le Monde serait le complice. Evoquant les positions de Valéry Giscard d'Estaing et du député socialiste Arnaud Montebourg (Le Monde du 12 novembre), qui ont tous deux réclamé sa démission, M. Dumas répond sur un ton acerbe.

### AUTRES PROPOS

Il regrette, à propos de l'ancien président de la République, « que le duel à l'épée ou au pistolet soit passé de mode » et qualifie le second de « jeune ambitieux qui a vu là une occasion de faire parler de lui ». Plus sérieusement, il estime que « la règle en vigueur dans le gouvernement Balladur qui impliquait la démission de tout ministre mis en examen [...] ne s'applique pas au Conseil constitutionnel », négligeant le fait que ladite règle fut fixée en 1992, sous la présidence de François Mitterrand et le gouvernement de Pierre Bérégovoy, au sujet de

Bernard Tapie, ministre de la ville, alors sous le coup d'une mise en examen.

D'autres propos de M. Dumas sont par ailleurs cités par Le Nouvel Observateur du 19 novembre. L'ancien ministre y assure que les Juges « n'ont rien trouvé de significatif » contre lui, sinon des infractions fiscales qu'il qualifie de « broutilles ».

Contestant à nouveau le récit fait par M<sup>me</sup> Deviers-Joncour de leur relation intime, il dit n'avoir « jamais laissé un costume chez elle, ni une paire de chaussures ». « Elle était une maîtresse, c'est tout », assure M. Dumas à propos de celle qu'il avait recrutée, en 1994, comme collaboratrice personnelle après qu'elle eut quitté le groupe Elf, et au côté de laquelle il recevait encore ses invités de marque, le 2 décembre 1995 au Palais Royal, lors de la réception annuelle offerte par le Conseil constitutionnel...

Hervé Gattegno

Envie de voir grand ?

Evadez-vous avec Hertz !

Partir à la découverte des Etats-Unis, voyager en toute liberté et à prix très avantageux... Avec Hertz, c'est possible. Réservez aujourd'hui le véhicule de votre choix et parcourez autant de kilomètres que vous le souhaitez au départ de nos 1 400 agences aux Etats-Unis. Nos différents forfaits vous garantissent simplicité, confort et sécurité.

Contactez vite votre agence de voyages ou appelez directement le centre de réservations Hertz au 01 39 38 38 38.

	PRIX PAR JOUR POUR 7 JOURS DE LOCATION
FLORIDE	207 F
CALIFORNIE	251 F
NOUVELLE ANGLETERRE	255 F
NEW YORK	303 F

ET BEAUCOUP D'AUTRES DESTINATIONS A DECOUVRIR

Tarifs de la nuit de rétiné à plus économique, comprenant le Lit Minut, le repas de franchise en cas de collision et de vol (LTV), l'assurance responsabilité civile (LRC) et l'assurance personnes transportées (APT), en conditions additionnelles à nos tarifs locaux. Tarifs basés sur les taxes de change de 2,11%, sous réserve de conditions générales de location Hertz et validées sans préavis.

Hertz

Hertz loue des Ford® et d'autres grandes marques sans disponibilité

# Le désarroi des maires de France face au casse-tête de la sécurité

### Rejet du « tout-répressif », inquiétude face à l'affaiblissement de l'autorité parentale, obsolescence des clivages politiques : tous ces thèmes ont été abordés lors du congrès de l'AMF, à Paris mercredi. Dans l'agglomération lyonnaise, les élus redoutent une nouvelle explosion des banlieues

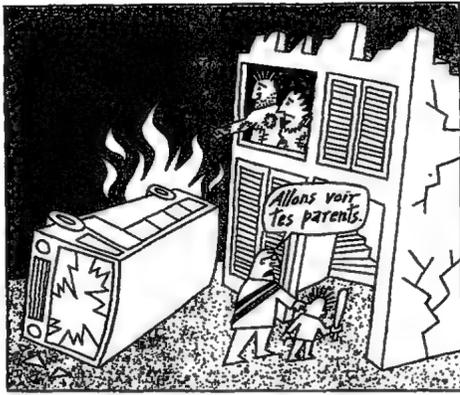
« SUR LA SÉCURITÉ, on a tous dit des conneries » : Jean-Marie Bockel s'agite, s'interrompt, reprend : « Il faut dire que le sujet s'y prête. » Au risque d'être accusé de dérive sécuritaire, le député PS de la Moselle, maire de Mulhouse, n'a jamais craint, bien avant que le sujet ne fasse l'objet de vastes débats au PS, de dénoncer la montée de la délinquance et de tenter de l'enrayer dans sa ville de 108 000 habitants, en se dotant, au passage, d'une police municipale. Aujourd'hui, il confesse son désarroi : « Les choses vont continuer à se dégrader quoi qu'on fasse. La question de la sécurité va devenir le problème numéro 1. »

#### Jean-Paul Delevoye massivement réélu

Le président de l'AMF Jean-Paul Delevoye (RPR), sénateur du Pas-de-Calais et maire de Bapaume, candidat à sa propre succession, a été réélu pour trois ans, mercredi 19 novembre avec 71,46 % des suffrages exprimés dès le premier tour, en amoncelant son score de 1995 de plus de 6 points. « Il s'agit d'un soutien et d'une confiance à une équipe qui dépasse les frontières politiques », a commenté M. Delevoye. La gauche a perdu près de 10 points par rapport à 1995, le maire PS de Bondy (Seine-Saint-Denis) Gilbert Roger n'obtenant que 23,47 % des suffrages exprimés. Traditionnellement, le score de la gauche oscille entre 30 et 35 %. Catherine Mégret, maire Front national de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), a obtenu 1,45 % des suffrages exprimés. « Son score reflète la réalité de la politique locale du FN », a déclaré M. Delevoye. Quatrième candidat, Gérard Tardy, maire div. droite de Lorette (Loire), proche des thèses de l'extrême droite, a obtenu 3,47 % des voix, contre 2,81 % il y a trois ans.

Jamais, sans doute, les maires n'ont été aussi d'accord sur ce constat, par-delà les clivages politiques. Jamais ils ne se sont sentis aussi désarmés, désarmés : une table ronde organisée lors du congrès de l'Association des maires de France (AMF), mercredi 18 novembre sur l'insécurité, a fait apparaître ce nouvel état d'esprit. Réunis à la même tribune, Jean-Marie Bockel et Gilles de Robien (PRIL), député de la Somme et maire d'Amiens, n'ont pas réussi à dégager de réelles divergences. Pas plus qu'avec le maire PC de Vénissieux, André Gerin : « Grosso modo, on est tous d'accord, nous tous qui avons les mains dans le cambouis. En revanche, nous sommes loin d'être au diapason au niveau des partis. »

Trois évidences de dégagées aujourd'hui : les élus des grandes villes ne croient plus aux solutions « clés en main » ; la répression n'est plus, comme il y a quelques années, leur obsession. « L'explosion » de la délinquance juvénile — alors que la grande délinquance diminue — oblige à trouver des solutions qui passent par la responsabilisation des parents. « Il y a dix ans, confiait Gérard Masson, directeur adjoint de l'AMF, en marge de la discussion, nous avons organisé un débat sur le même thème : les maires étaient en majorité arc-boutés sur des solutions sécuritaires et répressives. » Les priorités ont changé. Selon un sondage IPSOS rendu public à l'occasion de la table ronde de l'AMF (enquête réalisée du 27 octobre au 2 novembre auprès de 400 maires et de 1000 personnes), seuls 14 % des maires considéraient que renforcer la répression serait le moyen « le plus efficace » de lutter contre l'insécurité. Contre 76 % qui souhaitent développer la prévention (Le Monde du 14 novembre). Ce sondage renforce donc l'analyse des participants au débat en montrant la prise de conscience du rôle de la prévention. « La prévention est efficace s'il



ya sanction derrière », a toutefois nuancé Jean-Marie Bockel. Cette évolution du discours s'explique, en partie, par l'aggravation de la gauche sur le sujet : la sécurité n'est plus un sujet sur lequel la droite peut espérer se démarquer, ont fait valoir les intervenants. Devant le congrès de l'AMF, mardi, Lionel Jospin l'a rappelé : « Je l'ai affirmé à Villepinte [lors du colloque national des 24 et 25 octobre 1997], je le rappelle aujourd'hui : la sécurité est un droit fondamental du citoyen. » Autre enseignement du débat : les maires « veulent assumer », selon Gilles de Robien, la responsabilité de la sécurité dans leur commune. « C'est Vichy qui a été aux maires leur pouvoir de police », a rappelé le maire d'Amiens qui a plaidé pour que les polices municipales se substituent à la police nationale, pour assurer la sécurité « de proximité ». « Que connaît l'Etat, ou le préfet, à nos cages d'escalier ? Je dépense 29 millions pour la police municipale et je n'ai pas les moyens de faire respecter l'ordre », a souligné M. de Robien.

vantage sur la nécessité de créer des « partenariats » entre les services de l'Etat et les élus, principe des contrats locaux de sécurité (CLS), mis en place par Jean-Pierre Chevènement en octobre 1997. Ceux-ci prévoient de réunir le maire, le préfet, les associations, le procureur, afin que les différents acteurs de la sécurité sur le terrain puissent trouver ensemble des solutions. (Le Monde du 28 octobre). A ce jour, cent trente sept contrats de sécurité ont été signés et plus de quatre cent seize sont en cours de discussion, avec un bilan plus que mitigé selon les maires. Pour Gilles de Robien, qui refuse de signer un CLS, « par ce biais, l'Etat défilant abuse des collectivités pour obtenir d'elles un supplément de sécurité. Cela ne résoud rien. »

Face à la montée de la délinquance des jeunes, les trois quarts des questions des quelque quatre cents maires présents lors du débat portaient sur l'autorité parentale. Avec cette angoisse diffuse : comment responsabiliser des parents fragilisés par le chômage ou le divorce ? Alors que 29 % des maires interrogés sur les moyens de lutter efficacement contre l'insécurité estime qu'il faut « renfor-

cer les polices municipales », 54 % des maires, selon l'enquête Ipsos jugent que la mise sous tutelle des allocations familiales pour les parents de jeunes délinquants serait une mesure très efficace. « Cela doit rester l'arme nucléaire », a tempéré Jean-Marie Bockel, tout en plaidant pour une solution qui a le mérite de « nous permettre de rétablir le contact avec les parents ».

« On est tous d'accord (...). En revanche, nous sommes loin d'être au diapason au niveau des partis »

Gilles de Robien a défendu une autre idée : « Plus que la mise sous tutelle des allocations familiales, il conviendrait de transférer directement le montant des allocations perçues au service scolaire des cantines pour les enfants auteurs d'actes de violence. » Les maires, par ce biais, auraient-ils la tentation de se défaire sur les parents eux-mêmes en grande difficulté ? « C'est le contraire de la déresponsabilisation du maire », s'est insurgé Jean-Marie Bockel. « Ce type de mesure doit être un moyen pour les maires de renouer le contact avec des familles et de les orienter ensuite sur des services sociaux : une politique de coup de pied au cul très intelligente », résume Jean-Marie Bockel. « On ne s'en tirera pas en mettant un fil derrière chaque individu. Il faut renforcer le rôle éducatif et préventif des maires », conclut Jean-Paul Delevoye, président (RPR) réélu de l'AMF.

Béatrice Jérôme

#### Et les petites villes ?

Les maires des petites villes touchées par les projets de redéploiement des effectifs de police (lire page 11) affirment que ce plan résulte d'une mauvaise évaluation de leur situation. Lors d'un récent colloque de l'Association des petites villes de France (APVF) dont il est président, Martin Marvy (PS) déclarait : « Il y a une sous-estimation de la sécurité dans les petites villes, plus aucune n'est à l'abri des maux de l'insécurité. Elles font les frais d'une politique tournée vers les grandes villes. »

Certains maires interrogés par Le Monde confirment une « montée réelle et palpable de la petite délinquance », comme Jean-Paul Dupré (PS), député de l'Aude et maire de Limoux (9 665 habitants), ou Jean-Claude Fémot (PS), maire de Méry-sur-Oise (Oise, 6 179 habitants), qui souligne une « montée relative de la délinquance ». A l'inverse, Jean Blanchemanche, maire de Fumay (Ardennes, 5 363 habitants), tout en relevant que « la moitié » de sa ville « peut être classée en zone sensible », met l'accent sur les actions de prévention, souligne « une qualité de vie que l'on ne retrouve pas ailleurs » et affirme : « Par rapport à ce que j'entends, on a une ville qui est calme. »

## La délinquance, « sujet majeur » pour l'agglomération lyonnaise

de notre correspondant régional  
Lyon vit dans l'angoisse d'une nouvelle explosion de ses banlieues. Récemment, le préfet de région, Michel Besse, qui accueillait le nouveau directeur départemental de la sécurité publique, n'a pas caché que le problème de la délinquance constitue « un sujet majeur pour l'agglomération lyonnaise ». L'hypothèse d'une « révolte urbaine » n'est pas exclue par les plus hautes instances policières confrontées depuis plusieurs mois à la montée régulière des actes de violence individuels mais aussi — et de plus en plus souvent — collectifs.

Ces toutes dernières semaines, les forces de l'ordre ont enregistré des faits inquiétants. Le 3 octobre, un concert gratuit organisé place

Bellecour au terme de la manifestation contre Charles Millon, président de la région Rhône-Alpes, a été interrompu à la suite de violents affrontements entre des bandes de jeunes perturbateurs et les forces de l'ordre. Quelques jours plus tard, la marche de protestation des lycéens dégénérait brusquement, lorsque des voyous parvinrent à s'infiltrer dans le cortège. Des élèves furent rackettés puis leurs agresseurs s'attaquèrent à des magasins du centre-ville.

Le 16 octobre, une centaine de « casseurs » pénétraient dans deux lycées de Villeurbanne et deux autres établissements du 9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, brisant tout sur leur passage. Le lendemain, une bande comprenant également une centaine de

jeunes, dont certains transportaient avec eux des barres de fer et des couteaux, investissait en cortège la rue de la République, provoquant de multiples incidents, brefs mais violents, dans la foule qui se presse, chaque samedi après-midi, le long de ce grand axe commerçant.

#### « AFFRONTEMENT PROGRAMMÉ »

La police, qui devait interpellé six personnes, a écarté l'hypothèse d'une « descente planifiée » dans le centre-ville de jeunes des banlieues pour casser, prétextant privilégier celle d'un « affrontement programmé » entre bandes rivales de Saint-Priest et de Vaulx-en-Velin, qui se recherchent. Depuis cet incident, deux compagnies supplémentaires de CRS ont été dépêchées en urgence à Lyon

pour sécuriser davantage les rues de la presqu'île, sous tension depuis ces incidents, et le centre commercial de la Part-Dieu, théâtre de pillages, le 29 janvier, par des jeunes qui fêtaient la fin du ramadan.

Les maires d'arrondissements de Lyon et ceux des banlieues les plus sensibles, toutes couleurs politiques confondues, avouent eux aussi leur extrême préoccupation. André Gerin, député PC et maire de Vénissieux, est confronté quotidiennement à des actes de violence urbains dans sa ville, où le taux de chômage atteint 22 % et où près de 40 % des 60 000 habitants sont confrontés à de grosses difficultés financières.

L'Élu indique que 12 000 personnes ont déjà signé la « lettre-pétition pour le droit de vivre en sécurité » rendue publique début novembre et qu'il souhaite adresser au premier ministre. Dans celle-ci, il réclame davantage de moyens pour la prévention, mais aussi de nouveaux dispositifs pour lutter et sanctionner les auteurs d'actes de violence. « Le gouvernement doit se donner les moyens de sa politique pénale en matière de délinquance juvénile. Mais il faut à la fois sanctionner et donner des raisons d'espérer. Nous irons à la catastrophe », explique M. Gerin.

#### « PRÉVENIR LES CATASTROPHES »

Le maire du 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon, Gilles Buma (Verts), estime que la répétition des incidents dans les quartiers est la conséquence directe de l'exclusion d'un nombre de plus en plus grand de personnes, vis-à-vis de la consommation, de l'emploi et de la santé. « Nous assistons à une montée de la désespérance. Il y a dix ans, des associations portaient une dynamique d'intégration. Aujourd'hui, ce tissu est déstructuré et une fraction de la population des banlieues ne cherche même plus à revendiquer et encore moins à s'in-

tégrer. Les référents sont ceux de l'explosion urbaine », précise M. Buma.

À la tête du 9<sup>e</sup> arrondissement, Gérard Collomb (PS), consacré désormais à la moitié de son temps de travail à la mairie aux problèmes de sécurité pour, dit-il, « apaiser les tensions, développer la concertation, prévenir les catastrophes ». En décembre 1997, le quartier de la Duchère qu'il administrait s'était enflammé pendant plusieurs nuits. « Nous vivons toujours sur le fil du rasoir », analyse l'Élu qui affirme : « Je suis sans état d'âme. Soit on est capable de juguler l'insécurité, soit nous aurons un jour une guerre civile entre les communautés qui peuplent nos banlieues. »

Avec le maire de Lyon, Raymond Barre (app. UDF), l'Élu du 9<sup>e</sup> arrondissement annoncera, dans quelques jours, la mise en place d'un « dispositif serré » de sécurité dans le quartier de la Duchère. Celui-ci prévoit le doublement des effectifs de la police nationale, de quinze à trente fonctionnaires, la création d'une antenne locale de police municipale d'une douzaine d'hommes, l'installation d'une antenne de justice dans l'arrondissement, le renforcement de la sécurité autour des commerces par des vigiles privés et la télésurveillance, la centralisation de tous les actes d'incivilité recensés par gardiens d'immeubles, enseignants, policiers.

Claude Francillon

## Vers une redevance « réseau routier » en Ile-de-France

LA PRÉSENTATION, jeudi 19 novembre, de l'étude comparative des systèmes de transports à Paris, Londres, New York et Tokyo, réalisée par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (Iaurif), devait fournir à Jean-Paul Huchon, président (PS) du conseil régional, l'occasion de préciser ses orientations pour les années qui viennent. M. Huchon devrait confirmer sa volonté d'engager les deux tiers des crédits du prochain contrat de plan Etat-région en faveur des transports en commun. Il envisage de trouver de nouvelles ressources pour ce développement, avec l'instauration d'une « redevance d'usage du réseau routier » qui permettrait de circuler librement sur les autoroutes d'Ile-de-France. L'étude de l'Iaurif indique que la densité des gares et stations de métro est 20 % plus faible autour de Paris qu'autour de Londres, et deux fois moins importante que dans les zones comparables de New York et de Londres. Les Franciliens sont ainsi les plus grands utilisateurs de la voiture individuelle dans les quatre grandes métropoles.

#### NUCLÉAIRE : les Verts ont réaffirmé, mercredi 18 novembre, leur opposition aux « laboratoires » souterrains de déchets radioactifs à longue vie, alors que « le lobby nucléaire fait feu de tout bois pour contraindre le gouvernement à décider la création » de deux installations de ce type. Les départements évoqués sont la Meuse, le Gard et la Vienne. Les Verts « tiennent à rappeler » que l'accord avec le PS « impose d'arrêter non seulement l'enfouissement, mais aussi la transmutation et le stockage en surface ».

**CULTURE EN RÉGIONS**

**Forum de FÉRAS NANCY**  
Rencontres, Tribune, Mémoires  
09.00h - 20.00h - 22 novembre 1998  
Organisées par :  
Goethe-Institut Nancy  
Fondation Arts-Institut Bruxelles  
Forum de FÉRAS NANCY  
Pour tous renseignements et inscriptions : Forum de FÉRAS  
201 avenue Raymond Pichard  
54100 NANCY - Tél : 03.83.93.36.90  
Fax : 03.83.93.36.92

**2<sup>e</sup> congrès interprofessionnel de l'art contemporain / cipac**

**l'art, une éducation à faire**

centre international de congrès  
Vinci - Tours  
26 & 27 novembre

renseignements  
**02 47 64 40 13**

**villa gillet** hors les murs à l'IUFM  
1, rue Chazière - 69004 Lyon

Colloque  
**l'Etat d'Israël et les appartenances**

avec P. Pachet, U. Eisenzweig, R. Feldhay,  
D. Schnapper, I. Grölsamer, Z. Sternhell, H. Wieviorka

2 et 3 décembre à 18 h 30.

Tarifs / Réservation : 04.78.27.02.48.

## DISPARITIONS Jérôme Médrano

Un grand directeur de l'Éducation nationale... (Texte très flou et difficilement lisible)

## Louis-Edmond Pettit

Un infatigable défenseur des droits de l'homme... (Texte très flou et difficilement lisible)

## NOMINATIONS

ÉDUCATION NATIONALE  
SUD-OUEST  
Bernard Belloc, professeur... (Texte très flou et difficilement lisible)

Handwritten text: *Journal de la semaine*

DISPARITIONS

Jérôme Médrano

Un grand directeur de cirque

L'HOMME de cirque Jérôme Médrano est mort dimanche 15 novembre, à Monaco, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Il résidait dans la principauté depuis une trentaine d'années.  
Né à Paris en 1907, Jérôme Médrano était le fils de Jérôme Médrano, un Espagnol, médecin pour enfants, qui devint clown par amour du cirque, en Espagne d'abord, puis très vite à Paris. En 1897, il fit remettre à neuf une salle désaffectée de la rue de Rochefort, l'ancien cirque Fernando, dont il fit le cirque Médrano. Il mourut jeune, son épouse aussi. Dès qu'il eut atteint l'âge de la majorité, en 1928, Jérôme fils, qui avait fait des études de destin à la marine, prit les rênes du cirque de son père, qui vivait. En quelques saisons, il installa sa salle au premier rang des cirques en dur parisiens. Esprit curieux, il sillonnait l'Europe (et même l'Amérique) à la recherche de talents et de numéros inédits. Ainsi, il fit venir Grock, les Fratellini, Zavatta, Fernand Raynaud, Buster Keaton, et bien d'autres aujourd'hui oubliés, comme le fabuleux jongleur Rastelli, ou Botra le pickpocket. Il proposa aussi de grands numéros à thème - l'Espagne, Rome, le Far West... - mettant en jeu une machinerie et un nombre d'artistes impressionnant.  
Dans les années 30, où le cirque vécut un âge d'or, les grands directeurs formaient une sorte d'inter-

nationale. C'étaient à leur manière des aristocrates, flambeurs et amoureux, qui pour autant ne s'éparpagnaient pas les « coups vaches ». De tout cela, Jérôme Médrano parle à mots parfois découverts dans *Une vie de cirque* (Arthaud, 1983), un livre d'anecdotes et de souvenirs qui fait revivre une splendeur lammée par la seconde guerre mondiale. Après 1945, Médrano comme d'autres cirques continua certes à attirer le public. Mais l'heure de grande gloire était derrière eux. La curiosité s'émoussa, de nouvelles formes de spectacle prirent le relais de ce cirque proche du music-hall. En 1963, Roger Saint, le propriétaire du bâtiment qui abritait le cirque Médrano, céda son droit de reprise à la famille Bouglione. Jérôme et son épouse Violette durent quitter les lieux. Six ans plus tard, des pelleteuses rasaient le cirque en dur de la rue de Rochefort. C'en était fini.  
Privé de salle, Jérôme Médrano s'installa à Monaco avec sa famille. « Depuis, écrit-il dans son livre, nous n'avons jamais remonté un spectacle, et nous le regrettons, car nous avions quelques idées que nous aurions aimé mettre à l'épreuve, mais il n'y a pratiquement plus de salles convenables disponibles. Quand on a été dans le spectacle, et surtout dans le cirque, il est difficile de faire autre chose. »

Brigitte Salino

Louis-Edmond Pettiti

Un infatigable défenseur des droits de l'homme

L'ANCIEN bâtonnier de Paris et ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme Louis-Edmond Pettiti est mort subitement, mardi 17 novembre, à Paris, dans sa quatre-vingt-troisième année.  
Figure du barreau de Paris, infatigable défenseur des droits de l'homme, Louis-Edmond Pettiti est né le 14 janvier 1916 à Asnières (Seine). Il devient avocat à dix-neuf ans, en 1935, et entre au conseil de l'ordre de la cour d'appel de Paris en 1968, avant d'exercer les fonctions de bâtonnier en 1978 et 1979. Au sein du barreau de Paris, il développe notamment, en fondant l'Institut des droits de l'homme, la réflexion juridique sur la question. Chrétien, il devient, en 1968, président du Mouvement international des juristes catholiques, pour le compte duquel il remplit de nombreuses missions à l'étranger.  
Au nom des droits de l'homme, Louis-Edmond Pettiti s'engage au service de multiples causes. En 1977, il se rend au Chili à la suite d'une grève de la faim des membres de l'Association des familles de disparus après le coup d'Etat d'Augusto Pinochet. En 1978, il multiplie les démarches, finalement en vain, pour se rendre à Moscou afin d'assurer la défense du dissident soviétique Anatoli (devenu Nathan) Chitcharsanski, qui sera condamné au Goulag à l'issue d'un procès jugé d'avance. Enfin, en 1980, il se rend en Iran pour tenter de résoudre, avec quatre autres membres d'une mission de l'ONU, la question des

otages américains de Téhéran. La même année, il est élu, en janvier, juge à la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg. A ce poste, auquel il sera réélu en 1983, il met en valeur ses connaissances de droit comparé en participant à l'élaboration d'un corpus européen sur le respect des droits de l'homme. Dégagé de cette fonction depuis cette année, il continue à s'impliquer pour sa cause favorite en multipliant les interventions à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il s'est éteint subitement, mardi 17 novembre, sans avoir omis, quelques heures auparavant, de participer à l'élection du futur bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris.

Cécile Prieur

NOMINATIONS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Bernard Belloc, professeur d'économie et directeur de la faculté de sciences économiques, a succédé à Bernard Saint-Girons à la présidence de l'université de sciences sociales Toulouse-I. Christian Mestre, professeur de droit public, a été élu président de l'université Robert-Schuman (Strasbourg-III) à la suite du décès de Pierre Ortscheidt, élu en 1995. Eric Espéret, professeur de psychologie, a été élu président de l'université de Poitiers, en remplacement d'Alain Tranoy, arrivé au terme de son mandat.

[Né le 7 août 1948 à Montauban (Tarn-et-Garonne), Bernard Belloc, docteur d'Etat et agrégé de sciences économiques (1983), a débuté sa carrière comme maître assistant à l'université de sciences sociales de Toulouse en 1978. En 1983, il est nommé professeur à l'université Bordeaux-I, avant de revenir à Toulouse en 1987. Elu premier vice-président de cette

université de 1989 à 1993, il est ensuite vice-président chargé des affaires financières. Depuis 1990, Bernard Belloc est doyen de la faculté de sciences économiques et a été, en 1995 et 1996, président de la conférence des doyens avant d'occuper, de 1996 à 1997, des fonctions de chargé de mission au secrétariat d'Etat à la recherche.]  
[Né le 12 janvier 1960 à Tours (Indre-et-Loire), Christian Mestre, docteur d'Etat et agrégé de droit (1992), a été assistant de droit public à l'université de Strasbourg de 1983 à 1990. Maître de conférences à l'université de Metz l'année suivante, il est nommé, en 1992, professeur à l'université Strasbourg-III. Elu vice-président de l'université, Christian Mestre est aussi membre de l'Institut international des droits de l'homme.]  
[Né le 28 mai 1948 à Coutances (Manche), Eric Espéret, docteur en psychologie, spécialiste de psycholinguistique, a effectué toute sa carrière à la faculté de sciences humaines de l'université de Poitiers, où il est nommé assistant en 1970, maître assistant en 1977, puis professeur en 1985. De 1989 à 1997, Eric Espéret a été directeur du laboratoire de psychologie, associé au CNRS.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. et M<sup>me</sup> Simon BENAYOUN sont heureux de faire part de la naissance de Leah Aurelie Lucie, le 12 novembre 1998, à l'HIA Begin.

Anniversaires de naissance

Hiron, 20 novembre 1948. Casablanca, 20 novembre 1998. Cinquante bougies. Joyeux anniversaire. Maple ! La famille cello-picarde.

Décès

Kalliopi Ango Ela-Pavlopoulos, son épouse, David Mengué Ella, son frère. Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de Paul ANGO ELA, professeur à l'ENAH de Yaoundé, fondateur du Capage, survenu le 16 novembre 1998, à Yaoundé, à l'âge de quarante et un ans. BP 1196, Yaoundé (Cameroun).

M<sup>me</sup> Nissa Kaganaky, M<sup>me</sup> Isabelle Filley, M. Patrice Kikoune. Tout le personnel de Tira Film, ont la grande tristesse de faire part du décès, le 17 novembre 1998, de leur collaborateur et ami depuis vingt-cinq ans. Daniel CAUDAL. Tira Film, 1, quai Gabriel-Péri, 94345 Joinville-le-Pont Cedex.

Nantes. Nous avons la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> Marie-Louise CAVET, survenue à l'âge de quatre-vingt-six ans.

De la part de Suzanne et Rémy Pallard, Michel et Isabelle Cavet, Dominique et Geneviève Cavet, Agnès Cavet, ses enfants, Séverine, Augustin, Marine, Madeleine, Aïco, Anne, Céline, ses petits-enfants. Les familles Cavet, Fontegua, et leurs enfants. Ainsi que toute la famille. La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 21 novembre 1998, à 9 h 30, en l'église Saint-Clair, suivie de l'inhumation au cimetière de Pontbebi, à 11 h 15. La famille remercie les personnes qui pourront y assister ou s'unir d'intention.

Combien de souvenirs. Caroline Godard, Vis Guido Guerra, 12, 50126 Florence. Tél. 00-390-55-68-07-33.

M. et M<sup>me</sup> Jean Rianudo, leurs enfants et petits-enfants. M. et M<sup>me</sup> Bernard Parnemel, leurs enfants et petits-enfants. M. et M<sup>me</sup> Marc Dubeno et leurs enfants. Les familles De Ruytter, Snoeck et They, ont la grande douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> Claire DUYETTER, née Georges DUYEM, survenue à Grenoble, le 16 novembre 1998. Les obsèques ont eu lieu à Voiron, dans la plus stricte intimité.

6, rue Lesdiguières, 38000 Grenoble. 4, rue Lesdiguières, 38000 Grenoble. 7, calle Ramon Llull, 08950 Espuigues (Barcelone).

M. et M<sup>me</sup> Jean Herly, née Flahault, M. et M<sup>me</sup> M. Tessier, leurs enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> J.-P. Lermière et leur fille. M. Pierre Herly et ses enfants, son frère, Secur Marie-Véronique, sa sœur, ont la douleur de faire part du décès de leur mari, père, grand-père et arrière-grand-père. Jean HERLY, ambassadeur de Monaco à Bonn, survenue le 17 novembre 1998, dans sa soixante-troisième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le lundi 23 novembre, à 10 heures, en la cathédrale de Monaco. (Lire ci-contre.)

Le colonel US (e.r.) et M<sup>me</sup> Richard Humbert. M. et M<sup>me</sup> Philippe Humbert, ses enfants. M. et M<sup>me</sup> George Humbert, M. et M<sup>me</sup> Ian Moore, Stéphanie et Eric, ses petits-enfants. La famille Humbert, ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, de M. Jacques Eugène Albert HUMBERT, conseiller commercial de France (e.r.), chevalier de la Légion d'honneur, US Bronze Star, survenu le 6 novembre 1998. Les obsèques ont été célébrées en l'église Our Lady of Victory, à Washington DC.

4901 Scandale Road, Bethesda, MD 20816 USA. 224 Christopher Street, Montclair, NJ 07042 USA.

Henri Perrenoud, son épouse, Marie-Lise et Pierre Lacombe, François et Françoise Perrenoud, Gabrielle Perrenoud, ses enfants, Séverine, Grégoire, Quentin, Rémi et Louis, ses petits-enfants, Anne-Marie Ginnel, sa sœur, Antonette Ginnel, sa tante. Les familles parentes et alliées, Ses amis de Suisse et de France, ont l'immonde tristesse de faire part du décès de Françoise PERRENOUD, née GINNEL, survenue à Paris, le 14 novembre 1998, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Selon ses dernières volontés, son corps sera inhumé au monument cimetière du cimetière du Père-Lachaise (médecin Gumbert), Paris-20<sup>e</sup>, le lundi 23 novembre, à 13 h 15. Ni fleurs ni couronnes. Des dons pourront être envoyés à l'Association d'aide aux adultes handicapés Le Grand Chemin, 632, avenue du Maréchal-Juin, 92600 Boulogne.

125 ter rue de Reuilly, 75012 Paris, 10, avenue Parmentier, 75011 Paris. 22, rue de Bréville, 94160 Saint-Mandé.

M<sup>me</sup> Louis Pettiti, son épouse, Valérie Pettiti, Christophe et Cécile Pettiti, ses enfants, Jessica, Clotilde, Violaine et André, ses petits-enfants. Les familles Mussino, Prie, Velhan, font part du rappel à Dieu de M. Louis-Edmond PETTITI, ancien bâtonnier de l'ordre, juge honoraire à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, président de l'Institut des droits de l'homme du barreau de Paris, commandeur de la Légion d'honneur, survenue à Paris, le 17 novembre 1998, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 novembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, 18 bis, rue de Châteaudun, Paris-9<sup>e</sup>, sa paroisse. Un registre tiendra lieu de condoléances. 4, square La Bruyère, 75009 Paris.

Les administrateurs de la Fédération la Voix de l'enfant. Et toutes ses associations membres ont la tristesse de faire part du décès de leur président. Louis-Edmond PETTITI. Hommes d'une dimension exceptionnelle, notre président a consacré sa vie à combattre l'injustice, et particulièrement celle qui touche les enfants.

Le bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour de Paris. Les anciens bâtonniers, et les membres du conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris, ont la tristesse de faire part du décès subit de M. Louis-Edmond PETTITI, ancien bâtonnier de Paris, ancien juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme et de la commission française pour l'Unesco, fondateur de l'Institut des droits de l'homme du barreau de Paris, survenue le mardi 17 novembre 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 novembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Lorette, 18 bis, rue de Châteaudun, Paris-9<sup>e</sup>, par M<sup>gr</sup> Jean-Marie Daniélou, évêque auxiliaire de Paris. L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale. (Lire ci-contre.)

M<sup>me</sup> Micheline-Olga Perrin, sa fille. M. Frédéric Perrin-Perrin, son petit-fils. Les familles Perrin, Daboineau, Pedersen et Peltier, ont la douleur de faire part du décès de Pierre Joseph PERRIN, survenu, le 8 novembre 1998, à Neully-sur-Seine, dans sa quatre-vingt-douzième année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale. Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Micheline-Olga Perrin, Les Groux, 78510 Triel-sur-Seine.

Les familles Roehrich-Aubry, Sommer-Aclair et Zimmermann ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de Ervin ROEHRICH, ingénieur ECP, à Toulon, le 10 novembre 1998, à l'âge de ses quatre-vingt-dix ans.

Aclair, 17, route de Maisons, 78400 Chateau. Le directeur, L'équipe de direction, Le conseil de laboratoire, Et les membres du laboratoire de physique des solides de l'université Paris-Sud, ont la grande tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami Heinz-Jürgen SCHULZ, docteur en sciences des universités de Hambourg et de Paris-Sud, directeur de recherche au CNRS, maître de conférences à l'Ecole polytechnique, Prix Alexander-von-Humboldt, médaille d'argent du CNRS, survenu le 17 novembre 1998. Ils expriment leur profonde sympathie à sa famille et à ses proches.

Edouard Brézin, président du conseil d'administration du CNRS, Catherine Bréchignac, directeur général du CNRS, Jean-Paul Pouget, directeur du département des sciences physiques et mathématiques du CNRS, Jean Charvolin, directeur du laboratoire de physique des solides d'Orsay, ont le regret de faire part du décès de Heinz-Jürgen SCHULZ, directeur de recherche au CNRS, survenu le 17 novembre 1998. Ses qualités humaines ainsi que l'originalité et l'importance de ses travaux théoriques en physique de la matière condensée étaient hautement estimées et respectées par les communautés scientifiques nationale et internationale. Ils partagent la douleur de sa famille et de ses proches.

Le président de la Société française de physique et le regret de faire part du décès d'un des jeunes membres de la société, Heinz-Jürgen SCHULZ, directeur de recherche au CNRS, laboratoire de physique des solides de l'université Paris-Sud.

M<sup>me</sup> Bendali-Amor Malika, sa mère, son épouse et ses filles, ses frères et leurs familles, très touchées des marques de sympathie témoignées lors du décès de Mahmoud BENDALI-AMOR, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Il y a onze ans, Laurent GARSON, Jérôme GARSON, étaient arrachés, à l'âge de toutes les espérances, à l'affection de leurs parents, de leur famille, de leurs amis, qui, par la pensée et la prière, veillent sur eux. Nous n'oublierons jamais.

Il n'y a plus de ligne droite ni de route éclairée avec un être qui nous a quittés. René Char. Saint-Martin-sous-Montaigu, Engliens-Bains, Auzerre. Il y a quarante ans, le 20 novembre 1958, André MASSENOT nous quitte. Il reste dans nos cœurs. Marguerite Size-Massenot, Huguette Massenet-Riaux, Michel Massenet.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces de décès pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

Avis de messe

La Société des amis de Jean Cocteau fera célébrer une messe à la mémoire de son Président. Jean MARAIS, le samedi 21 novembre 1998, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1<sup>e</sup>.

Conférences

A l'invitation du Bné Brit Ben-Gourion, Maurice-Ruben Hayoun parlera des *Mutations du judaïsme méditerranéen : le Zohar face à la modernité*. Le jeudi 25 novembre 1998, à 20 h 15, en la mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement, salle des mariages, 71, avenue Henri-Martin, Paris-16<sup>e</sup>. En présence de M. Pierre-Christian Taineinger. Renseignements et réservations : 01-40-82-38-62.

Les conférences de l'Institut universitaire de France. Mercredi 25 novembre 1998. La biologie du plaisir, par Jean-Duier Vincent. La mondialisation du droit : chances et risques, par Mireille Delmas-Marty.

L'ozone stratosphérique : un cas « historique » de rupture des équilibres de l'atmosphère, par Gérard Mégie. Le football comme vision du monde, par Christian Bromberger. Conférences publiques dans la limite des places disponibles. Lieu : ministère de l'éducation nationale, de la Recherche et de la technologie, 1, rue Descartes, 75005 Paris. Amphithéâtre Poincaré. Rens. : 01-44-32-92-01.

Diplômes

Diplôme universitaire d'études sur le judaïsme - DUEJ Université Paris-I Panthéon-Sorbonne Fonds social juif unifié Réunion d'information le 6.

Mardi 24 novembre 1998 à 18 heures Amphithéâtre Turgot à la Sorbonne Renseignements : 01-42-17-10-48 de 9 heures à 18 heures.

Communications diverses

La Maison des écrivains 53, rue de Vernueil, 75007 Paris Cycle : A travers champs. Mercredi 25 novembre, à 20 heures.

Séries télévisées, lectures romanesques. Maria Winckler (auteur de *La Médaille de Sachs*, éd. POL, Prix Livre Inter 98) et Anne Roche (A Roche présente W ou le souvenir d'enfance de G. Percec, Gallimard, 1998) dialogueront à propos des relations que l'écrivain établit avec l'actualité culturelle et littéraire. Cycle : Manifestations exceptionnelles. Lundi 30 novembre, à 19 heures.

Israël et Palestine : poésie et politique. Autour de Holit Yeshurun, rédactrice en chef de la revue Hadarim, des poètes palestiniens et israéliens se rencontreront : Taha Mohamed Ali, Nafiz Aradit, Maya Bejjani, Aharon Shabat. Modérateur : Michel Eckardt-Ehali.

Renseignements au 01-49-54-68-87/83. Participation aux frais : 20 francs. Entrée libre pour les membres de l'association M&E, les étudiants et les demandeurs d'emploi.

LES MARDIS DE LA FONDATION JEAN-JAURES Le mardi 24 novembre, à 18 h 30 (Accueil à partir de 18 heures) A la mairie du 10<sup>e</sup>, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris (métro Châteaux-d'Eu)

LA MISE EN CAUSE DE LA RÉALITÉ DE LA SHOAH : UNE PASSION PARTAGÉE DU FRONT NATIONAL A ROCHER GARAUDY, QUELS OBJECTIFS ? QUELS ENJEUX ? Avec Jacques TARNERO, chercheur au CNRS, Tristram MENDES FRANCE et Michael PRAZAN, auteurs d'Une tradition de la haine (éditions Paris Méditerranée). Réservations : Fondation Jean-Jaures TEL : 01-40-72-21-38 Fax : 01-40-72-21-39 e-mail : ffj75@calva.net

LES MARDIS DE LA FONDATION JEAN-JAURES Le mardi 24 novembre, à 18 h 30 (Accueil à partir de 18 heures) A la mairie du 10<sup>e</sup>, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris (métro Châteaux-d'Eu)

CARNET DU MONDE TARIFS 98 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 109 HT TARIF ABONNÉS 95 F HT

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES

Toute ligne suppl. : 60 F TTC THÈSES - ETUDIANTS : 67 F HT COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter TEL : 01-42-17-21-38 FAX : 01-42-17-21-38

HORIZONS

PORTRAIT

Grand reporter, Gökşin Sipahioglu a collectionné les scoops, mais sa grande fierté reste l'agence Sipa, qu'il a créée dans les années 70 et qu'il dirige toujours. Ses photos de mai 68 sont exposées jusqu'au 22 novembre au Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées



graphie qu'il envoie au Vietnam en 1971, on de Luc Delahaye, qui a suivi les bouleversements dans l'Europe de l'Est - tous deux aujourd'hui à l'agence Magnum. Mais aussi celui d'une vingtaine de reporters à la forte personnalité, de Yan Morvan à Michel Setbon. Ou de futurs directeurs d'agence, comme Annie Boulat (Cosmos).

La plupart de ceux qui ont quitté l'agence - certains y sont revenus - parlent de Gökşin comme d'un « seigneur généreux et fidèle ». Yan Morvan : « Il me fait penser au Commandatore Enzo Ferrari avec ses pilotes. Il mettait plusieurs photographes sur le même "coup" pour obtenir les meilleures images ». Luc Delahaye : « Il a du panache et a toujours privilégié le journalisme sur la photographie. ». Gökşin Sipahioglu n'était pas un grand photographe, mais il était « toujours là où il faut être » avec des images où l'information l'emporte sur la composition. Comme dans cet instantané violent pris à Djibouti, en 1967, où quatre militaires français le visent avec leur arme. Tout naturellement, l'agence Si-

# Le dinosaure du photojournalisme

**S**A vie rocambolesque mérite un film. Qui, après avoir exploré les tourments de la planète, finirait dans un bureau majestueux de 100 m<sup>2</sup> baigné d'un fond musical où le « patron » reçoit, sourire de séducteur et longue mèche blanche, en vous lâchant une petite phrase qu'il savoure comme une friandise rare : « Sipa est la plus grande agence photo au monde. ». Sipa, comme Gökşin Sipahioglu. Nationalité turque. Soixante-douze ans et des souvenirs extravagants, à Istanbul, Cuba et ailleurs. Une seule obsession anime ce patron de presse visuelle : être le premier. « J'ai été le premier à porter les cheveux longs en Turquie, à douze-troize ans. ». Ou alors : « Le premier grand reporter free-lance du pays. ». Gökşin Sipahioglu a surtout collectionné les scoops, les siens et ceux de ses photographes, qui font la « une » de journaux et sont aurolés de médailles et trophées, entassés dans son bureau. Il est aussi le dernier journaliste à diriger une des trois agences en « A » qui ont fait de Paris la capitale mondiale du photojournalisme dans les années 70 : Gamma, Sygma, Sipa. Ses rivaux de toujours, Jean Montoux à Gamma et Hubert Henrotte à Sygma, ne sont plus là, remplacés par des gestionnaires. Lui perpétue une époque romantique et familiale, quand l'époque est dominée par les stratégies industrielles, les géants de la communication - Bill Gates avec son agence Corbis - afin de transformer le monde en village illustré. Gökşin Sipahioglu est le dernier aventurier des agences photographiques. « Un banquier voudrait gérer une agence. Moi, je vis dedans, je ne pense qu'à ça. J'arrive à 6 heures, je repars à 21 heures. Sept jours sur sept. ». C'est un drôle de patron, passionné, très sympathique, un peu « voyou », qui se fait appeler Gökşin et tutoyer par une partie du personnel, où l'on comptabilise une vingtaine de nationalités et « toutes les religions ». Il ne prend pas de vacances - « c'est mortel » -, et avoue deux luxes : son bureau - plus grand que les 80 m<sup>2</sup> de son appartement - et sa voiture, une Mercedes 500 limousine qui lui a coûté 600 000 francs. Ce Byzantin roublard et beau

parleur déteste être seul, se réveille et s'endort avec la télévision - il en a quatre dans son bureau - laisse souvent la porte ouverte et dit que « les gens qui travaillent avec [lui] sont un peu [ses] enfants. ». D'où une ambiance un peu paternaliste, avec chouchous et têtes de Turc. Le patron couve, et parfois étouffe, ses photographes. « Il est si proche de nous qu'il devient aussi possessif avec nos images qu'avec les siennes », dit la photographe Alexandra Boulat. Il parle du premier portrait du terroriste Carlos, d'un attentat à Beyrouth ou de photos de femmes bosniaques violées par des Serbes comme s'il y était. Mais il déteste la contradiction et les syndicats, n'a pas de second, aime être entouré de femmes, dont sa secrétaire, surnommée Bambi. **J**EAN-FRANÇOIS LEROY, directeur du Festival de photojournalisme de Perpignan, dit qu'il est « le plus journaliste de tous les directeurs d'agence. Le plus accessible aussi, toujours à l'agilité d'un "coup" ». Directeur et rédacteur en chef à la fois. Son bureau est envahi de journaux de tous les pays, qu'il devore, découpe. « Je trouve des histoires que les photographes pourront raconter en images. ». Jamais à court d'idées, obsédé par la rapidité, « débrouillard », dit un photographe. « Je suis un dinosaure », rigole Gökşin Sipahioglu. Combien de temps va-t-il tenir ? « Des reporters viennent me voir. J'ai encore un peu de temps. ». Un photographe : « Jamais il ne vendra son plaisir. S'il va pêcher à la ligne, il en crévera. ». Avec un délicieux accent oriental et en mangeant quelques mots, Gökşin Sipahioglu raconte ses multiples vies qui ont croisé le sport, le journalisme écrit, la politique, la photographie. A Istanbul, puis à Paris. Il est né à Izmir, le 28 décembre 1926. Son père faisait partie de la garde rapprochée de Mustafa Kemal Atatürk, qui modernisa son pays dans les années 20-30. Sipahioglu signifie « fils de spahi ». « Celui qui fait la guerre à cheval », explique Gökşin, qui se souvient

d'une jeunesse dorée. Etudes chez les Jésuites. Sa vocation de journaliste se dessine vite : « A dix ans, j'écrivais des petites histoires et, à douze, j'ai enquêté sur les souterrains d'Istanbul. ». Il joue aussi au basket. Normal quand on mesure 1,90 m pour 62 kilos. « On me surnommait la cigoogne. ». A dix-sept ans, il brûle les étapes : il fonde le club Kadıköyspor à Istanbul, devient capitaine et joueur international, fait construire le plus grand terrain en plein air du pays « en empruntant 5 francs de gauche et à droite », se marie, fait son service militaire, poursuit des études de droit et de journalisme. Son premier article, en 1948, a pour sujet la tuberculose. « Ma petite amie en était atteinte. ». Il écrit, à partir de 1952, sur le basket dans l'*Istanbul Ekspres*. Il lui arrive même de commenter son match : « J'ai dit que le club avait perdu parce que j'avais mal joué. ». C'est ainsi que commence une brillante carrière, brièvement interrompue par sa candidature aux élections législatives, en 1957 : « J'ai été balayé. ». Il assure : « J'étais le grand journaliste en Turquie. ». Prévu à l'appel. Gökşin Sipahioglu adore énumérer ses scoops - textes et photos, ce qui est rare - comme un militaire ses états de service : - Un : en 1956, durant la campagne militaire israélienne dans le Sinaï, il « dialogue avec des pilotes d'avion français » et photographie « des blessés égyptiens agonisants » ; - Deux : en 1958, il est « le premier journaliste turc à entrer en

pays communiste après la guerre ». Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie ; - Trois : en 1961, il est « le premier journaliste occidental » à photographier l'Albanie de l'après-guerre ; - Quatre : en 1962, il est « le seul journaliste » à entrer à Cuba durant la crise des missiles. Alors que le blocus de l'île est mis en place, il apprend qu'un cargo turc doit acheminer du blé à La Havane via la Barbade. Il déniché un passeport de marin, part avec 200 dollars en poche, et débarque à Cuba avec un appareil Hasselblad qu'il sait à

peine faire marcher. « Je suis resté trente-huit jours à Cuba ! ». Il écrira que les missiles russes, pointés contre les États-Unis, n'avaient pas tous été retirés. « Je les avais vus ». Comment ? « J'avais deux ou trois petites amies à La Havane... Elles m'ont aidé. ». - Cinq : il est, en 1965, le premier journaliste turc à entrer en Chine ; - Six : en 1968, à Prague, il est le « premier journaliste occidental à interviewer des soldats russes ». Il montre le cliché : cinq gaillards souriants. « Ce sont des Russes azé-

rien devenant, en 1966, le correspondant d'*Hürriyet*, principal quotidien turc. Il sort d'un mai 68 éprouvant - blessé par une grenade - qu'il a photographié au jour le jour, et qu'il expose au Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées, jusqu'au 22 novembre. « Je le déposais avec ma Mustang en première ligne », raconte Phyllis Springer, journaliste américaine et compagne fidèle du patron de Sipa, où elle travaille. Ensemble, ils créent une structure informelle en 1969. Peut-on

**« Le paparazzi est le fondement du métier, un vrai travail d'enquête. A condition de ne pas entrer dans les propriétés privées »**

**« Le Kosovo m'excite ; Diana, je me sens obligé de le faire. Les gens veulent plus de rêve et moins de sang »**

## La culture, parente pauvre

LE SECTEUR CULTUREL... (Text continues on the right side of the page, partially cut off)

PHOTOGRAPHES... (Text continues on the right side of the page, partially cut off)

## L'adhésion de Chypre à l'UE

C'EST UNE POLITIQUE... (Text continues on the right side of the page, partially cut off)

Michel Guerrin

## La culture, parente pauvre de la construction européenne

LE SECTEUR CULTUREL fait vivre en Europe davantage de personnes que l'agroalimentaire. Les sommes consacrées à la culture dans le budget communautaire sont pourtant dérisoires par rapport à celles déployées pour soutenir les prix agricoles. L'aide au cinéma et à l'audiovisuel ne représente que 0,06 % du budget de l'Union. Des principes qui paraissent acquis, comme le prix unique du livre, risquent même d'être remis en cause dans un avenir proche. La directive « Télévision sans frontières », qui impose des quotas de diffusion de films européens, a certes été adoptée en 1989. Mais lorsque créateurs et producteurs ont voulu la renforcer en 1996, ils n'ont pu obtenir l'accord du conseil des ministres, ni la majorité qualifiée requise au Parlement européen. Face à la création de l'euro, la culture pèse assurément d'un faible poids dans les décisions de Bruxelles. Elle est la parente pauvre de la construction européenne.

Ce constat a dominé les rencontres que la Fondation Jean-Jaures a consacré, samedi 14 novembre, au palais de l'Unesco, à « l'Europe, la force de la culture ». Pierre Mauroy, président de cette fondation, avait invité à Paris bon nombre des responsables politiques européens dans ce domaine et quelques créateurs. L'ancien premier ministre socialiste français a évidemment été aidé par le fait que les quatre principaux pays de l'Union européenne, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et la France ont actuellement des gouvernements de gauche.

L'arrivée au pouvoir des sociaux-démocrates en Allemagne a eu, entre autres conséquences, la création d'un poste de ministre fédéral de la culture, qui n'existait pas jusque-là. Le nouveau titulaire, Michael Naumann, ancien journaliste et ancien éditeur, a été très applaudi lorsqu'il a affirmé que « l'Europe n'existe pas seulement pour lancer une monnaie unique ou réglementer le prix de la viande de porc. Elle est là aussi pour nous permettre de développer notre spécificité culturelle européenne ». Michael Naumann a lancé un vibrant plaidoyer en faveur du maintien du prix unique du livre. Cet accord passé entre éditeurs, distributeurs et libraires est à ses yeux essentiel. Sans lui, les librairies de quartier subiraient rapidement le sort des petites épicerie remplacées par les grandes surfaces.

### PROFONDES DIVERGENCES

La victoire des travaillistes en Grande-Bretagne s'est également traduite par la création en 1997 d'un ministère de la culture confié à Chris Smith. Mais cette convergence apparente des pays européens, alors que l'existence même d'un ministère de la culture est impensable aux Etats-Unis, masque de profondes divergences. La Grande-Bretagne continue de suivre une philosophie très libérale en matière culturelle. Elle a quitté le fonds Eurimages du Conseil de l'Europe, qui favorise les coproductions cinématographiques entre au moins deux pays européens. Elle ne pratique pas le prix unique du livre. Et elle défend le modèle américain du copyright, qui protège avant tout les producteurs, à la différence du « droit d'auteur » à la française, plus favorable aux créateurs. Le Royaume-Uni destine 0,25 % de son budget à la culture. Par comparaison, la France y consacre 0,96 % et Lionel Jospin a réaffirmé à l'Unesco la volonté de son gouvernement d'atteindre « avant la fin de la législature » la proportion symbolique de 1 %.

Le premier ministre a également fait l'éloge de la politique culturelle suivie par la France depuis 1981 « par la volonté du président François Mitterrand, le dynamisme de son ministre de la culture Jack Lang, et la conviction de la majorité d'alors ». Le champ d'action a été élargi. « La photographie, le cirque, le rock ont eu droit de cité ». Et Lionel Jospin de citer la Fête de la musique, la construction de l'Opéra-Bastille, l'aménagement du Grand Louvre et la création de la chaîne de télévision franco-allemande Arte.

### L'ARROGANCE AMERICAINE

La politique culturelle française reste donc marquée par une forte intervention de l'Etat et la conviction que « les biens culturels ne sont pas des marchandises comme les autres ». C'est pour cette raison que la France s'est récemment retirée de la négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), menée au sein de l'OCDE. « Nous ne pouvions envisager de revenir subitement sur une exception culturelle obtenue de haute lutte lors du dernier cycle de négociations du GATT », a déclaré M. Jospin. C'était tout le système d'aide au cinéma français qui était en cause avec l'AMI, les « majors » américaines demandant à bénéficier, au nom de l'égalité de traitement, des subventions nationales et étrangères, des subventions provenant de la taxe payée sur tout billet d'entrée dans une salle de cinéma. Les hauts chemins du Titanic et les grandes oreilles de Mickey flottaient, en effet, comme des spectres menaçants, sur les participants réunis à l'Unesco. Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes a dénoncé « la force potentiellement corrosive pour nos cultures du phénomène de la mondialisation ». Manuel Carrilho, ministre portugais de la

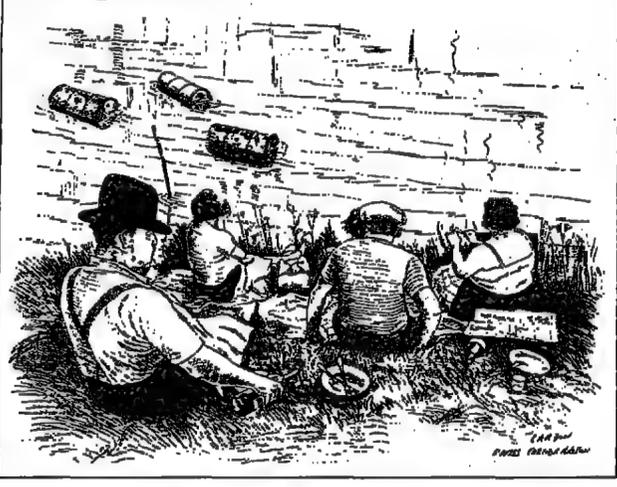
culture, a critiqué l'« arrogance » d'un pays, les Etats-Unis, qui ne veulent entendre d'autre langue que l'anglais. Catherine Trautmann, ministre française de la culture et de la communication, a estimé qu'il fallait éviter tout « angélisme » dans les rapports avec les Etats-Unis. « Est-ce que ceux-ci sont prêts, ou non, à accepter l'existence d'un marché européen disposant de protections particulières pour les œuvres culturelles ? », s'est-elle interrogée. La réponse est évidemment négative.

Face à l'invasion des produits culturels américains, l'Europe paraît bien démunie. Il n'est même pas évident qu'elle perçoive ce phénomène de la même façon en France et en Allemagne. « Il faut résister à la tentation de l'anti-américanisme culturel. Nous devons rester à l'écoute de ce qui émerge aux Etats-Unis, sans un sentiment indu de supériorité », affirme Michael Naumann. Le cinéaste allemand Volker Schlöndorff, qui a passé sa jeunesse en France, est encore plus radical, voire provocateur. « Malgré toutes les bonnes paroles des uns et des autres, l'anglais est la langue commune de l'audiovisuel et ce triomphe est dû aux immigrants européens qui sont allés travailler dans les studios d'Hollywood », affirme-t-il.

Ces propos tranchent nettement sur le consensus, généralement affirmé à l'Unesco, concernant les bienfaits de l'« exception culturelle française », et des subventions étatiques. Il y a même une remarque iconoclaste du sociologue autrichien Silvio Lehmair à propos des hauts salaires et de la faible rentabilité des fonctionnaires européens de la culture, retranchés dans le confort de leurs bureaux.

Dominique Dhombres

### Dérive par Cardon



## L'adhésion de Chypre à l'UE paraît toujours aussi problématique

C'EST UNE POLITIQUE difficile à maîtriser que celle de l'Union européenne (UE) en Méditerranée orientale. Avec Chypre, les négociations d'adhésion sont entrées dans une nouvelle phase le 10 novembre, en même temps qu'avec les cinq pays d'Europe centrale qui à Luxembourg, en décembre 1997, avaient été identifiés comme les meilleurs préparés parmi les dix candidats. L'échéance est encore lointaine, mais les quinze pourraient ainsi être entraînés un jour à devoir accueillir une île encore divisée. Avec ses 35000 soldats turcs au nord, sa « ligne verte » où campent les casques bleus des Nations unies et, peut-être, des missiles achetés aux Russes déployés au sud. L'enfermeage de tous les dangers l'Quatre pays de l'UE, dont la France, viennent d'exprimer leur préoccupation. La perspective d'une adhésion de Chypre est mal vécue par la Turquie, avec laquelle l'Union cherche désespérément à normaliser ses relations. Les quelques résultats obtenus dans ce sens ces derniers semaines risquent d'être compromis par l'attitude peu conciliante de la C-éc.

### UNION DOUANIÈRE

Ils sont loin, les espoirs nés de l'accord conclu le 6 mars 1995 alors que la France présidait les travaux de l'Union. Il s'agissait d'un compromis où chacune des parties (Grèce, Chypre, Turquie) trouvait son compte. Les quinze s'engageaient à ouvrir les négociations en vue de l'adhésion de Chypre, au plus tard six mois après la fin de la Conférence intergouvernementale (CIG) chargée de réviser le traité de Maastricht. Nicosie et Athènes obtenaient satisfaction. En contrepartie la Grèce ne faisait obstruction ni à l'établissement d'une union douanière avec la Turquie ni à la reprise

d'une assistance financière. En décembre 1995, à Madrid, les quinze, imprudemment, lièrent les négociations d'élargissement avec les pays d'Europe centrale à celles avec Chypre.

L'association avec la Turquie, qui date de 1963, allait pouvoir ainsi être relancée et l'Europe resserrer ses liens avec un partenaire qui, sur le plan commercial et géopolitique, à la limite du monde arabe, à deux pas des champs de pétrole de la Caspienne, occupe une place de choix. Il fallut vite déchanter. L'armée turque s'agitait autour d'îlots de la mer Egée et l'on se retrouva à la case départ, les Grecs bloquant à nouveau l'aide financière, les Turcs clamant leur opposition à l'idée d'une adhésion de Chypre tant qu'eux mêmes ne pourraient rejoindre le club communautaire et menaçant d'annexer la « République turque de Chypre », c'est-à-dire la partie nord de l'île qu'ils occupent depuis 1994.

À Luxembourg, en décembre 1997, la situation s'est encore tendue. Les quinze ont ouvert le processus d'élargissement avec les dix pays d'Europe centrale et Chypre, en renvoyant la Turquie à des jours meilleurs. Furieux d'être rejetés, les Turcs décidèrent alors de rompre leurs relations politiques avec l'UE, de boycotter la Conférence européenne mise en place à l'initiative de la France pour servir de lien de rencontre aux quinze et à l'ensemble des candidats. Mais ils se gardèrent de remettre en cause l'union douanière.

Les négociations commencèrent comme prévu le 31 mars. Les Français, qui, à l'initiative de Jacques Chirac - très déterminé sur cette ligne - avaient essayé, sans succès, de reporter les pourparlers avec les Chypriotes, tenaient désormais le langage de la résignation. Mais le

problème revient régulièrement, lançant, car, là-bas, entre Athènes et Ankara, à Chypre, entre les communautés grecque et turque, malgré les efforts des Nations unies, malgré une nuée de médiateurs, il n'y a pas le moindre élément d'apaisement en vue. C'est ainsi un changement de cap important qui s'est produit le 10 novembre, lors du passage à la phase active de la négociation : l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas, rejoignant la ligne critique de la France, ont rendu publique une « déclaration » rappelant qu'au terme des conclusions du Conseil européen de Luxembourg « l'adhésion de Chypre devait bénéficier à toutes les communautés et devait concourir à la paix civile et à la réconciliation ». Les quatre pays y expliquaient que l'absence de progrès politique allait compliquer la négociation, voire, dans certains domaines, la rendre impossible.

### DROIT DE VETO

Les Chypriotes étaient ainsi incités à prendre conscience que l'adhésion de leur pays n'était pas de soi et qu'il était nécessaire qu'eux-mêmes s'appliquent activement à faire avancer une solution politique. La force du message n'a pas échappé aux Grecs. Ils ont à leur tour publié un communiqué où ils avertissaient que les pays candidats doivent être traités selon les mêmes critères, que « les actions ou les déclarations qui ne sont pas conformes à cet esprit mettent en péril la dynamique de l'ensemble du processus ». Une menace de bloquer l'élargissement a pesé dans le cas où l'Union différait l'adhésion de Chypre. Mais est-elle crédible ?

Les quatre auteurs de la « déclaration » ne précisent pas si, le moment venu, ils s'opposeraient à l'adhésion de Chypre dans le cas où une solution politique ne serait pas

intervenue dans l'intervalle. Le faire reviendrait à consentir aux Turcs un droit de veto sur l'adhésion de l'île. La France estime que le meilleur moyen d'échapper à un blocage est, encore et toujours, d'œuvrer pour une détente générale. Plutôt donner des raisons de satisfaction à la Turquie que de la rejeter : c'est ce que Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, a expliqué le 10 mars à M.Cassoufides, ministre des affaires étrangères de la République de Chypre, qui n'a pas paru fermé à ce langage.

Tel est le sens de la double intervention de la Commission européenne ces dernières semaines. Elle a produit au début du mois un « avis » sur la Turquie, comme sur les onze autres candidats ; Ankara a apprécié d'être ainsi traité sur le même plan que les pays d'Europe centrale ou que Chypre et a annoncé, dans la foulée, son intention de reprendre ses relations politiques avec l'UE. La Commission a également proposé de débloquer l'aide financière en faveur des Turcs selon une procédure à laquelle les Grecs ne pourraient opposer leur veto. Mais les ministres d'Athènes ont déjà protesté et fait savoir que si le Conseil passait outre, elles porteraient le cas devant la Cour européenne de justice.

Philippe Lémarie

### PRÉCISION

#### AFGHANISTAN

Gilles Dorronsoro nous demande de préciser que, contrairement aux assertions de Christophe de Ponfilly, dans un point de vue publié dans Le Monde du 30 octobre, il a effectivement rencontré le commandant Massoud en Afghanistan.

## Le Monde

71 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75013 PARIS CEDEX 05  
TEL : 01-42-17-30-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F  
TEL. redactions clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

### EDITORIAL

## Des règles pour l'informatique

A cause d'une puce qui coûte quelques francs, la plupart des ordinateurs encore vendus aujourd'hui ne passeront pas sans dommages l'an 2000. On savait que l'horloge qui fournit la date et l'heure aux ordinateurs calculait l'année avec deux chiffres au lieu de quatre et que cela pouvait créer un « bogue », une confusion aux conséquences incalculables entre l'an 2000 et l'an 1900. On pensait que, connaissant le problème, les constructeurs le maîtrisaient au moins pour leurs productions les plus récentes. On achetait ainsi en toute confiance des machines estampillées « compatibles an 2000 », persuadé que le fameux bogue était terrassé. Erreur, car cette « compatibilité an 2000 » est proclamée sur la foi d'un test qui néglige le cœur du système, l'horloge en temps réel.

Comment expliquer une telle négligence ? Engagée dans une course effrénée à l'innovation, l'industrie informatique est coutumière de ce genre de pratiques qui, dans d'autres secteurs, provoqueraient des cataclysmes. Elle a pris l'habitude de commercialiser des logiciels bourrés de bogues, sous prétexte que la réalisation de tests complets prendrait trop de temps et d'argent. Quand l'industrie pharmaceutique patiente des années avant d'obtenir l'autorisation de mettre sur le marché un nouveau médicament, les éditeurs de logiciels diffusent des versions qui sont souvent des bombes logicielles. Quand les constructeurs automobiles dépensent des milliards de francs pour réparer les modèles qui présentent un défaut, l'informa-

tique se contente d'offrir des tee-shirts aux amateurs qui détectent et résolvent les malfaçons.

Industrie jeune s'adressant à des clients totalement désarmés devant la complexité des ordinateurs, l'informatique a pris de mauvaises habitudes. Qu'importe les erreurs, pourvu que les ventes et les profits progressent. Aujourd'hui, la situation est pour le moins inquiétante. En dépit des assurances données par leurs fabricants, ordinateurs et logiciels mis en vente aujourd'hui ne sont pas tous aptes à passer sans encombre l'an 2000.

Constructeurs et éditeurs campent sur leur position et cherchent à conforter les situations de monopole qu'ils se sont constituées. « Les problèmes résiduels sont mineurs et une « rustine » suffit pour les résoudre », déclarent-ils. Une fois de plus, ce sont les clients qui devront payer les pots cassés. La technique des « rustines » est loin d'être sans danger. Il faut savoir où, quand et comment les utiliser alors que l'immense majorité des utilisateurs manquent des compétences informatiques nécessaires.

Les constructeurs s'en moquent. Ils profitent de l'absence totale de régulation dans leur domaine. La très sévère Federal Communication Commission (FCC) américaine, haute autorité pour les télécoms, n'a pas d'équivalent pour l'informatique, secteur pourtant similaire et complexe. Il est grand temps que les Etats contraignent cette industrie, si présente désormais dans notre vie quotidienne, à plus de rigueur et de responsabilité.

*Le Monde* est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directeurs : Jean-Marie Colombani / Dominique Abo, directeur général  
Nadé-Jean Berjannet, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Robert Fines  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Fereoli, Pierre Georges, Jean-Yves Lhonnay  
Directeur artistique : Dominique Roynette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fournier  
Rédacteurs en chef :  
Alain Fouchon, Erik Iversen (collaborateurs et anciens)  
Laurent Godefron (supplément et cahiers spéciaux) ; Michel Rajman (Détours) ;  
Eric Le Bouchet (Internationales) ; Patrick Jarras (France) ; Franck Nicolas (Cocodrilles) ; Claire Staudin (Espace) ;  
Jacques Boub (Jeunes) ; Jacques Saragaglia (Chabry) ; Christian Moreau (Secrétaires de rédaction) ;  
Rédacteur en chef technique : Eric Aziz  
Médiateur : Robert Sali  
Directeur exécutif : Eric Plétiat / directeur délégué : Anne Chateaubourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat / directeur des relations internationales : Daniel Vermet /  
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Miaz, président ; Michel Nobelet, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Bernès-Méry (1944-1965) ; Jacques Doucet (1964-1982) ;  
André Laurent (1982-1983) ; André Fontaine (1983-1991) ; Jacques Lacroix (1991-1994)

### IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

## La politique en faillite

« IL Y A longtemps que les dés sont jetés quand une époque commence à discuter de sa propre décadence », écrit Pierre Reverdy dans *La Revue de Paris* (octobre 1948). Est-ce vraiment une décadence que les intellectuels de notre pays se proposent d'analyser et d'arrêter ? Est-ce au contraire une force neuve, qu'ils sentent prisonnière d'institutions vieillies et de préjugés, qu'ils entendent déceler et libérer ?

Quand les esprits les plus détachés des contingences concentrent leur attention sur les problèmes politiques on peut bien présumer que ceux-ci dépassent les discussions de régime, de partis, d'alliances et d'élections. Symptôme de décadence ou inquiétude d'une déviation, n'importe ! Le fait est que ces problèmes atteignent aujourd'hui une telle profondeur que leur solution relève non plus de la seule compétence des politiciens (si

P'on ose dire !), moins encore de leurs intrigues et de leurs coups fourrés, mais de la méditation des penseurs les plus désintéressés.

La faillite de la politique, quand elle est aussi générale, confine à une crise de civilisation. Pour en sortir, il est insuffisant, aveugle et vain de chercher une issue au niveau des législations fiscales, syndicales ou constitutionnelles, qui n'est que celui des troubles de surface. On n'arrête pas une inondation en portageant dans l'eau sale. Il faut remonter aux causes et, comme disait Platon en songeant aux malheurs d'Athènes, « soigner les âmes ». Il faut aller jusqu'au cœur du politique, qui se confond avec celui de la morale et participe directement d'une philosophie de l'homme.

Jean Chevalier  
(20 novembre 1948.)

### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30  
Index et microfiches du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-08-78

# Justice pour la cour d'assises

par Philippe Bilger

Qu'il y ait des problèmes judiciaires, plus urgents à résoudre que celui de la cour d'assises est une première évidence. En particulier, celui, chronique, de la justice au quotidien, devenu aujourd'hui d'autant plus insupportable qu'il fait contraste avec l'indépendance politique de la magistrature démontrée dans des affaires éclatantes. L'ombre, derrière, est pleine d'une justice à réformer mais qui intéresse fort peu de monde.

Qu'il soit paradoxal de vouloir modifier l'administration de la justice criminelle, qui, dans l'ensemble, fonctionne remarquablement grâce à la participation des citoyens, est une seconde évidence. La France a l'habitude de ces échauffements qui trouvent leur finalité en eux-mêmes et s'éteignent, une fois la raison recouvrée et qu'il a été concédé à la nécessaire agitation des idées. Cependant, on continue de dire et d'écrire que l'absence d'une possibilité d'appel en matière criminelle représente un scandale et que des erreurs judiciaires seraient commises à cause de cette particularité procédurale. Tout cela relève, me semble-t-il, d'un procès biaisé qui voit se conjuguer l'intérêt légitime des avocats et la naïveté, fortement teintée d'ignorance, de la plupart des médias informant sur le judiciaire.

Pour peu qu'on veuille bien considérer la nature des émois qui,

subjectivité forcée et un contentement de soi abusif. Rien de plus facile, donc, et de plus gratifiant, que de lancer, dans l'air du temps, après la vérité de l'audience, une impression d'une autre sorte qui n'est destinée qu'à faire naître le doute et qui est le résultat d'une conjuration entre une impuissance de valcu et une partialité de témoin.

## La réforme de la cour d'assises n'est pas une priorité. Est-elle même souhaitable ?

L'intérêt des avocats est légitime, on l'a dit. Ils ont une cause à défendre. Mal ou médiocrement plaidée hier, demain elle leur offrira encore une chance. Comment ne pas comprendre - et ne pas approuver si on est avocat - la volonté d'élargir sans cesse et le plus possible l'espace de contestation d'un arrêt criminel de condamnation, que ce soit par la multiplication des recours (restauration de l'appel) ou par l'utilisation de méthodes plus subtiles telles que la manipulation, certes consentie, des médias pour l'invention ou l'exploitation d'un doute. Je ne discute pas la nécessité, pour un avocat, de ne pas arrêter son combat au procès, mais de le poursuivre tant qu'il peut, tant qu'on le lui

permet. Mais, de grâce, cessons l'hypocrisie de cette discussion sur l'appel des décisions criminelles. Il ne convient pas de chercher à dissimuler des dysfonctionnements singuliers, des erreurs individuelles ou des déceptions judiciaires derrière une sorte de défense et illustration de la procédure d'appel qui viendrait réparer les prétendues tare d'un système dont je persiste à penser que, pour une justice humaine, il procure le plus de garanties et de fiabilité. La présence de citoyens pour rendre la justice avec des magistrats, à la suite des débats oraux, libres et contradictoires, constitue, plus que jamais, une richesse.

Je le répète : la crise de la justice est ailleurs. La justice au quotidien, son efficacité et ses réponses. Le pouvoir des magistrats et ses nécessaires limites qui impliquent une indépendance maîtrisée et respectueuse des droits de chacun, puissants et démunis. L'organisation judiciaire qui, au lieu d'être inspirée par l'esprit d'entreprise, demeure encore trop enivré par la seule perfection formelle de ses démarches juridiques, sans percevoir l'attente impatiente, inquiète, des justiciables. Faut-il rappeler qu'on travaille pour eux, pas pour nous ?

La réforme de la cour d'assises n'est pas une priorité. Est-elle même souhaitable ?

Philippe Bilger est avocat général à la cour d'assises de Paris.

# La souveraineté culturelle

par Claude Lelouch et Claude Miller

La décision du premier ministre, Lionel Jospin, de retirer la France des négociations de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) mérite d'être saluée. Pour autant, cette décision juste, courageuse, efficace (c'est la première fois, depuis les années 60, que la France pratique la politique de la chaise vide dans une enceinte internationale) ne doit pas masquer la réalité. L'AMI n'est qu'une arme parmi tant d'autres permettant aux Etats-Unis d'influencer la constitution de règles au niveau mondial qui puissent soutenir l'expansion de leurs industries de communication.

Pour les Etats-Unis, le secteur audiovisuel constitue une industrie performante à l'exportation, qui rivalise avec le secteur aéronautique. La Californie est le fief des industries de communication. Ses représentants au Congrès sont influents et n'ont de cesse d'obtenir que le marché s'élargisse pour ce secteur à l'exportation. Le président des Etats-Unis, qui, paradoxalement, recueille aujourd'hui la sympathie de nombreux artistes en Europe, est le premier « lobbyiste » du cinéma américain, lequel ne ménage pas les opérations de collecte de fonds en faveur de ses campagnes électorales.

L'administration américaine relève efficacement Hollywood dans sa volonté de briser toute tentative d'organisation nationale et européenne de nos cinématographies. Ainsi la première démarche de l'ambassadeur américain à Rome avait-elle été d'aller s'assurer, lors de l'avènement du premier gouvernement de gauche en Italie, auprès du vice-président du conseil et ministre de la culture, qu'il n'y aurait pas de quotas audiovisuels sur les chaînes italiennes.

Le rapport Magaziner sur le commerce électronique, paru il y a plus d'un an et rédigé à la demande de la présidence américaine, met en exergue la nécessité d'ouvrir les négociations en vue de contraindre les pays qui disposent de quotas audiovisuels à les démanteler.

Après l'OCDE pour l'AMI, d'autres enceintes de négociation seront utilisées par les autorités américaines pour faire valoir leurs intérêts, qu'il s'agisse des traités bilatéraux, tels que le TER, ou de la future négociation GATS 2000, ou encore de discussions sur le commerce électronique.

La pression américaine ne peut d'ailleurs que s'accroître alors que les marchés tiers se ferment, sous le coup des crises financières, restreignant ainsi les débouchés pour le cinéma américain.

Le pire est à craindre pour l'avenir du cinéma français et européen, et pour l'ensemble des développements futurs de programmes liés aux nouvelles technologies et à Internet, car les Etats-Unis poursuivent en réalité un objectif très simple : interdire aux Européens de s'organiser dans ce secteur, de façon à maintenir leur avantage compétitif.

La France a compris, bien avant les autres, qu'il fallait organiser un transfert de ressources par le biais du marché (de la diffusion vers la production) en obligeant les diffuseurs à investir dans la production nationale et européenne, luttant en cela, il faut le dire, contre une tendance naturelle des diffuseurs tant publics que commerciaux à se fournir sur le marché américain.

Car le cinéma et la télévision ne sont pas seulement un enjeu économique, ils sont aussi un enjeu de civilisation et d'identité. Quel serait l'intérêt d'un monde sans conteurs d'histoires, déposés de son imaginaire, de ses langues ? Face à la machine décrébrante d'un certain cinéma hollywoodien, les cinémas nationaux sont autant de cinémas identitaires. C'est là que le cinéma opère cette fusion magique jamais démentie entre art et création, entre marché et imaginaire.

S'il est manifeste que les Etats européens sont de plus en plus sensibles à la question dite « des contenus », force est de constater que la faiblesse de leur approche réside dans leur incapacité à élaborer une vision commune au niveau européen, traduite d'une ambition forte. De ce fait, en dépit des efforts récurrents de la France pour traduire au plan européen le savoir-faire français en matière audiovisuelle et cinématographique, il n'existe pas à ce jour de politique audiovisuelle commune reconnue expressément dans les traités communautaires et produisant des effets juridiques.

borer une vision commune au niveau européen, traduite d'une ambition forte. De ce fait, en dépit des efforts récurrents de la France pour traduire au plan européen le savoir-faire français en matière audiovisuelle et cinématographique, il n'existe pas à ce jour de politique audiovisuelle commune reconnue expressément dans les traités communautaires et produisant des effets juridiques.

Ainsi, les mesures nationales que s'efforcent d'élaborer patiemment nos gouvernements non seulement ne trouvent pas une traduction concrète dans la réalité européenne, mais font même l'objet d'une critique récurrente et d'une remise en cause non seulement par les Américains, mais par les autorités européennes elles-mêmes.

## Le cinéma et la télévision ne sont pas seulement un enjeu économique, ils sont aussi un enjeu de civilisation et d'identité

Lorsque ce n'est pas le commissaire Bangemann qui, sous prétexte de « convergence », entre les télécoms et l'audiovisuel, propose de faire table rase de l'organisation régulée du secteur audiovisuel, c'est le commissaire Brittan qui s'ingénie à remettre en cause les initiatives des Etats-membres.

Nous disons que cela suffit. Il n'est que temps de sortir du discours politique à la petite semaine et d'ouvrir enfin le débat politique et philosophique sur la place de la culture dans les perspectives mondiales. Il est nécessaire, entre autres, d'envisager une approche ambitieuse à la veille de l'ouverture des négociations GATS à venir, qui, une nouvelle fois risquent d'être utilisées par les Américains pour englober tous les efforts consentis pour soutenir ou développer la présence des œuvres européennes sur les écrans. Dans ces négociations est incluse la question des subventions aux services : il y a là un danger extrême pour les différentes modalités d'aide au cinéma, subventions automatiques, primes à la qualité, avances sur recettes, prêts préférentiels, détaxation... L'indigence des moyens et de la pensée politique nous avait contraint, en 1993, à défendre une forteresse assiégée autour du concept d'exception culturelle. Il s'agit dorénavant de revendiquer en toute liberté, en toute légitimité, au bénéfice du monde entier, la souveraineté culturelle, car notre combat en ce sens est un combat universel. Les peuples doivent pouvoir disposer de leur propre imaginaire.

Dans ces batailles d'un genre nouveau contre une hégémonie qui, pas moins que celles du passé, vise à asservir les esprits, à appauvrir la pensée, c'est évidemment vers la France que nous nous tournons pour obtenir que le débat sur la souveraineté culturelle soit lancé, au sein de l'Union européenne, certes, mais aussi de l'Unesco et des autres enceintes concernées.

Ainsi, au lieu de subir et d'attendre que l'ordre de bataille soit fixé par les Etats-Unis et leurs alliés - ce qui est évidemment le plus sûr moyen de perdre ou de se trouver en permanence en situation défensive -, nous demandons à la France et à ses partenaires de prendre une initiative en vue d'inscrire dans les négociations internationales une clause de souveraineté culturelle.

Claude Lelouch, Claude Miller, cinéastes, ont respectivement vice-président et président de la société civile des auteurs-réalisateurs-producteurs (L'ARPP)

# La probité

D

## Pas de pluralité sans débat

Suivre la perspective

## Ce n'est pas être arrogant ou donneur de leçons que de dire que les Verts ont une sensibilité particulière sur divers sujets. Elle enrichit toute la gauche plurielle

Le débat de discussion est... ce n'est pas être arrogant ou donneur de leçons que de dire que les Verts ont une sensibilité particulière sur divers sujets. Elle enrichit toute la gauche plurielle

## LE ROUGE EST UNE COULEUR INVISIBLE.

DU MOINS SUR CE TÉLÉPHONE MOBILE.

La liaison infrarouge est invisible à l'œil nu, pourtant elle assure la transmission de données à vitesse et précision inédites. Elle vous donne accès à Internet et vous permet d'envoyer et de recevoir des e-mails sur votre ordinateur portable.

### LE NOUVEAU ERICSSON SH 888 REND INTERNET MOBILE.

Une liaison infrarouge est une liaison qui ne nécessite aucun câble, aucun fil. Elle vous permet d'envoyer et de recevoir des e-mails sur votre ordinateur portable.

ERICSSON

La probité... D... Ce n'est pas être arrogant... Elle enrichit toute la gauche plurielle... Le débat de discussion est...

# La probité de l'avocat par Yves Avril

De nombreuses prises de position viennent d'être publiées récemment sur le maintien de Roland Dumas à la tête du Conseil constitutionnel.

Quant le juriste s'exprime, son propos porte sur la présomption d'innocence ou le secret de l'instruction. En revanche, aucun avocat n'évoque le malaise que cette affaire peut susciter sur les rapports de la profession avec l'argent. L'avocat peut-il posséder des œuvres d'art valant plusieurs millions de francs, sans que l'on sache, à l'évidence, s'il s'agit de cadeaux, d'honoraires, ou d'acquiescements ? L'avocat peut-il recevoir d'un commissaire-priseur, en l'espace de trois ans, deux millions cinq cents mille francs d'honoraires sans que la cause en soit claire ?

On ne peut éluder la réponse en invoquant le secret de l'instruction : il tient ici du secret de Polichinelle. Un des avocats de Roland Dumas déclarait lui-même, à l'occasion d'entretiens sur le thème « Le juge, le journaliste et le citoyen », que les procès-verbaux sont « imprimés dans le journal alors que leur encre n'a même pas fini de sécher ». Tout récemment, M<sup>me</sup> Deviers-Jouinot a écrit que, dans la presse, « les déclarations faites la veille dans le bureau des juges (sont) reprises en totalité et souvent mises en exergue, en ca-

ricières gras, en guise de titre ».

Pourtant, l'avocat est astreint à des obligations déontologiques claires et de plus en plus rigoureuses. Dès sa prestation de serment, il jure d'exercer ses fonctions avec probité. Même si l'on peut y voir quelque hypocrisie, le désintéressement est expressément imposé comme règle professionnelle avec d'autres valeurs comme l'indépendance. Les rapports avec l'argent sont donc encadrés d'obligations contrôlées par le conseil de l'Ordre, chargé de surveiller « les comptabilités ».

La première comptabilité est celle des fonds remis par les clients, obligatoirement déposés sur un compte bancaire commun, dans une Caisse de règlements péculiaires des avocats (Carpa), ouverte dans chaque barreau sous le contrôle de l'Ordre. Créée à Paris en 1937, la Carpa a fait l'objet d'une reconnaissance légale dès 1971 et les réformes successives, dont la dernière est en date de 1996, vont dans le sens d'un contrôle de plus en plus rigoureux. L'objectif premier est d'éviter les détournements de fonds appartenant à des tiers et de garantir au client la représentation immédiate des fonds qui leur sont destinés.

La seconde comptabilité est celle des recettes et dépenses du cabinet. Ses objectifs sont doubles. D'une part, permettre de

remplir des obligations fiscales pour faire face aux prélèvements obligatoires, principalement l'impôt sur le revenu, puis, après le 1<sup>er</sup> avril 1991, la taxe sur la valeur ajoutée. En 1992, le droit interne a transposé une directive européenne de 1991. Les membres du barreau doivent ajouter dans leur facture la date de la prestation outre la « quantité et dénomination précise des services rendus ».

A ce titre, la comptabilité ne

cher les contestations relatives tant au principe qu'au montant des honoraires.

Dans le même souci de transparence, le législateur a créé en 1977 des centres de gestion agréés par l'administration fiscale. En échange d'abattements fiscaux, l'avocat s'engage à une sincérité totale, prohibant pratiquement les règlements d'honoraires en espèces. Le centre contrôle alors la régularité de la comptabilité. Il

### Un exemple ? Une interdiction de trois ans contre un avocat convaincu d'avoir volé trois bouteilles d'alcool dans un supermarché, situé à quelques centaines de kilomètres de son domicile professionnel

laisse place ni à la fantaisie ni aux palinodies. Recettes et dépenses doivent être contenues dans un livre-journal. Les factures doivent être datées, numérotées de façon chronologique et continuées.

D'autre part, l'avocat doit être clair dans ses relations avec la clientèle. Il lui faut remettre un compte détaillé, affaire par affaire, et pouvoir en justifier à son bâtonnier, compétent pour trans-

mettre et faire savoir que les avocats ont adhéré massivement à ces nouvelles possibilités.

On comprend vite que, face à ces obligations, le paiement en nature n'a plus sa place.

A ce stade, la conception ancienne de l'honoraire « tribut volontaire et spontané de la reconnaissance du client » a complètement disparu. L'honoraire se définit comme l'équivalent

contrepartie d'une prestation, un juste prix. Il ne dépend ni de l'inspiration du moment, ni des besoins de l'avocat, ni de son degré de sympathie pour le client. La législation économique récente (1986) oblige l'avocat, comme tout prestataire de services, à avoir un barème de prix et à le communiquer à tout demandeur de services qui souhaite le connaître. Cette indication doit figurer dans la salle d'attente. Le droit professionnel récent (1990) fait du contrat, de l'accord écrit entre l'avocat et son client, le principe de la fixation des honoraires. Encore faut-il noter que l'examen de décisions récentes montre que le juge se reconnaît le droit de revenir sur le contrat s'il conduit à des conditions excessives.

Les excès de l'avocat, les manquements flagrants à ces règles, sont assortis de sanctions qui relèvent de la responsabilité disciplinaire. Elles vont de la sanction de principe (le blâme) jusqu'à la radiation qui interdit définitivement à l'avocat de pratiquer sa profession, les amnisties excluant de façon systématique les atteintes à la probité et à l'honneur. L'interdiction temporaire avec sursis, ou ferme jusqu'à trois ans, donne des possibilités très étendues aux juges disciplinaires. Au premier degré, la décision est prononcée par le conseil de l'Ordre et au deuxième degré par la cour d'ap-

pel composée alors de magistrats professionnels. L'examen des décisions montre une fermeté qui ne se relâche pas.

Elle couvre aussi bien les manquements à la probité dans le domaine privé que dans le domaine professionnel. A titre d'exemple, on peut citer un arrêt de la cour d'appel de Caen, rendu il y a quelques années, qui a confirmé la décision d'un conseil de l'Ordre. Celui-ci prononçait une interdiction de trois ans contre un avocat convaincu d'avoir volé trois bouteilles d'alcool dans un supermarché situé à quelques centaines de kilomètres de son domicile professionnel.

Il appartient exclusivement au bâtonnier, au conseil de l'Ordre ou au parquet général d'apprécier si un avocat doit s'expliquer devant la juridiction disciplinaire. On observera également que la notoriété ne doit être ni une circonstance aggravante ni une circonstance atténuante. En revanche, les élèves avocats qui passent en ce moment une épreuve de déontologie pour obtenir le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) comme les membres des cent quatre-vingt-un barreaux de France qui ont juré de respecter ces règles ne peuvent supporter le doute ou l'approximation.

Yves Avril est avocat.

## sovereigneté irrelle

de Leluuch et Claude Milla

Le Conseil constitutionnel... (Texte très déformé et peu lisible)

## Pas de pluralité sans débat

Suite de la première page

Certains se voient refuser le bénéfice de la loi Chevènement qui leur accorde le droit au séjour, du fait même d'avoir demandé à bénéficier de la circulaire ! Le réalisme, aujourd'hui, est de faire face au problème, non plus avec des principes, mais avec des solutions. Personne ne propose l'ouverture généralisée des frontières ou la régularisation de tous les sans-papiers. Il ne s'agit ici que de régulariser, par générosité ou par simple réalisme, celles et ceux qui ont déposé une demande en préfecture.

Au nom de la loi du plus fort ? Les rapports de force, ils existent, en politique comme ailleurs. Et je les prends en compte. Mais je crois dur comme fer, même si l'objectif semble manquer le pas en période préélectorale, qu'un des enjeux de la majorité plurielle, c'est de dessiner les contours, dans le travail en commun, la confrontation des points de vue, la réinterrogation de choix anciens, d'une nouvelle culture politique.

Notre gouvernement a su le faire pour sortir de la négociation calamiteuse de l'AMI (Accord multilatéral sur l'Investissement), assumer son histoire en Nouvelle-Calédonie comme sur le Chemin des Dames, bâtir les contrats territoriaux d'exploitation - préfiguration de l'agriculture de demain -, inventer les emplois-jeunes, réduire le temps de travail.

Sur d'autres sujets : les sans-papiers, la place de l'automobile, la chasse, les différentes formes de cohabitation, les tonicoconnues, le temps libre, les mentalités bougent. Il est important que les politiques publiques n'en restent pas à une vision figée des évolutions culturelles et sociales. Et ce n'est pas être arrogant ou donneur de leçons que de dire que les Verts ont une sensibilité particulière, culturelle, générationnelle, sur ces sujets. Elle enrichit toute la gauche plurielle.

Au nom d'une « certaine idée de l'Etat » ? Mais je revendique, moi, au contraire, de parler en conscience, même si cela est parfois difficile, quand j'estime que c'est mon devoir. Si je suis un jour entré en politique, c'était pour dénoncer des situations qui me révoltaient. Je devrais, après tant d'années d'engagements, y renoncer ? Les ministres seraient-ils les seuls dans ce pays à ne pas devoir rendre compte à leur propre conscience ?

Donc je parle et, pis encore, il m'arrive de me reprocher d'être muette et de ne pas savoir apporter de réponses suffisantes à toutes les situations. La pluralité ne doit pas être vécue comme un handicap mais comme un atout. Nos concitoyens savent que nos sociétés sont entrées dans une phase de mutation : la gestion des affaires publiques devient formation complexe. Toute décision doit prendre en compte des logiques parfois contradictoires : des individus et du collectif, du marché et de l'Etat, du consommateur, du citoyen et du contribuable, de l'entraînement et

de la mobilité. Un vrai consensus se noue donc inévitablement de débats, pas d'arguments d'autorité ou de postures convenues. La majorité plurielle, ce n'est pas le plus petit dénominateur commun, ce ne sont pas les concessions lâchées ici ou là, ce n'est pas la moyenne des positions de départ : c'est l'enrichissement des points de vue et la recherche de solutions nouvelles. Ainsi, la pluralité n'est pas seulement une simple donnée de l'équation de départ : elle permet d'être plus inventif, d'aller plus loin.

C'est pourquoi les questions auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui appellent une méthode dynamique d'élaboration concertée au sein de la majorité : l'aventure des systèmes de retraite, l'équilibre de l'assurance-maladie, la future loi-bakal sur les 35 heures, le soutien au tiers-secteur d'économie solidaire, la diversification énergétique, la fiscalité des pollutions, la politique des transports, la parité hommes-femmes - pour ne citer que ceux-là -, tous ces sujets méritent l'installation

### Ce n'est pas être arrogant ou donneur de leçons que de dire que les Verts ont une sensibilité particulière sur divers sujets. Elle enrichit toute la gauche plurielle

d'un cadre de discussion entre socialistes, Verts et communistes.

Mais un simple face-à-face entre partis politiques ne suffit pas à prendre en compte la diversité de notre société. C'est quand le gouvernement sait associer à sa réflexion et à ses décisions les acteurs de notre société qu'il est le mieux à même de répondre à ses aspirations et de s'inscrire dans une dynamique. Le processus de réduction concertée du temps de travail illustre la pertinence de cette démarche. C'est, au contraire, quand il a voulu aller trop vite et faire cavalier seul - même avec la meilleure volonté du monde - qu'il s'est heurté à des refus, des empêchements, des résistances et s'est retrouvé enfoncé dans une guerre statique de positions.

Je souhaite donc qu'un déplaçage d'être modéré - ou de modérer - quand une parole divergente s'exprime se substitue au plaisir d'une convivialité fondée sur des débats plus serrés. Ainsi trouverons-nous la capacité de nous installer dans la durée et de préparer ensemble les échéances qui nous attendent.

Dominique Veynet



Nouvelle imprimante • photocopieur • scanner • HP LaserJet personnelle : ne perdez plus votre temps.

Vous avez des documents urgents à sortir et un délai à respecter. Un seul problème. Tout le monde est dans le même cas que vous. Pourquoi ne pas éviter la queue grâce à la nouvelle imprimante • photocopieur • scanner • HP LaserJet 1100A personnelle ? Suffisamment petite pour tenir sur un bureau, elle peut fournir des documents professionnels de grande qualité et les imprimer à la vitesse de 8 pages par minute. De plus, vous pouvez numériser vos documents pour les envoyer directement par courrier électronique, par télécopie ou tout simplement les archiver sur votre PC :

difficile de faire plus simple ! A partir de 3690 FF TTC. Qui peut en faire autant ? Si vous êtes intéressé uniquement par la fonction imprimante, HP vous propose la HP LaserJet 1100 à partir de 2990 FF TTC. Elle fonctionne avec la toute dernière technologie HP JetPrint, qui vous permet de rajouter les fonctions scanner et photocopieur quand vous le souhaitez. Enfin, il existe la HP LaserJet 3100 Tout-en-Un, qui imprime, télécopie, photocopie et numérise pour 5990 FF TTC. Avec un tel choix, une seule chose à faire : prendre votre voiture et filer chez votre revendeur HP le plus proche.



HP LASERJET 1100A IMPRIMANTE • PHOTOCOPIEUR • SCANNER

Prix conseillés au 11/01/98. Pour plus d'information sur la gamme des produits et consommables HP, visitez notre site : www.france.hp.com



HP Et tout devient possible

# ENTREPRISES

LE MONDE / VENDREDI 20 NOVEMBRE 1998

**ASSURANCE** Montré en exemple pour sa croissance ininterrompue pendant vingt ans, sa place de numéro un mondial et sa réussite aux Etats-Unis et dans le Pacifique, AXA traverse au-

jourd'hui une crise de croissance. ● LE GROUPE dirigé par Claude Bébéar a subi lors des derniers mois plusieurs revers en Europe et en Australie. ● L'ARRIVÉE en force sur son marché

domestique de son grand rival allemand, Allianz, qui a repris les AGF, faisant passer AXA au deuxième rang européen. ● LE CONFLIT larvé en France avec le réseau des agents gé-

néraux souligne les difficultés de la fusion des équipes AXA et UAP. ● LE CHIFFRE D'AFFAIRES du groupe a baissé en France au cours des neuf premiers mois de l'année. ● BIEN DÉCIDÉ

à contrer Allianz, AXA veut prendre une part active à la privatisation à venir du Lyonnais et oublier le discours critique tenu depuis des années sur la bancassurance.

## Confronté en Europe à l'offensive d'Allianz, AXA cherche une riposte

L'assureur français, numéro un mondial et deuxième européen, a subi plusieurs revers au cours des derniers mois. Sa volonté de participer activement à la privatisation du Crédit lyonnais souligne son intention de contrer son grand rival allemand

AXA, le numéro un mondial et deuxième européen de l'assurance, dont la réussite était montrée en exemple, serait-il en train de perdre de sa superbe ? Dans le match qui l'oppose sur le Vieux Continent à deux de ses principaux concurrents, l'italien Generali et l'allemand Allianz, il vient d'essuyer plusieurs revers. La stratégie du groupe dirigé par Claude Bébéar suscite un scepticisme croissant de la communauté financière. Il est alimenté à la fois par l'intérêt soudain d'AXA pour le Crédit lyonnais, les interrogations sur la stratégie de bancassurance

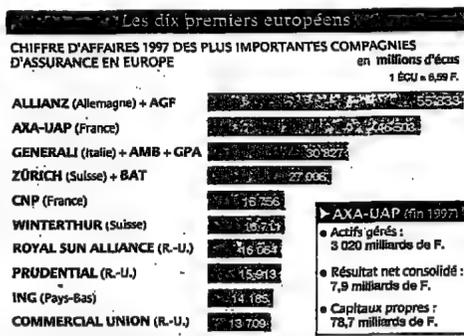
en Europe, une conjoncture du secteur moins favorable et le conflit avec les agents généraux en France.

Alors que les dirigeants d'AXA ne cessent de dénoncer le protectionnisme allemand, l'italien Generali apporte un démenti à cette accusation en annonçant un accord avec la banque allemande Commerzbank, qui passe par des participations croisées (*Le Monde* du 11 novembre). La Commerzbank sera notamment le partenaire bancaire exclusif du troisième assureur allemand AMB, filiale de Generali rachetée en 1997

aux AGF. Avec cette opération, Generali, toujours fidèle à sa stratégie de miser sur les réseaux bancaires pour augmenter sa capacité de distribution, a remporté une manche face à AXA, tout en empiétant sur le terrain de chasse d'Allianz.

Au-delà, certains estiment qu'AXA, après avoir réalisé son coup de maître en mettant la main sur l'UAP, ce qui lui a permis de se hisser au premier rang sur le Vieux Continent, a très mal digéré le fait qu'Allianz, son grand rival, le détrône à nouveau sur le podium européen. Lors du lancement de l'OPA de Generali sur les AGF, en octobre 1997, puis de la riposte d'Allianz, AXA avait clairement soutenu l'assureur italien. Ce revers a contribué à faire oublier l'euphorie du mariage avec l'UAP.

D'autant plus que le groupe doit aujourd'hui gérer la période difficile de la fusion. C'est le moment dit de « bascule informatique », qui consiste à unifier les systèmes et le lancement de produits communs. C'est ce qui a d'ailleurs constitué la principale cause d'opposition entre les agents généraux, le premier réseau de distribution, et la compagnie. Ce conflit, qui dure depuis cet été, commence à peser sur l'activité. « AXA se montre trop arrogant, à l'égard de ses agents, de ses concurrents et de ses salariés », constate-on non sans amertume parmi les agents généraux.



Le chiffre d'affaires consolidé d'AXA est resté stable à 271,5 milliards de francs sur neuf mois et a progressé de 4,8% à données constantes.

Le réseau d'agents Axa-UAP, qui compte 4 400 personnes (dont 1 400 agents ex-UAP), est le premier en France. Jean-Luc Bertozzi, directeur général d'AXA Assurances, affirme qu'aujourd'hui la direction a renoué le dialogue. « Même si le rythme peut sembler rapide aux agents, cette fusion doit être menée tambour battant et l'objectif est d'en être sorti à la mi-1999. » Pour Gérard Lebègue, président d'Arcades, syndicat d'agents généraux UAR, « la porte est maintenant entrouverte avec un

vrai début de dialogue ». En Europe et dans le reste du monde, la stratégie n'est pas non plus très visible. AXA a connu son premier revers il y a quelques mois en Australie avec l'échec de la fusion entre National Mutual Holdings (NMH) et Lend Lease, pourtant programmée depuis de longs mois. Mais AXA affirme rester fidèle à sa stratégie d'expansion en Europe, notamment en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Italie. La compagnie discute actuellement avec Guardian Royal Exchange (GRE), sixième assureur britannique. L'assureur affirme vouloir diversifier ses réseaux, mais il ne semble pas vraiment avoir adhéré au concept de bancassurance.

Du coup, le groupe de l'avenue Matignon justifie son intérêt pour le Crédit lyonnais en affirmant que ce sera sans doute un investissement financier attractif. De plus, ayant hérité de participations dans la banque française (environ 7% du capital de la BNP et 7,8% de celui de Paribas), « nous voulons pouvoir tirer parti, comme investisseur, de la restructuration du marché bancaire français », confie Gérard de La Martinière, directeur

général d'AXA. Or « la privatisation du Lyonnais pourrait faire bouger les choses », poursuit-il.

AXA se plaît aussi à mettre en avant son partenariat industriel avec le Lyonnais pour l'assurance des prêts immobiliers, et a commencé à explorer des pistes de coopération avec la direction générale de la banque. La bancassurance a toujours été un « mode de distribution complémentaire », explique aujourd'hui M. de La Martinière. Le terrain est déjà occupé par Allianz, qui distribue ses produits d'assurance-dommages aux guichets du Lyonnais depuis quatre ans. Cela étant, ce serait surtout pour AXA le moyen de contrer Allianz.

### OPPORTUNITÉ

L'assureur français entend ne pas sortir de ses métiers, l'assurance et la gestion d'actifs, et n'a jamais envisagé de prise de contrôle du Crédit lyonnais. « Nous ne voulons pas porter dans nos bilans des risques bancaires trop concentrés, alors que nous nous efforçons en assurance de répartir nos risques », souligne M. de La Martinière. Via Equilibre, sa filiale aux Etats-Unis, AXA contrôle pourtant la banque d'affaires américaine Donaldson Lufkin & Jetrette (DLJ).

Autre explication avancée par AXA pour justifier son soudain intérêt pour le Lyonnais: il faut être fort sur son marché domestique. Dans ce contexte, l'élargissement des circuits de distribution avec notamment les guichets bancaires constitue une opportunité. Mais l'expérience de vente de produits d'assurance aux guichets de la BNP héritée de l'UAP n'a pas vraiment été concluante. Reste à savoir si AXA a vraiment les moyens et si l'enjeu de la bataille du Lyonnais en vaut la chandelle: En tout cas, Allianz, avec près de 83 milliards de marks (295 milliards de francs) de réserves cachées fin 1997, dispose d'une force de frappe qui en fait rêver plus d'un.

Pascal Santi

### Le chiffre d'affaires du secteur a baissé en France

Le marché de l'assurance s'effrite petit à petit en France. AXA a vu ses primes fléchir de 4,1% à 45 milliards de francs, sur les neuf premiers mois de l'année, mais la performance est bien supérieure à celle du reste du marché, qui a connu un repli de 12%. En assurance-dommages, le chiffre d'affaires d'AXA a baissé de 1,4% à 21,5 milliards sur la même période. Les cotisations des agents d'AXA-UAP fléchissent de 1%. Le marché lui-même continue de s'effriter en assurance-dommages, en accusant une baisse de 0,4% sur les neuf premiers mois de l'année, après avoir baissé de quelque 1% à 145,2 milliards de francs en 1997. Et cette baisse va se poursuivre en 1999, prévoit la profession, ce qui angere une concurrence de plus en plus vive entre les différents acteurs. Les agents généraux sont ceux qui souffrent le plus, avec une part de marché en assurance-dommages qui s'est réduite de 47% en 1990 à 38,9% en 1996 et 36,8% en 1997, et cette baisse se poursuit.

### Des dirigeants français riches grâce aux stock-options

LES PATRONS français ne sont pas à plaindre: tout comme leurs homologues américains, ils peuvent faire fortune. C'est ce que montre une enquête du magazine *L'Expansion*, publiée jeudi 19 novembre. Elle lève un coin de voile sur un avantage important dont bénéficient de plus en plus de cadres de haut niveau: les stock-options. Cette technique financière, courante et largement admise aux Etats-Unis, encore discutée en France, consiste à donner aux salariés la possibilité d'acheter à une date donnée des actions de leur entreprise à un prix défini à l'avance. Lorsque le dirigeant « lève » son option, c'est-à-dire achète les actions au prix prédéfini, il peut les revendre simultanément en Bourse. Si leur cours a progressé, il encaisse une confortable plus-value.

En analysant les rapports annuels des sociétés qui composent l'indice CAC 40, *L'Expansion*

a calculé que, si tous les bénéficiaires de stock-options choisissent de prendre leur plus-value aujourd'hui, ils se partageraient 28,6 milliards de francs. Avant la crise financière, ce montant aurait été supérieur à 40 milliards. Les seuls cadres d'Alcatel ont, dans l'intervalle, perdu 3 milliards de francs!

L'enquête classe les sociétés où les plus-values potentielles sont les plus importantes. Un groupe arrive loin devant tous les autres: la société de services informatiques Cap Gemini - que vient de rejoindre, en tant que directeur des ressources humaines, Jean-Michel Rale, le conseiller social de Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie. Viennent ensuite AXA, Vivendi (ex-Générale des eaux), L'Oréal et Suez-Lyonnaise.

L'assureur AXA est le groupe le plus généreux avec ses dirigeants, ou plutôt avec trente-

six d'entre eux, triés sur le volet: en moyenne, ils peuvent compter sur une plus-value potentielle de plus de 66 millions de francs chacun. Chez L'Oréal, trente-quatre dirigeants ont chacun en moyenne une plus-value de 58 millions. Au sein du groupe Vivendi, quarante cadres peuvent tabler sur 40 millions de francs. Sodexo Alliance, LVMH ou Promodès ont choisi de récompenser une brochette plus large de dirigeants: de 52 à 86.

Les entreprises de croissance, notamment celles spécialisées dans la haute technologie, sont friandes de stock-options, relève l'enquête. De manière générale, de plus en plus de sociétés s'y convertissent. Leurs actionnaires sont très favorables à cette pratique... pour peu qu'elle soit transparente et connue de tous.

Sophie Fay

### La Bourse de Paris reprend l'initiative face à Londres et Francfort

A L'APPROCHE de l'euro, le jeu d'alliances auquel se livrent les places financières européennes continue. Cherchant à reprendre l'initiative face à l'axe formé par les Bourses de Londres et de Francfort, la Société des Bourses françaises (SBF) a annoncé, jeudi 19 novembre, qu'elle organisera à Paris, vendredi 27 novembre, une réunion des présidents de neuf Bourses européennes « pour avancer dans leur objectif commun de fonder un marché paneuropéen des actions ».

« La SBF-Bourse de Paris a décidé d'inviter les présidents des Bourses d'Amsterdam, Bruxelles, Francfort, Londres, Milan, Madrid, Stockholm et Zurich », poursuit le communiqué. « Les discussions porteront sur la définition d'un processus visant à préciser les étapes et les condi-

tions nécessaires à la création d'un marché paneuropéen des actions fédérateur et compétitif. » La rumeur voulait que la Bourse parisienne annonce, dans les tout prochains jours, son ralliement au pôle Londres-Francfort, l'Exchange Alliance Board. Selon certains observateurs, Paris cherche à profiter des difficultés rencontrées dans le rapprochement des Bourses britannique et allemande. Alors que ces deux places avaient annoncé, en juillet, leur intention d'offrir, à partir du 4 janvier 1999, une plate-forme de cotation commune pour leurs principales valeurs, le projet a pris du retard. Début novembre, les deux alliés ont présenté à leurs opérateurs la « première phase » de leur rapprochement, qui permettra aux courtiers de

chacune des places d'avoir accès à l'autre Bourse. L'établissement d'une véritable plate-forme commune a été repoussée à l'an 2000.

« L'alliance entre Londres et Francfort est plus un concept qu'une réalité. La réunion organisée à Paris permettra de passer d'un dialogue bipolaire à une discussion multipolaire », explique Jean-François Théodore, président de la SBF. D'autres analystes se montrent plus sceptiques sur les résultats de la rencontre parisienne du 27 novembre. Ils estiment que celle-ci est avant tout destinée à permettre aux dirigeants du marché français de sauver la face. Selon eux, elle ne changera rien dans les faits: le ralliement progressif de toutes les Bourses européennes à l'alliance Londres-Francfort. C'est d'ailleurs ce qu'a annoncé, mercredi 18 novembre, la Bourse de Madrid. L'accord prévoit que la Bourse espagnole disposera d'un siège au conseil d'administration de l'Exchange Alliance Board. « Nous sommes ravis », a déclaré un porte-parole du London Stock Exchange, « nous souhaitons accueillir toutes les autres Bourses qui partagent notre vision stratégique. » Septième capitalisation d'Europe, avec 264 milliards de dollars (1 480 milliards de francs), les Bourses espagnole (Madrid) mais aussi Barcelone, Valence et Bilbao occupent le quatrième rang européen et le neuvième mondial en termes de volume d'activité.

Pierre-Antoine Dellhommais

LE EVENEMENT THEATRAL DE L'ANNEE 1999

PHILIPPE HERSEN

GÉRARD DEPARDIEU

90 EXCEPTIONNELLES A PARTIR DU 13 JANVIER 99

LES PORTES DU CIEL

JACQUES ATTALI

WILLIAM HILLET

JEAN-MICHEL DUPUIS

JEAN-MARIE WINLING

BARBARA SCHULZ

THEATRE DE PARIS

Europe

RESERVATION: 01 48 74 25 37

THEATRE, INAC, VIRGIN, AGENCES



Vertical text on the right edge of the page, including a phone number: 01 48 00 05 10 10 (appel grat)

مكتبة من المجلات

(Publicité)

LE MONDE / VENDREDI 20 NOVEMBRE 1998 / 35



VIRGINIE  
ACTIONNAIRE DE FRANCE TÉLÉCOM  
DEPUIS UN AN

« Il y a un an, quand mon banquier m'a conseillé d'en prendre, ça m'a tout de suite semblé évident ! France Télécom, ça fait partie de notre vie quotidienne, on a la preuve tous les jours que c'est une valeur d'avenir. Avec le boom des téléphones mobiles, ils sont numéro 1. Mon seul regret, c'est de n'avoir pas pu obtenir, à l'époque, le nombre d'actions que je voulais. »

PHILIPPE,  
ACTIONNAIRE DE FRANCE TÉLÉCOM  
DANS UNE SEMAINE

« Evidemment que c'était une bonne idée de devenir actionnaire de son téléphone ! Seulement moi, j'ai un peu manqué de réflexe quand ça s'est présenté... depuis, j'ai eu largement la preuve que j'avais eu tort ! C'est un secteur en pleine croissance et ils ont une stratégie de développement à l'international très bien pensée. Autrement dit, j'ai raté le coche mais je ne le raterai pas cette fois ! »

FRANCE TÉLÉCOM OUVRE À NOUVEAU SON CAPITAL

**Vous n'avez plus que 5 jours  
pour réserver.**

Si vous profitez de cette nouvelle ouverture de capital pour réserver vos actions, vous êtes sûr d'être au moins deux fois mieux servi. Et bien sûr vous bénéficierez des conditions privilégiées réservées aux particuliers. Vous obtiendrez notamment une réduction sur le dernier cours de clôture de l'action connu lors de la fixation du prix de l'Offre à Prix Ouvert. Pour connaître le montant minimal de cette réduction fixé par le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, appelez le 10 10 ou contactez votre banque, Caisse d'Épargne, La Poste, le Trésor public ou une société de bourse.

Renseignez-vous en appelant le

**10 10**  
appel gratuit 24h sur 24

L'an 2000, c'est vous, c'est nous.



\* Ou le 0 800 05 10 10 (appel gratuit) ou par Minitel 3614 code 1010FT (0,12 F la connexion puis 0,37 F la minute en France Métropolitaine) ou sur Internet <http://www.1010.francetelecom.fr>  
Un document de référence enregistré et une note d'opération préliminaire visée par la CCF sont disponibles, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier, de France Télécom ou du 10 10.

# Téfal, en grève, s'inquiète des intentions de SEB

## Le personnel réclame une hausse des salaires et s'interroge sur la stratégie de la maison-mère

**ANNECY (Haute-Savoie)** de notre correspondant  
Téfal vit depuis mardi 17 novembre l'un des conflits les plus suivis de son histoire. La grève paralyse le site principal de Rumilly (Haute-Savoie), qui emploie 2 567 salariés. Elle s'est étendue aux usines de Dampierre (Jura) et Tournus (Saône-et-Loire) qui comptent chacune 200 personnes. En Haute-Savoie, le mouvement mobilise 90 % des personnels de production, qui fabriquent les célèbres poêles et casseroles anti-adhésives. Mercredi 18 novembre, 2 000 personnes ont manifesté à Rumilly à l'appel de la CGT, majoritaire, et de la CFDT. Par solidarité, de nombreux commerçants ont baissé leurs rideaux. Trois entreprises assurent la propreté de cette ville de 11 000 habitants : Téfal, Salomon (1 100 salariés) et Nestlé (300 salariés).

Les grévistes réclament une augmentation de salaire générale de 500 francs, un treizième mois au lieu de la prime de fin d'année, le passage de 38 h 30 à 32 heures sans baisse de salaire. Enfin, ils souhaitent conserver leur contrat de participation aux bénéfices de Téfal voué à s'allier sur celui de SEB, la maison-mère, au 1<sup>er</sup> janvier 2000. Or la participation Téfal correspond à quatre mois de salaire, celle de SEB à deux semaines.

Le directeur général de Téfal, Jean-Yves Decroix, se réjouit que les salariés aient pu bénéficier de « participations liées aux très bons résultats ». Mais, pour lui, « Téfal appartient à un groupe qui subit de plein fouet l'environnement économique mondial. Une solidarité doit donc s'établir en son sein ». L'entreprise haut-savoyarde reste le fleuron du groupe. En 1997, elle affi-

chaît un résultat net de 187 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 3,23 milliards.

L'inquiétude du personnel porte, en fait, sur la stratégie de SEB. Le secrétaire de la CGT, Jean-Louis Pertout, explique ainsi une grève aussi massive : « Les salariés de Téfal en ont ras-le-bol d'être commandés depuis le siège de SEB à Ecully (Rhône) ». Pour débloquer la situation, le syndicaliste attend « la preuve qu'à Rumilly il subsiste un vrai pouvoir de décisions ».

**RECENTRAGE CONTESTÉ**  
La CGT conteste le recentrage de Téfal sur ses activités traditionnelles (ustensiles à revêtement anti-adhésif) au détriment des nouveaux produits (pesage, domotique...). Le syndicat redoute des délocalisations vers les usines du groupe aux Etats-Unis, au Brésil, en Colombie, au Venezuela ou au Mexique, qui entraîneraient des suppressions d'emplois à Rumilly. Une crainte attisée par la fermeture récente de deux sites SEB dans les Vosges, avec un plan social de 220 suppressions de postes.

A Rumilly, les salariés regrettent l'audace industrielle de deux anciens PDG visionnaires de Téfal, Henri-Charles Digeon et surtout Paul Rivier, qui avait lancé les derniers produits-phares de la marque : fours, balances, appareils à rôtir... Sous sa direction, Téfal avait atteint son effectif actuel alors que SEB souhaitait le plafonner à 1 000 salariés. Rappelé au siège il y a trois ans, M. Rivier a contribué au sauvetage de deux autres marques du groupe : Calor et Rowenta.

Christophe Vincent

# A l'image des télécoms, l'eau devrait être soumise à une autorité de régulation

## Le Haut Conseil du secteur public a adressé une recommandation en ce sens

Le Haut Conseil du secteur public publie, jeudi 19 novembre, un rapport sur les entreprises publiques à réseaux. Confrontées à l'arrivée des

nouvelles technologies et à l'ouverture à la concurrence, celles-ci sont condamnées à s'adapter. Elles doivent être mises en situation

d'égalité avec leurs concurrents privés. Il demande que l'eau soit soumise au même contrôle que l'électricité et les télécommunications.

**RANIMÉ** depuis un an par Lionel Jospin après une longue période de sommeil, le Haut Conseil du secteur public a décidé de frapper fort. Son rapport, qui a été remis au premier ministre et devait être rendu public jeudi 19 novembre, propose une rénovation complète du cadre juridique et réglementaire de tous les services publics en réseaux — EDF, GDF, Poste, SNCF mais aussi services de l'eau.

Le thème s'imposait aux yeux du Haut Conseil, qui réunit parlementaires, syndicats, administration, personnalités extérieures, au moment où les directives européennes sur l'ouverture des services publics se multiplient.

### « La mutation du secteur énergétique français ne sera complète et équitable que si elle va de pair avec une régulation avisée du secteur de l'eau et de l'assainissement »

Refusant de continuer à accepter les évolutions dos au mur, il a jugé qu'il était temps de tout remettre à plat et de se faire une doctrine sur l'évolution des services publics. « Mieux vaut agir que subir. Alors que les échéances se précipitent, il existe un formidable écart entre

l'état des mutations juridiques et économiques engagées, connues des seuls spécialistes, et la perception qu'en a l'opinion publique », constate Dominique Baert, président du Haut Conseil du secteur public et député (PS) du Nord.

Nationalisés pour la plupart en 1946, les services publics français ont à répondre à un double défi. L'apparition de nouvelles technologies à des coûts compétitifs battenent en brèche leur monopole, qui jusqu'alors semblait naturel. Dans le même temps, la mondialisation des échanges cassent les frontières des territoires, la constitution du marché unique européen accélérant encore les évolutions et l'ouverture à la concurrence.

Face à ces mutations, « les monopoles publics ne peuvent que s'adapter aux nouvelles conditions », dit le rapport. Des premiers pas ont été faits avec le mouvement de dissociation des infrastructures et des services, à l'image de la création de Réseau ferré de France. D'autres adaptations doivent suivre. Soulignant l'incohérence des missions demandées aux services publics, le Haut Conseil préconise une refonte complète du statut juridique des entreprises publiques à réseaux, ce dernier conduisant, selon lui, à « une irresponsabilité financière de fait », à « un mauvais contrôle des instances dirigeantes » et à « une difficulté à nouer des partenariats ».

A l'avenir, les statuts des personnels, comme cela s'est fait à France Télécom, ne peuvent qu'évoluer, assure le rapport, « le maintien d'un statut particulier tendant à ne plus trouver sa pleine justification que pour les activités touchant au monopole naturel des infrastructures ou au monopole légal de leur régula-

tion ». De même, la question des retraites, qui plombe les comptes des entreprises publiques, devra être réglée par le gouvernement.

Mais en parallèle, les entreprises publiques, comme EDF ou GDF doivent retrouver une liberté de gestion, de diversification d'activité et d'internationalisation qu'elles n'ont pas pour l'instant, alors que leurs concurrents privés, notamment Vivendi et Suez-Lyonnais des eaux, en disposent. « Il serait

des services publics peut être un bien, elle doit se faire de façon équilibrée et concerner tous les services. « La mutation du secteur énergétique français ne sera complète et équitable que si elle va de pair avec une régulation avisée du secteur de l'eau et de l'assainissement », souligne-t-il. « A situation comparable, traitement comparable. L'Europe et la France en particulier auraient tout à gagner à la mise en place d'une vraie régulation

## Davantage de liberté pour EDF

« Christian Piret a annoncé qu'il allait mettre fin au mécanisme actuel de rachat, par EDF, de l'électricité produite par cogénération », a indiqué, mercredi 18 novembre, la CFDT à l'issue d'une réunion entre le secrétaire d'Etat à l'Industrie et les cinq organisations syndicales pour évoquer le projet de loi sur l'électricité. L'ensemble des partenaires sociaux demandait depuis longtemps la suppression de ce mécanisme, l'assimilant à « des subventions coûteuses et injustes », puisqu'EDF est obligé de racheter avec une surprime le courant produit par ces installations fournissant de la chaleur et de l'électricité. Compte tenu des projets en cours, d'une puissance globale de 3 000 mégawatts d'ici l'an 2000, le surcoût annuel pour l'entreprise publique est estimé à 3 milliards de francs. Le mécanisme actuel devrait s'arrêter à la fin de l'année. De nouvelles négociations débuteront en 1999, écartant les grosses unités. Seuls resteraient dans le nouveau système et à de nouvelles conditions les petites installations.

pour le moins paradoxal que ces entreprises publiques soient bridées dans leur expansion, au moment même où des groupes, qui tirent leur puissance financière d'une rente procurée par une activité non moins monopolistique et à la tarification souvent mal contrôlée (Eau), s'approprient à partir de l'assaut des marchés électriques et gazier », écrit le Haut Conseil.

Allant plus loin, celui-ci rappelle que, si l'ouverture à la concurrence

du secteur de l'eau », affirme M. Baert, qui rappelle que, entre 1990 et 1997, le prix de l'électricité a augmenté de 6,9 %, ceux des télécommunications ont baissé de 6,6 %, mais ceux de l'eau ont progressé de 64,3 %. Pour lui, toutefois, une autorité de régulation ne sera rien si elle n'est pas dotée de capacités d'expertise et de moyens de contrôle.

Martine Orange



Encore un chef d'entreprise qui écoute Radio Classique!

Certains comportements observés chez de nombreux chefs d'entreprise permettent d'affirmer qu'ils écoutent régulièrement Radio Classique. Une belle autorité dans le geste, un point de vue éclairé sur l'économie. Et cette sérénité que l'on remarque chez ceux qui satisfont leur passion sans renoncer à l'information. Aucun doute, ils sont sur la même longueur d'onde :

- Aix-en-Provence 100.9 • Alençon 88.7 • Amiens 101.4 • Antibes 102.7 • Apt 92.1 • Arcachon 107.1 • Avignon 99.4 • Bastia 93.1 • Beauvais 107.0 • Bordeaux 92.2 • Bourgnon-Bresse 97.2 • Bourges 95.9 • Brest 106.6 • Caen 90.4 • Cannes 102.7 • Carcassonne 106.7 • Chambéry 91.0 • Chateauroux 90.2 • Clermont-Ferrand 92.6 • Courchevel 102.9 • Deauville 93.7 • Dieppe 90.2 • Dijon 105.8 • Evreux 90.8 • Gap 88.9 • Grasse 102.7 • Grenoble 102.4 • Laval 101.1 • Le Havre 93.7 • Le Mans 101.6 • Lille 88.2 • Limoges 95.9 • Lorient 95.0 • Lyon 96.5 • Mantes-la-Jolie 95.7 • Marseille 100.9 • Meung-sur-Loire 102.9 • Monaco 102.9 • Montpellier 107.3 • Nancy 88.2 • Narbonne 93.4 • Nice 102.7 • Niort 104.2 • Orléans 92.9 • Paris-Île-de-France 101.1 • Pau 107.2 • Poitiers 107.1 • Quimper 101.6 • Roanne 91.5 • Roubaix 88.2 • Rouen 106.1 • Saint-Etienne 95.1 • Saint-Tropez 102.7 • Saintes 92.0 • Toulon 103.3 • Toulouse 103.1 • Tourcoing 86.2 • Tours 102.3 • Troyes 106.4 • Valence 106.4 • Valenciennes 85.3 • Vichy 91.0



En mesure de vous informer

# Toyota croit aux vertus des cadres français

## Le constructeur japonais est en quête d'un des dirigeants de Renault

Le constructeur japonais est en quête d'un des dirigeants de Renault. Le groupe japonais Toyota croit aux vertus des cadres français. Le constructeur japonais Toyota croit aux vertus des cadres français. Le constructeur japonais Toyota croit aux vertus des cadres français.

# Gipea préfère l'esprit à la lettre de la loi Aubry

DÉBATEZ : Gipea préfère l'esprit à la lettre de la loi Aubry. Gipea préfère l'esprit à la lettre de la loi Aubry. Gipea préfère l'esprit à la lettre de la loi Aubry.

## Toyota croit aux vertus des cadres français

Le constructeur japonais est allé chercher chez Renault l'un des dirigeants de son usine d'Onnaing (Nord)

**LILLE**  
*de notre correspondant*  
Il fut un temps où les groupes japonais arrivant en Europe n'importaient pas seulement leurs méthodes de travail, mais aussi leurs managers. En s'installant en France, à Onnaing (Nord), Toyota adopte une approche bien différente. « Pour assurer le succès du projet, l'expérience de cadres français se révèle indispensable », a affirmé le numéro un de la future usine, Horoki Watanabe, lors de la pose de la première pierre, le 12 novembre. Pour preuve: le vice-président chargé des questions industrielles est un Français, Didier Leroy, recruté chez Renault. Toyota brise ainsi un tabou: seuls constructeurs présents dans l'Hexagone, Renault et Peugeot-Citroën avaient pour habitude de ne pas se débarrasser mutuellement leurs cadres dirigeants.

Malgré son air juvénile, M. Leroy est pour Toyota une recrue de choix, dénichée par les chasseurs de têtes du cabinet parisien Russell Reynolds et Associés. A l'aube de la quarantaine, le voici responsable de la fabrication, de la maintenance, de la qualité, de la logistique et de la planification des productions du site français tout comme de l'ingénierie. « Jeune cadre à haut potentiel » de Renault, il avait été désigné, cet été, comme l'un des principaux collaborateurs de Carlos Ghosn, le numéro deux du groupe. Chez Renault, on n'est pas loin de crier à la trahison. Certains, à la CGC, ne s'en privent pas. M. Leroy a même, durant près de quinze ans, travaillé à l'usine de Douai... à une cinquantaine de kilomètres du nouveau concurrent nippon.

A peine diplômé de l'école supérieure des sciences et technologies de l'ingénieur de Nancy, M. Leroy entre chez Renault en 1982. Il devient directeur à Douai, non loin de Dechy, la petite commune dont il est originaire. Pendant plus de trois ans, le jeune ingénieur occupe, tour

à tour, les fonctions d'opérateur de production et de chef d'atelier. Il termine son initiation en devenant pilote de projet à l'occasion du lancement de la Renault 19. Il a tout juste vingt-huit ans. Les responsabilités commencent à s'enchaîner. Très vite, modernisation et rentabilisation de l'outil de production font partie de son quotidien. Lorsqu'il accède au comité de direction à trente-quatre ans, il dirige le département « carrosserie » de l'usine douaisienne. Il travaille à la phase de préparation de la Renault Mégane, puis à la montée en cadence de la Scénic.

**EN VINGT-QUATRE HEURES**  
En 1996, reconnu pour ses qualités d'animateur et pour sa rigueur, forgées dans les ateliers nordistes, M. Leroy rejoint l'usine du Mans. A la tête d'un ensemble industriel de quatre mille personnes, il devient le plus jeune sous-directeur du groupe automobile. Il est amené à collaborer avec M. Ghosn, le directeur général de Renault, en qui beaucoup voient le successeur du PDG, Louis Schweitzer. M. Leroy est l'un des sept pilotes des « groupes transverses », ces fameuses équipes chargées de traquer les gaspillages et de réaliser des économies se chiffrant en milliards de francs. Nommé auprès de M. Ghosn début juillet, il quitte l'entreprise en vingt-quatre heures, deux semaines plus tard. « Toyota a doublé son salaire », croit-on savoir chez Renault.

Si l'on avoue ne pas savoir manier les baguettes à table, M. Leroy connaît au moins le Japon pour y avoir séjourné à trois reprises, pour le compte de Renault. Avant de reprendre ses responsabilités à Onnaing, il a refait un séjour dans l'archipel. A présent, il s'estime fin prêt pour contribuer à la mise en place de ce qui doit être la « première usine du XXI<sup>e</sup> siècle de Toyota en Europe ».

Philippe Allienne

## Gipea préfère l'esprit à la lettre de la loi Aubry

**DEMANDEZ** à Michel Bayet ce qu'il pense de la loi Aubry, c'est d'abord le citoyen qui s'exprime: « Ancien chômeur, je suis évidemment très favorable au partage du travail. » PDG de Gipea, une PME de sous-traitance électronique qui emploie une trentaine de personnes à Rambouillet, il constate que le passage aux 35 heures se révèle complexe pour « une petite société qui ne dispose pas d'un juriste spécialisé et où le chef d'entreprise doit prendre en charge ce problème au lieu d'aller voir des clients ». Mais, « puisqu'il faut appliquer la loi, tant qu'on ne peut pas profiter des aides », admet-il avec pragmatisme.

Gipea sous-traite des ensembles électroniques pour de grands groupes dans l'aéronautique, les télécommunications, le transport et la défense. La société fait face à une rude concurrence: « Quand un client comme la Snecma fait une offre, nous sommes tenus d'accepter son prix, ou nous perdons la commande », affirme M. Bayet, ancien cadre supérieur de Thomson-CSF, ingénieur diplômé de Sup Aéro, titulaire d'un MBA de Stanford. L'équilibre financier de la société, retrouvé il y a un an, après trois exercices déficitaires, est encore fragile. L'activité, essentiellement manuelle, ne permet pas de compenser les coûts du travail, qui représentent 65 % du chiffre d'affaires. « Surtout avec un salaire moyen qui ne dépasse pas 10 000 francs », précise le dirigeant de Gipea. Une meilleure organisation du travail permettrait-elle d'augmenter la productivité? Pour M. Bayet, c'est un travail continu. « C'est comme pour les embauches: je n'ai pas attendu M<sup>me</sup> Aubry »,

remarque-t-il. Sa PME a recruté six personnes depuis le mois d'août. Pour négocier le passage aux 35 heures, M. Bayet a dû lui-même sensibiliser son personnel: « Les salariés ne se sentent pas concernés. L'an 2000 leur semble encore loin. Ce qui compte pour eux, c'est le salaire. » Il a convaincu une responsable d'atelier, Christine Marras, de se faire mandater par un syndicat, la CFDT, pour représenter le personnel. Un premier projet d'accord, en juin, a été refusé par les salariés parce qu'il ne garantissait pas le maintien des salaires. La signature de l'accord de branche dans la métallurgie (UIMM), le 28 juillet, a changé la donne. M. Bayet y voit « la possibilité d'appliquer la loi Aubry sans pratiquer de changements ».

**REDUCTION INSUFFISANTE**  
Une deuxième mouture du projet s'en inspire. « Nous reprenons les dispositions horaires du texte de l'UIMM. Mais nous respectons l'esprit de la loi Aubry en programmant deux embauches. Cette proposition satisfait les salariés, qui travailleront moins au même salaire, le gouvernement, qui remplira son objectif de création d'emplois, et le chef d'entreprise que je suis, car j'obtiens l'annulation du travail. »

Malheureusement pour lui, l'inspection du travail ne l'entend pas de cette oreille: « Nous lui avons proposé un projet qui réduit le temps de travail de 8 % et permet l'embauche de 8 % de salariés. Mais elle le refuse car la réduction n'est pas suffisante. » M. Bayet souligne que l'administration reste toute-puissante: « La conclusion d'un accord dépend de l'interprétation que l'inspection du travail fera de la loi, reconnaît-il. Si elle se montre trop stricte, nous n'aurons plus qu'à attendre bêtement l'an 2000. »

Véronique Dupont

## Un mandarin de la finance nipponne préoccupé par l'euro

**TOKYO**

*de notre correspondant*  
Ancien vice-ministre des finances et actuellement conseiller spécial du premier ministre Obuchi pour les affaires économiques et président de l'Institut monétaire international, après avoir été, entre-temps, à la tête de la Banque de Tokyo, Toyoo Gyohten est l'un des « mandarins » de la finance nipponne et l'une des personnalités japonaises les plus écoutées de la communauté financière internationale. Refusant de s'aventurer dans des estimations chiffrées et laissant à d'autres le soin de jouer les « prophètes », M. Gyohten pense que la croissance de l'économie japonaise « devrait redevenir positive » en 1999. Mais l'euro le préoccupe. « L'euro est à la fois une source d'espoir et un sujet de préoccupation pour le Japon », a-t-il déclaré, le 16 novembre, en s'adressant aux membres du Club de la presse étrangère de Tokyo.

« La monnaie européenne peut contribuer à la stabilité globale du système financier international mais elle peut aussi rendre les Européens trop confiants en eux-mêmes et les inciter à se replier sur un eurocentrisme qui serait l'ombrage d'une sorte de régionalisation du globalisme: un bloc dollar, un bloc euro. Le Japon serait pris en étau entre ces deux blocs, précisément à un moment où il est confronté à des difficultés économiques. Il y a

là un enjeu de survie crucial pour le Japon », estime M. Gyohten. D'autant plus peut-être qu'il faudra du temps avant que l'on puisse dire que la crise de la finance internationale est derrière nous ».

M. Gyohten voit dans le « champ de mines financier » actuel (Asie du Sud-Est, puis du Nord-Est, Russie, Brésil...) des raisons qui tiennent à une globalisation des marchés et de l'inflation qui a contribué, par la simultanéité des deux phénomènes, à l'enchaînement de crises, différentes par leurs causes et leur nature, qui n'ont pu être maîtrisées.

### « UNE SITUATION PARADOXALE »

« Finalement qu'est-ce qu'est le marché? Ce sont des millions de personnes qui réagissent à un torrent d'informations, valables ou erronées, et anticipent la réaction qu'elles vont susciter indépendamment des conditions réelles d'une économie donnée. Et le plus sérieux problème de ces mouvements est que personne n'est responsable. (...) La vraie question que nous pose cette succession de crises est de savoir comment ne pas se trouver sans défense vis-à-vis d'un marché qui, après tout, est notre propre création ».

Dans le cas japonais, la crise des banques est assurément au cœur du problème, estime M. Gyohten. « Elle est surtout le facteur essentiel dans l'appréciation négative du

Japon par les marchés. Certains industriels japonais pensent que nos portenaies ont une vision trop critique et pessimiste de l'économie japonaise. Peut-être. Mais il faut que nous agissions en fonction de cette perception, qu'elle soit juste ou excessive. (...) Sans doute des banques sont-elles en meilleure situation que d'autres, poursuit-il. Mais aucune d'entre elles n'est assurée que sa situation sera prise en compte indépendamment du système bancaire dans son ensemble par les analystes financiers qui perçoivent celui-ci globalement en difficulté et affaibli. Nous devons agir de concert afin de rendre l'ensemble plus sain et compétitif. »

Une crise de confiance ou de crédibilité qui se pose au Japon même. « Les mesures fiscales [réduction des impôts] seront inopérantes si elles ne constituent pas un signe d'espoir dans le futur, un signe qui redonne confiance aux consommateurs, comme l'on montré les échecs du passé, poursuit M. Gyohten. Quand une économie est dans un état d'anémie, comme c'est le cas au Japon, rétablir la confiance est crucial. Nous sommes dans une situation paradoxale: une pénurie de crédit d'un côté et un excès de liquidités dans le secteur privé de l'autre. Mais tant que le malaise demeure, personne ne veut prendre de risques. »

Philippe Pons

1<sup>er</sup> SEMESTRE 1998-1999

- Croissance de 14% des commandes
- Légère diminution du chiffre d'affaires
- Amélioration de la marge opérationnelle et du résultat net à structure comparable

**COMMANDES REÇUES**

+ 14% (proforma)

**RÉSULTAT OPÉRATIONNEL**

+ 8% (proforma)

**RÉSULTAT NET**

+ 15% (proforma)

**ALSTOM est un leader mondial dans la fourniture de composants, de systèmes et de services pour les grandes infrastructures et l'industrie.**

Avec 110 000 personnes dans plus de 60 pays, ALSTOM est actif dans les domaines de :

- la Production d'Energie
- le Transport et la Distribution d'Energie
- le Transport Ferroviaire
- l'Industrie
- la Construction Navale
- l'Entreprise Régionale

**Comment les résultats présentés au Conseil d'Administration du 16 Novembre 1998, Pierre Bilgès, le Président Directeur Général d'ALSTOM, a déclaré :**

« Nous sommes heureux d'annoncer que les résultats du premier semestre 1998/1999 d'ALSTOM sont en ligne avec les objectifs présentés au moment de l'introduction en bourse. Ceux-ci se trouvent confortés notamment par la consolidation du carnet de commandes et l'amélioration de la marge opérationnelle et du résultat net. Certes, la détérioration de la situation économique mondiale rend possible une décroissance des commandes au cours des deux prochains exercices par rapport au niveau élevé atteint en 1997/1998 et envisagé pour 1998/1999. Mais le Groupe se prépare à cette éventualité en intensifiant et en accélérant son programme de réduction des coûts pour préserver et consolider sa marge opérationnelle et est confiant qu'il continuera à progresser dans l'avenir. »

**CHIFFRES CLÉS**

Milions d'ECU	P. Semestre 1998/1999	Proforma	%	Historique	%
Commandes reçues	4 398	14%	4 797	52%	
Chiffre d'affaires	6 486	-2%	5 027	26%	
Résultat opérationnel	269	8%	238	22%	
Purge opérationnelle	-4,1%	N/A	4,7%	N/A	
Résultat net	104	15%	137	-12%	
IN PA	0,49	15%	N/A	N/A	

1. Les chiffres 1997/98 "proforma" résultent du rattrapage des comptes consolidés de l'exercice GECALSTOM1 pour tenir compte de l'acquisition de Cegelec, du paiement du dividende extraordinaire à GEC et Alstom et de l'augmentation de capital associée à la mise en bourse. Ces composés ou les mouvements correspondants sont détaillés dans les documents d'introduction en bourse.  
2. Qu'il s'agisse du semestre ou de l'année entière, les chiffres 1997/98 "historiques" en référence aux comptes consolidés de l'exercice GEC ALSTOM.  
3. Le bénéfice net par action "proforma" 1998 est le résultat du rapport entre le résultat net "proforma" et le nombre d'actions au 30 septembre 1998 soit 213 698 403.  
4. Taux de change moyen: Premier Semestre 1997/98 1 FF = 0,1511 ECU.

**ALSTOM**

**INFORMATIONS ACTIONNAIRES**  
La communication complète est disponible sur simple demande. <http://www.alstom.com>  
N° Vert: 0 800 50 90 51  
38, av. Kléber - 75795 PARIS Cedex 16

La viabilité de la télévision numérique terrestre est mise en cause

Le développement de cette nouvelle norme de diffusion correspond à un triple enjeu politique, culturel et industriel, mais les dirigeants de chaînes savent qu'il sera coûteux et se méfient de la manière dont l'Etat veut régenter le secteur

LA TÉLÉVISION numérique terrestre connaîtra-t-elle en France la même déconiture que le Plan câble des années 80? Cette question, qui peut sembler iconoclaste au moment où cette technologie voit le jour en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et bientôt en Suède, a été posée par Louis-Bertrand Raffour, directeur général d'Havas Images, lors d'un séminaire de l'Institut de l'audiovisuel, une association de parlementaires, mardi 17 novembre.

Concrètement, la télévision numérique terrestre devrait permettre à chaque foyer de recevoir en France, entre 20 et 30 chaînes, sans devoir s'équiper ni d'antenne parabolique ni de câble, un simple décodeur numérique ad hoc suffisant. Il faudrait pour cela doubler aux

normes numériques les installations sur l'actuel réseau hertzien analogique de TDF (France Télécom) et procéder à l'attribution des fréquences disponibles à des opérateurs.

« Le marché de la télévision numérique est très concurrentiel en France. C'est aussi le seul pays où il existe déjà quatre systèmes de télévision à péage: Canal Plus, CanalSatellite, TPS et le câble », affirme M. Raffour. Il estime à 4 ou 5 milliards de francs les investissements nécessaires pour que le réseau hertzien soit adapté au tout-numérique et prévient à

d'un abonné au câble numérique et a fortiori d'un bouquet satellitaire en numérique », dit-il.

Le directeur général d'Havas Images voit dans le nouvel engagement pour cette technologie une manœuvre de TF1 et M6 pour « geler définitivement les fréquences dans le paysage audiovisuel français afin de tuer dans l'œuf toute concurrence de télévisions privées ». La donne a

fendre l'émergence d'un tissu de télévisions locales dans l'Hexagone, mais la question de la viabilité économique d'une télévision numérique accessible à tous n'est pas encore prouvée. Bruno Chetaille, président de TDF, reste prudent, en renvoyant dos à dos les opérateurs et les politiques. « L'enjeu est triple: politique, pour proposer un service universel d'accès aux images; culturel, avec une trentaine de chaînes, et industriel, puisqu'il dynamisera le parc de décodeurs ».

INCADREMENT RÉGLEMENTAIRE Les pouvoirs publics d'une dizaine de pays ont déjà prévu et organisé la transition vers le tout-numérique. « Il y a urgence à arrêter les règles du jeu et répondre à des questions-clés: combien de réseaux faudra-t-il

ouvrir? Y aura-t-il une priorité accordée aux chaînes actuellement diffusées en analogique? A quel moment s'effectuera l'arrêt de la diffusion analogique? », demande le président de TDF, pour qui le tout-numérique représente un nouveau marché non négligeable.

Une première expérimentation de télévision hertzienne numérique a démarré cet automne en Bretagne. « Il faut se garder de prendre des décisions dictées par la technologie. Ce sont les chaînes qui se détermineront », souligne M. Chetaille. A ses yeux, les chiffres de M. Raffour n'ont guère de valeur: ils dépendent notamment de la zone de couverture géographique retenue pour la diffusion.

« Il existe des interrogations lourdes sur la faisabilité économique » d'un tel projet, n'a pas caché Christian Phéline, conseiller auprès de la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann. « Il faudra définir, pour les opérateurs, les conditions d'exploitation du double système de diffusion ainsi que la juste place destinée aux nouveaux entrants. » Contrairement au satellite dont le développement s'est fait dans le « non-droit », la télévision numérique hertzienne sera encadrée réglementairement. « Une procédure publique et organisée sera incontournable », a-t-il affirmé, en indiquant que le gouvernement attendait les conclusions des deux audits sur la télévision numérique terrestre confiés, l'un sur l'aspect technique à Gérard Eymery, directeur délégué au pôle développement et multimédia de France Télévision, l'autre sur les programmes à Jean-Pierre Cottet, ex-directeur général chargé de l'antenne de France 2.

Les chaînes restent prudentes. « A chaque fois que la politique s'est mêlée de technique, cela s'est avéré catastrophique. Les pouvoirs publics ont poussé TDF et Telecom 2: le marché a choisi Astra et Eutelsat. Ils ont favorisé la norme D2 Mac: le numérique l'emportera », rappelle Bruno Delecour, président de CanalSatellite. Nicolas de Tavernost, directeur général de M6, a mis en garde contre toute « déstabilisation des investissements déjà réalisés dans la numérisation des bouquets satellitaires et du câble ». Xavier Gouyrou Beauchamps, président de France Télévision, est resté bien seul à chanter les vertus sociales de la télévision numérique terrestre.

Luc Roserzweig

Nicole Vulser

Radio-France: le CSA a reçu Olivier Mazerolle

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL (CSA) a reçu, mercredi 18 novembre, Olivier Mazerolle, directeur de l'information de RTL, dans le cadre de ses auditions pour nommer le PDG de Radio-France (Le Monde du 17 novembre). M. Mazerolle n'était pas candidat, mais a été reçu à la demande du CSA. Les autres candidats à la succession de Michel Boyon, actuel PDG de Radio-France, qui sollicite son renouvellement, sont: Francis Brun-Buisson, chef du service juridique et technique de l'information et de la communication (SJTIC), Anne Coutard, directrice déléguée à RTL, Eric Cluifly, directeur général du groupe d'éditorial BDDP Worldwide, Jean-Pierre Hoas, conseiller d'Etat, Ivan Leval, directeur délégué de la rédaction de La Tribune, et Jacques Pomont, inspecteur général des P et T. L'Intersyndicale et la Société des Journalistes de Radio-France ont demandé « à être reçues en urgence » par le CSA, avant qu'il « ne se prononce définitivement sur le choix du PDG ». Un préavis de grève pour le 25 novembre de l'antenne des radios locales de Radio-France a été déposé mercredi 18, par les syndicats CFDT, CGT, CFCC, CGC, FO et FO-Supart.

L'intersyndicale des journalistes appelle à une grève le 1er décembre

L'INTERSYNDICALE DES JOURNALISTES (SNJ, CFDT, CGT, CGC, CFCC, FO) a appelé, mercredi 18 novembre, à une grève de 24 heures minimum le mardi 1er décembre pour « obtenir la compensation des pertes fiscales et salariales » consécutives à la suppression de l'abattement fiscal de 30 %. Cette grève sera précédée d'assemblées générales dans les rédactions; elle s'inscrit dans le cadre d'une semaine d'actions qui se justifie par trois « causes principales: la rupture unilatérale par le ministère de la culture et par celui du budget des discussions » sur la compensation; « la lourde perte du pouvoir d'achat des journalistes, dont la grande majorité sera pénalisée par le nouveau mécanisme », et « la fausse solution de compensation proposée au Parlement par les deux ministères ».

Le 15 octobre, l'Assemblée avait adopté un nouveau système fiscal concernant les journalistes. Selon ce dispositif, prévu par le projet de budget 1999, les journalistes n'auront droit qu'à un abattement spécifique de 30 000 francs au titre d'une « allocation de frais d'emploi », au lieu d'un abattement de 30 % plafonné à 50 000 F précédemment.

DÉPÊCHES ■ RADIO: les journalistes de Radio-France Internationale (RFI) dénoncent « le mode d'avancement et de promotion, qui privilégie la docilité et le conformisme au détriment de la compétence et de l'expérience (système clanique) ». Approuvé en assemblée générale mercredi 18 novembre, ce texte intervient peu avant le renouvellement du PDG, Jean-Paul Cluzel.

■ TÉLÉVISION: une enquête chiffre à 2,178 milliards de francs le coût des pertes publicitaires pour France Télévision inhérent à la mise en place du projet de loi sur l'audiovisuel public. Publiée dans Le Figaro du 19 novembre, cette étude de la centrale d'achat d'espaces Optimum Media Direction affirme que les télévisions hertziennes ne parviennent pas à commercialiser l'intégralité de leurs espaces publicitaires. Par exemple, à 20 heures, seule M6 atteint le seuil maximum horaire (12 minutes), qui doit être réduit en 2000 à 5 minutes pour France 2 et France 3. En revanche, les spots durent 8,1 minutes sur TF1 à 20 heures, ce qui lui laisse une marge importante de progression.

■ Le bouquet numérique TPS lance une chaîne financière interactive F1, créée en partenariat avec le Crédit agricole, Vega Finances et Les Echos, qui permet de consulter les cours de Bourse et de gérer son compte en banque sur sa télévision.

■ Le ministère polonais des télécommunications a fermé une station de liaison de Canal Plus émettant en numérique. Canal Plus continuera toutefois à diffuser en Pologne ses émissions en numérique à partir de ses stations émettrices en Suède. - (AFR)

L'évêché de Namur s'empare du pouvoir au sein du groupe de presse Vers l'Avenir

BRUXELLES de notre correspondant. Démission en série d'administrateurs, révocation de l'administrateur délégué Jacques de Thysebaert, renouveau et inquiétude au sein du personnel, l'ambiance était à la crise lors de l'Assemblée générale du groupe de presse belge Vers l'Avenir, mercredi 18 novembre, à Namur.

Deuxième en importance après le groupe Rossel (Le Soir) en Belgique francophone, Vers l'Avenir publie une série de quotidiens régionaux d'inspiration catholique et détient une participation majoritaire dans le holding IPM qui contrôle deux quotidiens nationaux, La Libre Belgique et La Dernière Heure-Les Sports, en partenariat avec le groupe lillois La Voix du Nord.

Prélat de choc, partisan inconditionnel des thèses de Jean-Paul II, Mgr Léonard est aussi un patron de combat.

L'évêché de Namur, par l'intermédiaire de diverses associations, détient 74 % des parts de la maison mère, les 26 % restants appartenant à la société Les Médias de l'Avenir, qui rassemble plusieurs vieilles familles de la bourgeoisie et de l'aristocratie catholiques namuroises. Depuis plusieurs mois, les relations s'étaient dégradées entre l'évêque, Mgr André-Mutien Léonard, et les actionnaires minoritaires.

Prélat de choc, partisan inconditionnel des thèses de Jean-Paul II dans une région où la majorité du clergé et des fidèles se reconnaît dans un catholicisme plus tempéré, Mgr Léonard est aussi un patron de combat. L'arrivée, en septembre dernier, de Luc Lamoye comme administrateur délégué, un homme aux méthodes musclées que l'on dit proche de l'Opus Dei, avait provoqué des conflits avec le personnel et le licenciement du rédacteur en chef du principal quotidien du groupe, Vers l'Avenir, soldat de la rédaction dans son opposition aux nouvelles méthodes d'évaluation des journalistes.

Samedi 14 novembre, quatre administrateurs représentant les actionnaires minoritaires annonçaient leur démission. Ils étaient suivis

mercredi 18 novembre, par le président du conseil d'administration, François Desclée de Maresduz, qui déclarait dans un communiqué: « Les nombreux efforts effectués jusqu'à présent afin d'accorder les actionnaires de la société Vers l'Avenir sur un projet d'entreprise, dans le seul intérêt de celle-ci, sont restés vains. Je souhaite qu'à travers ses différents médias, Vers l'Avenir puisse poursuivre sa mission avec succès et en toute indépendance ».

Ce succès, le coup de force de Mgr Léonard n'est pas de nature à pouvoir l'assurer à lui seul. La plupart des titres perdent de l'argent depuis plusieurs mois, en dépit des restructurations et des plans sociaux mis en place. Une recapitalisation

d'au moins 40 millions de francs français est nécessaire pour assurer la relance, alors que l'évêché ne dispose d'aucune liquidité. L'arrivée de nouveaux investisseurs est donc indispensable.

Il pourrait s'agir, selon Le Soir de Bruxelles, du groupe de presse flamand VTM, qui édite le quotidien De Standaard. Les syndicats de journalistes sont, eux, plus qu'inquiets. Ils craignent une reprise en main idéologique de la ligne éditoriale des divers journaux, et rappellent l'urgence de la mise en place d'un plan industriel et financier, faute de quoi ils « s'opposent à toute négociation et à toute mesure affectant l'emploi ».

Advertisement for 'le nouvel Observateur' magazine. Headline: 'DOPAGE QUAND LE SPORT TUE'. Sub-headline: 'RÉVÉLATIONS SUR LA MORTALITÉ DES COUREURS DU TOUR DE FRANCE'. Text: 'COMMENT LES AMÉRICAINS ONT FAIT ARRÊTER JEAN MOULIN: LA THÈSE D'UN LIVRE CHOC'. Includes a small image of a cyclist and a book cover.

Advertisement for 'ORANGE ART' featuring a CD-ROM. Text: 'et vous? BEAUCOUP LE CONNAISSENT DÉJÀ... ORANGE ART'. Includes a small image of a CD-ROM.

Vertical sidebar containing various news snippets and advertisements. Includes sections like 'AFFAIRES', 'LES PLACES BOITES', 'PARIS', 'BENEFICIAIRES', 'CHIFFRE', 'SERVICES', 'NETTOYAGE INDUSTRIEL', 'FINANCE', 'SOCIÉTÉ GÉNÉRALE', 'CREDIT AGRICOLE', 'MONNAIES'. Includes small images and text.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● THOMSON-CSE : 4 000 à 5 000 suppressions d'emplois pourraient intervenir dans le groupe selon la CFDT...

● ARMEMENT : les Emirats arabes unis (EAU) ont signé officiellement, mercredi 18 novembre, un contrat de 18 milliards de francs avec Dassault Aviation portant sur l'acquisition et la modernisation d'avions de combat Mirage...

● BENETTON : quelque 500 personnes ont défilé, mercredi après-midi, dans le centre de Troyes (Aube), pour protester contre les conditions de fermeture de la dernière usine française du groupe italien Benetton...

● CHIMIE : le patronat et les syndicats de la chimie ont discuté mercredi d'un projet d'accord sur les 35 heures. Le patronat prévoit d'instaurer des possibilités de dépassement grâce à un contingent annuel de 180 heures supplémentaires...

SERVICES

● RATP : la RATP a annoncé jeudi 19 novembre qu'elle projetait d'embaucher 2200 jeunes pour la période 1998-2 000, dont environ 1 700 par embauche directe...

● SEMA GROUP : la société franco-britannique Sema Group a annoncé mercredi avoir racheté Meridian Information Systems, l'un des grands fournisseurs de systèmes d'information pour les opérateurs de bus britanniques...

● TELEFONICA : Telefonica va supprimer, dans les deux prochaines années, quelque 8 000 postes de travail, qui viendront s'ajouter aux 9 300 emplois disparus en 1998. Au total, Telefonica table, d'ici à la fin de l'an 2 000, sur une perte de près de 30 % de ses effectifs...

● NETTOYAGE INDUSTRIEL : la CFDT a annoncé mercredi qu'elle allait signer l'accord sur les 35 heures, emboîtant le pas à FO et à la CFE-CGC.

FINANCE

● CRÉDIT LYONNAIS : l'agence de notation Moody's a relevé mercredi de E+ à D la note de solvabilité financière de la banque.

● SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque a annoncé jeudi 19 novembre que la « grave crise financière (...) a fortement affecté certaines activités de marché au troisième trimestre », notamment sur les marchés de taux (obligations et pays émergents)...

NOMINATIONS

● CRÉDIT AGRICOLE : François Arsac, vice-PDG de la Banque de gestion privée (BGP), est nommé au directoire de la filiale de la banque verte, en remplacement de Philippe Guiral.

● Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde » : www.lemonde.fr/bourse

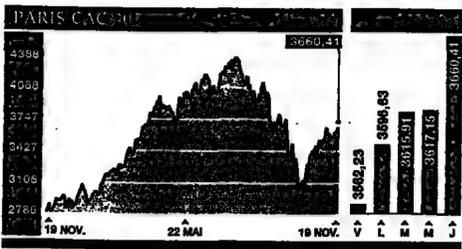


Tableau des hausses et baisses des cours boursiers en France, incluant des titres comme BONGRAIN, SUEZ, et CASTORAMA.

LES PLACES BORSIÈRES

PARIS

JEUDI 19 NOVEMBRE, la Bourse de Paris faisait preuve de fermeté. L'indice CAC 40 gagnait 1,12 % à 3 652,95 points à la mi-séance. Après la réduction des taux directeurs américains, les opérateurs envisagent une baisse des taux en Europe...

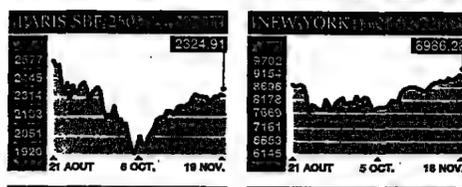
FRANCFORT

LA BOURSE allemande a ouvert sur une légère hausse jeudi 19 novembre. Quelques minutes après le début des cotations, l'indice DAX gagnait 0,11 %, à 4 705,91 points.

LONDRES

L'INDICE Footsie de la Bourse de Londres a clôturé en baisse de 0,52 %, à 5 474 points, mercredi 18 novembre. Après la baisse des taux décidée par la Réserve fédérale américaine...

Tableau des indices boursiers européens et mondiaux (Europe 12h31, Monde).

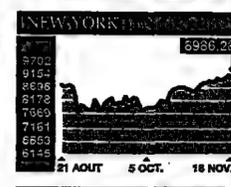


TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a cédé à nouveau du terrain, jeudi 19 novembre. A la clôture, l'indice Nikkei était en baisse de 1,68 %, à 14 354,46 points.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York a terminé en progression de 0,61 %, à 9 041,11 points, mercredi 18 novembre. Des statistiques publiées dans la journée ont montré une réduction du déficit commercial américain en septembre...



NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York a terminé en progression de 0,61 %, à 9 041,11 points, mercredi 18 novembre.

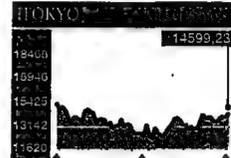
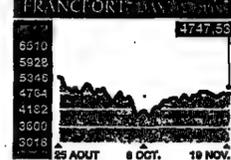


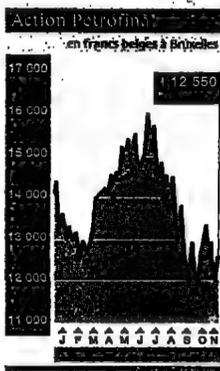
Tableau des cours en dollars pour divers métaux et produits agricoles.

Tableau des cours en dollars pour divers produits agricoles et matières premières.

Tableau des cours en dollars pour divers produits agricoles et matières premières.

Tableau des cours en francs pour divers produits agricoles et matières premières.

Valeur du jour : Petrofina porté par la rumeur.



ALORS que la Bourse de Bruxelles enregistrait une légère baisse de 0,53 %, l'action Petrofina s'appuyait de plus de 4 % à 12 550 francs belges, mercredi 18 novembre, après les rumeurs, reprises par Le Figaro, de négociations avec Elf en vue d'un rapprochement...

Le rapprochement entre les deux groupes était en discussion. La chute des ventes au détail. Comme toutes les compagnies pétrolières, Petrofina pâtit de la chute des cours du brut.

Dominique Gallois

MONNAIES

● Dollar : la monnaie américaine était en légère baisse sur le marché des changes de Tokyo jeudi 19 novembre alors que Bill Clinton arrivait au Japon. Le billet vert s'échangeait à 121,32 yens.

Tableau des taux de change pour diverses monnaies (Dollar, Livre, Franc, etc.).

Tableau des taux d'intérêt pour diverses monnaies.

Tableau des cotations de la matière (Matière).

TAUX

● France : le Matif était en hausse jeudi 19 novembre, en début de séance. Le contrat notional qui retrace l'évolution des emprunts d'Etat gagnait 5 centimes, à 113,31 points.

Tableau des taux d'intérêt pour diverses monnaies.

Tableau des cotations de la matière (Matière).

Tableau des cotations de la matière (Matière).

ECONOMIE

Progression de l'excédent commercial japonais

L'EXCÉDENT commercial du Japon a progressé pour le 19e mois consécutif en octobre, en dépit d'un recul inattendu des exportations, sous l'effet d'une forte diminution de ses importations résultant de l'intensification de la crise économique dans l'archipel.

● ETATS-UNIS : le déficit commercial a diminué de 13,5 % à 14 milliards de dollars en septembre par rapport à août, a annoncé mercredi le département du commerce.

● Le président américain Bill Clinton a exhorté mercredi le Japon à apporter une contribution plus forte à la stabilité économique mondiale et de mettre en œuvre « rapidement et de façon efficace » les réformes économiques prévues par son gouvernement.

● Plus vieille, plus multiraciale, plus éduquée mais aussi plus étiolée, l'Amérique de l'an 2000 n'aura plus grand-chose à voir avec celle des pères fondateurs, selon un rapport publié jeudi par le bureau du recensement. Ce rapport, qui compile toutes les données les plus récentes en matière de population, éducation, race, statut marital, souligne que les Hispaniques, les Asiatiques et les Noirs représentent une part croissante de la population américaine.

● ASIE : le sommet du Forum économique de l'Asie-Pacifique (APEC) qui s'est achevé mercredi a consacré un changement radical dans ses priorités, qui ne sont plus le libre-échange mais la lutte contre le chômage, la pauvreté et les autres maux de la crise asiatique. Leur déclaration conjointe demandait aux pays riches de relancer leurs économies pour importer davantage et au Fonds monétaire international (FMI) de faire preuve de souplesse dans l'application des mesures d'austérité imposées aux pays en crise en échange d'aides financières.

● CHINE : Pékin n'a pas l'intention de dévaluer sa monnaie, le yuan, a réaffirmé mercredi le ministre des affaires étrangères chinois, Tang Jiaxuan.

● ALLEMAGNE : l'économie en 1999 ralentira plus que prévu jusqu'à présent, ont estimé mercredi les experts économiques indépendants du gouvernement allemand connus sous le nom de « Cinq Sages ». Les cinq économistes ont délivré un pronostic de croissance à 2 % pour 1999, alors que les six grands instituts de conjoncture du pays tablent sur 2,3 % et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur 2,2 %.

● Klaus Gretschmann, qui préparera les sommets du G7 et du G8 du chancelier allemand Gerhard Schröder, a critiqué le principe d'une relance de la conjoncture en stimulant la consommation intérieure, dans un entretien à l'hebdomadaire allemand Wirtschaftswoche publié jeudi.

● Le ministre allemand des finances, Oskar Lafontaine, a estimé mercredi que « les autorités monétaires avaient la possibilité de donner une impulsion à la croissance économique vu le degré élevé de stabilité des prix », a-t-il estimé.

● Le ministre allemand de l'économie, Werner Müller, prône dans Die Woche la modération des hausses de salaires, lui préférant une baisse des charges.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 19 NOVEMBRE Liquidation : 23 novembre Taux de report : 3,63 Cours relevés à 12h31



CAC 40 +1,67% 3672,96

Table of French stocks (VALEURS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Composition (I).

Table of foreign stocks (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Composition (I).

Table of foreign stocks (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Composition (I).

Table of foreign stocks (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Composition (I).

COMPTANT

Table of bonds (OBLIGATIONS) with columns for du nom, du coupon, and Cours précéd.

ACTIONS FRANÇAISES

Table of French stocks (ACTIONS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Composition (I).

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table of foreign stocks (ACTIONS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Composition (I).

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market stocks (NOUVEAU MARCHÉ) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Composition (I).

MARCHÉ LIBRE

Table of free market stocks (MARCHÉ LIBRE) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Composition (I).

SECOND MARCHÉ

Table of second market stocks (SECOND MARCHÉ) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Composition (I).

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP funds (SICAV et FCP) with columns for Émission, Frais Inct., and net.

CAISSE D'ÉPARGNE

Table of savings banks (CAISSE D'ÉPARGNE) with columns for Émission, Frais Inct., and net.

CRÉDIT AGRICOLE

Table of Crédit Agricole funds (CRÉDIT AGRICOLE) with columns for Émission, Frais Inct., and net.

CRÉDIT MUTUEL

Table of Crédit Mutuel funds (CRÉDIT MUTUEL) with columns for Émission, Frais Inct., and net.

CIC PARIS

Table of CIC Paris funds (CIC PARIS) with columns for Émission, Frais Inct., and net.

CRÉDIT LYONNAIS

Table of Crédit Lyonnais funds (CRÉDIT LYONNAIS) with columns for Émission, Frais Inct., and net.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Table of Société Générale funds (SOCIÉTÉ GÉNÉRALE) with columns for Émission, Frais Inct., and net.

LA POSTE

Table of La Poste funds (LA POSTE) with columns for Émission, Frais Inct., and net.

BANQUE POPULAIRE

Table of Banque Populaire funds (BANQUE POPULAIRE) with columns for Émission, Frais Inct., and net.

Large advertisement for 'Les mauvaises' featuring a man's face and various headlines about technology and finance.

مكتبة

AUJOURD'HUI

LE MONDE / VENDREDI 20 NOVEMBRE 1998

TECHNOLOGIE Les fabricants d'ordinateurs ont négligé de modifier la totalité des composants affectés par le passage à l'an 2000.

totalité des PC déclarés bons pour l'an 2000 n'ont pas été remplacés et désignent toujours l'année avec deux chiffres.

Monde. ● DES « RUSTINES », petits programmes additionnels, ont été prévus pour contourner le problème, mais leur efficacité est loin d'être absolue.

Le RISQUE concerne surtout les systèmes de contrôle des machines de production. Mais la plupart des produits du commerce devront aussi être modifiés, car ils ne sont pas adaptés aux dates à quatre chiffres.

manne qui profite aux éditeurs, pourtant responsables du problème. LE GOUVERNEMENT français semble prendre enfin la mesure du problème.

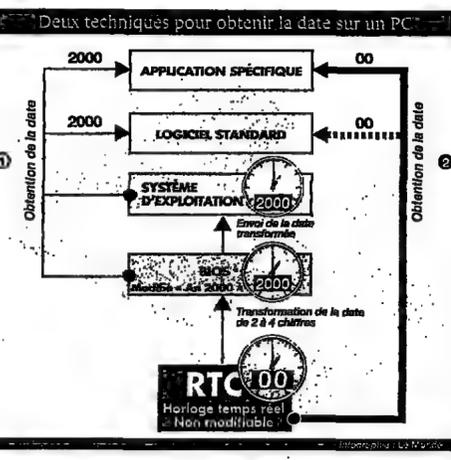
Les mauvaises surprises des ordinateurs certifiés « an 2000 »

Des PC flambant neufs pourtant « garantis modifiés » contiennent des puces qui les rendent incapables de passer à 100 % le 31 décembre 1999. L'horloge temps réel des machines n'a pas été modifiée et risque de bloquer le fonctionnement de certains logiciels

LE PASSAGE à l'an 2000 risque de se révéler plus difficile que prévu - et plus compliqué que ne le prétendent les constructeurs d'ordinateurs.

croisade depuis plus de six mois pour faire pression sur les constructeurs, seuls certains matériels fabriqués par Tyan, une petite firme américaine, seront réellement capables de franchir sans encombre la date du 1er janvier 2000.

Monne. ● DES « RUSTINES », petits programmes additionnels, ont été prévus pour contourner le problème, mais leur efficacité est loin d'être absolue.



que cette rustine « devrait être installée sur l'ensemble des ordinateurs livrés après le 10 décembre ».

Compag n'est guère convaincu par ce palliatif. Cette « rustine » n'est efficace qu'avec des programmes qui traitent des dates à quatre chiffres.

Après de 400 jours de la date fatidique du 1er janvier 2000, le système de datation des PC repose toujours sur une technologie qui ne gère correctement que les deux derniers chiffres de l'année.

« CE N'EST PAS SI SIMPLE » Mais, vérification faite, le programme de NSTL ne contrôle que certains composants, en laissant de côté un circuit pourtant essentiel puisqu'il est le premier maillon de la chaîne du temps dans les ordinateurs.

Pourtant, la firme Tyan est parvenue à contourner le problème en ajoutant sur les cartes mères qu'elle produit une seconde horloge à quatre chiffres - donc compatible avec l'an 2000 - fournie par la société américaine Dallas Semiconductor.

1) Lorsqu'ils font appel au système d'exploitation ou au Bios modifié « An 2000 », les logiciels standards et les applications spécifiques utilisent un jeu de données à quatre chiffres.

2) Certaines applications spécifiques et quelques fonctions de logiciels standards font appel, pour gagner quelques microsecondes, directement à l'horloge de l'ordinateur.

Un document compromettant

Une note technique destinée aux utilisateurs du système d'exploitation Windows NT a mystérieusement disparu du site Internet consacré à l'an 2000 par Microsoft.

Les Macintosh d'Apple épargnés

Alors que le monde des grands ordinateurs et des PC subit les affres du passage à l'an 2000, les responsables d'Apple affichent une étonnante sérénité.

Lott, de chez Dallas Semiconductor, qui commercialise des horloges compatibles an 2000 depuis 1992.

Le géant des semi-conducteurs, Intel, n'est pas exempt de tout reproche dans cette affaire.

tion des horloges. Les constructeurs d'ordinateurs doivent donc se débrouiller par leurs propres moyens.

Lionel Jospin sonne le branle-bas de combat

MOBILISATION générale. Dans une circulaire du 5 novembre, le premier ministre, Lionel Jospin, alerte l'ensemble des responsables de l'administration française sur les risques que le bogue de l'an 2000 fait courir au bon fonctionnement des services publics et de l'économie.

pour coordonner les travaux et leur suivi.

Seuls les câbles échapperont au bogue...

TOUT COMME les programmes développés en interne par les grandes entreprises, les produits du commerce sont susceptibles de poser des problèmes lors du passage à l'an 2000.

devrait s'achever en décembre 1998. La plupart des programmes récents semblent capables de gérer correctement les dates à quatre chiffres.

Un rôle de premier plan Mais le gouvernement semble décidé à mettre les bouchées doubles. Une rupture par rapport aux précédentes déclarations du secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pierret, et de Gérard Théry, le responsable de la mission Passage Informatique à l'an 2000, qui avaient dédramatisé la situation au risque d'affaiblir la mobilisation (Le Monde du 21 mai).

L'administration jouera un rôle de premier plan lors du passage à l'an 2000. Elle est, en effet, responsable d'un bon nombre de fonctions garantes de la sécurité des personnes : énergie, télécommunications, eau, transports, santé, lutte contre les incendies...

Bien souvent, la seule solution qui s'offre aux entreprises est d'adopter la version la plus récente de Windows. C'est en particulier le cas des sociétés qui utilisent encore MS-Dos ou les versions antérieures de Windows telles que 3.11 ou 95.

D'autres programmes sont déclarés « non compatibles an 2000 » par l'éditeur. C'est le cas de la version 2 de la base de données Access, de l'outil de création de sites Internet FrontPage 97, des traitements de texte Works 3 et 4, du logiciel de développement Visual Basic 4 ou encore des différentes versions 4 de la suite bureautique Office.

Dans le grand public comme dans l'industrie, « seuls les câbles franchiront le cap de l'an 2000 », s'amuse Christian Håas, responsable technique chez Transiciel, une société de services informatiques.

Cette note gênante révèle les relations étroites qui existent entre le système d'exploitation Windows NT 4 Server et l'horloge temps réel de l'ordinateur.

été corrigé pour passer l'an 2000. « Nous avons redémarré deux fois par jour un ordinateur préablement réglé sur le 1er janvier 2000. Le quatrième jour, le PC a fait un bon coup au 9 avril 2000. Le douzième jour, il affichait la date du 9 novembre 2000. Un autre ordinateur testé dans les mêmes conditions est brutalement revenu au 4 janvier 1980 au bout de six jours », témoigne, sur son site Internet, Mercury 2000, une firme américaine spécialisée dans les problèmes liés au passage à l'an 2000.

La circulaire du premier ministre insiste sur la responsabilité des différents acteurs. En première ligne, les ministres et les préfets. Les premiers sont spécifiquement désignés comme « responsables » du bon déroulement du passage à l'an 2000 de leur administration.

Reste à espérer que ce signal fort n'arrive pas trop tard.

Michel Albertant

Lexique

- Application spécifique : logiciel adapté aux besoins particuliers liés à l'activité d'une entreprise.
● Bios : le « Basic input output system » (système d'entrées sorties) est un logiciel qui gère les fonctions élémentaires d'un PC et déclenche notamment le diagnostic de l'ordinateur quand on l'allume. Il est inscrit dans une puce électronique dont on peut modifier le contenu.
● Carte mère : carte électronique contenant les composants essentiels d'un ordinateur :

processeur, mémoire et chipset (jeu de circuits indispensables à la communication entre les composants de la machine).

horloge, qui ne prend en compte que les deux derniers chiffres de l'année, revenir à la date du 1er janvier 1900.

composant multifonction. D'où la difficulté de la corriger.
● Rustine : petit programme destiné à corriger les dysfonctionnements d'un logiciel.

au système d'exploitation pour lequel ils ont été conçus. Les PC fonctionnent avec les systèmes d'exploitation Windows, Linux, Solaris ou BeOS. Les Macintosh avec MacOS, Linux ou BeOS.

# Lindsay Davenport veut agrémenter son titre de n° 1 mondiale d'une victoire aux Masters

L'Américaine, qui a battu Sandrine Testud, rencontrera Nathalie Tauziat en quart de finale

Sa difficile victoire sur la Française Sandrine Testud (4-6, 7-6, 6-0), mercredi 18 novembre, permet à Lindsay Davenport de poursuivre son che-

min aux Masters féminins de New York. Mais avant d'envisager la victoire, l'Américaine devra rodier son jeu et sa confiance de n° 1 mondiale

face à Nathalie Tauziat, vendredi en quart de finale. Une adversaire qu'elle a dominée dix fois en treize rencontres.

**NEW YORK**  
de notre envoyée spéciale  
Si près, si loin, Sandrine Testud ronchonne sa déconvenue et maudit ces petits riens qui font le tennis : une balle sur la ligne, une bande de filet, un juge pas forcément juste. Son élégance reprend le dessus, elle accepte : « Ce-la arrive tout le temps. La dernière fois que j'ai rencontré Lindsay, en finale du tournoi de Filderstadt, ma victoire s'est jouée à 1 point. »



Mercredi 18 novembre, à New York, au premier tour des Masters féminins, Lindsay Davenport a pris sa revanche en battant la Française (4-6, 7-6, 6-0). La rencontre, disputée, pleine de puissance, a finalement été enlevée par une joueuse plus fraîche et plus en verve parce que soulagée : depuis la veille, l'Américaine est assurée de finir la saison 1998 à la place de n° 1 mondiale.

au tournoi de Philadelphie (Etats-Unis), elle a abandonné au premier tour, victime d'une déchirure musculaire. Elle n'a pas pu jouer pendant cinq jours et évoluait mercredi avec une cuisse et un genou bandés.

Dans la deuxième manche, Sandrine Testud a joué cœur vaillant et s'est retrouvée - comme disent les commentateurs - à 2 points du match. Sauf que Lindsay Davenport était au service et « qu'elle n'est quand même pas numéro une mondiale pour rien ». Un tie-break mené grand train par l'Américaine. Une prise de risque ex-

trêmement pas favorite dans son match contre cette autre Française, « surtout si je joue comme aujourd'hui », ronchonne-t-elle, pas vraiment satisfaite de sa performance. Elle n'a pas aimé son attitude dans les deux premiers sets, elle s'est vue trop attentive et trop approximative. « Cela a changé dans le tie-break », modère-t-elle. Et elle finit par reconnaître : « Je suis vraiment soulagée. Des victoires comme cela donnent confiance. Souvent, après des premiers tours très accrochés, on va jusqu'au bout. Avec un peu de chance, je peux élever mon niveau

par hasard et qu'elle ne doit surtout pas cette place à la baisse de régime de Martina Hingis. « J'ai déjà gagné six tournois, je n'ai fait quasiment que des finales ou des demi-finales aux autres », rappelle-t-elle. Elle semble plus agressive, elle ne fait que vexer une bonne fois pour toute ceux qui n'ont pas cru en elle. « Ils étaient tellement nombreux », confie-t-elle souvent.

### UN HANG DUR À TENIR

En numéro une mondiale, Lindsay Davenport n'a pas beaucoup changé. « Je suis la même, celle qui préfère rester en retrait, sauf que je ne peux plus vraiment le faire », plaisante-t-elle sans parvenir à s'extraire d'une conférence de presse où les questions des journalistes semblent ne jamais devoir finir. Sur le court, elle ressent un peu plus le besoin de bien faire. Etre la première l'intimide, son tennis rougit, elle fait des fautes. « Je pense que j'aurais du mal à tenir ce rang », finit-elle par glisser.

Pendant que Lindsay Davenport poursuivait sa saison en simple et en double, Sandrine Testud a plié bagage en direction de son foyer romain et des vacances. Elle reprendra l'entraînement au mois de décembre en Floride. En 1999, elle va poursuivre sa collaboration - en tournois seulement - avec Warwick Bashford, déjà entraîneur à plein temps d'Amélie Mauresmo. Sandrine Testud explique : « Il m'aide à avoir plus d'agressivité dans mon jeu et à deux ou trois points de vue différents de tout ce que j'ai déjà entendu sur mon tennis. C'est intéressant. » Autant de bons sujets de réflexion pour les vacances.

Bénédicte Mathieu

## Mary Pierce passe en trombe

Quarante-cinq minutes de jeu et la Sud-Africaine Amanda Coetzer s'est retrouvée en vacances, congédiée des Masters par Mary Pierce, finaliste en 1997 (6-1, 6-0). Offensive et concentrée, la Française s'est frayé un chemin facile grâce à un service régulier et puissant. Malgré un dos douloureux et une épaule qui se rappelle parfois à son souvenir, Mary va bien. « Je ne ressens pas la fatigue mentale d'une fin de saison, mais je sens que mon corps a besoin de vacances », dit-elle. Après des mois de tergiversations, elle a l'air de s'entendre à merveille avec son nouvel entraîneur, Michael de Jobb, l'ancien coach d'Amanda Coetzer. Mary Pierce rencontrera Martina Hingis en demi-finale. La Française mène par cinq victoires à trois sur la Suisse. Elle l'avait notamment battue en quart de finale aux Masters 1997, et c'est elle qui reste sur un succès, à San Diego, en août. Steffi Graf connaît son adversaire pour les quarts de finale : c'est Monica Seles, qui a battu la Russe Anna Kournikova (6-4, 6-3).

trême, avec un pilonnage des lignes le plus loin possible de l'adversaire, et Lindsay Davenport a égalisé avant de s'envoler vers sa qualification devant une joueuse à la jambe de plus en plus raide et au moral de plus en plus bas. En quart de finale, vendredi 20 novembre, elle rencontrera Nathalie Tauziat.

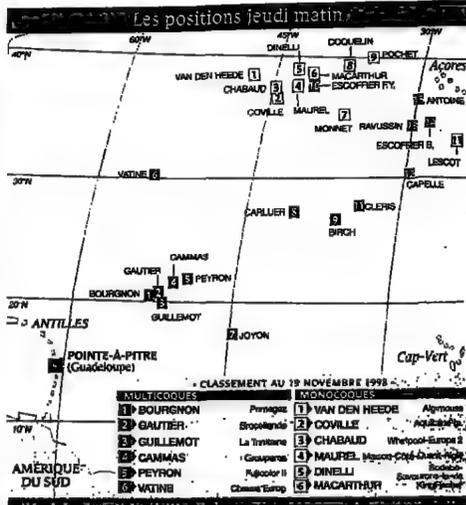
Lindsay Davenport ne se donne

de jeu et revient avec un nouveau titre.

Ici, à New York, la championne almerait vraiment faire bien : « Je sais que je suis déjà numéro un, je désire terminer l'année sur une victoire. C'est aussi une bonne façon de se placer et d'avoir confiance à la veille de la prochaine année. » Elle veut prouver qu'elle n'est pas la meilleure joueuse de la saison

# Jean-Luc Van Den Heede file vers Pointe-à-Pitre en tête des monocoques

Il court à 53 ans sa première Route du rhum



### POINTE-À-PITRE

On dit qu'il avait juré de ne plus courir en solitaire. Il réplique qu'il a simplement fait vœu de ne plus jamais démarcher des sponsors étrangers au milieu de la voile. Quoi qu'il en soit, une Route du Rhum, c'est suffisamment « décoiffant » pour qu'on se ravise. Surtout lorsqu'on ne s'y est jamais essayé. C'est ainsi que les télex de Jean-Luc Van Den Heede - doyen de l'épreuve à cinquante-trois ans dans la catégorie des monocoques - sont enthousiastes et optimistes comme ceux d'un novice. Cette apparente décontraction sur l'eau lui vient de l'expérience : celle de quatre tours du monde en solitaire (2<sup>e</sup> du BOC Challenge en classe II en 1986, 3<sup>e</sup> du Vendée Globe Challenge en 1989-1990, 2<sup>e</sup> du Vendée Globe en 1992-1993, et 3<sup>e</sup> du BOC Challenge en 1994-1995). Accessoirement, il a goûté aux courses transatlantiques sur des voiliers de 6,50 mètres : toujours placé, jamais gagnant.

### La société Premac, fabricant d'Alig mouss

un fongicide pour matériaux et revêtements - l'a suivi sans hésiter. Spécialiste en produits chimiques, elle souhaitait poursuivre une expérience fructueuse dans le domaine de la voile. Mais elle avait besoin d'être rassurée après une première collaboration avec Raphaël Dinelli, soldée par un naufrage dans les mers du sud lors du dernier Vendée Globe. La bonhomie et la barbe poivre et sel de VDH ont fait merveille. Comme l'odeur de cette vieille serviette de cuir aux dossiers bien ordonnés que l'ancien prof de maths traîne partout comme une relique de son passé de terréen.

### THOMAS COVILLE ÉPUISE

Aujourd'hui, toute l'entreprise basée à Cholet suit l'avancée de VDH. Depuis mardi 17 novembre, il est passé en tête du classement monocoques. Il n'en croyait pas sur ses oreilles en l'apprenant lors d'une vacation radio. En deux jours, il avait repris 70 milles à Thomas Coville et laissé Catherine Chabaud sur place. Il s'ajugeait dans sa catégorie le challenge de la meilleure distance parcourue en vingt-quatre heures : 199 milles. « Je suis content, confesse-t-il, j'ai tout fait pour arriver. Quand je prends le départ d'une course, c'est parce que je crois avoir une petite chance de gagner. »

Avant le départ, Jean-Luc Van Den Heede s'amusa de voir les concurrents pinailler sur des points de règlement. Déjà dans sa course, confiant dans son navire éprouvé, il ne pensait qu'à compenser ses carences par de fins réglages. C'est fait. Et jusque ce qu'un allié ne vienne avantager ses adversaires, il s'emploiera à creuser l'écart. En attendant, Thomas Coville, désormais deuxième des monocoques, s'inquiète : « Il va continuer comme ça longtemps ? », interrogeait-il, épuisé par sa navigation au près sur un voilier inadapté à ce type d'allure. Catherine Chabaud, reléguée à une cinquantaine de milles, demeure balle joueuse, en transmettant ses félicitations à VDH. C'est à bord d'Alig mouss qu'elle avait loué qu'elle est devenue la première femme à boucler un tour du monde en solitaire sans escale en 1997.

Patricia Jolly

# La paire Hingis-Novotna, reine du double toute la saison, s'efface

**NEW YORK**  
de notre envoyée spéciale  
Un jeu d'une grande finesse, beaucoup de fol et une entente parfaite : avec ces ingrédients, l'Indonésienne Yayuk Basuki et la Néerlandaise Caroline Vis ont réalisé un exploit, mercredi 18 novembre, aux Masters. Elles ont battu Martina Hingis et Jana Novotna au premier tour du tournoi de double (6-4, 2-6, 6-4). Même si la Tchèque a paru mal remise des crampes de sa défaite contre Steffi Graf, la performance est magnifique. En 1998, Martina Hingis et Jana Novotna se sont imposées à Roland-Garros, à Wimbledon et aux Internationaux des Etats-Unis. Martina Hingis a même signé un grand chelem puisqu'elle a gagné les Internationaux d'Australie avec Mirjana Lucic.

Méconnu par les spectateurs français, le double est une discipline adulée dans les pays anglo-saxons. Les foudres s'y amassent pour goûter à un spectacle le plus souvent passionnant. Chez les femmes, le public peut retrouver les vedettes. Contrairement à ce qui se passe sur le circuit masculin, très spécialisé, quasiment toutes les meilleures joueuses du circuit évoluent en double. « C'est une façon compétitive et très amusante de s'entraîner », note Lindsay Davenport, première joueuse mondiale, qui fait équipe avec Natasha Zvereva.

Dans un milieu où l'affectif n'est jamais bien loin, le double a sa signification. « Cela permet de sympathiser avec des joueuses et de les découvrir sous un autre angle, poursuit Martina Hingis. Un jour nous gagnons ensemble et le lendemain nous sommes séparées par un filet. » Le double a ses mariages de raison. La Russe Anna Kournikova affectionne la discipline, idéale pour sa mise en forme. La Russe joue avec sa compatriote, la vétérane Larissa Neiland. « Quand je rentre sur le court avec elle, les tribunes sont pleines mais je sais bien que ce n'est pas pour moi », explique cette dernière.

Larissa Neiland et Anna Kournikova ne jouent pas ensemble aux Internationaux d'Australie 1999. La nouvelle idole blonde du circuit féminin a en effet accepté l'invitation de Martina Hingis, qui doit remplacer Jana Novotna absente des courts australiens depuis quelques années. Anna Kournikova n'a pas caché qu'elle espérait percer à l'occasion quelques-uns des secrets du jeu de sa partenaire. Pour mieux la battre en simple.

B. M.

En demi-finale, Yayuk Basuki et Caroline Vis rencontreront les Françaises Nathalie Tauziat et Alexandra Fusai. Les finalistes 1997 ont battu mardi la Japonaise Ai Sugiyama et la Russe Elena Likhosteva (4-6, 6-1, 6-4). Même si elles semblent fatiguées, ravies de voir leur tableau s'éclaircir, elles veulent croire en leur chance de gagner enfin un tournoi important.

### SYMPATHIE ET ESPIONNAGE

Le double peut aussi être un excellent anti-dépresseur. « Je me souviens d'une année où je ne gagnais rien en simple. Ce sont les victoires en double avec Julie Halard qui m'ont relancée, raconte Nathalie Tauziat. Et cela faisait aussi bouillir la marmite. » Les revenus en double ne sont pas négligeables : les gagnantes des Masters partageront 200 000 dollars (plus de 1,1 million de francs). Mais on peut également jouer pour peaufiner une préparation ou acquérir des réflexes plus rapides à la volée.

**ÉTUDDES**  
Retrouvez notre sommaire de novembre sur :  
**Minitel 36 15 SJ\* Etudes** (2,25 €/min)  
Internet : <http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/>  
En vente dans les grandes librairies  
ETUDDES 714, rue d'Assas 75006 PARIS Tel : 01 44 39 58 58

**MUSIQUE**  
A la recherche d'un nom de compositeur ou d'un titre d'œuvre ?  
Consultez notre rubrique MUS  
**3615 LEMONDE**

**DÉPÊCHES**  
**FOOTBALL** : le match nul de Saint-Etienne face à Amiens (0-0), mercredi 18 novembre, au stade Geoffroy-Guichard, lors de la 13<sup>e</sup> journée du championnat de France de deuxième division, permet à Troyes, vainqueur de Wasquehal (3-0), la veille, de reprendre la tête du classement. Les résultats : Valenciennes-Laval 2-1 ; Gueugnon-Sedan 1-1 ; Nice-AC Ajaccio 3-0 ; Beauvais-Cannes 3-1 ; Red Star-Guingamp 0-0 ; Saint-Etienne - Amiens 0-0 ; Lille-Châteauroux 2-2 ; Nîmes-Caen 3-1 ; Le Mans-Niort 0-0 ; Troyes-Wasquehal 3-0.  
L'attaquant du Paris Saint-Germain Patrice Loko a signé un contrat de six mois en faveur de Lorient, dernier du Championnat de France de première division après quatorze journées, a annoncé, mercredi 18 novembre, Charles Biétry, le président-délégué du PSG.  
**La Yougoslavie a battu l'Éire (1-0)**, mercredi 18 novembre, à Belgrade, lors d'un match du groupe 8 des éliminatoires de l'Euro 2000. Les autres résultats : Albanie-Grece (groupe 2) 0-0 ; Irlande du Nord-Moldavie (groupe 3) 2-2 ; Saint-Marin - Chypre (groupe 6) 0-1 ; Malte-Macédoine (groupe 8) 1-2.

**LETO**  
Résultats des tirages n° 92 du mercredi 18 novembre. Premier tirage : 4, 12, 15, 24, 37, 47, numéro complémentaire le 16. Pas de gagnant pour six bons numéros. Rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 711 785 francs ; pour cinq bons numéros : 6 065 francs ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 252 francs ; pour quatre bons numéros : 126 francs ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 26 francs ; pour trois bons numéros : 13 francs. Second tirage : 5, 8, 17, 37, 44, 49, numéro complémentaire le 43. Pas de gagnant pour six bons numéros. Rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 82 745 francs ; pour cinq bons numéros : 6 190 francs ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 274 francs ; pour quatre bons numéros : 137 francs ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 28 francs ; pour trois bons numéros : 14 francs.

**Le scrutin concernant les élections des Commissions Scientifiques Spécialisées de l'INSERM se déroule jusqu'au 27 novembre 1998.**  
Tout électeur qui n'aurait pas reçu son matériel électoral, peut prendre contact avec le Bureau des Elections de l'INSERM, qui lui enverra les formulaires (Tél. : 01.45.59.52.37).

**MOBECO**  
01 42 08 71 00

# La culture du jeu vidéo gagne les adultes

La console de jeux de salon a trouvé sa place au même titre que le magnétoscope

LA CONSOLE de jeux de salon a trouvé sa place au même titre que le magnétoscope. Elle s'est imposée dans les habitations de plus en plus nombreuses de nos pays. Devenue un véritable objet de culte, elle est au centre de la vie sociale de nombreuses familles. Elle offre une multitude de possibilités de divertissement et de découverte. Les jeux vidéo ont permis de créer de nouveaux univers, de nouvelles aventures, de nouvelles émotions. Ils ont également permis de développer de nouvelles compétences, de nouvelles connaissances, de nouvelles attitudes. Les jeux vidéo ont donc enrichi la culture des adultes de manière considérable.

# Courses de voitures, baston

LA DESCENTE en surf des néiges n'est plus le seul sport d'hiver. Les courses de voitures de rallye ont gagné de nombreuses adeptes. C'est une discipline exigeante, qui demande une grande maîtrise technique et une grande capacité d'adaptation. Les courses de voitures de rallye sont donc devenues un sport de plus en plus populaire.

## La culture du jeu vidéo gagne les adultes

La console de jeux de salon a trouvé sa place dans les foyers au même titre que le magnétoscope

LA CONSOLE de jeux vidéo qui se branche sur un téléviseur est définitivement sortie de son ghetto de jouet pour adolescents. Devenue un produit de grande consommation, elle a créé sa propre culture avec ses propres personnages et s'impose dans la plupart des foyers, au même titre que le magnétoscope.

Aujourd'hui, le nerf de la guerre qui oppose les deux grands fabricants, Sony et Nintendo, est le catalogue des jeux qui marque le territoire de chacun en développant un style particulier. Sony, qui détient 75 % du marché français, a, le premier, réussi à convertir des centaines de milliers de jeunes adultes à la PlayStation, que l'on aurait cru réservée aux 8-16 ans. Une catégorie à fort pouvoir d'achat, mais plutôt exigeante. Son rapport au jeu est différent de celui des adolescents. La désormais célèbre aventurière Lara Croft (beaucoup moins populaire aux Etats-Unis et au Japon qu'en Europe) du jeu Tomb Raider ainsi que des jeux de simulation de compétitions automobiles ou de matches de football mais aussi de subtils jeux de rôle ont changé l'image de la console et attiré les plus de 25 ans. « Il ne s'agit pas de s'identifier au héros, comme un gosse, insiste l'un d'eux. C'est tout le contraire : le joueur doit déterminer les caractéristiques du personnage. De même, le sélectionneur

virtuel d'une équipe de foot doit décider s'il aligne deux ou trois attaquants, et lesquels. » Lorsqu'elles débarquent sur console, les célébrités du cinéma, de la télévision ou de la bande dessinée (James Bond, Mulder et Scully de X-Files ou Lucky Luke) laissent,



Mario Bros toujours au catalogue Nintendo.

elles aussi, le choix des armes à celui qui les anime.

Finalement assez transparents, les héros virtuels doivent rester malléables. La « jouabilité » du produit et l'atmosphère qu'il crée priment sur le personnage central, qui, souvent, fait simplement office de porte-drapeau du

jeu. Pour faire pièce à Lara Croft, et progresser chez les 18-35 ans, Nintendo (moyenne d'âge des utilisateurs : 17 ans) lance ces jours-ci une nouvelle aventure de Zelda, héroïne de conte fantastique que l'on ne voit pratiquement jamais puisque le but du jeu est, précisément, de la délivrer. Sony s'efforce, pendant ce temps, de rajeunir sa clientèle (21 ans et demi, actuellement) avec une rafale de nouveaux produits (Spyro, un petit dragon pour les 10 ans, ou Hugo, un Troll pour les 3-6 ans). Ces stratégies croisées témoignent d'une volonté commune d'élargir à tout prix la cible de la console de jeu afin d'en faire un instrument capable de plaire à plusieurs générations.

### DES ANTIHEROS

Pour maintenir en éveil l'intérêt des pratiquants, les fabricants de jeux, qui ont créé une véritable industrie où se distinguent plusieurs sociétés françaises (Infogrames, Kalisto, Cryo ou Ubi Soft) pratiquent un mélange des genres qui se révèle payant. « Les frontières entre jeux de simulation, d'action ou d'aventure s'estompent devant la surenchère technologique. Les amateurs, qui sont en quête de sensations plus que d'émotions, apprécient qu'il y en ait pour tous les goûts », estime Martine Guillaume, du cabinet d'études lyonnais CFJ.

Pour s'installer dans le monde des jeunes adultes, les concepteurs de jeux reconstituent l'univers de « la glisse », notamment avec des simulations hyperréalistes de snow-board (1080 Snowboarding, chez Nintendo, en particulier). D'autres jeux font référence au monde du spectacle et de la musique en permettant de composer des morceaux de



La désormais célèbre aventurière Lara Croft du jeu Tomb Raider de chez Sony.

rap ou de techno. « Bust-a-groove », lancé ce mois-ci par Sony, consiste à choisir un danseur et à défier les autres concurrents en réalisant une chorégraphie, sur fond de funk ou disco un peu kitsch.

Si les stars confirmées sont toujours au catalogue pour les plus jeunes (Adibou chez Sony, Mario chez Nintendo), les nouveaux personnages destinés aux moins de 12 ans ressemblent de plus en plus à des anti-héros et lancent parfois des clips d'œil appuyés aux films d'horreur. « L'humour et la dérision sont des valeurs auxquelles les enfants accèdent de plus en plus tôt. Dès 9-10 ans, le classique héros statufié passe mal », constate Cécile Vélasco,

consultant chez Junior City, un autre cabinet lyonnais dont l'« observatoire des cours de récré » épèle les pratiques de jeu des enfants de cinquante écoles. « Plus commode pour jouer à plusieurs que le CD-ROM, la console apparaît plus ludique et plus conviviale, poursuit-elle. Revers de la médaille : l'offre devient pléthorique et la durée de vie des produits se raccourcit. » Il n'en reste pas moins que la vente des cartouches de jeux (entre 300 et 400 francs l'unité) reste une activité particulièrement rentable. Chaque propriétaire de console en possède quatre ou cinq. Jusqu'où ira la console de salon ? Les dirigeants de Sony assurent que, pour ce qui les

## La guerre des géants japonais

Il y a trois ou quatre ans, l'avenir des consoles était incertain. La baisse du prix des ordinateurs personnels et le développement des titres disponibles en CD-ROM allaient, disait-on, tout balayer sur leur passage. Or, si l'explosion des ventes de PC a bien eu lieu, le marché des consoles n'en a pas souffert. Bien au contraire. En 1997, le marché a doublé pour atteindre 12 milliards de dollars (plus de 60 milliards de francs), dont 4 milliards en Europe, où il égale désormais les ventes de cassettes vidéo.

A l'approche des fêtes de fin d'année, les enjeux sont de taille. En France, deuxième marché européen après la Grande-Bretagne, le numéro un mondial Sony compte diffuser 1,5 million d'unités de sa PlayStation et réaliser un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs cette année. Son rival Nintendo espère commercialiser un million de consoles en France et empocher 1 milliard de francs de recettes. Mais depuis quelques mois, la confrontation entre les deux géants japonais s'est déplacée. Elle se joue moins sur le prix des consoles, passé de 1 000 francs fin 1997 à 790 francs, que sur la qualité, la sophistication et la diversité des jeux disponibles.

concerne, « la vraie concurrence ne vient pas de Nintendo, mais des disques, des cassettes-vidéo, des sorties au cinéma ou de la télévision ». A terme, ils tablent sur cinq millions de PlayStation vendues et 20 % des foyers français équipés. Mais ces taux de croissance à deux chiffres et la profusion de nouveaux titres plus « créatifs » laissent de marbre la plus grande partie du public féminin. 92 % des acheteurs de PlayStation sont de sexe masculin et le taux de féminisation le moins bas (13 %) concerne la catégorie des plus de 35 ans... A quand un alter ego masculin de Lara Croft ?

Jean-Michel Normand



« Tekken », jeux d'action et de combat de chez Sony.

## Le Game-Boy prend des couleurs

Lancé en 1989 et diffusé depuis lors à 60 millions d'unités (3,5 millions en France), le Game-Boy de Nintendo sera disponible à partir du lundi 23 novembre avec un écran couleur au prix de 499 francs. Celui-ci peut afficher simultanément 256 couleurs et Nintendo promet une moindre consommation de piles. Cette toute petite console portable dont les deux tiers des amateurs ont entre 5 et 13 ans et dont la moitié de la clientèle est féminine peut recevoir mille logiciels différents dont une minicamera vidéo reliée à une imprimante (Game-Boy Camera). Le jeu le plus réputé est l'incrochable Tetris, souvent le seul jeu connu et pratiqué par les adultes.

## Courses de voitures, « baston » et jeux de rôle

LA DESCENTE en surf des neiges est vertigineuse. La piste, parsemée de tremplins et de bosses surgissant au détour d'une courbe, défie à toute vitesse entre des flancs rocheux et offre des panoramas de lacs bleuâtres. Après une nouvelle cabriolet suivie d'un spectaculaire roulé-boulé, il faut renoncer : « abandon » annonce l'écran. On sort de cette première incursion dans « 1080 Snowboarding » de Nintendo un peu nauséux mais sain et sauf. F1-World Grand Prix est tout aussi haletant et plus impressionnant encore de réalisme. Les circuits sont reconstitués avec un grand souci du détail et le comportement des voitures, dont la tenue de route se dégrade au fil des tours, change selon les réglages de suspension, le choix des pneumatiques et de la quantité d'essence embarquée.

Stars du box-office, les simulations sportives représentent le tiers des ventes et les courses automobiles se taillent la part du lion. Sony (Playstation), pionnier du genre avec Formula-One, s'est renouvelé en lançant Gran Turismo, désormais numéro un des ventes. Plus classiques, les jeux d'action et de combat permettent de mettre en valeur les progrès réalisés dans le graphisme et la « jouabilité ». Tekken, chez Sony, James Bond et Mission Impossible chez Nintendo mélangent décors sophistiqués et scènes de « baston » avec, en prime, les rôles des victimes. Installé sur la manette de commande, le « kit vibrations » permet de sentir les trépidations de son arme. Prévoyants, les concepteurs de la plupart des jeux de rôle ou d'aventure ont également dissimulé des « codes de triche » que l'on peut obtenir en lisant la presse spécialisée. On peut ainsi se sortir d'une impasse, faire l'économie d'un niveau de jeu ou rendre les combats plus réalistes avec un zeste d'hémoglobine ou des scènes franchement gore. Cer-

tains personnages sont assez surprenants. L'un des protagonistes de Medieval (« une aventure à réveiller les morts », prévient Sony) est un ver de terre ayant élu domicile dans l'orbite droite d'un squelette.

### UNIVERS SOURILANTS AUX COULEURS PASTEL

Pour les petits, dont l'aptitude à jongler avec la manette ne laisse pas de surprendre, s'ouvrir des univers plus riants aux couleurs pastel, peuplés de gentils personnages (Yoshi chez Nintendo, Hugo chez Sony) ou de facétieuses créatures (Spyro sur Playstation, Banjo et Kazooie chez Nintendo) dont certaines plaisent aussi aux adultes (Crash Bandicoot). Quant aux jeux « éducatifs », leur portion reste congrue malgré l'arrivée, sur Playstation, de deux titres (Egypte et Versailles) qui permettent au joueur de découvrir la civilisation des pharaons ou la France du XVI<sup>e</sup> siècle. Louables, ces tentatives n'ont jusqu'à présent jamais donné de résultats commercialement probants. Au moins peuvent-elles permettre aux fabricants d'améliorer leur image de marque auprès des parents les plus réticents.

Dans les prochaines années, les jeux mais aussi les nouvelles générations de consoles vont s'améliorer pour étendre leur influence. Fin 1999, Nintendo lancera en Europe un équipement qui permettra de brancher une cartouche Game-Boy sur la console 64. Au même moment, Sony lancera le « pocket station », un minuscule écran qui permet de réaliser à distance des portions de jeu et de les télécharger. La connexion au réseau Internet n'est pas envisagée par les fabricants qui - pour l'heure - n'y voient pas d'intérêt majeur et invoquent des difficultés techniques.

J.-M. N.

Merci Leonard.

Leonardo

LEONARDO ET SES MERVEILLES DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE TURIN

La Région Piémont et la Consulta Vous invitent à visiter l'Exposition.

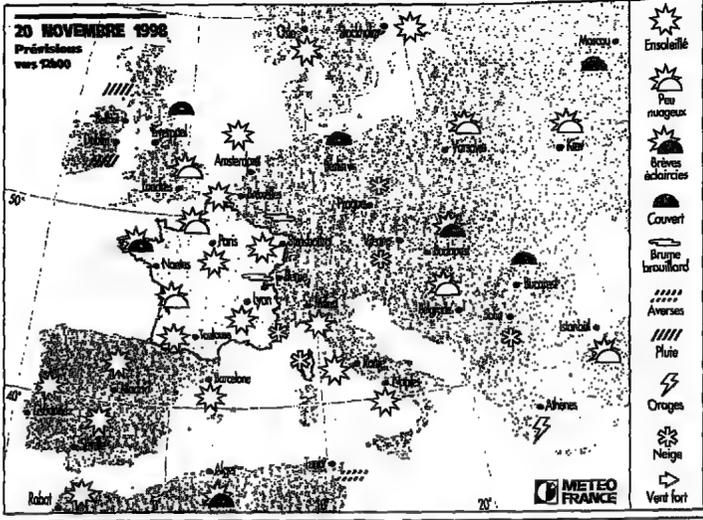
20 NOVEMBRE 1998 / 31 JANVIER 1999 Turin, Bibliothèque Royale

VISITES SCR RÉSERVATION: 0039 0122 341102

Froid et ensoleillé

VENDREDI Un anticyclone centré sur l'Europe du nord favorise une descente d'air froid en provenance de Scandinavie. Sur l'extrême-ouest, quelques gouttes ne sont pas à exclure. Ailleurs, les brouillards laissent place à un temps ensoleillé et froid.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Des Charentes aux côtes de l'Aquitaine, les nuages seront présents le matin puis le soleil reviendra. Sur les autres régions, les brouillards, parfois givrants, laisseront place à un ciel limpide. Les températures, très basses le matin atteindront 7 à 9 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

MONDE. Havas Voyages annonce une nouvelle vague de promotions sur une sélection de vols British Airways (escala à Londres) au départ de Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice et Toulouse.

Table with 5 columns: City, Min/Max Temp, and weather conditions. Includes cities like Paris, Lyon, Marseille, etc.

Table with 3 columns: City, Temp, and weather conditions. Includes cities like London, New York, Tokyo, etc.



VENTES

Des horloges à haute précision du XVIIIe siècle proposées à Drouot. Cette œuvre exceptionnelle est signée Antoine Janvier (1751-1835), qui compte parmi les horlogers français les plus réputés.

800 000 francs). Un régulateur géographique de 1860 sera aussi présenté. Signé Charles Delagrave à Paris, il domine l'heure de quatre-vingt-sept villes du monde.

donne une plus-value par rapport aux autres, mais le marché offre aussi des pièces plus abordables. Plusieurs chronomètres de marine du XIXe siècle sont estimés entre 12 000 et 30 000 francs.

Calendrier

ANTIQUE-BROCANTE. Bordeaux (Gironde). antiquités-brocante, place des Quinconces, du jeudi 19 novembre au dimanche 6 décembre, de 10 heures à 18 heures.

dimanche de 9 h 30 à 19 heures, 100 exposants, entrée 20 F. ● Revel (Haute-Garonne), antiquités-brocante, salle polyvalente, route de Castres, du vendredi 20 au dimanche 22 novembre; vendredi de 14 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, 55 exposants, entrée 10 F.

18 heures, 80 exposants. ● Moulins (Allier), Salon du livre ancien, salle des fêtes, du samedi 21 au dimanche 22 novembre, de 9 heures à 19 heures, 30 exposants, entrée libre.

MOTS CROISÉS

Crossword puzzle grid with 11 columns and 11 rows. Includes clues for horizontal and vertical words.

L'ART EN QUESTION

Art exhibition advertisement for 'Regards de l'au-delà' at the Louvre. Features a portrait of a woman by Jesus Christ and text about ancient Egyptian art.

De Gréco à Bowie, les r...

POUR perpétuer autour d'hui le nom de ses chanteurs, Brassens a nommé le Festival de France: François Bédard, lui n'a personne. C'est le chanteur belge qui se souvient de Brassens, c'est le chanteur belge qui se souvient de Brassens.

HORIZONTALEMENT. 1. Cadeau venu d'en haut. - II. Domine les environs. - III. Protège les petites graines. - IV. Fait l'équilibre sur le plateau. La Coupe lui préfère le grand écart. - V. Appelée à durer. - VI. Rattachée à la France depuis 1988. Chef d'Etat élu à vie. Permet de comprendre. - VII. Dans un flash. Pas léger. Il est fait pour séduire. - VIII. Venue de Grèce, elle a pris place dans nos villes. Poulie. - IX. Il faut les trouver pour faire le problème. Démonstratif. - X. Pour présenter la marchandise. Rendre le propos plus léger. - XI. Qui devrait permettre de prendre une nouvelle décision.

LA BELLE Cléopâtre se donna la mort en 30 avant notre ère. Avec elle s'achève la longue dynastie des Ptolémées, et l'Egypte devient une province de l'Empire romain pendant sept siècles, jusqu'à l'occupation arabe en 642. Les Egyptiens et les Romains vont cohabiter avec une certaine harmonie: les divinités égyptiennes, grecques et romaines se juxtaposent, les croyances et les rites funéraires survivent comme en témoignent les fameuses momies à portrait. Le rituel de l'embaumement, qui transforme un humble mortel en Osiris, se perpétue et s'ouvre à de nouvelles classes de la population. Les momies sont habillées de papyrus plus fragiles et leurs visages sont recouverts d'un mince panneau de bois, sur lequel un artiste a peint l'effigie du défunt. Ces regards intenses, mélancoliques ou sérieux conservent par-delà la mort et par-delà les siècles, leur part de mystère et de silence. Combien de reines d'Egypte porteront le nom de Cléopâtre? ● Trois? ● Six? ● Dix? Réponse dans Le Monde du 27 novembre

Portrait de femme, 120-130 après Jésus-Christ. bois de cèdre peint à l'encaustique et doré, 42 x 24 cm. Paris, musée du Louvre. Présenté au Louvre dans le cadre de l'exposition « Portraits de l'Egypte romaine » jusqu'au 4 janvier 1999.

Advertisement for Jacques Brel's music collection. Includes text about the singer's legacy and details about the CD releases.

CHANSON Vingt ans après la mort de Jacques Brel, survenue en octobre 1978, douze chanteurs rendent hommage au « grand Jacques » dans un album commun, Aux suivants.

BERTRAND CANTAT, du groupe Noir Désir, l'énergie de Brel n'a rien à envier [aux] groupes de rock. Si certaines chansons ont des résonances réactionnaires, il reste « son côté anti-»

bourgeois ». L'ENGAGEMENT de Brel est-il vrai campé sur le front de la famille. Il s'insurge contre les vies qui passent à côté de vérités premières comme l'amour, l'ailleurs ou la

bringué. Mais cet individualiste qui craignait surtout de faire partie du troupeau a été aussi un féroce misogynne. L'INTERPRÉTATION de ses chansons est particulièrement difficile,

tant elles paraissent associées à leur auteur, à sa voix et à sa vie. Seule Me me quitte pas a été maintes fois reprise, surtout chez les Anglo-Saxons, moins inhibés que les francophones.

Jacques Brel l'engagé, Jacques Brel l'enragé

Le chanteur belge a mené un combat contre des valeurs qui ne paraissent plus des enjeux aujourd'hui. Pourtant, trois cent mille de ses disques sont encore vendus chaque année et une nouvelle génération d'interprètes lui rend hommage sous le titre « Aux suivants »

PEUT-ON écouter Brel aujourd'hui et lui reconnaître la qualité de révolté? Peut-on entendre encore les propos d'un enragé, alors que l'amour physique n'est plus tabou, que le mariage bourgeois est malmené et le service militaire bientôt aboli? Jacques Brel, impitoyable comptable de la démission humaine, a sans doute fait sauter des verrous. Il écrivait en un temps où la chanson française n'avait pas renoncé. Elle avait encore le monopole de la

Belgique, « un pays dégingué », définit ainsi son compatriote : « La musique, c'est une arme et un sourire. Avec lui, c'était un torrent de larmes et un rire tamourant. » Ode à la veulerie amoureuse, larmoyante, complaisante. Ne me quitte pas, la plus célèbre des chansons de Brel, mais aussi la plus mal chantée, réussit toujours à fédérer les mélancoliques et les fétards entonnant à tue-tête en fin de surprise-partie « Je creuserai la terre jusqu'à ce que mon corps couvre ton corps d'or et de lumière » en rigolant. Jacques Brel est un auteur populaire, un artiste de la cancanne.

Pour le suivre, il faut posséder le sens du laid, du difforme, du ridicule. Dans l'album Aux suivants qui vient de paraître chez Barclay, Alain Bashung dilue exagérément et à bordes le Tango funèbre, Noir Désir fait grincer encore plus la mécanique de Ces gens-là, ceux qui trichent ceux qui comptent, ceux qui prient et qui ne partent pas, des types humains toujours en vigileur - défenseurs de l'ordre moral, combattants anti-PACS, commandos anti-VG, chasseurs d'étrangers. Car l'engagement de Jacques Brel est situé avec précision : il est campé sur le front de la famille, des secrets bien gardés, des héritages mal partagés. Brel s'insurge contre le cours normal d'une vie d'homme : service militaire, mariage, argent, enterrement, où l'on sera passé, sans jamais douter, à côté des vérités premières que sont l'amour, l'ailleurs ou la



Jacques Brel à l'Olympia, en octobre 1966.

« Aux suivants », album-laboratoire

Au départ, ils étaient quatorze, ils - aucune femme dans les parages - sont douze à l'arrivée. Rodolphe Burger remaniant la bilingue Maricke et Mano Solo écornant en fanfare Je ne sais pas ont subi le veto de la tatillonne Fondation Brel, dirigée par France Brel, l'une des filles du chanteur. Douze à s'être essayés au répertoire du Grand Jacques le temps d'un album, Aux suivants (Barclay). Côté réussite : le Jour des généraux des Toulonnais Zebda, les grincements de Ces gens-là par Noir Désir, les innovations musicales de M, dans un narquois Au suivant. Le Tango funèbre de Bashung est orchestré par Joseph Racaille, Les Vieux des Têtes raides emporté par Jean Corti, accordéoniste de Brel, Stephan Elcher (voir un ami pleurer) est classique, Arno (La... La... La...) éralité en diable, Dick Annegarn (Jef) inaudible. Ne me quitte pas en version arabisante (après celle, salsa, de Yuri Buenaventura) mène le jeune Faudel au désarmant.

parole, dont le rock, puis le rap, se sont depuis emparés. Brel, Brassens, Ferré, triangle d'or de la chanson contemporaine, ont atteint les pôles de la critique sociale au music-hall, chacun à sa façon, et Brel en s'y jetant à corps perdu. Gérard Manset avait un jour que Jacques Brel, chanteur physique qui mourut le poumon miné par cinq paquets de cigarettes fumés à la journée, était pour lui le comble de l'impudeur : chanteur postillonant et suant, cabotin, exhibitionniste de la douleur d'être, et par ailleurs un as de la concision mélodique. La nouvelle vague, Alain Souchon en tête, a, dans les années 70, cultivé le retrait. Les années 90 sont parvenues au désincarné, à l'effacement volontaire. Arno, chanteur né en

UNE QUESTION INTIME « Basses réverences, mesquines envies, noble intolérance » : la Belgique de son enfance n'a pas le monopole de la connerie ni les Flandres celui de l'accent épais. « Mère des gens sans inquiétude, mère de ceux que l'on dit forts, mère des saintes habitudes, princesse des gens sans remords, salut à toi Dame Béatrice », écrit-il dans L'Air de la bêtise, composé en 1957, une année moderne où les étudiants noirs américains de Little Rock se font encore lyncher pour avoir prétendu partager les bancs d'une école avec des Blancs. Jacques Brel, dont on a commémoré début octobre les premiers vingt ans de tombeau, exilé volontaire aux Marquises, est mort à l'hôpital de Bobigny, sans doute sans reculer, comme prévu dans La... la... : « Finsuiterai le fil sacerdotal, penché vers moi comme un larbin du ciel, et je mourrai cent de rigolos. » A la vie, à la mort, Jacques Brel fait de la politique une question intime.

BIEN SÛR, il fut rageur, appela « tous les suivants du monde à se donner la main », mais il craignait surtout de faire partie du troupeau - n'importe lequel. Vers le tard (1977), il s'en prit violemment au nationalisme fla- mand (Les F...), aux « usés à quinze ans », meurs de Jaurès et de l'utopie socialiste, n'ayant pas eu le courage de fuir ce temps où « les douze mois s'appellent décembre ». La France du chômage, des idéologies sans liques comme L'Ecusier ou Je suis un soir d'été, ce côté blues belge... LIQUIDES

TROIS QUESTIONS À... BERTRAND CANTAT 1 Qu'est-ce qui, chez Brel, attire un groupe de rock comme Noir Désir dont vous êtes le chanteur? Brel nous hante. Il a une résonance plus ancienne que le rock : mes parents écoutaient ses disques. C'est surtout l'intensité physique de son engagement qui fascine. C'est phénoménal! Comme le chanteur russe Vladimir Vissotski, il s'investit chaque seconde à 100 % dans ce qu'il dit et ce qu'il fait. Cette énergie, ce côté bâton de dynamite qui allume sa propre mèche, n'ont rien à envier à l'intensité des groupes de rock. Cela dit, j'aime beaucoup aussi des textes plus posés et mélancoliques comme L'Ecusier ou Je suis un soir d'été, ce côté blues belge...

3 L'aspect « politiquement incorrect » de certaines chansons de Brel n'a-t-il pas généré un groupe aussi engagé que Noir Désir? Sa misogynie, le côté réac de chansons comme Les Bonbons 67 m'ont gêné à une époque. Aujourd'hui, je prends ça comme un bloc, comme un vécu. Il n'est pas le seul grand qui soit misogynne... Par contre, j'aime son côté antibourgeois. Ces gens-là décrit une toute petite bourgeoisie, des prolos qui aspirent à la bourgeoisie. Il y a toujours des gens qui ressemblent à ces personnages. Des gens qui te regardent faire, te jugent et détestent les différences. Il faut lutter contre ces conformismes.

Propos recueillis par Stéphane Davet

chanson homophobe s'il en est : Jacques Brel demeure un rempart à la moralité. Il est celui qui répète que « c'est trop facile d'entrer aux égises, de déverser toutes ces saletés face au caré qui dans la lumière grise ferme les yeux pour mieux nous pardonner » (Grand Jacques, 1953). Brel vivant, la « repentance » lui aurait-elle inspiré une chanson? L'univers de la révolte, officiellement circonscrit à la banlieue défavorisée, celle des keufs, des lascars, des gangsters et des BMW mal acquises, a d'autres préoccupations que celles des petits conscrits blancs de naguère, mais il possède sans doute cette « ivresse imparfaite de vivre » citée par Olivier Todd dans Jacques Brel, une vie (éd. Robert Lafont), qui vient d'être réédité. Il revendique, comme lui, une égalité minimale (« Fils de ton fils ou fils d'étranger, tous les enfants sont des sorciers »). Bourgeois, bourgeois à l'ancienne, Jacques Brel l'était. Un peu curé, un peu précheur, sans aucun modèle de société à offrir. « L'avenir dépend des révolutionnaires, il se moque bien des petits révoltés », écrivait-il en 1955 dans La Bastille, chanson plutôt réactionnaire. DÉFICIT DE LUCIDITÉ En 1996, le chorégraphe Bill T. Jones avait dansé Jacques Brel au Festival d'Avignon. « Certains se demandent, déclarait-il alors au Monde, ce que j'ai à voir avec la bourgeoisie flamande qu'il déteste. Même si je me définis toujours comme un rebelle, je suis un Noir américain, issu d'une classe pauvre, et cette petite-bourgeoisie que Brel vomit, moi, j'y ai toujours aspiré », avouait plus loin que la conception de l'amour défini par Brel lui déplaisait, pour être purement « hétérosexuelle » et passiste. Sur un point au moins, les femmes, Jacques Brel s'est mis en déficit de prophétie et de lucidité. Obstacles aux voyages, bigotes, salopes, cerbères de la vie étroite, putains ou mères castratrices chez Brel, les filles d'hier sont les « tasses » exploitées et finaudes (genre « Madame promène son cul sur les remparts de Varsovie ») des rappeurs français contemporains qui ne mâchent pas leurs mots, de Doc Gynéco à Passi, chez qui Brel a la cote. Pater familias à l'ancienne, défenseur des amitiés masculines, Jacques Brel maintient les principes de l'éducation bourgeoise chez ses filles, trompa longuement et publiquement sa femme, mais n'en divorça jamais.

Véronique Mortaigne

De Gréco à Bowie, les rares interprètes du Grand Jacques

POUR perpétuer aujourd'hui la mémoire de ses chansons, Brassens a Maxime Le Forestier, et Ferré, Philippe Léotard. Brel, lui, n'a personne. Depuis Juliette Gréco, qui, dès 1954, avant que le chanteur belge ne soit célèbre, intégrât à son répertoire Ça va (Le Diable), aucun(e) interprète n'a osé se lancer dans une entreprise de rélecture consistante de son œuvre. Il y eut aussi Isabelle Aubert ou Serge Lama. Mais tous deux sous-estimèrent les limites de l'expédition : la première (notamment avec Le Plat Pays) mit trop de candeur à l'affaire. Le second, comme il se doit, trop d'emphase. S'attaquer à Brel, c'est tenter l'ascension d'un monolithe dont toutes les parois sont glissantes. Ces chansons semblent fatalement associées à leur auteur, à sa voix, et à sa vie, brûlée par les deux bouts. A leur écoute, on imagine toujours les mimiques, les grimaces, la gestuelle qui les animaient sur scène. S'il est possible de rendre un hommage humble à Ferré ou à Brassens, avec Brel le risque est permanent d'en faire trop, ou pas assez. A quelques exceptions près (Ne me quitte pas), ces chansons ne sont pas universelles comme certaines de Brassens (Les copains d'abord) ou de

Ferré (Avec le temps). Elles sont ancrées dans un paysage, autant géographique (la Flandre, Paris, les Marquises) que mental, mais aussi dans une époque de la chanson. Il est ainsi révélateur qu'Arno, compatriote de Brel, ait réussi son examen de passage avec Le Bon Dieu, une des rares chansons tardives à supporter une réinterprétation. Seules celles de la première période, encore marquées par un humanisme boy-scout, semblent abordables. Lorsque Céline Dion surchante Quand on n'a que l'amour, on peut ne pas aimer, mais cela n'est pas ridicule. Lorsque Patrick Bruel s'essaye à camper un des ivrognes de Jef, ça fest. S'ajoutent à l'obstacle ces mots et néologismes (« se racapoter », « gnougnoumiffier », etc.) qui se refusent à sonner juste dans la bouche d'un autre. Une difficulté encore : comment dépasser la beauté des arrangements, sophistiqués et légers, de François Rauber sans tomber dans l'appauvrissement ou la surcharge? Les versions originales ne sont certes pas définitives - Brel lui-même a tenu à en réenregistrer en 1972. Mais elles laissent peu d'aspérités. C'est Ne me quitte pas qui a été l'objet de toutes les attentions, à

défait de tous les soins. Elle a généré quantité de reprises, généralement insipides, souvent catastrophiques. En France, Johnny ne pouvait pas ne pas la chanter un jour. Mais c'est surtout chez les Anglo-Saxons, moins inhibés que les francophones car confrontés à des publics méconnaissant Brel, qu'elle a suscité des vocations. PLEURNICHER AVEC CLAYDERMAN Transformée en If You Go Away sous la plume de Rod McKuen, poète et compositeur d'airs pop et de musiques de film américain, elle a suivi la même trajectoire que Comme d'habitude/My Way. Alléché par la mélodie et la possibilité de pleurnicher en fin de show à Las Vegas ou à Broadway, le gratin de la grande variété internationale - Frank Sinatra, Neil Diamond, Shirley Bassey, Dusty Springfield, Julio Iglesias - s'est précipité dessus. La chanson n'a évidemment jamais gagné en sobriété, le pianiste Richard Clayderman se chargeant, pour sa part, du traitement easy listening. La seule qui s'en sortira avec les honneurs est Nina Simone, qui réussira à s'approprier en douceur la dimension tendre et masochiste de

cette chanson, en l'interprétant en français. Certains s'en réjouiront, mais c'est sans doute la peur du ridicule qui sauve Brel de nombreuses reprises. En chassant sur ses terres, celles de l'impudeur, de la mise à nu, c'est à coup sûr s'y exposer. Or il n'est pas non plus envisageable de l'interpréter sur le mode du dandyisme. Ce serait écarter l'émotion et vider ces textes de leur substance. Un des plus graves contresens a été commis par le chanteur américain Scott Walker, qui a repris quelques-unes des premières adaptations en anglais signées Eric Blau et Mort Shuman en 1967 pour la comédie musicale Jacques Brel is Alive and Well and Living in Paris. On entend La Chanson de Jacky (Jackie) ou Tango funèbre (Funeral Tango) chantés par une voix de crooner dans des arrangements de pompe baroque. A l'inverse, David Bowie s'en est remarquablement tiré par deux fois - Amsterdam et La Mort (My Death) - avec un sens du drame sans pathos. L'ancien élève du mime Marceau est même parvenu à donner corps et chair à ces chansons sur scène.

Bruno Lesprit

Advertisement for DROUOT RICHIEU and DROUOT MONTAIGNE. It lists various items for sale such as furniture, books, and art, along with contact information for the auction houses in Paris.

# Nicolas de Staël



**« Un grand peintre, de quoi est-ce fait ? ... On a envie de dire "D'où ça vient ?" »**

**Laurent Greilsamer a entrepris de répondre à cette question à propos de Nicolas de Staël dans un livre où il mêle avec bonheur l'histoire et l'anecdote, l'information et l'analyse, l'analyse d'un milieu - celui des peintres et des marchands à Paris dans les années 40-50.**

**Françoise Giroud, Le Monde**

**Biographie pionnière, Le prince foudroyé n'est pas seulement riche de ses révélations et de ses intuitions. Elle manifeste une qualité des plus rares dans ce genre d'exercice : le tact.**

**Pierre Assouline, Lire**

## FAYARD

## Le cirque sur glace dans les coulisses de la crise russe

**Près de Moscou des artistes préparent le spectacle présenté à Paris**

**TYVER ET MOSCOU**  
« Venez au cirque, vous oublierez vos problèmes ! » Serré dans son costume d'aparatchik, jamais à court d'un bon mot, Youri Kossikhin, patron depuis vingt ans du Cirque de Tyver, à 170 kilomètres de Moscou, a choisi un slogan bien dans l'époque pour inciter les fa-

### Féerie équilibriste

Spécialité russe, le cirque sur glace compte trois troupes dans le pays, dont celle qui vient pour la première fois en France. Sur une musique haletante jouée par dix musiciens, on peut suivre les numéros de deux clowns, des trapézistes qui évoluent à 12 mètres de haut, deux ours montés sur patins, des équilibristes qui allient patinage et vélo, des équilibristes, des patineurs classiques, des gymnastes, deux chats, un chimpanzé, des cow-boys, trente colombes... Les trois cents costumes colorés, sortis de *Peau d'âne* ou de *Cendrillon*, donnent un aspect féérique à l'ensemble. Parmi les numéros de quarante artistes, on peut noter celui de Youri Abramimov, déguisé en marin avec moustache et pom-pom, qui tient en équilibre sur cinq rouleaux et planches métalliques superposés, ou celui d'Alissa Tchoumakko, la seule à faire tourbillonner cinquante cerceaux autour de son corps tout en patinant.

Le Cirque de Moscou sur glace, peulouse de Reuilly, Paris 12<sup>e</sup>, 145 boulevard de la Chapelle, 75004, Tél. : 01-49-87-32-32. Durées : 1 h 45 avec entracte. De 116 F à 226 F. Du 20 novembre 1998 au 3 janvier 1999.

milles à découvrir le prestigieux Cirque de Moscou sur glace. Considéré comme le meilleur au monde, le cirque russe est plus qu'un divertissement, un art à part entière. Sur 135 millions de Russes, 40 millions y vont une fois par an, mais la crise et la hausse vertigineuse des prix ont eu un effet sur la fréquentation. « Il y a dix ans, le taux de remplissage était de 95 % ; aujourd'hui, de 50 % maximum », dit-on au Rosgoscirk de Moscou, l'administration d'Etat qui gère la

quasi-totalité des compagnies. Ce jour-là, en octobre, à Tyver, la salle de 1 700 places était aux deux tiers pleine. C'est un public « qui a de l'argent », dit le directeur. Les billets coûtent autour de 6 francs. Mais c'est gratuit pour les moins de 5 ans - fort nombreux.  
Le premier spectacle de cirque sur glace a été créé en 1964 dans cette ville de 400 000 habitants. « Notre cirque marche », dit le directeur, qui affiche 10 millions de spectateurs en vingt-sept ans. Mais pour revenir aux réalités, il plaisante : « Nous avons un gros concurrent comme cirque, c'est la Daouma (le Parlement). Concurrence déloyale, car on peut voir les députés gratuitement à la télévision. »

### PAS DE VACANCES

Alissa Tchoumakko, dix-neuf ans, et Youri Abramimov, vingt-deux ans, sont deux artistes-phares du Cirque de Moscou sur glace. Elle fait tourbillonner des cerceaux mais suit des études pour devenir régisseur - comme sa mère, qui dirige la troupe et crée les numéros. « Mon premier souvenir, à trois ans, est de ramasser les paillettes des costumes dans une salle vide. » Youri est équilibriste. Il est passé par l'École du cirque de Moscou qui forme une vingtaine d'artistes par an. Il se souvient, à quatre ans, de son premier spectacle : « Un clown est venu me serrer la jambe. »

Les s'entraînent quasiment tous les jours, ne prennent pas de vacances, et peuvent aller jusqu'à 70 représentations par mois. Ils vivent en vase clos, mais le noir quotidien domine la conversation. Youri : « Entre nous, on parle de "cop". Dans cette ville, il y a plein de gens qui ne perçoivent pas leurs salaires. Pour nous, leur venue est une victoire. » Il ajoute : « On est un peu en manque de spectacles en ce moment. »

Nombre d'artistes accusent leur employeur, Rosgoscirk, administration tentaculaire que la fin du communisme n'a en rien bouleversé. Rosgoscirk gère 9 000 salariés - dont 3 000 artistes -, 4 500 animaux, 45 cirques en dur, 70 chapiteaux, des hôtels du cirque, l'École du cirque... La plupart des fonctionnaires sont logés dans un immeuble du centre de Moscou, à côté de boutiques de luxe comme Escada. Des jeunes qui viennent négocier un contrat croisent les anciens qui



A 12 mètres de haut, les trapézistes.

tuent le temps à la cafétéria et au billard.  
Ludmila Yairova est présidente de Rosgoscirk. Elle reçoit dans un bureau cossu, orné d'un tigre en peluche, et porte un tailleur baroque. Sur les murs, de nombreuses coupes et prix, gagnés dans des festivals. La crise ? « Je remonte le moral à tout le monde, même aux clowns. » Elle sait que Rosgoscirk est accusé de tous les maux par des artistes qui veulent plus d'indépendance et de meilleurs salaires. « Nous sommes la seule organisation de cirque au monde à garantir un salaire aux artistes. Une grille de salaires de 17 niveaux et un système de primes permet à certains de bien s'en sortir. »

### DES MOTS VIOLENTS

L'argument ne satisfait pas les artistes comme Alissa Tchoumakko et Youri Abramimov. « Ce salaire est dérisoire. » On parle de centaines de francs par mois. Ils ajoutent : « Des artistes ne sont même pas payés. On ne meurt pas de faim. Mais bon... Nous craignons que les six prochains mois soient noirs. » Après une représentation à Tyver, les artistes de la troupe ont d'ailleurs interpellé - parfois avec des mots violents - une représentante de Rosgoscirk.  
Ludmila Yairova voit dans la vente de spectacles à l'étranger un moyen de faire entrer des devises. Comme celui de Paris qu'elle juge

« exemplaire ». Nombre d'artistes vont plus loin et envisagent, comme Youri Abramimov, de s'installer à l'étranger : 470 artistes russes travaillent déjà hors de leur pays - le Cirque du soleil est constitué à 80 % de Russes. D'autres multiplient les tournées. « Il y a un risque d'hémorragie, reconnaît Ludmila Yairova. Nous avons de plus en plus de conflits avec les imprésarios étrangers. Des "requis" promettent des pots d'or à de jeunes artistes que nous avons sous contrat. Souvent, ça finit mal. Des Norvégiens ont fait venir une troupe avec des éléphants. Ce fut un fiasco. Nos artistes se sont retrouvés à la rue et l'imprésario dans la "nature". Ça nous a coûté 70 000 dollars pour les faire revenir ! »

Michel Guérin

## L'adieu à Edwige Feuillère

COMME au théâtre, c'est par une *standing ovation* que se sont conclues les obsèques d'Edwige Feuillère, mercredi matin 18 novembre en l'église Saint-Roch à Paris. Le cercueil de celle qui fut la mythique Ys de *Partage de midi* de Paul Claudel, et qui est morte vendredi 13 novembre à l'âge de quatre-vingt-onze ans (Le Monde du 17 novembre) a quitté l'église sous les applaudissements, pour rejoindre Beaugency (Loiret), où Edwige Feuillère a été inhumée dans le caveau de sa famille.  
De nombreuses personnalités ont assisté, dans une église comble, à la messe célébrée par le Père Letron. Bernadette Chirac représentait le président de la République et, aux côtés d'Oïga Horstig, qui fut l'agent et l'amie de toujours d'Edwige Feuillère, avaient pris place des comédiens, des metteurs en scène, des directeurs de théâtre. Partenaires ou non d'Edwige Feuillère, amis proches ou plus lointains, tous venus témoigner d'une certaine idée du monde des artistes. Parmi eux : Suzanne Flon, Lambert Wilson, Charlotte Rampling, Ariane Mnouchkine, Catherine Samel, Fanny Ardant, Nina Companze, Claude Piéplu, Raymond Gérôme...  
Dans son homélie, le prêtre a rappelé la passion du théâtre qui n'a jamais quitté Edwige Feuillère : « Jouer, disait-elle, c'est s'engager, c'est se risquer, c'est la réciprocité de l'amour. » Guy Tréjean, son partenaire à plusieurs reprises et son ami depuis de nombreuses années, a évoqué, avant Eric-Emmanuel Schmitt - qu'elle a encouragé dès sa première pièce -, la délicatesse, l'humour et la singularité bienveillante « d'Edwige, avec cette manière de se tenir, droite, la tête haute, de ne jamais s'avachir », donc de ne jamais renoncer.

Frédéric Edelmann

Jo. S.

## Tangage à l'Institut français d'architecture

ALORS que le ministère de la culture s'apprête à ouvrir, du 23 au 25 novembre, les Dilemmes entrecroisés du patrimoine sous l'intitulé dubitatif « L'abus monumental ? », une pétition adressée à Catherine Trautmann, ministre de la Culture, s'inquiète de l'avenir de la Cité du patrimoine et de l'architecture qui doit s'installer dans une aile du palais de Chaillot, à Paris.

L'architecte Dominique Lyon, qui a eu l'initiative de cette démarche, a fait parvenir les signatures au ministère le 10 novembre avec une lettre de son cru où il estime que « la part la plus vivante des architectes voit dans ce projet l'expression d'un esprit académique ». Parmi les 216 signataires, on remarque des personnalités aussi diverses que Jean Nouvel, François Roche, Jean-Michel Wilmotte ou Ayméric Zublena.

La pétition conteste surtout la place de l'Institut français d'architecture (IFA) au sein du nouvel organisme dont la responsabilité a été confiée à l'historien Jean-Louis Cohen, nommé par ailleurs directeur de l'IFA en septembre. Or, ajoute Dominique Lyon dans sa lettre, les signataires exprimeraient aussi leur réserve « quant à la personnalité des responsables nommés ou pressentis pour conduire le projet ». Semble donc visé Dominique Perrault, 45 ans, architecte de la Bibliothèque nationale de France, élu président du conseil d'administration de l'IFA le 6 novembre.

L'IFA, où continuent encore de travailler en silence quelques chercheurs de haut niveau, était devenu

depuis quelques années le fief assez exclusif d'un groupe d'architectes, élite auto-proclamée, qui formaient, pour ceux qui restaient à l'extérieur, la « garde rapprochée » de l'ancienne directrice, Luciana Ravanel. Le départ de celle-ci a perturbé ce microcosme qui, en pleine crise de la commande, craignait en outre de perdre son dernier outil de communication.

REACTIONS DE L'AUTRE BORD  
Malgré l'isolement magnétique de l'IFA, plusieurs personnalités restaient attachées à son image de tête chercheuse de l'architecture du futur. Ainsi Robert Lion, ancien président de la Caisse des dépôts et consignations, qui ne cachait pas son intérêt pour la présidence de l'Institut. La direction de l'architecture lui aura donc préféré Dominique Perrault, gage de jeunesse et de modernité, sorte de Thibaut Lamazou de l'architecture.

Jean-Louis Cohen, successeur de Luciana Ravanel, s'est installé au siège de l'IFA, rue de Tournon, pour préparer l'avenir de Chaillot. Il se déclare satisfait de son nouveau président, et même d'accord avec les inquiétudes des pétitionnaires. Il en viendrait presque à se réjouir que les sommes affectées à la Cité du patrimoine servent aussi l'architecture, s'il n'avait à redouter les réactions de l'autre bord, l'Association des Architectes du patrimoine.

Mais Jean-Louis Cohen a surtout pour préoccupation de trouver une assise financière pour la future Cité. Si l'enveloppe initiale des tra-

vautx est passée de 238 à 294 millions de francs, l'addition du budget affecté annuellement au fonctionnement de l'IFA (20 millions) et de l'ancien ensemble de Chaillot (16 millions) reste éloignée des 80 millions qui seraient vraisemblablement souhaitables pour le nouvel établissement. C'est la première condition pour trouver ensuite l'équilibre entre les multiples vocations de la Cité : musée (une partie des plateaux de l'ancien Musée des monuments français pourrait être exposée à Chaillot), centre de recherche, outil de promotion pour la qualité de l'architecture, lieu d'enseignement, etc. Des problèmes administratifs sont aussi à prévoir : le statut associatif de l'IFA ne pourra perdurer en l'état, avec un conseil d'administration composé d'architectes qui peuvent être soupçonnés, à tort ou à raison, d'assimiler leur propre promotion à celle de toute l'architecture.

Jean-Louis Cohen, répondant à cette inéquité, envisage d'ouvrir largement l'IFA à plusieurs centaines de membres, comme c'est le cas du Royal Institute of British Architects (RIBA). L'idée n'est pas mauvaise à l'heure où l'ordre national des architectes français traverse lui aussi une très grave crise. Mais c'est aussi charger lourdement la barque de Chaillot. Du reste, la Médiuse qu'était devenu l'IFA, on changerait alors d'échelle pour passer, avec les risques inhérents à ce nom, à celle du Titanic.

## Les Witches au T

Quatre musiciens et...  
Depuis le 14 octobre, les Witches ont fait sensation sur scène, à Paris, dans une petite salle, au Théâtre de la Madeleine. Ces quatre musiciens, qui jouent du jazz, du rock, du blues, du folk, ont été accueillis avec un enthousiasme sans précédent. Leur musique est une fusion de styles, à la fois énergique et mélancolique. Ils ont été accompagnés par une formation de jazz de premier ordre.

## L'implacable excellence

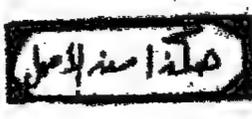
Werner, Observez l'œuvre...  
L'œuvre de Werner est une exploration de la condition humaine à travers des personnages complexes et des situations dramatiques. Sa maîtrise du langage et sa capacité à capturer l'essence de son sujet sont remarquables. Ses personnages sont des miroirs de nos propres luttes et aspirations.

## Tiepolo au Petit Palais, ou la difficulté

Giambatista Tiepolo...  
L'œuvre de Tiepolo est une célébration de la lumière et du mouvement. Ses compositions sont audacieuses et ses couleurs vives. Il a su capturer l'instant éternel, transformant des scènes banales en œuvres d'art de premier ordre. Sa maîtrise technique est impressionnante.

## La danse de derviche voluptueuse

CONOÏLA, solo d'Angela Margari...  
La danse de derviche est une forme d'art sacré qui a captivé l'imagination du monde entier. Elle est caractérisée par ses mouvements tourbillonnants et ses costumes élaborés. C'est une expérience à la fois physique et spirituelle.



# Les Witches perpétuent Halloween au Théâtre Dejazet

### Quatre musiciens et un comédien jouent le XVII<sup>e</sup> siècle anglais

Depuis le 14 octobre, les Witches se produisent sur scène, à Paris, dans une création, *Shakespeare en Ballads*. Ces quatre musiciens, grimés en

sorcières façon famille Addams, jouent les musiques instrumentales des « Masques » anglais du XVII<sup>e</sup> siècle. Un comédien dit des extraits de

pièces de Shakespeare. Le ton se veut grotesque, la bonne humeur est constante, mais la partie théâtrale aurait mérité quelques ajustements.

**SHAKESPEARE EN BALLADS** par les Witches. Pascale Boquet (luth), Odile Edouard (violin), Freddy Elcheberger (clavecín), Claire Michon (flûtes), Yves-Achille-Marie Aubry (comédien et mise en scène). Théâtre Dejazet, Paris. Du mercredi au dimanche à 19 heures, jusqu'au 3 janvier. Tél. : 01-48-87-52-55. De 80 à 120 F.

Dans l'ambiance de Halloween à la française, les Witches (sorcières) tombent à pic : grimés façon famille Addams, du fils chauve-souris jusqu'à la pûpeuse Morticia, les quatre musiciens de cet ensemble sont bien dans l'esprit du temps, qui veut que la tradition d'origine européenne largement pratiquée outre-Atlantique retrouve ses racines. La maison de disques des Witches, Hortus, a tenu d'inscrire cet événement dans le calendrier en accompagnant la sortie du disque (*Fortune*, en fait paru il y a

quelques mois) et cette production théâtrale d'un dessin animé halloweenesque diffusé sur la chaîne câblée Muzik. Le comédien Yves-Achille-Marie Aubry déclame Shakespeare (*Hamlet*, *La Tempête*, *Roméo et Juliette*, *Macbeth*), assure des textes de liaison et a mis en scène.

Rien n'est prétentieux : un rideau de velours vert pomme qui suffit à glacer d'effroi les superstitieux, une chaise, une cape rouge de Dracula, un petit clavecín placé sur un piètement drapé. Costumes efficaces et cocasses, lumières en rapport. Le ton général est enlevé, grinçant. Humour à sec, parfois drôle (la présentation du spectacle par le comédien en frac, sur un ton énigmatique à la Christopher Lee), parfois laborieux, lorsque les numéros et gags traînent un peu (la scène, particulièrement hilarante, de l'installation de l'un de ces problèmes pupitrés pliés en métal). Le théâtre Dejazet est un lieu délicieux, à l'acoustique sèche et

pourtant claire, mais presque trop grand pour ces numéros de proximité. Quoi qu'il en soit, la convivialité est sur scène, entre les musiciens. Tous sont d'excellents praticiens de la musique Renaissance et baroque et ont développé une écoute, une capacité de réaction et d'improvisation qu'on rencontre ordinairement chez les musiciens de jazz et chez les artistes de tradition orale.

#### FANTAISIE IMMÉDIATE

Il est vrai que la proposition écrite des compositeurs joués par les Witches n'est rien en rapport de ce que les interprètes en font : ces pièces anglaises du XVII<sup>e</sup> siècle sont le plus souvent de simples intermèdes, danses, airs pour la scène, donnés dans le cadre des « Masques », cette forme spectaculaire mêlant le texte et la musique. Elles sont le régime de la fantaisie immédiate et appellent l'embellissement et la variation. Les instrumentistes, jouant entière-

ment de mémoire, inventent, ajoutent, détournent, commentent. C'est vif, imaginaire, extrêmement professionnel et maîtrisé, avec quelques clins d'œil (la musique du « Muppet Show », furtivement glissée entre deux danses anciennes !). On regrettera que le ton choisi par le comédien Yves-Achille-Marie Aubry ne soit pas toujours clairement défini. Il joue la carte d'une déclamation emphatique au second degré, assez drôlement affectée d'un accent belge. Parfois, cependant, on ne sait plus très bien sur quel registre l'acteur opère, qui ne parvient pas à trouver la juste couleur ou à imposer l'éclairage qu'il souhaite donner au texte. Il en allait ainsi pour l'extrait de *Roméo et Juliette*, qui suivait le moment le plus beau du spectacle, la très dépressive *Pavane Lacrimae* de John Dowland, à la fantaisie cadrée par les soins du transcritteur Jakob van Eyck.

Renaud Machart

## L'implacable excellence de la Philharmonie de Vienne

**WEBER, Oberon** (ouverture), **STRAUSS, Ainsi parlait Zarathoustra**, **DVORAK, Symphonie n° 8 en sol majeur opus 88**. Orchestre philharmonique de Vienne, Mariss Jansons (direction). THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, le 18 novembre, 20 h 30.

Véritable machine de guerre, la Philharmonie de Vienne est un orchestre d'une sûreté à toute épreuve, et le programme de ce soir, taillé sur mesure, lui va à la perfection. Il y a d'abord la réglementaire révérence à Weber – légendes et sottises romantiques obligent – avec l'ouverture d'*Oberon*, achevée en 1826, alors que Mendelssohn mettait la dernière main à celle du *Songe d'une nuit d'été*. Gemmulaire en diable avec cors mystérieux, bois malicieux et cordes arachnéennes, le tout avec une maestria et un

souci du détail qui posent d'emblée l'orchestre en prestidigitateur.

Place ensuite à Strauss. S'il est dit que la musique de *Zarathoustra* « ne peut être sauvée que par le rendu des couleurs instrumentales », alors la Philharmonie de Vienne est sa rédemptrice. Elle qui proclame haut et fort, dès la célebrissime introduction, combien l'Univers est grand – et démontrera par la suite combien l'homme le suit de près. Virtuosités époustouflantes, expression sans vulgarité, incroyable cohésion entre vents et cordes allant jusqu'à l'imitation (violon et flûte se livrant parfois un tourbillonnant jeu de double), viennolaiserie un tantinet ostensible dans les archets de la valse : on oublie tout le bric-à-brac philosophique straussien pour ne garder de l'œuvre que l'enivrante impression d'une verve sans égale.

Après Weber-Shakespeare et Strauss-Nietz-

sche, Dvorak et sa *Symphonie n° 8*. Son lyrisme chaud et contenu, la subtilité et la luxuriance de son orchestration, ses épanchements nostalgiques, son mysticisme épique et la sensualité d'un troisième mouvement – l'esprit même de la danse.

Il y a dans l'excellence même des Wiener Philharmoniker quelque chose d'implacable, et dans la direction de Mariss Jansons les qualités et les exigences d'un pilote de Formule 1. Même s'il est parfois difficile de démentir qui du chef ou de l'orchestre même l'attelage, tant celui-ci paraît connaître par cœur sa destination. Car ce pur-sang n'est jamais aussi beau que lorsqu'il peut se donner tout entier à sa course et atteindre ainsi des côtes très proprement hallucinantes.

Marie-Aude Roux

## Tiepolo au Petit Palais, ou la difficulté d'exposer un peintre monumental au musée

**Giambattista Tiepolo (1696-1770)**, Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> : Champs-Élysées-Clemenceau. Tél. : 01-42-65-12-73. Du mardi au dimanche de 10 heures à 17 h 40, le jeudi jusqu'à 20 heures. Jusqu'au 24 janvier.

Tiepolo fresquiste, Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann, Paris-8<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-89-04-91. Du mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 janvier.

L'essentiel de l'œuvre de Giambattista Tiepolo se compose de peintures murales. A Venise, à Würzburg, à Madrid, il a composé et exécuté, avec son atelier, des ensembles monumentaux, murs et plafonds, systèmes compliqués d'allégories sacrées et profanes. A cette capacité, il a dû sa réputation, qui fut européenne et dura plu-

sieurs décennies, hors l'indifférence de la monarchie française. Elle lui vaut de demeurer dans l'histoire de la peinture comme un maître d'œuvre prolifique et merveilleusement habile, à l'aise dans les fantaisies mythologiques comme dans l'exaltation de la piété catholique, et comme le meilleur décorateur des palais du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ce mérite rend toute exposition Tiepolo dans un musée délicate. Les rares qui aient eu lieu jusqu'ici se sont tenues en Italie, à proximité des grands décors que les amateurs allaient contempler *in situ*. En dépit de son abondance, la rétrospective du Petit Palais ne peut suggérer les problèmes d'échelle et d'architecture. Une esquisse à l'encre sur toile d'un plafond de quelques dizaines de mètres carrés indique le sujet, la disposition des groupes principaux et les dominantes chromatiques. Elle ne révèle pas comment l'artiste

s'adapte au lieu. Joue avec l'espace et sa lumière, modifie en cours d'exécution sa composition, comment Tiepolo change un escalier ou un salon en un théâtre de la peinture et des apparitions. Or, là est le principal : cet art se fonde sur une intelligence des situations que des travaux préparatoires ne permettent pas de comprendre.

#### QUESTION DE DISTANCE

L'œuvre a été composée et exécutée en fonction de la distance qui la sépare du spectateur. Cela est vrai y compris des tableaux d'atelier. Dans l'exposition, ces distances s'abolissent et Tiepolo se regarde de trop près : les contrastes s'accroissent, les dissonances s'accroissent et l'on finirait par trouver médiocre la peinture, simplement parce qu'elle est, là, livrée en victime. Les anatomies sont banales ?

Le teint des déesses trop fleur ? Les poses trop démonstratives ? Oui, mais il n'est pas certain que les figures de Michel-Ange, montrées de la même manière, ne paraîtraient pas elles aussi détestables.

Tiepolo ne fut pas le producteur d'imagerie grandiloquente en quoi l'exposition le change. Il suffit d'examiner un moment les dessins et les suites de gravures qu'il inventa entre ses commandes. Les dessins démontrent sa science de la lumière et comment il divisait un corps ou tout autre objet en clarté et en ombre. Le modelé naît de cette séparation. La sculpture entre dans la peinture, ce qui est logique puisque Tiepolo vise à obtenir, pour ses figures, la présence la plus tangible en dépit de l'éloignement – encore une question de distance.

Raccourcis et abréviations expressives relèvent de la même science de l'illusion. Quant aux gravures, elles sont extravagantes, morbides, impies, goyeguesques et ruinent la vision d'un bon artiste bien respectueux de l'ordre et des convenances. Elles font donc office de contrepoint dans l'exposition.

Pour avoir de l'artiste une connaissance plus juste, on peut aller au Musée Jacquemart-André, qui a fait restaurer la seule fresque de Tiepolo qui soit en France, *L'arrivée d'Henri III à la villa Contarini*, et la présente entourée de documents.

Philippe Dagen

**GALERIE LOUISE LEIRIS**  
47, rue de Monceau 75008 Paris  
Tél. : 01 45 63 28 85  
Fax : 01 45 63 76 13

**SUZANNE ROGER**

50 peintures de 1923 à 1926  
du 27 octobre au 19 décembre

## SORTIR

### PARIS

**Angélique Ionatos**  
Reprise de *Récréation*, spectacle créé au Théâtre des Abbesses en février, alors que paraissait l'album *Chansons nomades* (Mélodie). A son répertoire basé sur la mise en musique des poètes grecs, de Sappho à Odyssée Elytis, Angélique Ionatos la Grecque, la Méditerranéenne, a ajouté des chansons qu'elle aime, telles que *Le Funambule* de Jean-Roger Caussimon, *Le Clown* de Gianni Esposito, *Le Coquelicot*, chanson populaire grecque de son enfance. Voix superbe, arrangements musicaux impeccables.

**Coffé de la classe, 5, passage Louis-Philippe, Paris 17<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bastille.** Jusqu'au 28 novembre, à 19 h 30 ; le 22, à 17 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. 120 F et 140 F.

**William Schotze**  
Chanteur originaire des Flandres maritimes, au nord de la France, William Schotze vient de publier son troisième album, *Les Echos du Westhoek*, une région des Flandres (Gorgone/Musidisc). Contrebassiste naguère, violoncelliste toujours, il fut longtemps proche de la famille Têtes Raides, héritier de la

mouvance Brel. Ses chansons, ses textes retiennent une vision empreinte d'humour un peu absurde. William Schotze s'orientait aujourd'hui vers moins de « dégingolage », et davantage de modernisme pop. *Sentier des Haëles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Sentier.* Les 19, 20 et 21, à 22 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. 50 F.

### METZ

**Susan Buirge**  
*Le Cycle des saisons*, de Susan Buirge, grand succès au Festival d'Avignon, débute sa tournée en France par l'Arsenal de Metz, où Michèle Paradon est l'accompagnatrice de cette aventure franco-japonaise depuis ses débuts : *Ubusuna* (hiver 1996) et *Mizu Gaki* (printemps 1997) sont dansées le 19 ; *Hi no Kashira* (été 1998) et *Kin Iro no kaze no kanata* (automne 1998) le 20. Une danse hiératique, à la fois inspirée des rituels japonais, de la pensée shintoïste, et de l'esprit très contemporain de la chorégraphe Susan Buirge. *La musique de Tomihisa Hida* porte haut le projet et la danse. *Arsenal de Metz, avenue Ney, 57 Metz.* Les 19 et 20 novembre, à 20 h 30. Tél. : 03-87-39-92-00. De 50 F à 120 F.

**SALON DU LIVRE DE JEUNESSE**  
MERCREDI 18 NOVEMBRE  
18 H 00 - 20 H 00  
à la Bibliothèque de la Ville de Metz

**AN PAYS des bibliophages...**

[www.lcf.fr](http://www.lcf.fr)

## GUIDE

### FILMS NOUVEAUX

**Blade (\*)**  
de Stephen Norrington (Etats-Unis, 1 h 55).

**Les Bruits de la ville**  
de Sophie Comtet (France, 1 h 35).

**Clara Dolan (\*)**  
de Louise Kertigan (Etats-Unis, 1 h 35).

**L'École de la chair**  
de Benoît Jacquot (France, 1 h 45).

**Les Fleurs de Shanghai**  
de Hou Hsiao-hsien (Chine, 2 h 10).

**Hammett ou coïncidences**  
de Claude Lelouch (France, 2 h).

**L'Empire du Lince de nuit**  
dessin animé de Bill Plympton, (Etats-Unis, 1 h 13).

**Memory & Desire**  
de Nikk Caro (Nouvelle-Zélande, 1 h 29).

**La Momie à mi-mots**  
de Laryx Granier (France, 42 min).

**Quatre seigneurs**  
d'Alejandro Amenábar (France-Espagne, 1 h 57).

**Pas vu pas pris**  
Film français de Pierre Carles (France, 1 h 30).

**Tango**  
de Carlos Saura (Espagne-Argentine, 1 h 55).

(\*) Films interdits aux moins de 12 ans.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### REPRISES

**HUMANITARIAN**  
de John Cassavetes.  
*American, 1970, copie neuve* (2 h 20). Action Christine. P (01-43-29-11-30).

*MacMahon, 17* (01-43-80-24-81).

### VERNISSAGES

Karel Appel  
*Galerie Long, 13, rue de Théran, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Miromesnil.* Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 19 novembre au 23 janvier.

Carrien Calvo : vestiges revisités  
*Galerie Thessa Harold, 7, rue Thorigry, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Sébastien-Froissart.* Tél. : 01-42-78-78-68. De 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 11 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 19 novembre au 9 janvier.

Tébaque  
*Galerie Louis Carré & Cie, 10, avenue de Messine, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Miromesnil.* Tél. : 01-45-62-57-07. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Du 19 novembre au 19 décembre.

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Imon ou Le Flot divisé** d'après Tsuryu Namboku, mise en scène de Jeanne Sigé, chorégraphie de Kanzo Fujima. Drame japonais du répertoire kabuki.

**Maison de la culture du Japon, 101 bis, quai Branly, Paris-13<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bir-Hakim.** Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-44-37-95-85. De 80 F à 120 F.

**Espace chapeau du Parc de la Villette, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-La-Villette.** Le 19, à 20 h 30. Tél. : 08-03-07-50-75. 115 F et 140 F.

**Opérette Imaginaire** de Valère Novarina, mise en scène de Claudia Buchvald.

**Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bastille.** Le 19, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.

**Garrick Ohlsson (piano)** Intégrale de l'œuvre pour piano de Chopin.

**Salle Gaveau, 45, rue la Boétie, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Miromesnil.** Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-43-55-05-07. De 90 F à 240 F.

**Divas d'Orient et d'Occident** Œuvres de Fauré, Franck, Massenet et Gounod. Blizet, Françoise Pollet (soprano), Aïcha Redouane (chant), Orchestre symphonique du Conservatoire de Paris, Ensemble Al-Adwar, Jacques Mercier (direction).

**Clroque d'hiver Bouglione, 110, rue Amélot, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Filles-du-Calvaire.** Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-44-70-64-10. 130 F.

**Beit, danses de drames** Troupe de Pallatan et Abianbase. **Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Odéon.** Le 18, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

**Dimitra Galani (Grecs)** **Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Abbesses.** Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

**Barbara Luna (Argentine)** **New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Château-d'Eau.** Le 19, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

### ANNULATIONS

**Nathalie Stutzmann (contralto)** Inger Södergren (piano) Œuvres de Schumann, Strauss, Duparc et Fauré. **Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Alma-Marceau.** Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-45-52-50-50. De 50 F à 380 F.

### RESERVATIONS

**Golden Gate Quartet** à l'occasion de la Journée mondiale contre le sida. **New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>.** Le 4 décembre, à 20 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. 150 F.

l'ancien modèle rural  
e doit se reconstruire  
socialiste « chinois

l'immigration chinoise  
dans les zones rurales  
de la Chine

China  
PROVINCE DE SHANGAI

Monde des livres  
sur Internet  
lemonde.fr

EN VUE

■ Roland Dumas, président du Conseil constitutionnel, regrette que « le duel soit passé de mode »...

■ Nikita Khrouchchev menaçait : « L'URSS est prête à fournir des missiles comme des saucisses »...

■ Jean Paul II, a déclaré, mardi 17 novembre, à Rome : « L'ordinateur a changé ma vie »...

■ Des trois puissants ordinateurs baptisés Raphaël, Michel et Gabriel, Raphaël a pour mission d'exterminer...

■ A Jérusalem, les Juges ultra-orthodoxes du tribunal juif Beth Din Tzedek ont proscrit, lundi 2 novembre...

■ Dans la nuit du mercredi 18 novembre, à Breda, une étudiante française est tombée de sa fenêtre...

■ Dans neuf mois, au moment d'une éclipse solaire, les embouteillages risquent d'empêcher l'accès aux maternités...

■ L'Ordre des médecins australiens approuve la compagnie aérienne Ansett Airlines qui place à bord de ses appareils des poubelles pour les seringueuses...

■ Selon une étude du docteur Wei Zheng, de l'université de Caroline du Sud à Columbia, le boeuf et le bacon trop cuits favorisent le cancer du sein chez les femmes...

■ Pénurie d'oignons en Inde. A Pékín, pléthore de choux chinois.

Christian Colombani

La crise en Malaisie vue d'Auckland

La presse néo-zélandaise critique l'attitude de donneurs de leçons adoptée par les Etats-Unis face au régime de Kuala Lumpur et retrouve une vieille solidarité avec l'Australie

« LA NOUVELLE-ZÉLANDE et l'Australie ont adopté une approche Anzac dans la crise diplomatique autour de l'affaire Anwar et désapprouvent conjointement l'attitude américaine à l'égard de la Malaisie »...

New Zealand Corps), datant de la première guerre mondiale, lorsque les deux anciennes colonies britanniques formèrent des bataillons communs...



son ancien ministre des finances, Ibrahim Anwar, actif partisan des réformes en Malaisie.

18 novembre : « Les Etats-Unis se prennent une claque Anzac à propos d'Anwar », avec en sous-titre : « La tactique de Gore tournée en ridicule »...

l'on n'est pas prêt à le dire en face, il est important de se parler les uns aux autres, plutôt que de se narquer »...

Les deux premiers ministres australien et néo-zélandais ont donc chacun rencontré le premier ministre de Malaisie, plaçant leur diplomatie régionale au-dessus de l'alignement avec Washington...

« M<sup>me</sup> Shipley a rencontré pendant une demi-heure M. Mahathir pour lui dire "absolument et directement" que la Nouvelle-Zélande s'attend à ce que tout citoyen malaisien bénéficie des libertés politiques normales et qu'Anwar ait un procès juste »...

Florence de Changy

DANS LA PRESSE

LE TÉLÉGRAMME Hubert Couderlier ■ Roland Dumas peut à juste titre soutenir que la campagne qui s'est développée contre lui vise à liquider l'un des derniers symboles du mitterrandisme...

ment se voit contestée, elle le doit à une prise de conscience tardive du changement de l'environnement économique et politique qui fit nager ses succès...

THE NEW YORK TIMES ■ Mahathir ben Mohamed ne déçoit pas. Et c'est quelque chose que ses compatriotes devraient intensément savourer. Le vice-président Al Gore et d'autres dirigeants étrangers ont utilisé un sommet économique dans la capitale du premier ministre malaisien pour appeler à plus de démocratie...

LA TRIBUNE Pascal Aubert ■ Si l'industrie française de l'ar-

PIERRE-LUC SÉGUILLON ■ Le problème que rencontre aujourd'hui Lionel Jospin avec sa majorité plurielle est celui que

www.mygale.org/~affgold/#expose

Un forum propose aux internautes de résoudre une bien mystérieuse « affaire Goldorak »

OMAR CORNUT, un internaute parisien âgé de dix-sept ans, a choisi de se tourner vers Internet pour trouver la réponse à une question qui le tourmentait depuis la petite enfance : « Pourquoi, lorsque Actarus passe de la soucoupe à la tête de Goldorak, son siège fait-il deux demi-tours successifs ? C'est une perte de temps inutile et dangereuse lors d'un combat. Quelqu'un a-t-il une explication ? »



On trouve sur le site de « l'affaire Goldorak » tous les documents permettant de visualiser et d'analyser le problème, y compris des graphiques et séquences vidéo. Le visiteur est invité à proposer sa solution par message électronique. Certaines restent très terre à terre : « Les deux demi-tours lui permettent de vérifier

qu'il n'y a pas d'autres occupants », suppose un visiteur, tandis qu'un autre évoque d'hypothétiques « palmiers de décompression ». Mais la plupart des correspondants ont compris que la raison d'être du site est de permettre à chacun de donner libre cours à sa fantaisie : « Qui peut résister à l'envie de faire l'idiot

SUR LA TOILE

EMBOUTEILLAGES CHEZ NOUVELLES FRONTIÈRES ■ La vente, aux enchères de séjours de vacances sur Internet organisée chaque mardi par Nouvelles Frontières a provoqué, le 17 novembre, un « embouteillage » sur le site du voyageur, qui s'est traduit par des déconnexions intempestives et une attente interminable pour accéder à la « salle des ventes »...

CONTENUS ILLÉGAUX ■ L'Association des fournisseurs d'accès et de services Internet (AFA) ouvre un site concernant les contenus illégaux sur Internet. Ses pages proposent les principaux textes de loi concernant la pédophilie et l'incitation à la haine raciale, aident à identifier le site incriminé et à trouver le bon interlocuteur lors de ce genre de rencontre sur le réseau. www.afap.org/index\_net.htm

COMMERCE EXTÉRIEUR ■ Le secrétariat d'Etat au commerce extérieur lance une opération nationale pour encourager les PME françaises à utiliser Internet dans le développement de leurs activités à l'étranger. www.commerce-exterieur.gouv.fr

Alexandre Dévé

Ascendant Business par Alain Rollat

C'EST À JUSTE TITRE que Télé 7 jours recommandait de ne pas rater, sur TF 1, la livraison du magazine « Combien ça coûte ? » qui se proposait, mercredi soir, de mettre les téléspectateurs en garde contre les charlatans dont les fonds de commerce prospèrent dans les arcanes du grand bazar de l'irrationnel : « Le marché de la voyance est aujourd'hui florissant, soulignait cet éminent hebdomadaire. Mais attention, les escrocs en ont fait leur domaine de prédilection ! » Son conseil était judicieux. Les enseignements tirés de cette émission présentée par Jean-Pierre Pernaut étaient, en effet, d'utilité publique. On y apprenait, par exemple, qu'il est préférable de se faire accompagner par une caméra chaque fois qu'on consulte une sorcière ou une voyante. La présence de la caméra a le pouvoir magique de faire baisser les tarifs. Chez Carmen la brune, sor-

cière écologique du Var qui cueille elle-même les arbuscules fraîches qu'elle mitonne dans ses philtres, la consultation ne coûte alors que le minimum : 500 francs. Avec une rallonge de « seulement » 2 000 francs en cas de « travaux occultes supplémentaires ». Carmen, d'ailleurs, s'en excuse : « Il faut bien que je paie mes impôts !... » Il en va de même chez Sonia la rousse, élève des sorciers d'Abidjan qui s'honore d'avoir épargné à la Guadeloupe, avec l'aide de quelques copines, les ravages commis ailleurs par le cyclone Georges : « Georges était l'œuvre de Satan et Lucifer. Il devait dévaster la Guadeloupe. Mais je n'ai pas été la seule à l'avoir dévoté... » Sous l'œil bénéfique de la caméra, le prix de sa spécialité, le « talisman de chance et de réussite à gratter dix fois pour chaque vœu », devient modique : 500 francs au lieu de 3 000 francs hors caméra. L'équipe de « Combien ça coûte ? » est allée consulter un marabout informatisé en prenant soin de cacher sa caméra. Il lui en a alors coûté la bagatelle de 8 400 francs pour un simple « désenvolement par nettoyage » (5 400 francs) complété par une séance de « protection » (3 000 francs). C'est donc avec plaisir, sans nul doute, que Télé 7 jours fournira l'assistance gratuite d'une caméra à chacune de ses lectrices et à chacun de ses lecteurs qui s'aventureront chez Barbara, « la visionnaire pure » : chez Natacha, aux « révélations précises par flashes » ; chez Marlou, « depuis vingt ans spécialisée dans le domaine amoureu » ; chez Chantal, « vue sur Canal Plus, le médium qui ne ment pas ». Bref, chez chacun de ces « voyants » dont les cartes de visite sont mises en valeur, chaque semaine, dans ses propres colonnes publicitaires...

Abonnez-vous au Monde. Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE. Formulaire d'abonnement avec tarifs hors France et conditions.

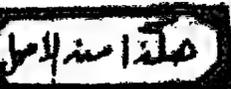
Table listing TV programs under the heading 'FILMS DE LA SOIRÉE'.

Table listing TV programs under the heading 'GUIDE TÉLÉVISION'.

Table listing TV programs under the heading 'FILMS DU JOUR'.

Table listing TV programs under the heading 'GUIDE TÉLÉVISION'.

Table listing TV programs under the heading 'PROGRAMMES EN DIRECT'.



Handwritten signature or note in a box at the top of the page.

FILMS DE LA SOIRÉE

- 17.50 Histoire de détective... 19.00 La Ville abandonnée... 19.30 C'est pas une vie, Jerry... 20.00 Les Tribulations héroïques de Bathasar Kober... 20.35 Monty Python... 20.55 L'Affrontement... 21.00 Mort à Venise... 22.25 Enki sur du vent... 22.30 Panique dans la rue... 22.30 La Double Vie de Véronique... 22.45 Sept ans de réflexion... 22.50 Le Vent de la plaine... 0.05 Dersou Ouzala... 0.05 Les Sœurs Brontë... 0.15 La Liste de Schindler... 1.00 Les maux qui tuent...

NOTRE CHOIX

20.55 France 3 Le Danger d'aimer Une adaptation d'un roman de Frédéric Dard, A San Pedro ou ailleurs. Serge Meynard a un talent particulier pour décrire la part d'amoralité et de sauvagerie que fait jouer la frustration. Dans le sillage de deux excellents téléfilms, Le Sang du Renard et Le Cri du Corbeau, il donne ici un thriller psychologique très tenu et formidablement interprété (Marianne Basler, Robin Renucci, Serge Hazanavichius, Serge Riaboukine), construit autour du thème de l'impuissance et de la perversité.

GUIDE TELEVISION

- MAGAZINES: 18.30 Nulle part ailleurs... 19.00 Le Magazine de l'Histoire... 19.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief... 20.00 20 h Paris Première... 20.05 Temps présent... 20.55 Envoyé spécial... 22.30 Facture... 22.35 Boléro... 23.00 De l'acculturation à l'histoire... 23.15 Tapage... 0.35 La Marche du siècle... 1.00 La 25e Heure... DOCUMENTAIRES: 18.30 La Cité des dauphins... 19.00 Voyages, voyages... 19.25 Orages du soleil... 20.15 Reportage... 20.20 Histoire de la BD... 20.25 Les Grands Interprètes... 20.40 Soirée thématique... 20.45 Virtuoses... 20.50 Histoire de guérillas... 21.00 Les Démon de la mer... 22.25 Jérusalem... 23.10 Le Fleuve Jaune... 18.00 et 21.00 Ski... 20.30 Football... 20.40 Route du Rhum 1998... 20.50 Tennis... MUSIQUE: 19.00 Boccherini...

PROGRAMMES

- TELEVISION: TF1: 19.05 Le Bigdil... 20.00 Journal, Météo... 20.55 Les Cordiers... 22.40 TF 1 magazine... 0.30 Les Rendez-vous de l'entreprise... FRANCE 2: 19.10 1 000 enfants vers l'an 2000... 19.20 Qui est qui?... 19.55 L'Expo... 19.57 Météo... 20.50 X-Files... 22.45 Full Eclipse... 23.05 Flics de choc... 0.35 Au nom du sport... 1.00 La 25e Heure... FRANCE 3: 18.20 Questions pour un champion... 18.50 Un livre, un jour... 18.55 Le 19-20 de l'information... 20.05 Le Kador... 20.35 Tout le sport... 20.40 Route du Rhum... 20.50 Consonance... 20.55 Saccades femmes... 22.40 Météo, Soir 3... 23.15 Tapage... CANAL+: En clair jusqu'à 20.30... 18.30 Nulle part ailleurs... 20.15 Football... 22.35 La Mort vivante... 0.05 Mange ta soupe... 1.15 Football... RADIO: 18.00 Highlander... 19.00 FX... 19.45 Météo... 20.15 Reportage... 20.40 Soirée thématique... 20.45 Le Vins étrangers... 21.35 Chasseurs de virus... 22.30 Panique dans la rue... 0.05 Dersou Ouzala... M 6: 18.00 Highlander... 19.00 FX... 19.45 Météo... 20.10 Notre belle famille... 20.35 La Famille Touvabien... 20.40 Décochage info... 20.50 X-Files... 22.45 Full Eclipse... 0.25 Bookers... FRANCE-CULTURE: 20.30 Agora... 21.00 Liens de mémoire... 22.10 For intérieur... 23.00 Nuits magnétiques... FRANCE-MUSIQUE: 20.00 L'Art du chef d'orchestre... 22.30 Musique pluriel... RADIO-CLASSIQUE: 20.15 Les Soirées... 22.50 Les Soirées...

VENDREDI 20 NOVEMBRE

NOTRE CHOIX

22.25 Arte Grand Format Une maison à Prague LE PERSONNAGE principal du film est une maison. Connus pour leur maîtrise de la série « Architectures », diffusée à l'automne 1996 et cet été sur Arte, Stan Neumann, le réalisateur, et Richard Copans, auteur des images, ont tourné l'histoire d'une maison. A la fois banale et pleine de charme, elle est unique. Le témoin silencieux de l'histoire, dans une ville traversée des courants violents du XXe siècle, Prague. Allégorie du pays qui émerge des années de communisme, la maison n'est pas physiquement en très bon état. Elle a besoin d'être réparée, comme la société qui se trouve un nouveau rythme. Mais elle vit ; et ses habitants, qui cherchent à en louer une partie, sont prêts à tout pour la sauver. Fil rouge de la saga d'une famille, les Neumann, elle devient le prétexte d'une traversée des souvenirs et le point de départ de plusieurs récits érotisés. Remarqué par la critique au Festival de Locarno en août, le ton d'Une maison à Prague garde ses distances avec toute émotion et navigue avec précision et détachement d'un témoignage à l'autre : les époques se croisent, et s'éclaircissent. Les images prennent leur temps, à un rythme parfaitement mesuré. Les abus de pouvoir et les embarras sont évoqués avec la dérision en filigrane. Partage entre les riches et les pauvres dans la même famille, entre ceux qui acceptent les compromis et ceux qui assument les conséquences de leur indépendance ou de leur révolte, quelle que soit l'époque. Sur une photo ancienne, on entendra ce commentaire : « Cet homme refuse de sourire au photographe ; c'est normal, le photographe est de la police ; c'est un cliché de l'identité judiciaire. » De cet arrière-grand-père, condamné en 1892 à deux ans de pénitencier pour activités anarchistes du temps de l'empire austro-hongrois, devenu ensuite un poète célèbre, de ce grand-père, comédien reconnu au service du régime communiste, jusqu'à ce père, auteur d'un poème à Staline, avant d'être la victime de ses convictions, les portraits de famille font écho aux événements et aux régimes qui se succèdent. En noir et blanc. Et quand la couleur arrive, c'est la vie qui revient.

FILMS DU JOUR

- 14.50 La Liste de Schindler... 15.15 Les maux qui tuent... 16.05 Un papillon sur l'épaulé... 16.25 Un jour à New York... 18.00 La Table aux crevés... 19.35 L'Alcôve à deux têtes... 21.35 L'Extravagant Mr Deeds... 22.30 La Ville abandonnée... 23.15 Ennemis rapprochés... 23.35 Voici le temps... 0.50 Viva la vie... 1.00 Les Monstres de l'espace... 1.25 Au-delà du Missouri... 1.45 La Duchesse de Langeais... 2.00 Le Démon... 2.40 Le Carrosse d'or... 3.10 Le Grand Saut...

GUIDE TELEVISION

- MAGAZINES: 13.00 Carte blanche à «Faut pas rêver»... 13.25 Parole d'Expert... 14.00 20 h Paris Première... 14.30 Boléro... 17.00 Les Lumières du music-hall... 18.00 Stars en stock... 18.30 Nulle part ailleurs... 19.00 Tracks... 19.00 De l'acculturation à l'histoire... 20.00 Envoyé spécial... 20.10 C'est la vie... 20.55 Tlalassa... 22.00 Faut pas rêver... 23.05 Sans aucun doute... 23.05 Bouillon de culture... DOCUMENTAIRES: 17.10 Histoire de guérillas... 17.15 Les Grandes batailles du passé... 18.20 Le Siècle Stanislas... 18.30 Le Monde des animaux... 18.30 Virtuoses... 19.45 Hong-Kong... 20.15 Palettes, Léonard de Vinci... 20.25 La Trouble Séduction... 20.35 Preuves à l'appui... 21.00 Devos... 21.15 Paul Gauguin... 22.00 Conférences de presse... 22.10 Imran Khan... 22.20 Contre l'oubli... 22.25 Grand format... 22.35 Israël, à l'est d'Eden... 23.05 La Cité des dauphins... 0.00 Les Dangers de la mer... 0.40 La Case de l'Oncle Doc... SPORTS EN DIRECT: 13.00 Snowboard... 18.00 et 21.00 Ski... 20.40 Route du Rhum 1998... 21.45 Supercross... DANSE: 20.10 Le Chant du rossignol... 20.45 American Ballet Theatre... MUSIQUE: 17.00 Au temps de Fartelli... 19.25 Pavarotti et Abbado à Ferrare... 20.35 J. S. Bach... 20.59 Soirée Chick Corea... 21.00 1, 2, 3... 22.05 Tosca... 22.30 André Gavrilov joue Scriabine... 0.00 Berlioz... 0.30 Le Live du vendredi... TELEFILMS: 18.30 Le Lit des mensonges... 18.40 La Poursuite du vent... 19.10 Deux fils à Belleville... 20.30 Tous les papas ne font pas pipi... 20.40 Vivre sans elle... 20.45 La Boutique, Jo Baier... 20.50 Désir mortel... 20.55 Tapage nocturne... 22.05 La Poursuite du vent... 22.15 Meurtres dans la ville... 23.30 Saccades clandestines... 23.40 Strip minimum... SERIES: 19.20 Equalizer... 20.50 Two, jeux méchants... 20.55 Au cœur de la loi... 21.15 Fallen Angels... 22.20 Dream On... 22.50 Seinfeld... 3.30 Star Trek... M 6: 22.25 Arte Grand Format Une maison à Prague

PROGRAMMES

- TELEVISION: TF1: 13.55 Les Feux de l'amour... 14.45 Localby-Abidjan... 16.00 Modes de vie... 16.30 Les Lumière du music-hall... 17.00 Cethino... 17.30 100% question... 17.55 Couples légendaires... 18.20 Météo... 18.30 Le Monde des animaux... 19.00 Tracks... 19.45 Météo, Arte Info... 20.15 Palettes, Léonard de Vinci... 20.45 La Boutique... 22.20 Contre l'oubli... 22.25 Grand format... 23.35 Les Smirnovs... FRANCE 2: 13.55 Derrick... 14.55 Soko... 15.50 La Chance aux chansons... 17.15 et 22.55 Un livre, des livres... 17.25 Hartley, cœur à vie... 18.10 Fientis... 18.45 Cap des Pins... 19.10 1 000 enfants vers l'an 2000... 19.20 Qui est qui?... 19.57 Météo... 20.50 X-Files... 22.45 Full Eclipse... 23.05 Flics de choc... 0.35 Au nom du sport... 1.00 La 25e Heure... FRANCE 3: 13.25 Parole d'Expert... 14.25 Les Craquantes... 14.55 Foyers perdus... 17.45 Le Kador... 18.20 Questions pour un champion... 18.50 Un livre, un jour... 18.55 Le 19-20 de l'information... 20.05 Le Kador... 20.35 Tout le sport... 20.40 Route du Rhum... 20.50 Consonance... 20.55 Saccades femmes... 22.40 Météo, Soir 3... 23.15 Tapage... CANAL+: 13.40 Martine... 15.45 Capitaine Nemo aux Bahamas... 16.10 100% travail... 17.35 H. (4/20)... 18.00 Blague à part... 18.30 Nulle part ailleurs... 20.30 Agora... 21.00 1, 2, 3 lettres... 22.30 Jour de foot... 23.15 Ennemis rapprochés... 1.00 Les Monstres de l'espace... 2.40 Le Démon... RADIO: 18.00 Highlander... 19.00 FX... 19.45 Météo... 20.10 Notre belle famille... 20.35 La Famille Touvabien... 20.40 Décochage info... 20.50 X-Files... 22.45 Full Eclipse... 0.25 Bookers... FRANCE-CULTURE: 20.30 Agora... 21.00 Liens de mémoire... 22.10 For intérieur... 23.00 Nuits magnétiques... FRANCE-MUSIQUE: 20.00 L'Art du chef d'orchestre... 22.30 Musique pluriel... RADIO-CLASSIQUE: 20.15 Les Soirées... 22.50 Les Soirées...

Michèle Champenois

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite. Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur. SIGNIFICATION DES SYMBOLES: ■ Signal dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia » ■ On peut voir. ■ Ne pas manquer. ■ Chef d'œuvre ou classiques. ■ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le vice et la vertu

par Pierre Georges

A TOUT PÉCHEUR, miséricorde certes. Mais de là, et sauf le respect dû aux morts, à faire des obsèques pour ainsi dire nuptiales à Jacques Médecin, à mettre la ville en deuil et les drapeaux en berne, il y a tout de même une marge. Un certain manque de dignité. Dp mémoire. Ou de pudeur. Sans autre commentaire.

Passons aux affaires courantes, la vie, cette double oscillation entre vice et vertu que raconte parfois l'actualité. L'Agence France-Presse nous y aide ce matin avec deux reportages.

D'Angleterre, d'abord, la très édifiante histoire d'une Spice patromesée saisie par la repentance et l'esprit de charité. N'ayant pas suivi, comme elle le méritait, la carrière de ces cinq filles fort pimentées qui firent le bonheur du royaume et leur fortune propre, on avait un peu déglissé la conversion admirable de la plus ravageuse, et ravagée, du groupe, Geri Halliwell.

Paris, comme elle l'était, et

d'où elle l'était, c'est-à-dire des photos de nu à l'âge de dix-sept ans dans des magazines de charme, Geri Halliwell ne semblait pas véritablement sur le chemin de la rédemption. Erreur ! A l'âge avancé de vingt-six ans, âge de raison chez la Spice, la belle a pris conscience de l'inanité de sa conduite et de la vacuité de sa pauvre vie de scène. La rousse échevelée est devenue blonde chignon. Le décolleté abyssal s'est fait tailleur chic. Et le maquillage s'est réduit à sa plus élégante expression.

Gerl œuvre désormais dans la charité, la bienfaisance, l'humanitaire. Elle est même devenue, cela fut raconté dans Le Monde, ambassadrice pour une mission des Nations unies. La métamorphose, qui semble sincère au point que le gouvernement britannique envisage d'en faire aussi son « ambassadeur » modèle auprès des adolescentes du pays, n'a pas convaincu tout le monde. Et notamment pas la presse populaire, qui, lorsqu'elle a cessé de traquer le ministre gay ou l'abominable homme de France, s'occupe du cas Gerl. Pas de cela, la belle, et pas à nous ! C'est du bidon, une opération marketing, la Spice qui se moque de la charité !

Allez savoir ! Allez savoir aussi ce qui passe par la tête des nouveaux riches ukrainiens. Ils ne sont tellement riches, et si nouvellement, rapporte l'AFP, que leur vie n'est plus que fastes outranciers, débauches et orgies. Ce n'est même pas racontable. Simplement une anecdote sur le dernier chic ukrainien. Il consiste, pour ces puissants, à faire croquer par des peintres leurs douces épouses, moins vêtues qu'une Spice Girl. En fait, de véritables portraits en pied pour bobbinards de Kiev. C'est un genre aussi !

Des députés demandent une commission d'enquête sur l'usine de retraitement de la Hague

Greenpeace fait état d'émissions de krypton 85 nettement supérieures au seuil toléré

LA GUÉRILLA menée par Greenpeace contre l'usine de la Hague depuis deux ans a connu un nouvel épisode mercredi 18 novembre. En rendant publiques les mesures de l'air qu'elle a effectuées autour des installations, l'organisation écologiste a accusé la Cogema, la firme propriétaire de l'usine, de ne pas respecter ses autorisations de rejets radioactifs gazeux. Les analyses confiées à l'université belge de Gand montrent, selon Greenpeace, que les limites fixées par l'arrêté du 1er novembre 1980 sont « régulièrement enfreintes ».

Munis de cerfis-volants géants, les militants écologistes ont réalisé pendant trois semaines des prélèvements de l'air ambiant au-dessus des installations de l'usine de retraitement des déchets nucléaires, recherchant notamment le Krypton 85 (Kr 85), un gaz radioactif rare non métabolisable par le corps humain mais irradiant. Ces analyses font ressortir que les concentrations au sol de ce gaz peuvent excéder 50 000 becquerels par mètre cube (Bq/m³) sur des

périodes de plus de deux heures et atteindre des pics de 240 000 Bq/m³.

Les calculs de l'organisation, réalisés avec un modèle informatique américain de prévision de pollution, font également apparaître que des moyennes hebdomadaires de plus de 1 850 Bq/m³ - seuil maximum toléré par le décret du 1er novembre 1980 pour l'usine de la Hague - sont atteintes dix à douze semaines par an. « La Cogema viole régulièrement les limites autorisées sans aucune réaction des autorités de tutelle. Que la population locale soit exposée à certains moments à des nuages à plus de 50 000 becquerels pendant plusieurs heures est inadmissible », estime Jean-Luc Thiery, responsable de la campagne.

Dans une note d'information datée du 5 novembre, l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) a confirmé ces chiffres de concentration au sol à la Hague avec des pics de 47 000 à 300 000 Bq/m³. La directrice adjointe de l'Institut, Annie Sugier, présente lors de la conférence de

presse de Greenpeace, a tenu à préciser que la direction de la Cogema ne lui avait pas communiqué les chiffres de Krypton 85, dont la compagnie disposait pourtant.

« Nous voulons mettre fin au secret et à la propagande »

La Cogema a indiqué de son côté que les mesures de Krypton 85 sont faites régulièrement à la Hague et qu'elle respectait les maxima autorisés. L'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI), organisme gouvernemental, a choisi lui aussi de minimiser les résultats de Greenpeace. Son directeur, Jean-François Lacroix, estime qu'ils n'« apportent pas grand-chose que nous ne connaissions déjà » et que le modèle de prévision utilisé demeure « théorique ». « Ce qui compte, c'est ce qui est mesuré et nos résultats montrent que la Cogema est, en

moyenne annuelle, à 60 % de ses autorisations », assure-t-il, reconnaissant toutefois - « c'est notre point de faiblesse » - que ces résultats sont calculés à partir des seuls prélèvements de l'exploitant.

Devant cette bataille entre les écologistes et la Cogema, qui dure depuis mars 1997, une cinquantaine de députés (communistes, Verts, radicaux, et chèvènementistes) ont demandé, mercredi 18 novembre, la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur le fonctionnement de l'usine. « Nous voulons la transparence des mesures et mettre ainsi fin au secret et à la propagande qui règnent dans cette affaire », explique Jean-Pierre Brard (app-PCF), député de Montreuil. De son côté, le groupe d'experts piloté par Annie Sugier, chargé par le gouvernement d'une étude d'évaluation des doses de radioactivité reçues par la population vivant autour de l'usine de la Hague, devrait remettre son rapport avant la fin de l'année.

Sylvia Zappi

La grève des agents de conduite SNCF continue à Marseille

MARSEILLE de notre correspondant régional Les agents de conduite SNCF du dépôt Marseille-Blancarde ont reconduit, mercredi 18 novembre, leur mouvement de grève, au terme d'une assemblée générale regroupant environ 150 cheminots. Dans une région où les transports ferroviaires locaux sont peu développés, mais qui transportent environ 20 000 personnes quotidiennement, le mouvement paralyse quatre trains Transport express régional (TER) sur cinq, mais seulement un train grande ligne sur trois. Le conflit s'enfoncé dans l'impasse après une nouvelle séance de négociation infructueuse. Aucune rencontre avec la direction, et sous l'autorité du médiateur de la direction du travail, n'était plus prévue mercredi soir. Les syndicats jugent nécessaires des créations d'emplois à cause du développement du trafic (trente TER supplémentaires rouleront dès cet hiver à la demande de la région, autorité organisatrice). Ils

réclament 30 embauches immédiates et 50 emplois « écoles » (des jeunes à former). Pierre Izard, directeur régional de la SNCF, estime que des mutations et les 10 embauches prévues dans le cadre d'une « école » suffiront. Pour l'arrivée du TGV en 2001 et les profondes réorganisations de tous les trafics grandes lignes qu'elle implique, il estime qu'il ne sera capable de préciser les besoins exacts de l'établissement qu'à l'automne 1999.

Majoritaire dans le dépôt, la CGT a appelé les autres cheminots à déposer leurs doléances dans les centres avoisinants. Sudd-Rail, très présent aussi, souligne que les « grèves locales (...) ont toutes pour revendication centrale les effectifs », que ce soit à Nice, Hourcade (Gironde), Bordeaux ou Nevers, et estime qu'« il est temps de les coordonner », proposant « l'extension » aux autres confédérations.

Michel Samson

DÉPÊCHES

■ JUSTICE : le président (UDF) du conseil général de Saône-et-Loire a été mis en examen, mercredi 18 novembre, pour « concussion » par un juge d'instruction de Mâcon. René Beaumont est soupçonné d'avoir utilisé un chargé de mission du conseil général à son service personnel, ainsi que l'avait relevé la Chambre régionale des comptes.

■ Le procès opposant Jacques Attali et Fayard à Jean Lacouture, auteur d'une biographie de François Mitterrand parue au Seuil, a été reporté, mercredi 18 novembre, en raison de l'indisponibilité de l'un des conseils de Jacques Attali et de Fayard. Le 16 septembre, le tribunal de grande instance de Paris renvoyait l'affaire au fond (Le Monde des 17 et 18 septembre). Le Seuil et Jean Lacouture ont « déploré cette circonstance qui retarde, contre leur volonté, le jugement de cette affaire ». Le Tribunal de Paris fixera le 25 novembre une nouvelle date d'audience.

■ EMIRATS ARABES UNIS : Abou Dhabi a signé officiellement un contrat d'achat, à la France, de 30 Mirage 2000-9 neufs et sur la modernisation de ses 33 Mirage 2000 DA en Mirage 2000-9. Cette commande s'élève à 18 milliards de francs. Le Mirage 2000-9 est une version destinée à l'interception de défense aérienne et à l'attaque au sol. Pour équiper leurs nouveaux avions, les EAU discutent avec le groupe franco-britannique Matra-British aerospace (BAe) de l'acquisition de missiles air-air pour une somme de 3,8 milliards de francs. - (AFP.)

Advertisement for Mitsubishi GDI engine. Text includes: 'Un seul constructeur le produit MITSUBISHI', 'Des centaines de milliers de voitures le connaissent', 'Les millions en profitent.', 'Le moteur GDI à injection directe d'essence est disponible sur la CARISMA et le nouveau SPACE STAR'. Includes Mitsubishi logo and contact information.

Mitsubishi advertisement detailing GDI engine benefits. Text includes: 'L'innovation est un phénomène rare. Elle défie les conventions et fait taire les détracteurs.', 'Le moteur GDI réduit la consommation d'essence, diminue les émissions nocives, tout en améliorant les performances du véhicule qu'il équipe.', 'Profitez aujourd'hui de la technologie de demain. Au volant de la Carisma GDI, le plaisir de conduire est un privilège de tous les jours.', '36 15 Mitsubishi (1,29 F/mn), Numéro Indigo 0 803 04 2000 (1,09 TTC/mn.)'

Portrait of Pierre Lepape. Text includes: 'LE FEUILLETON DE PIERRE LÉPAPE', 'Le Grain tombe entre les meules d'Alexandre Séférynyne', 'page 11'.

Arrêt sur

Qui a tué Roger Avezard ? A la lecture de les lecteurs à l'appât d'une enquête pourrissent

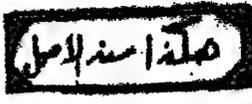
C omment est-ce possible ? Une question à laquelle on ne peut pas répondre sans évoquer le nom de Roger Avezard. Le 15 novembre 1998, à 11 heures, le juge d'instruction de la cour d'appel de Paris, René Lado, Maitre, et son collègue, le juge d'instruction de la cour d'appel de Paris, René Lado, Maitre, ont décidé de saisir le juge d'instruction de la cour d'appel de Paris, René Lado, Maitre, et son collègue, le juge d'instruction de la cour d'appel de Paris, René Lado, Maitre.

Le juge d'instruction de la cour d'appel de Paris, René Lado, Maitre, et son collègue, le juge d'instruction de la cour d'appel de Paris, René Lado, Maitre, ont décidé de saisir le juge d'instruction de la cour d'appel de Paris, René Lado, Maitre.

Le juge d'instruction de la cour d'appel de Paris, René Lado, Maitre, et son collègue, le juge d'instruction de la cour d'appel de Paris, René Lado, Maitre, ont décidé de saisir le juge d'instruction de la cour d'appel de Paris, René Lado, Maitre.

Leçons pour

Philosophie de la République de la République. Thomas Ferenzi. Leçon sur les fondements philosophiques de la République. Texte de Thomas Ferenzi, professeur de philosophie à l'université Paris X-Nanterre.



كنا في الحارة

Commission d'enquête  
de la Hague

**LE FEUILLETON**  
**DE PIERRE LEPAPE**  
« Le Grain tombé  
entre les meules »  
d'Alexandre  
Soljenitsyne  
page II

**PORTRAIT**  
Pierre Bourgeade  
page V

# Le Monde des LIVRES

**LA CHRONIQUE**  
de Roger-Pol Droit  
page VI

**MUSIQUE**  
La somme  
de Claude Duneton  
sur l'histoire  
de la chanson française  
page VII



VENDREDI 20 NOVEMBRE 1998

## Arrêt sur énigme

Qui a tué Roger Ackroyd ? A la lecture de l'essai-enquête de Pierre Bayard, les lecteurs d'Agatha Christie pourraient avoir à réviser leurs conclusions

**C**omment, en posant une question à laquelle tant de gens pensent pouvoir répondre — « Qui a tué Roger Ackroyd ? » —, Pierre Bayard parvient-il à faire à la fois le plus excitant roman policier d'énigme de l'année et un essai subtil sur la narration et la lecture, sur leurs limites, leurs périls, leurs délires, au premier rang desquels le délire d'interprétation ? Ceux qui connaissent les ouvrages de Pierre Bayard, sur Laocis, Maupassant et Proust notamment (1), ne seront pas étonnés que cet esprit original — qui incarne au plus juste le titre de la collection des éditions de Minuit dans laquelle il est publié, « Paradoxe » — ait réussi ce tour de force (2). Quant aux autres, le suspense, la virtuosité logique, la force de conviction et le style de cette histoire policière si particulière leur permettront sans doute un premier accès au travail de Bayard, l'un des plus stimulants qui soient.

Qu'on aise ou non les romans policiers, qu'on connaisse bien ou mal Agatha Christie, on est généralement en mesure de dire qui a tué Roger Ackroyd, car *Le Meurtre de Roger Ackroyd* — l'un des premiers livres d'Agatha Christie, bien qu'Hercule Poirot y soit à la retraite — a immédiatement assuré la renommée de la romancière, même s'il n'a pas fait l'unanimité à sa parution. Agatha Christie y entreprenait « un élément essentiel du pacte de lecture implicite qui lie l'auteur d'un roman policier à son public » et qui veut que l'assassin ne soit jamais le narrateur. Or, dans *Le Meurtre de Roger Ackroyd*, l'assassin est le narrateur. Le procédé a fait de ce livre l'un des plus célèbres de l'histoire littéraire, bien au-delà du genre policier. Il a été l'objet de nombreuses études — de Roland Barthes à Umberto Eco — pour

traiter des problèmes théoriques qu'il invite à poser la particularité de sa construction.

Donc, jusqu'ici, l'affaire était entendue : le narrateur du *Meurtre de Roger Ackroyd* est le meurtrier, il s'appelle le docteur Sheppard. Quand il est désigné par Hercule Poirot, il décide de se suicider. Le seul terrain de réflexion sur ce livre demeure celui de la construction : comment faire de l'assassin le narrateur ? Oh est le moment de l'omission principale de son récit — celle du crime ? Comment l'assassin peut-il être confondu, dans cette histoire qu'il raconte lui-même ? La question « Qui a tué Roger Ackroyd ? » ne serait donc pertinente que dans un jeu, du genre *Trivial Pursuit*, le gagnant répondant sur-le-champ : « le narrateur ».

Mais voici qu'entre en scène un

Josyane Savigneau

détective insoupçonné, Pierre Bayard, qui a décidé de reposer la question en refaisant l'enquête. Il estime qu'Hercule Poirot n'est pas infallible, que son raisonnement doit être examiné et mis en doute, car lui aussi peut être victime du délire d'interprétation. Bayard prend le parti de s'interroger en outre sur l'auteur. Si Hercule Poirot s'est trompé, Agatha Christie le savait-elle ? A-t-elle laissé aux lecteurs attendris le soin de trouver la véritable solution de l'énigme, ou bien a-t-elle, elle aussi, été victime de l'enthousiasme interprétatif qui saisit nos héros ?

Pierre Bayard, ne voulant sans doute pas être accusé de céder à son tour au délire d'interprétation, ouvre des pistes multiples. Il examine les rapports d'Agatha Christie avec certains de ses personnages, notamment celui d'une des héroïnes du *Meurtre de Roger Ackroyd*, Caroline Sheppard, la sœur du médecin. Agatha Christie a affirmé que celle-ci était l'un de ses personnages favoris, et elle écrit dans son *Autobiographie* : « Je pense qu'il est possible que Miss Marple [l'autre dé-

tective des romans d'Agatha Christie] soit née du plaisir que j'avais eu à faire le portrait de la sœur du docteur Sheppard (...), une vieille fille à l'esprit acide, pleine de curiosité, sachant tout, écoutant tout : la parfaite détective au foyer ».

Pierre Bayard se livre aussi à d'éclairantes comparaisons avec d'autres romans d'Agatha Christie, dont *La Nuit qui ne finit pas*, écrit quelque quarante ans après *Le Meurtre de Roger Ackroyd*, et *Rideau*, la dernière enquête d'Hercule Poirot, où l'assassin est Poirot lui-même. *Rideau* a été, de la volonté même d'Agatha Christie, un texte posthume. Probablement, estime Bayard, parce que Poirot y apparaît comme « une figure ambiguë, sa culpabilité lui interdisant, pour cette enquête — comme, rétrospectivement, pour les autres — toute position de maîtrise morale ou narrative ».

Ainsi, l'enquête ne saurait finir. Joli défi lancé aux lecteurs de Pierre Bayard. Mais la tâche sera ardue. Car les quatre parties de son essai — « Enquête », « Contre-enquête », « Délire », « Vérité » — mettent en œuvre une impeccable logique. Toutes les invraisemblances du raisonnement de Poirot sont examinées, tous les rouages sont démontés. La question de l'aveuglement du lecteur est posée, la progression dramatique est à son meilleur dans les quatre chapitres de « Vérité », « Rideau », « La vérité », « Rien que la vérité », « Mais toute la vérité ».

**QUI A TUÉ ROGER ACKROYD ?**  
de Pierre Bayard.  
Ed. de Minuit, « Paradoxe », 172 p., 95 F.  
Lire la suite page III

## LE MEURTRE DE ROGER ACKROYD

par  
A. CHRISTIE

NOUVELLE  
EDITION



Fac-similé de la couverture originale du roman d'Agatha Christie paru au « Masque » en 1927

## Leçons pour refonder la République

Etudiant les fondements philosophiques de l'idée républicaine, Blandine Kriegel en renouvelle la perception

**PHILOSOPHIE DE LA RÉPUBLIQUE**  
de Blandine Kriegel.  
Plon, 404 p., 149 F.

**L**e dernier ouvrage de Blandine Kriegel, professeur de philosophie politique à l'université Paris X-Nanterre, ne propose pas seulement une série d'analyses brillantes et fortes

Thomas Ferencci

sur quelques grands dossiers d'actualité — le fonctionnement de la démocratie, la place de l'Etat, l'exercice de la citoyenneté, le rôle de la nation —, il constitue surtout une magnifique synthèse de ses travaux antérieurs, dans laquelle chacun de ces thèmes est remis en perspective avec une rigueur et une acuité qui suscitent l'adhésion — à deux réserves près, sur lesquelles nous reviendrons. Le fil conducteur de sa réflexion est la recherche des fondements théoriques aussi bien que des formes politiques de la République moderne, la connaissance de celles-ci devant permettre une meilleure réalisation de celles-ci. L'objet d'études que s'est donné Blandine Kriegel est ici inséparable de son engagement personnel, qu'elle a en-

core manifesté en s'associant aux récents appels publiés dans nos colonnes (*Le Monde* des 4 septembre et 20 octobre).

Pourquoi faudrait-il aujourd'hui « refonder » la République ? Celle-ci n'est-elle pas devenue la référence commune de la plupart des acteurs de la vie politique en France et même la bannière flamboyante d'un petit nombre d'entre eux, qui se réclament de la droite comme de la gauche ?

Pourtant l'insistance avec laquelle la République est broquée dans le débat public ne satisfait pas Blandine Kriegel. « Tout le monde est républicain, écrit-elle, mais qui se propose véritablement de penser la philosophie de la République ? » Aucun des grands systèmes qui ont occupé le champ de la pensée politique en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ne s'y est réellement essayé, selon elle, parce que leur inspiration était fondamentalement étrangère à l'idée républicaine. Ni le courant de la révolution sociale, qui s'est épanoui dans le socialisme, puis dans le communisme, ni celui du libéralisme, qui a contribué à l'établissement de la III<sup>e</sup> République, ni celui de la révolution conservatrice, qui s'est achevé dans le fascisme, ne s'en sont nourris en profondeur. Les deux premiers lui

ont été au mieux indifférents, avant de s'en accommoder. Le troisième, qui renait sous les traits du Front national, l'a toujours combattu.

Or il est indispensable, affirme Blandine Kriegel, de remettre à l'ordre du jour la « révolution républicaine », à la fois pour lutter contre l'extrême droite et pour donner sa pleine efficacité au droit politique moderne, en le saisissant dans toute sa complexité. Car ce droit républicain combine et articule d'une façon originale le droit de l'Etat, les droits de l'homme, les droits du citoyen et les droits du peuple ou de la nation. Les libéraux ont négligé la première de ces composantes, les tenants de la révolution sociale ont fait trop peu de cas de la deuxième, l'immigration et l'exclusion, notamment, ont plongé la troisième dans la crise et les nationalismes ont déformé la quatrième.

Ce sont ces quatre dimensions du droit, hétérogènes, voire contradictoires, qu'il faut tenter d'« ajuster ». La tâche est vaste, on le voit, elle n'est possible, explique Blandine Kriegel, que si l'on reconnaît « le caractère irréductible de ces différentes logiques » et si l'on parvient en particulier à instituer entre elles une hiérarchie, qui place les droits de l'homme au sommet et considère

les droits du citoyen comme le « plus grand commun dénominateur » de tous les autres.

L'idée républicaine n'est pas née en France en 1789 ou 1792, comme le pensent certains zéloteurs de « l'exception française », elle est le résultat d'une accumulation de strates. Tout commence avec Aristote, qui appelle « république » le régime fondé sur la recherche de l'intérêt général et « démocratie » celui qui en confie le gouvernement au plus grand nombre. Nous voilà loin de l'opposition, popularisée par Régis Debray, entre deux modèles concurrents qui exalteraient l'un les valeurs de l'Etat, l'autre celles de la société civile. Loin de s'opposer, la république et la démocratie ont partie liée puisque, selon Aristote, l'intérêt général est mieux servi lorsque le gouvernement est assuré par le plus grand nombre.

En revanche, ce qui manque à Aristote, comme aux Romains après lui, ce sont les droits de l'Etat (que les Anciens ne distinguent pas de la communauté des citoyens) et les droits de l'homme (dont la Bible, rompant avec l'esclavagisme de l'Antiquité, sera la première à reconnaître l'égalité devant Dieu).

Lire la suite page VI

CLAUDIO  
MAGRIS

## MICROCOSMES

traduit de l'italien  
par Jean et Marie-Noëlle Pastureau



L'ARPENTEUR

GALLIMARD

de Pierre Lepape

# L'amère patrie



**LE GRAIN TOMBÉ**  
ENTRE LES MEULES  
d'Alexandre Soljenitsyne.  
Traduit du russe par Geneviève  
et José Johannek  
Fayard, 552 p., 148 F.

**L'** « Grain tombé entre les meules, sous-titré « Esquisses d'exil » s'ouvre sur l'arrivée de Soljenitsyne en Allemagne. « transporté en quelques heures, comme par une trombe, de la prison de Lefortovo et de l'espace barbelé soviétique jusqu'à la maison de campagne de Heinrich Böll aux environs de Cologne ». Après des années de prisons, de camps, de surveillance policière, de parole interdite et de pièges en tout genre, l'écrivain, enfin, est libre. Pourtant, note-t-il : « Dès ces premières heures (...), j'eus l'impression que quelque chose se fermait en moi. » La prison de la liberté, celle d'où il est impossible de s'évader.

Si l'on ne comprend pas cet étrange sentiment, si l'on ne va pas jusqu'au bout de son paradoxe, jusqu'à en sentir la violence et la souffrance, il est peut-être inutile d'aller plus loin : ce deuxième volume des mémoires de Soljenitsyne, près d'un quart de siècle après *Le Chêne et le Veau*, semblera le règlement de comptes, fort antipathique, d'un vieil écrivain acariâtre et gonflé de sa personne, envers cet Occident qui a fait sa gloire, l'a sorti des geôles et s'est prosterné devant lui. Et *La Russie sous l'avalanche*, sorti il y a quelques semaines (1), une litanie politique inspirée par une forme extrême de paranoïa nationaliste : On veut détruire la Russie.

Il est plus intéressant d'essayer de comprendre. D'autant que nous - les Occidentaux - avons une large part de responsabilité dans le malentendu : sans lui demander son avis, à notre propre usage, nous avons fabriqué un modèle Soljenitsyne, une sorte de gadget idéologique, qui n'avait rien à voir avec l'homme réel, ni avec l'écrivain, ni avec le penseur, ni avec ce cœur de passions, de spiritualité, d'orgueil et de douleur dévoré par un feu unique : la résurrection de l'âme russe.

Dans *Le Grain*, Soljenitsyne dissèque avec cette sorte d'humour acide qui est le meilleur de son style, les figures de ce ballet des dupes. Il parle et personne n'écoute ce qu'il dit, pour n'entendre que les échos de sa propre voix. Dialogues de ventriloques, ce pourrait être comique, on entend rire l'Histoire. On lui parle des droits de l'homme dont il se soucie comme d'un galet, il répond en faisant l'éloge de Franco et « de sa tentative héroïque, gigantesque pour sauver son pays de la désagrégation ». On évoque la paix, la détente, la pression internationale pour obliger le régime soviétique à se libérer, il réplique en refusant de voir Kissinger : « J'aurais trouvé insupportable de rencontrer le principal capitaine du Vietnam. » On lui vante l'Occident, la liberté, la démocratie représentative, le modèle universel qui chassera le modèle sovié-

## Plus de vingt ans après « Le Chêne et le Veau », le deuxième volume des Mémoires de Soljenitsyne met en évidence la résistance d'un écrivain pris en tenaille entre deux forces « complices », le communisme et l'Occident. Et révèle un croisé de l'âme russe

tique. Il note que l'Occident est lâche, décadent, « efféminé », sans conscience, corrompu par le socialisme rampant - dans le social-démocrate le plus rosé, il suspecte le virus bolchevique -, livré au matérialisme.

C'est le cœur de cette autobiographie héroïque : coïncé entre les deux meules monstrueuses du communisme et de l'Occident, le grain Soljenitsyne, le diamant de l'âme russe, parvient à résister à leurs forces conjuguées, pour ne pas dire complices. Au bout de l'aventure, ce n'est pas l'Occident qui sauvera la Russie de l'emprise communiste, c'est la Russie elle-même qui sauvera l'Occident en lui insufflant l'énergie historique de son message spirituel. Déjà, faisant le bilan de sa tournée de 1975 aux États-Unis, Soljenitsyne note avec satisfaction : « En ces jours, j'ai réussi (...) à susciter un tourment ou la fin d'une chute dans la conscience américaine. » Le prisonnier convertissant ses gardiens, c'est une belle icône romanesque, mais il y a plus possible hors du temps. Dans *L'Avalanche*, il n'est plus guère question d'écrire, le style se réduit à la seule énergie de ses sentences, l'ornement à quelques proverbes russes, aussi plats que tous les proverbes : « Qui aime aubri plus que lui-même se meurt de soif à la fontaine. »

L'intérêt est ailleurs, dans l'impossibilité, désormais, du malentendu. Impossible avec ce livre de

soixante-dix ans, Soljenitsyne la regarderait avec le même mépris que le libéralisme. Des inventions d'ailleurs, des décadences étrangères, des élaborations sophistiquées d'une modernité qui a perdu le sens de l'essentiel : le peuple, la terre et la foi, l'indivisible Trinité. Péternelle. Le Grain n'est pas, même si les apparences sont parfois trompeuses, l'acide chronique d'un désamour entre l'écrivain et l'Occident. Le divorce est posé d'entrée, la réhabilitation purement accidentelle, le mode de relation clairement établi entre deux partenaires qui jamais ne se comprendront. L'un profite des estrades qu'on lui élève et des micros qu'on lui tend pour prêcher encore et encore le salut par la Russie ; les autres utilisent la glorieuse et verveuse figure de l'écrivain à des opérations politiques et médiatiques internes. La différence est que Soljenitsyne le dit, et l'écrit. Il y a toujours chez lui une certaine jubilation à se faire des ennemis, comme une manière de ne pas céder à la lassitude du combat. Soljenitsyne écrit aussi que la paranoïa généralisée était une condition de survie dans les camps.

**D**e ce point de vue, *La Russie sous l'avalanche* offre un écho parfait à la chronique du Grain tombé entre les meules. Les *Esquisses d'exil* ont été écrites à l'automne 1978 dans la retraite du Vermont ; *L'Avalanche* analyse la Russie d'aujourd'hui, mais la ligne n'a pas changé d'un pouce. La forme, oui. Dans ses mémoires, l'écrivain ne cesse d'écrire son déchirement entre sa vocation littéraire - la défense et illustration de la langue russe - et sa passion politique. Il rêve que la « pure littérature » l'emportera sur le témoignage de l'histoire. Il choisit la retraite dans sa forêt presque russe, loin des chaînes de télévision. Il construit son œuvre, le plus possible hors du temps. Dans *L'Avalanche*, il n'est plus guère question d'écrire, le style se réduit à la seule énergie de ses sentences, l'ornement à quelques proverbes russes, aussi plats que tous les proverbes : « Qui aime aubri plus que lui-même se meurt de soif à la fontaine. »

L'intérêt est ailleurs, dans l'impossibilité, désormais, du malentendu. Impossible avec ce livre de

ne pas entendre enfin ce que Soljenitsyne n'a jamais cessé de marteler : non, je ne suis pas un croisé pur et dur de l'anticommunisme ; pas davantage un vieux réactionnaire trempé dans l'horreur du goulag et insensible à toutes les autres manifestations de l'injustice. Je suis un Russe, seulement et intégralement un Russe, et seuls me tiennent au cœur et à l'âme les intérêts et le grandeur du peuple russe, le seul modèle d'humanité qui me convienne, le seul que je comprenne. S'il existe un universalisme possible, ce ne peut être que celui-là ; mais la question n'est pas d'actualité.

La seule actualité, c'est la survie de la Russie. Menacée hier par le communisme, elle l'est aujourd'hui par le libéralisme. Mais n'est-ce pas la même guerre, et lorsqu'il s'attaquent à l'Union soviétique, les États-Unis et leurs alliés ne réinventent-ils pas déjà d'anéantir la Russie ? Soljenitsyne n'emploie pas le terme de complot, mais le cœur y est. L'Occident a inventé des « démocrates russes » avec lesquels il a créé un « mécanisme de pillage concerté » des richesses russes. Pour affaiblir la nation, on a taillé en pièces la vieille Russie des tsars, offert l'indépendance à l'Ukraine et à la Biélorussie, « implanté un solide bastion de l'islam, la Bosnie, en pleine Europe », soutenu les bandits tchèques, abandonné dans les nouvelles Républiques proclamées vingt-cinq millions de Russes à la vindicte des populations autochtones. En proie aux lois du marché, à la frénésie de jouissance, à la multiplication des sectes religieuses étrangères, aux attaques contre sa langue, son école, ses traditions, son caractère, la Russie se meurt sous l'avalanche.

**V**ictime, la Russie ? A coup sûr et depuis longtemps. Depuis qu'un tsar tyrannique, Pierre le Grand, a déboussolé l'antique civilisation pour tenter de l'amarrer à l'aventure occidentale. La catastrophe d'où sont nés tous les maux, mais l'âme russe y a mis du sien, concède l'écrivain : son aversion séculaire pour la chose publique, sa tendance à courber la tête, à mésestimer sa force et à endurer son mal en silence.

Aiors le vieil écrivain, aujourd'hui octogénaire, se dresse et proclame que l'âme russe peut demeurer éternelle doit changer. La contradiction ne lui fait pas peur, il va chercher sa logique dans des profondeurs qui ignorent la politique, les médiations, le mouvement social, le cours de l'histoire. Il rêve sa patrie, il l'invente, aussi réaliste que jamais, avec son Dieu, ses démons, ses ennemis masqués, ses âmes mortes, ses héros flamboyants. Et, dans un coin du tableau, tout à la fois modeste et nimbé d'espérance, la longue figure vénétable - est-ce Gogol, Tolstoï, Dostoïevski ou Soljenitsyne ? - de l'écrivain-prophète indépendant d'un même geste le chemin de la souffrance et la voie du salut.

(1) Traduit du russe par Georges Philpenko et Nikita Starov (Fayard, 356 p., 110 F.). Voir la chronique de Daniel Vernet (« Le Monde des livres » du 16 octobre).

## BANDE DESSINÉE

par Yves-Marie Labé

### Images de rédemption

**L'OUTREMANGEUR**, de Jacques Ferrandez et Tonino Benacquista. Éd. Casterman, 64 p., 80 F.

**O**utremanger, pour décliner le titre métaphorique de cet album, c'est se condamner à l'outre-tombe, c'est-à-dire à la mort. C'est un véritable suicide boulimique que s'est programmé Richard Sékna, commissaire de police, et « outremanger » patented, capable d'avaler en une nuit le contenu d'un frigo ou de commander des tonnes de choucroute au traiteur de son quartier. Ce flic de 160 kilos a choisi de se morfler, afin d'expier l'assassinat d'un jeune indigène et la déchéance de sa sœur Gabrielle, ancienne championne de natation dont il est secrètement amoureux.

L'irruption dans sa vie de « gros » d'une jeune meurtrière, Elsa, va transformer la vie du commissaire, et son tour de taille, à la faveur de l'étrange pacte qui va les lier : en échange d'un diner quotidien, un an durant, à son domicile, Richard Sékna garantit l'innocence à la jeune fille. Cette version contemporaine de *La Belle et le Bête* se transforme au fil des pages en récit de la rédemption de deux êtres a priori condamnés. En se refusant à verser dans la facilité qui aurait pu mener le commissaire et la poupée à tomber dans les bras l'un de l'autre, le scénario, jusqu'à la dernière case, laisse planer le doute sur la virtualité d'une seconde vie, d'un second sauvetage moral et existentiel.

*L'Outremangeur* est une fable sur le salut que peut constituer une rencontre, une belle histoire sur la vie toujours recommencée. Tonino Benacquista, auteur de polars jouant avec bonheur du croisement d'une intrigue et de la vie quotidienne, décrit avec justesse les non-dits et les angoisses de ces âmes perdues, tandis que Jacques Ferrandez sert de l'agilité de ses traits et de sa palette d'aquarelliste pour gratifier ses personnages, comme Paris, d'une luminosité intérieure qui peut faire croire à la possibilité du bonheur.

● **LETRES AU MAIRE DE V.**, d'Alex Barbier

D'abord publiées au Japon, chez l'éditeur Kodansha ainsi qu'en série dans l'excellente revue belge « sporadique » *Frigobard*, ces *Letres* sont un hommage peint à « l'art » épistolaire le plus terrible qui soit, celui de la dénonciation. Dans une ville du Sud, un maire reçoit des missives le mettant en garde contre les perversions, les basses actions et les meurtres commis par ses administrés, signés des seules initiales « vôte L.G. » pour Loup-Garou. On découvre en fine l'identité de ce « L.G. », ultime rebondissement de ce feuillet littéraire au sens propre. D'autres lettres viendront de New York, toutes aussi terribles. Mais le récit de cette infamie se lit aussi à un autre niveau, ces mots de dénonciation aboutissant aussi à la mise au pilori du voyeurisme, d'une activité privée soumise aux feux des médias et donc dépourvue du sceau de l'intimité et du secret. Dessinée et peinte dans des tons mordorés, ocre et rouge, cette BD à la renommée sulfureuse fait penser à certaines peintures de Bacon, surtout dans sa description des corps irradiés du feu, le sang et une lumière fascinante. Un travail remarquable dû à un marginal de la BD, qui ne laissera aucun lecteur indifférent (éd. Fréon, 96 p., 149 F.).

● **BONNE FÊTE MAMAN**, de Emmanuel Moynet et Didier Dieter  
Préparateur de cadavres à l'hôpital Lariboisière, il est « résistant à Dieu et aux idéaux comme d'autres aux microbes » ; il n'a pas d'amis, pas de fiancée,

Juste une mère abusive qui lui a toujours préféré son chien. Alors, cet hétéroclite de l'amour répare des corps le jour et en rassure d'autres la nuit. Jekyll et Hyde moderne, il attire et assassine des jeunes femmes au gré de dates-bornes - Noël, fête des mères, etc. - puis emmène des objets fétiches et des éléments de corps routés dans des boîtes à chaussures, au fond d'un appartement où il ne fait que passer, jusqu'à ce qu'il la rencontre, « elle », incarnation de la pureté à ses yeux. Or, « elle », est une putain, camée jusqu'à la moelle, une gagueuse faisant des passes le long du périphérique. Mais tout à sa découverte de l'amour, il n'en a cure, la vêt et la nourrit comme une enfant, se met même en quête d'héroïne, va jusqu'à imaginer d'adopter son Pierrot de deux ans. Sur un très sombre mais très beau scénario de Dieter, Emmanuel Moynet a réalisé des dessins en noir et blanc qui sont un condensé de finesse, tant sur le plan du cadrage que des contrastes, notamment dans la façon de mettre en scène les perspectives urbaines et leur déréliction (éd. Casterman, 64 p., 65 F.).

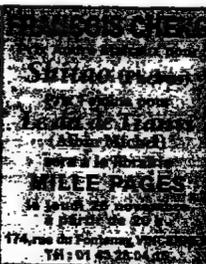
● **LA VIE EN ROSE OU L'OBSESSIONNELLE POURSUITE DU BONHEUR**, de Florence Cestac

L'idéal d'une vie, a-t-on coutume de dire aux fillettes, est de rencontrer le Prince charmant et d'avoir avec lui une fourmille de petits roitelets ou de mini-princesse. Florence Cestac, après avoir décrit par le menu comment « le démon de midi » perturbe les hommes dans la quarantaine, s'attaque cette fois-ci aux mythes de la vie au féminin. Noémie, son héroïne, s'inscrit de la mort de la mère de Bambi, éternel son premier soutien-gorge en même temps que son premier petit ami, découvre la duplicité des copies et celle de ses amants avant de comprendre que le bonheur est toujours à reconstruire et qu'il n'existe ni dans les livres, ni dans les modèles parentaux et surtout pas en rose. Avec ses personnages à gros nez, un rythme qui n'a rien à envier à celui du dessin animé, des couleurs franches et un sens de l'humour susceptible de dénier un gardé poncif, cet album est un véritable guide du prêt-à-vivre contemporain pour jeunes filles qui n'ont ni froid aux yeux ni peur de la vraie vie (éd. Dargaud, 58 p., 83 F.).

● **LA PENSION DU DOCTEUR EON**, de Patrick Cothias et Griffo

Le dernier récit du prolifique scénariste Patrick Cothias - *Les 7 Vies de l'épervier*, *Le Livre de Mrs. Les Eaux de Mortuême*, etc. - met en scène un manoir tudorien et une jeune reporter bien déçue à comprendre pourquoi tous les patients ont quitté le pavillon et la fête de leur vie antérieure pour se réfugier dans une pension de fous, à l'abri d'un orage terrifiant. Inspiré des contes gothiques anglais, ce thriller contemporain est un digne cousin de *Vol au-dessus d'un nid de coucou*. Griffo lui prête son graphisme impeccable, son trait réaliste et ses coloris flamboyants. (éd. Le Lombard, « Signé », 72 p., 72 F.).

● **AGRIPPINE ET L'ANCÈTRE**, de Claire Bretécher  
On a toujours intérêt à se soier de ses ancêtres, surtout quand ceux-ci se surmontent Zozon et viennent d'acquiescer un ordinateur à quatre-vingt-cinq ans et demi bien soûlés, pour enfin se pimenter la vie. Galca à une arrière-grand-mère bien conservée, qui a le moral au beau fixe et l'espérance plus ouverte que bien des adultes au zenith. Agrippine, découvrira les frissons de l'amour... (Édit. par l'auteur, 64 p., 64 F.)



**LE TOUR DU MONDE**  
9, rue de la Pompe - 75116 Paris  
TÉLÉPHONE : 01 42 88 58 06  
TÉLÉCOPIÉ : 01 42 88 40 57  
  
120 000 livres épuisés  
Listes thématiques sur demande  
  
8 CATALOGUES PAR AN  
Service gratuit sur demande

## version originale

### Un Esculape subversif

**CAMMINARE IL MONDO**  
Vita e avventure di Leonardo Fioravanti medico del Cinquecento di Piero Camporesi. Garzanti, Milan, 310 p., 55 000 lire

**L**eonardo Fioravanti n'est pas tout à fait un inconnu. Piero Camporesi avait déjà ébauché la singulière silhouette de ce médecin bolognaise du XVI<sup>e</sup> siècle dans *Les Effluves du temps jadis* (« Le Monde des livres » du 4 décembre 1995). Avant de mourir (en août 1997), il en avait fait le sujet de ce vigoureux travail de reconstruction biographique, qui paraît donc à titre posthume. Charlatan, bonimenteur et faillitier, Fioravanti est l'une des figures de l'idéal subversif qui avait, pendant plus de vingt ans, depuis *Le Livre des vagabonds* (1973), excité la plume de Camporesi.

L'écrivain recompose la vie de Fioravanti, médecin, brûleur, herbivore, alchimiste et inventeur telle qu'il l'avait lui-même racontée dans les traités sur l'art médical qu'il a laissés. Il en ressort que ce nouvel Esculape de la Renaissance, qui aimait se définir comme un « réformateur de la médecine », avait appris l'art dans la rue, en se mêlant aux malades dans les hôpitaux, en s'embarquant sur les flottes impériales, en s'emparant des « secrets » du métier des paysans, des bergers et des sages-femmes et, finalement, en étudiant le comportement animal et l'agriculture.

Camporesi se laisse conduire par le thérapeute-vagabond, parcourant l'Italie de la Renaissance : pas vraiment cette des arts et des lettres et des puissants seigneurs, mais l'« autre », cette sottérainie qui bouillonnait dans les ports des deux villes les plus actives de l'époque : Naples et Venise. Au sein de cette société, Fioravanti perfectionna ses talents de marchand et s'ouvrit un passage à travers cette « mer hérissée d'emblèmes et de

L'essai posthume de Piero Camporesi recompose la vie singulière de Leonardo Fioravanti, médecin du XVI<sup>e</sup> siècle

dangers où seul qui savait nager... pouvait flotter et survivre. » « Médecin des pauvres », il ne cessa jamais de se moquer des écoles et de certaines théories qui, au-dessus de tout, célébrèrent les vertus curatives du vin et de la bonne chère. Cela ne l'empêcha pas d'avoir parmi ses malades et ses admirateurs des cardinaux, des artistes, les hommes illustres et puissants de toute l'Europe.

A la fin de sa longue activité d'essayiste et d'historien, Camporesi traça donc un portrait qui laisse transparent, entre les lignes, ses propres traits. Fioravanti n'est pas seulement un de ses personnages ; il est tout à fait sa doublure. Fioravanti « savait », écrit Camporesi, combien précieuses étaient les sous-cultures possédées par les paysans, les bergers, les femmes de bourg et de ville ; quels trésors de savoirs enfouis avaient été découverts par la sagesse pratique et par la séculaire expérience des illettrés et des analogistes... Cet « homme sans lettres » a été, en effet, le seul, parmi les savants de son époque, à accorder voix aux « citoyens de tiers ordre », parce que sa formation lui avait donné, nous explique Camporesi, « une perception sociale différente de celles répandues parmi les intellectuels de la tradition classique ». Anticlassique, Camporesi était lui aussi, ouvrant avec courage les portes du savoir universitaire aux malheureux de l'histoire. Du charlatan Fioravanti, peut-être enviait-il la « langue bien pendue » et l'« aisance théâtrale »...

Arma Di Biasi

## Les plaidoyers

**L'ANNÉE DE LA VICTOIRE**  
L'anno della vittoria.  
de Mario Rigoni Stern.  
Traduit de l'italien par Claude Amara et Sabine Zanoni. Delcourt, 200 p., 119 F.

**ARRÊTS EN LIBERTÉ**  
Arresto salvatico.  
de Mario Rigoni Stern.  
Traduit de l'italien par Monique Besson. La Presse, 128 p., 119 F.

**QUI** est-ce qui a écrit Mario Rigoni Stern ?

Quel est son parcours ? L'année de la victoire, son roman, son premier roman, est paru en 1949. Il a écrit de nombreux romans, dont L'année de la victoire, qui a été traduit en français. Il a aussi écrit des nouvelles, des récits, et des essais. Il est né en 1908 à Rovereto, dans le nord de l'Italie. Il a participé à la guerre en tant que volontaire. Il a été prisonnier de guerre, et a écrit de nombreux livres à ce sujet. Il est considéré comme un des plus importants écrivains italiens du XX<sup>e</sup> siècle.

### Arrêt sur énigme

Barry Gifford

**LE PÈRE FANTÔME**  
The Phantom Father  
de Barry Gifford.  
Traduit de l'anglais (États-Unis) par Jean-Paul Gratian. Édi. J. J. Lagas, « Écrits noirs », 254 p., 129 F.

**HAUTE-MOÛT ET AUTRES CHRONIQUES**  
sur le film noir  
The Devil Thumbs a Ride  
de Barry C. Ford.  
Traduit de l'anglais (États-Unis) par Pierre Bondi. Édi. J. J. Lagas/Castors du club, 102 p., 136 F.

**U**ne fois de plus, Barry Gifford nous propose une œuvre qui est à la fois un roman et une enquête. Il s'agit de la recherche de la personnalité d'un homme qui a disparu. Gifford nous raconte comment il a découvert les traces de cet homme, et comment il a fini par le retrouver. C'est un récit très vivant, très rythmé, qui nous entraîne dans un monde où le crime est omniprésent. Gifford nous fait découvrir un homme qui est à la fois un héros et un criminel. C'est un personnage complexe, qui nous fascine et nous intrigue. Ce roman est une véritable œuvre de maï-

ملتان سہیل

مكتبة من الأحرار

# Les plaidoyers de Rigoni Stern contre la guerre et pour les arbres

L'auteur du « Sargent dans la neige » poursuit sa « petite histoire » de la guerre de 14 et propose un merveilleux manuel d'observation des arbres

**L'ANNÉE DE LA VICTOIRE** (L'Anno della vittoria) de Mario Rigoni Stern. Traduit de l'italien par Claude Ambroise et Sabina Zanon Dal Bo, Robert Laffont, « Pavillons », 200 p., 119 F.

**ARBRES EN LIBERTÉ** (Arboreto salvatico) de Mario Rigoni Stern. Traduit de l'italien par Monique Baccelli, éd. La Fosse aux ours (1, place Jutard, 69003 Lyon), 130 p., 100 F.

Quoique né en 1921, Mario Rigoni Stern a consacré l'essentiel de son œuvre à la description critique de la guerre de 14. Témoin indirect, mais non moins bien informé, il a recueilli les récits de son père, de sa famille, de son entourage pour construire un univers dominé par l'antimilitarisme. Sa capacité de tenir au jour le jour la chronique des soldats enrôlés dans un drame inutile a fait de lui un romancier très singulier, placé à mi-chemin de la fiction et de l'histoire, ou, serait-on tenté d'écrire, de l'histoire avec un petit « h ».

Curieusement, ses textes sont contemporains, dans la mesure où ce que vivaient des garçons de vingt ans en 1914 n'est pas loin de ce que vivent à travers le monde toutes les victimes de la barbarie des nations. En s'attachant à des êtres ordinaires, meurtris, Rigoni Stern donne à ses livres une valeur universelle, qui n'est que plus frappante. Inutile de préciser que le titre, *L'Année de la victoire*, doit être lu par antiphrase. Victoire pléyocène d'une Italie du Nord ravagée, où chacun a perdu son logis et se voit, pour ainsi dire, interdit de retour. Rigoni Stern décrit l'errance de Matteo, qui fait partie d'une armée que l'on retient en

core, de crainte que des retrouvailles trop brutales avec la vie civile ne créent un climat anarchique.

De quoi est constitué ce « roman » ? De dialogues très simples, très matériels, entre des soldats démobilisés qui, comme des satellites perdus dans des zones intergalactiques, se rencontrent avec stupeur, découvrant qu'ils se ressemblent, mais ne peuvent réellement communiquer. Si bien que la lecture produit un violent sentiment d'étrangeté et de familiarité. Oui, on connaît déjà ces situations, on les a lues (sous la plume de Dos Passos, de Steinbeck, ou, en Italie, de Fenoglio pour la guerre suivante). Même si les noms sont nouveaux et les situations différentes, en gros, c'est la même tragédie terne et lasse, une tragédie de l'inertie.

Récemment Dominique Sigaud, dans *L'Hypothèse du désert* (1), avait, au fond, représenté un tableau analogue situé dans l'absurde guerre du golfe. Et l'on imagine un jour ce type d'écrivain. Que peut-être l'Afghanistan, le Kosovo, le Soudan, la Palestine ont ces écrivains-là, qui représentent des destins individuels privés de leur individualité par le mouvement ignoble de l'histoire.

On comprend que Primo Levi ait lu avec attention Rigoni Stern. Non pas que Rigoni Stern ait la puissance d'évocation et la noblesse presque biblique de l'auteur de *Si c'est un homme* (2). Rigoni Stern n'est pas un écrivain de cette dimension-là. Ce n'est ni un styliste ni un sage. Mais c'est un remarquable observateur des gestes, des lieux, des situations. Il regarde et il écoute et il prend soin de redistribuer les données de l'histoire. Il faut entendre et voir toutes ces populations que l'on déplace, et ne pas se contenter de les analyser avec un jargon point de vue politique ou économique.



FALSTO GALECCO

On ne peut comprendre l'histoire qu'en se rapprochant des individus. C'est ce que ne cesse d'écrire Rigoni Stern, en choisissant la forme romanesque. Certes, la lecture peut paraître ingrate, parce que ses livres contiennent peu d'événements anecdotiques. Rien n'y est enjolivé, ni même dramatisé. Il s'en tient au rythme plat de l'existence, jusque dans ses bouleversements les plus profonds. Procès-verbaux, timbres fiscaux, permis, passeports, papiers, administration : Rigoni Stern entraîne le lecteur dans les comptes-rendus minutieux de cette vie sociale où l'humanité croît et se reconstruit, après le chaos de la guerre. En réalité, les êtres humains n'ont toujours pas retrouvé leur humanité, jusqu'à la dernière scène où, un bébé naissant, une vague image d'avenir se dessine.

Parallèlement à ce livre très sombre, très gris, paraît un charmant contrepoint, qui est un album des arbres de la région où vit l'auteur. Précis, ce petit dictionnaire appartient à un genre prisé des Anglo-Saxons, mais on ne peut qu'y lire, en filigrane, un plaidoyer écologique. « J'espère, annonce l'auteur, que le papier que j'utilise pour écrire vaudra au moins l'arbre qui l'a produit. »

Bien que Rigoni Stern ne soit pas ici plus lyrique que dans ses récits de guerre, on peut retrouver des accents de Kenzaburo Oé, le prix Nobel japonais, aux célèbres combats écologiques pour la défense des forêts (3). Oé aime à citer le XIII<sup>e</sup> chant de l'*Enfer* de Dante qu'on s'étonne de ne pas retrouver ici, dans ce texte qui pourtant fourmille de savantes citations, puisées dans l'Antiquité et la Renaissance. Dante décrit la forêt des suicidés

dans le deuxième giron du septième cercle où les « violents contre eux-mêmes » ont été changés en arbres qui pleurent. « Alors je tendis un peu la main devant moi / Et cueillis un rameau d'une grande ronce : / Son tronc cria : " Pourquoi me brises-tu ? " / Et quand il fut tout noir de sang, / Il se remit à dire : " Pourquoi me déchires-tu ? N'as-tu en toi nul esprit de pitié ? / Nous sommes hommes, et nous sommes broussaillés. / Ta main devrait nous être plus bienveillante, / même si nous étions âmes de serpents. » (4). Ces vers sont devenus le credo des écologistes littéraires.

Les forêts sont notre âme. Inévitablement Rigoni Stern cite souvent Ovide et ses métamorphoses. Musil et Freud, qui alimenteraient se reposer à l'ombre du sapin argenté de Lavarone. Mais aussi Pléne et Vitruve. Le pin est selon Pléne l'arbre des écrivains.

puisque « c'est du pin sylvestre qu'on tirait les calames pour écrire : taillés en forme de plume d'oie, on les faisait durcir pendant des mois dans le fumier. » Par où doit passer la littérature... Essénine est présent : le bouleau, bien sûr. Et Pasternak, avec des poèmes, mais aussi une belle page du *Docteur Jivago* sur le sorcier, parlant aux oiseaux : « Comme si le sorcier comprenait et qu'après avoir longtemps résisté il se rendait, cédant à sa pitié, et, se déboutonnant, leur donnait le sein, telle une mère à son nouveau-né : " Que puis-je faire pour vous ? Mais oui, mangez-moi donc. Nourrissez-vous. " Et il souriait. »

Un séquoia ressuscite une fois encore des images de la guerre de 14. Perséphone, l'endeuillée, a son arbre : le peuplier noir. Et ceux qui bordent le Pô sont des réminiscences de la chute de Phaëton. Lorsque, pour le punir de son arrogance et de son irresponsabilité (pour n'avoir pas su tenir les rênes du char du soleil son père), Zeus le précipita dans le Pô, ses sœurs pour le pleurer fidèlement se transformèrent en peupliers sur ses rives.

Mais la plus belle histoire est celle du tilleul. Pour fuir la colère de son épouse Rhéa, Chronos, qui l'avait trompée avec la nymphe Filia, se métamorphosa en étalon. Filia, de son côté, devint tilleul, après avoir accouché d'un monstre : le centaure Chiron. Car dégoûtée de devoir allaiter un enfant à demi-cheval, elle préféra devenir arbre. Et la sève du tilleul, curative, remplaça le lait, donnant au centaure la sagesse de la médecine.

René de Coecatty

(1) Gallimard, 1996.  
(2) Julliard, 1987.  
(3) *Lettres aux années de nostalgie*, Gallimard, 1994.  
(4) *Enfer*, XIII, v. 33-39, trad. Jacqueline Risset, GF, n° 725.

## Arrêt sur énigme

Suite de la page 1  
Alors, qui donc a tué Roger Ackroyd ? La question a désormais une réponse qui n'est plus celle de Poirot, qui s'impose et qu'Agatha Christie, sciemment ou non, a voulu éviter. Bien sûr, ce n'est pas ici qu'on le dira, ce serait casser la suspense du livre de Pierre Bayard, priver le lecteur d'un bel exercice de raisonnement.

Mais, que Bayard l'ait voulu ou non - il l'a sûrement voulu -, ce livre appelle à s'interroger sur tout, y compris sur les conséquences de chaque question, qui elle-même suscite une nouvelle interrogation. Si le docteur Sheppard est innocent, ce qui semble certain au terme de l'enquête de Bayard, le suicide de cet innocent s'apparente à un meurtre. Donc, « qui a tué le docteur Sheppard » ? Hercule Poirot, avec son défilé d'interprétation. Ainsi, dès le début de la carrière d'Agatha Christie, son détective fétiche serait un « meurtrier par suggestion ».

Le livre qu'on vient de lire, en le démontrant, serait une sorte de mise à mort d'Hercule Poirot et devrait s'appeler *Le Meurtre d'Hercule Poirot*. A « Qui a tué Hercule Poirot ? », on répondrait donc de la même manière que chez Agatha Christie... Toutefois, les choses se compliquent, car, dans les essais, contrairement aux romans, il n'y a pas de narrateur, seulement l'auteur. La solution serait donc : l'assassin est l'auteur, Pierre Bayard. Mais alors, qui écrira le livre intitulé *Qui a tué Hercule Poirot ?* et démontrant que le meurtre de Poirot n'est pas Bayard ? Qui mettra en œuvre la logique conduisant vers la piste du vrai meurtrier de Poirot ? On commence à s'égarer, un autre délire s'installe, et vous, vous ne savez toujours pas qui a vraiment tué Roger Ackroyd, puisqu'on refuse ici de vous le révéler. Ne perdez plus de temps, lisez Pierre Bayard, en sachant que vous ne serez pas nécessairement guéris du délire d'interprétation. A vous de jouer.

Josyane Savigneau

## Tombeau pour un père absent

Barry Gifford est parti sur les traces de ce fantôme paternel qui ne cesse de le hanter. Traces aux contours incertains que l'on retrouve jusque dans son recueil de chroniques sur le film noir

**LE PÈRE FANTÔME** (The Phantom Father) de Barry Gifford. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Paul Gradias, éd. Rivages, « Ecrits noirs », 254 p., 129 F.

**PENDEZ-MOI HAUT ET COURT...** et autres chroniques sur le film noir (The Devil Thumbs a Ride) de Barry Gifford. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre Borelli, éd. Rivages/Cahiers du cinéma, 192 p., 130 F.

Une fois de plus, après *Sailor et Lula*, après ce très étrange essai biographique qu'étaient *Les Vies parallèles de Jack Kerouac* - parallèles car on n'arrive jamais chez Gifford à parler frontalement d'un homme, à le regarder en face, l'écouter et retranscrire ses propos -, Barry Gifford a échoué : *Le Père fantôme* est un récit absent, ou pour le moins lacunaire ; le dernier essai tronqué d'un écrivain qui entrecerle, piste, puis laisse échapper ses personnages comme un mauvais détective.

Le personnage en question s'appelle Rudolph Aaron Winston. Weinstein de son vrai nom. Cet homme était né en Bucovine ou à Vienne, on ne sait pas, pas plus que l'on ne connaît avec certitude son année de naissance, encore moins le mois. « En septembre, peut-être, à moins que ce ne soit en août. C'était un mois chaud », assurait sa femme. On ignorait tout de ses occupations. Des affaires disait-on, ce qui, à Chicago dans les années 40, signifiait gangstérisme, crime organisé, trafic occulte. Rudolph Aaron Winston recherchait la femme égarée d'un quelconque producteur hollywoodien qui finissait en remerciement à l'une de

ses soirées en compagnie d'un bataillon de starlettes. Il revendait aussi de l'alcool, sous le manteau, participait à du recul, commandait peut-être des meurtres, ou plus sûrement traquait avec des individus qui eux les commandaient.

Mais, surtout, Rudolph Aaron Winston traînait avec des hommes qui lui ressemblaient. Pas uniquement en raison de leur emploi de malfaître, mais parce que leurs noms, Samuel Fish, dit « la carpe », Willie, « le héros », Nero, Varshov de son vrai nom et ancien homme de-main d'Al Capone, portaient la même cacographie d'un passé enfoui. Un continent nouveau représentait donc un lieu idéal pour ces amnésiques. Rudolph Aaron était le père de Barry Gifford. Un père fantôme comme le dit bien son titre, et aussi un homme qu'il est bon de

connaître comme le dit l'auteur au cours du livre. Ce fantôme est insaisissable. Rien ne permettra de cerner ce père évanescent. Ni les manchettes du *Chicago Tribune* ou du *Chicago Sun Times* dont il occupait à l'occasion la page des faits divers, ni le récit de sa femme enchantée par ses manières de seigneur, fascinée par le secret entourant ses affaires. Encore moins les recherches menées par Gifford lui-même qui, à force de portes ouvertes, de photos détrempées, de casier judiciaire consulté et de témoignages interrogés, ne font qu'épaissir le mystère. Cet homme généreux et serviable se sera acharné, tout au long de son existence, à brûler toutes les traces de son passage.

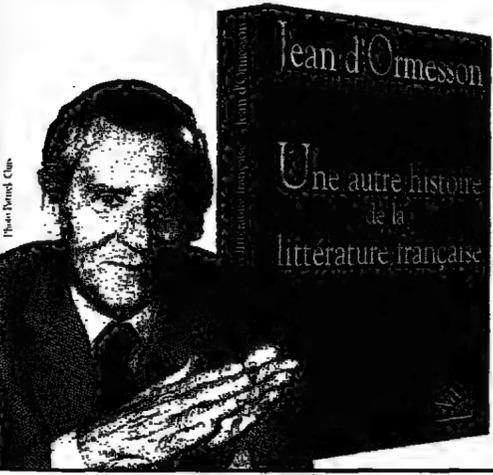
Il y a un romantisme du gangster, inséparable, chez Gifford, du

romantisme du père. La publication de *Pendez-moi haut et court*, un recueil de chroniques sur le film noir, en même temps que *Le Père fantôme*, permet de mieux préciser la nature du projet de Gifford. Ce dernier est un piège chronologique. Ses analyses se révèlent des résultats plus ou moins exacts des films qui l'ont marqué, mais elles valent par ce qu'il cherche sans le savoir : une famille d'emprunt dont les membres interprétaient à l'écran ce qu'était son père dans la vie.

*Le Père fantôme* est la pierre tombale qui n'a pas été apposée sur la tombe d'un père absent. Ce beau livre perdrait de sa force s'il ne se critiquait pas lui-même. Pas dans le sens où on l'attendrait, dans un scénario peu probable dans lequel un père maltraité serait convoqué au tribunal présidé par

son fils. Mais Barry Gifford a compris que le discours de son père, comme sa biographie, restera à tout jamais écrit dans une langue étrangère, faite de hiéroglyphes qu'il vaut mieux renoncer à déchiffrer. En bon écrivain, il a le courage de se poser la question la plus dérangeante : ce père, après lequel il court, s'intéressait-il seulement à lui ? Comme toutes les bonnes questions, celle-ci contient sa propre réponse. Rudolph Aaron Winston ne portait qu'un intérêt limité au jeune Barry, toujours trop enfant pour qu'il daigne lui accorder un regard prolongé, et de toute façon trop naïf pour qu'il comprenne quel que ce soit à ses affaires. Sans le savoir, ce père fantôme avait donné naissance à un fils fantôme.

Samuel Blumenfeld



## Un deuxième tome très attendu

« Tout ce qui touche la littérature - ses œuvres, ses auteurs, ses héros, ses querelles, ses passions - me fait battre le cœur. »

Jean d'Ormesson



Livraisons

● **VENDRE SA PROSE**, d'André Dubus. Il y a, quoi qu'on en dise, des amateurs de nouvelles et ils seront sans doute ravis de découvrir un auteur qui y consacre son temps et son plaisir, ravi au fond de lui-même de savoir que cela ne lui rapportera jamais d'argent. Ce recueil rassemble des textes qui ont presque tous un point commun : la mort et surtout ce qu'elle produit sur les autres, ceux ou celles qui ont tué, qui en ont réchappé, qui l'ont vu venir. Et on y rencontre même des fantômes. Il y a toujours chez Dubus de la douceur et de la violence, de l'angoisse et de la tendresse, et surtout la nostalgie des fils qu'on ne peut jamais dénouer (traduit de l'anglais - États-Unis - par Christine Leboeuf, Actes Sud, « Un endroit où aller », 150 p., 93 F.). M. S.L.

● **LA MAISON DE LA LAGUNE**, de Rosario Ferré. Une femme de la haute société portoricaine, Isabel Monfort, décide d'écrire en secret la double histoire de sa famille et de celle de son mari. Son récit, qui entremêle des événements historiques et domestiques, dévoile peu à peu les agissements peu recommandables de sa puissante belle-famille. Le mari, qui a découvert l'existence de cette narration, décide de se taire. Mais il ajoute, dans les marges du texte écrit par sa femme, sa propre version des faits. A partir de ce canevas potentiellement intéressant, Rosario Ferré a bâti un roman plutôt convenu et sans grand intérêt. L'écriture est souvent lourde, presque didactique et les personnages assez sommaires (traduit de l'espagnol et de l'anglais par Isabelle Guignon, Seuil, 416 p., 140 F.). R. R.

● **DIEU EST MON AGENT DE CHANGE**, de Christophe Buckley et John Tierney. Les moines mis en scène par Buckley ressemblent à ceux de la Saint-Bernard qui, selon la chanson, se lèvent tard et se couchent matin. Une mouche (un diabolin ?) les a piqués, celle du libéralisme de marché. Ils boussicotent, embauchent de jolies consultants et des architectes d'intérieur, et dévorent des manuels d'amélioration personnelle. Dans les chais du monastère de Cana, N.Y., le vin se bonifie miraculeusement et le tirou casse carillonne de matines à vêpres. Honnêtement, sans excès de finesse ni de légèreté, les auteurs tirent tout le parti qu'ils peuvent de cette fable cocasse sur les travers de notre temps (traduit de l'anglais par Yves Sarda, Denoël, 240 p., 120 F.). J. Su.

● **JOSEPH DELTEIL**, « Dossier H », publié sous la direction de Denitza Bantcheva. « Quel phénomène je fus, vers 1925, cette joyeuse barbarie, cette cocasse licence, ce raucage ton... » Ainsi se décrivait Joseph Deltell (1894-1978), romancier catholique et provocateur, célèbre dès 1922, épiphémère surréaliste, biographe passionnément délirant, cuisinier paléolithique, ermite occitan accueillant ses amis Henry Miller, André de Richaud, Frédéric-Jacques Temple, Max Chaleil... Divers témoignages et des études sur sa Jeanne d'Arc (Pierre-Robert Leclerc), sur ses rapports avec Montherlant (Alain Clerval et Jean-François Dominget) ou avec la forêt (Denis Wetterwald) témoignent de l'inclassable « Deltellierie... » (éd. L'Age d'homme, 374 p., 230 F.). C. R.

● **ÉCRIVAINS EN PRISON**, textes rassemblés par Siobhan Dowd. Chalamov, Semprun, Primo Levi... La liste est longue des écrivains dont on enferma le destin entre quatre murs. Ce recueil de textes, choisis dans leurs œuvres pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, témoigne de la même tragédie : celle d'une existence sans horizon. On y retrouve Soljenitsyne, décrivant la faim avec le style impersonnel du fait divers, ou Koestler, qui conte avec une impitoyable ironie le voyage d'un nouveau prisonnier autour de sa chambre (éd Labor et Fides, avec un avant-propos de Joseph Brodsky, 240 p., 140 F.). V. De.

● **UN HOMME INUTILE**, de Valère Sraselski. A n'importe quel moment, le chômage peut faire son apparition dans notre quotidien. Brice Beaudou, l'anti-héros de ce roman, en fait la douloureuse expérience. Son licenciement, il le perçoit comme une déchéance, une maladie honteuse qu'il faut taire. Victime d'une société qui le rejette, il choisit cependant de ne pas accepter les règles du jeu. A tout prendre, il préfère vivre dans la rue, se laisser aller au gré du métro parisien, cette « Cour des miracles permanente ». C'est là, dans la rue, avec les exclus, que Brice va réapprendre à vivre, à rêver, redécouvrir les valeurs d'entraide et d'écoute. Au lieu de s'apitoyer sur le sort de ses personnages, Valère Sraselski raconte, d'un ton neutre et froid, l'itinéraire presque banal de cet homme devenu inutile. Son style est dépouillé, comme effacé pour laisser sa dimension à l'histoire (éd. Paroles d'Aube, « Noces », 138 p., 95 F.). I. Bt.

● **LE SOUFFRE-PLAISIR**, de Joseph Vebret. Son père ayant été de ces vichystes qui sont allés « au-delà des exigences de l'occupant », le narrateur a écrit un roman intitulé *La Trahison*. Il s'interroge. Le fils doit-il juger le père ? Ce qui le trouble ce n'est pas que son père collabora mais qu'il le fit pour des raisons « névrotiques ». La vérité, le narrateur l'aurait « peut-être admise » si on la lui avait dite, lui permettant ainsi « la plupart des fils et filles de collabos (de vivre) dans l'admiration du père ». Sur fond de conflit des générations, ce premier roman est un roman à thèse sur l'héritage de la culpabilité. Les qualités littéraires et une histoire d'amour qui déclenche la catharsis n'ont rien à une espèce de malaise qui tient, au nom du respect des convictions, à un penchant discutable pour la compréhension, voire l'absolution (éd. Jean Picolet, 216 p., 99 F.). P. R. L.

**Critique internationale**  
 Une nouvelle revue pour tous ceux qui s'intéressent à l'international  
 La mondialisation a fait des questions internationales des problèmes intérieurs et quotidiens. Aucune profession, aucune activité, aucun débat ne peut plus ignorer ce qui est contraint, mais aussi opportun, penser mixte et autrement le monde, telle est l'ambition de cette revue.  
 Revue trilingue  
 tarifs d'abonnement 1998 et 1999  
 Offre promotionnelle de lancement, valable jusqu'au 31 décembre 1998, tous numéros compris dans l'abonnement, à tarif exceptionnel.  
 Étudiant : 295 F  
 Particuliers : 335 F  
 Institutions : 470 F  
 Étranger  
 Particuliers : 385 F  
 Institutions : 565 F  
 PRESSES DE SCPO

**PRESSES DE SCIENCES PO**  
 44, rue du Four 75006 Paris  
 Tél. 01 46 34 39 50 - Fax 01 47 48 04 41  
 La collection des "Textes de l'histoire de la France" est dirigée par Jean Fauriol. Elle comprend les ouvrages suivants : La France de la Renaissance, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Révolution, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de l'Empire, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Restauration, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Monarchie de Juillet, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Seconde République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Dixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de l'onzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Douzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Treizième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatorzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quinzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Seizième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Dix-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Dix-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Dix-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Vingtième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Vingt-et-unième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Vingt-deuxième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Vingt-troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Vingt-quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Vingt-cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Vingt-sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Vingt-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Vingt-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Vingt-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trésantième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quarantième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quarante-et-unième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quarante-deuxième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quarante-troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quarante-quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quarante-cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quarante-sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quarante-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quarante-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quarante-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinquantième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinquante-et-unième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinquante-deuxième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinquante-troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinquante-quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinquante-cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinquante-sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinquante-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinquante-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinquante-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Sixantième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Sixante-et-unième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Sixante-deuxième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Sixante-troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Sixante-quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Sixante-cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Sixante-sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Sixante-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Sixante-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Sixante-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Soixantième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Soixante-et-unième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Soixante-deuxième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Soixante-troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Soixante-quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Soixante-cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Soixante-sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Soixante-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Soixante-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Soixante-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Septantième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Septante-et-unième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Septante-deuxième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Septante-troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Septante-quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Septante-cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Septante-sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Septante-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Septante-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Septante-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Octantième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Octante-et-unième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Octante-deuxième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Octante-troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Octante-quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Octante-cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Octante-sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Octante-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Octante-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Octante-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Nonantième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Nonante-et-unième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Nonante-deuxième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Nonante-troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Nonante-quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Nonante-cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Nonante-sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Nonante-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Nonante-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Nonante-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Centième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-et-unième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-deuxième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-dixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-onzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-douzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-treizième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-quatorzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-quinzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-seizième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-dix-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-dix-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-dix-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-vingtième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-vingt-et-unième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-vingt-deuxième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-vingt-troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-vingt-quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-vingt-cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-vingt-sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-vingt-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-vingt-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cent-vingt-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-centième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-et-unième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-deuxième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-dixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-onzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-douzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-treizième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-quatorzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-quinzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-seizième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-dix-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-dix-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-dix-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-vingtième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-vingt-et-unième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-vingt-deuxième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-vingt-troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-vingt-quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-vingt-cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-vingt-sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-vingt-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-vingt-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Deux-cent-vingt-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-centième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-et-unième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-deuxième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-dixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-onzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-douzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-treizième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-quatorzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-quinzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-seizième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-dix-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-dix-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-dix-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-vingtième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-vingt-et-unième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-vingt-deuxième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-vingt-troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-vingt-quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-vingt-cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-vingt-sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-vingt-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-vingt-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Trois-cent-vingt-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-centième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-et-unième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-deuxième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-dixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-onzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-douzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-treizième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-quatorzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-quinzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-seizième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-dix-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-dix-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-dix-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-vingtième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-vingt-et-unième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-vingt-deuxième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-vingt-troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-vingt-quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-vingt-cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-vingt-sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-vingt-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-vingt-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Quatre-cent-vingt-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-centième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-et-unième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-deuxième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-dixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-onzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-douzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-treizième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-quatorzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-quinzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-seizième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-dix-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-dix-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-dix-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-vingtième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-vingt-et-unième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-vingt-deuxième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-vingt-troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-vingt-quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-vingt-cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-vingt-sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-vingt-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-vingt-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Cinq-cent-vingt-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Six-centième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Six-cent-et-unième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Six-cent-deuxième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Six-cent-troisième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Six-cent-quatrième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Six-cent-cinquième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Six-cent-sixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Six-cent-septième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Six-cent-huitième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Six-cent-neuvième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Six-cent-dixième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F. ; La France de la Six-cent-onzième République, de Jean Fauriol, 1983, 1000 pages, 198 F.



LIBERTINS DU XVIIÈME SIÈCLE, Tome I. Textes établis, présentés et annotés par Jacques Prévot...

Les libertins furent-ils tous licencieux? L'histoire montre que non. Quoique... Les ébats de la pensée sont-ils totalement dissociables de ceux des corps?

La difficulté, c'est de ne pas se tromper d'époque. Ceux que l'on commence à dénommer « libertins » durant l'âge classique ne ressemblent pas toujours à leurs homologues du siècle des Lumières...

entre princes et entre religions, des troubles politiques, des jacqueries, des souffrances sans nombre laissent la France comme « un grand hôpital désolé et sans provision »...

« Ô que la débauche est douce ! »



leur liberté en s'éloignant du dogme. Les libertins du XVIIème siècle ont en commun la volonté de s'affranchir de ce qui entrave la pensée...

Jacques Prévot. Ce premier tome permet notamment de lire en entier L'Autre Monde, de Cyrano de Bergerac, Le Page disgracié, de Tristan l'Hermite...

bientôt collaborateur du cardinal Mazarin, Naudé n'a que vingt-cinq ans quand il publie ce démontage systématique de tous les faux pouvoirs attribués aux sages par l'ignorance et la superstition...

Leçons pour refonder la République

Suite de la page I. Le droit de l'Etat républicain, dont Blandine Kriegel retrace avec érudition l'histoire controversée, a pour principe la souveraineté...

parité entre les hommes et les femmes, revendication justifiée par Blandine Kriegel au nom de la nature humaine, puisque « l'humain, quel qu'il soit, naît toujours homme ou femme ».

Descartes, homme de sciences

Des songes du philosophe à sa physique, en passant par son analyse du sensible, trois essais stimulants sur l'auteur des « Méditations métaphysiques »

LA NUIT DE SONGES DE RENÉ DESCARTES de Sophie Jama. Préface de Robert Halleux, éd. Aubier, 430 p., 145 F.

L'INTELLIGENCE DU SENSIBLE. Essai sur Descartes, le dualisme et la scène philosophique de Pierre Guenancia. Gallimard, « NRF-Essais », 380 p., 150 F.

SCIENCE ET MÉTAPHYSIQUE DANS DESCARTES ET LEIBNIZ de Michel Fichant. PUF, 412 p., 188 F.

Descartes eut dans la nuit du 10 au 11 novembre 1619 trois songes consécutifs. Des fantômes l'épouvantaient : il chancela sous un vent impétueux ; des étincelles de feu se répandaient dans sa chambre...

réserve, tente de dévoiler le sens caché des songes. Sa méthode d'investigation est ethnologique. Les songes utilisent un savoir populaire. Ils s'inscrivent aux structures de traditions rythmées par le symbolisme calendaire...

La clé des songes n'est pas celle de la philosophie. La méthode ethnologique revendiquée peut apporter des informations sur l'environnement culturel d'un auteur, elle ne peut se substituer à la lecture de son œuvre.

Personne, cependant, ne peut nier que la même chose demeure après ce changement. C'est donc, conclut Descartes, que la perception des corps est « une inspection de l'esprit ».

Descartes, selon cette belle étude, ne nous apporte pas une doctrine : il nous convie à une « pratique réfléchie de la liberté ». En mettant l'accent sur une conception de l'esprit comme puissance de comprendre et de vouloir...

de toutes les croyances fausses qui ont existé jusqu'à aujourd'hui ». Cette liste interminable doit-elle inclure l'idée banale que les libertins sont affranchis, sinon de toute bienséance, à tout le moins de l'austérité des mœurs ?

À signaler également : Les éditions Fayard, qui publient le « Corpus des œuvres de philosophie en langue française », annoncent la parution prochaine d'un ouvrage de Gabriel Naudé...

Une histoire

En histoire affectif d'un art que les deux

HISTOIRE DE LA CHANSON FRANÇAISE. 1. Des origines à 1789. 2. De 1789 à 1850.

K... on ne peut parler de la chanson sans abuser du mot « chanson ». Comme c'est évident dans ce lieu où l'on chante encore que dans la bouche de celui qui chante...

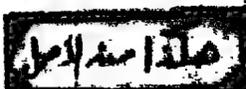
En ce qui concerne l'histoire de la chanson française, il y a eu une véritable révolution à la fin du XVIIIème siècle...

Le long sanglot du Portugal

FADO CHANT DE L'AMIE de Veronique Mortaigne. Éditions du Seuil, 1998, 150 p., 180 F.

O... ne peut parler de la chanson sans abuser du mot « chanson ». Comme c'est évident dans ce lieu où l'on chante encore que dans la bouche de celui qui chante...

« Dans cette Histoire de la chanson française, il y a eu une véritable révolution à la fin du XVIIIème siècle...



# Une histoire qui ne manque pas d'airs

En historien affectif d'un art qu'il voudrait majeur - la chanson -, Claude Duneton propose les deux premiers volumes d'une fresque inédite

**HISTOIRE DE LA CHANSON FRANÇAISE**  
1. Des origines à 1780  
2. De 1780 à 1860  
de Claude Duneton, avec la collaboration d'Emmanuelle Bigot. Seuil, 1 088 p. et 1 104 p., 249 F chacun (498 F sous coffret).

**K**araoke kesako ? Si le mot est neuf le besoin qu'il exprime est vieux comme le monde. Et si l'homme moderne doit s'inventer un rituel collectif inédit pour oser chanter, c'est qu'il a, en moins d'un siècle, rompu avec une tradition immémoriale dont on a pu craindre qu'elle ne résiste que sur des terres marginales - basques, corses ou bretonnes. Au cœur du chant, l'émotion, le partage et le lien. Si le chant unit les sources, les oiseaux, les herbes et les humains, la chanson est le propre de l'homme. Fraternelle, elle soude les amoureux, les combattants comme les fétards : singulière, elle libère une forte charge émotive, profonde et grave ou vive et aérienne.

Ancien professeur de lettres, essayiste et romancier au verbe plein de sève, Claude Duneton se fait aujourd'hui l'historien affectif d'un art qu'il veut majeur. D'où une chronologie « totale » qui débute à la préhistoire, survole l'héritage antique, même mal intégré au périmètre national, avant d'aborder les terres moins brumeuses du Moyen Âge. Dès lors, tropes et versus, lais et pastourelles, chansons de toile et de geste n'auront plus de secret pour le lecteur courageux qui abordera ces quelque 2 200 pages où se croisent l'analyse conduite avec une lisibilité inespérée, l'illustration par l'exemple et des compléments moins prévisibles - témoignages, anecdotes tirées des mémorialisés du passé, montage de documents. Ainsi passe-t-on sans effort du fonds latin à la chanson franco-fla-



« En goguette », caricature de Daumier in « Le Paris chantant » (1843)

mande, du psautier huguenot aux airs de rue, des mazarinades aux scies de vaudeville, de l'hymne de combat au pot-pouri, et des vocalises improvisées au répertoire programmé et dévot à des chanteurs en finale dûment rémunérés.

Mais le prix du travail de Duneton tient moins à son balayage historique - parfaitement sérieux - qu'à l'humanité profonde de son approche, à son empathie pour les hommes et les lieux qui anima cette passion universelle qui attendit le XVIII<sup>e</sup> siècle pour obtenir ses lettres de noblesse. Malgré la figure d'un génial précurseur, Maître Adam, menuisier-poète qui improvisait à l'aube du Grand Siècle avec une déconcertante facilité - on en fera, sous la Convention puis l'Empire, un personnage de comédie - il faut

les Piron et Panard, Vadé et Taconet pour que sortent de l'anonymat les premiers « sakimbanches » dont Voltaire fit un non, selon qu'il les épingle dans sa correspondance, des curiosités de lettrés. Duneton leur rend hommage avec une sollicitude qui ne s'abîme jamais en hagiographie. Plus célèbres, les Chénier, Ange Pitou, Desaugiers et autres Béranger rencontrés dans le second volume nous rappellent que nous connaissons certains des jalons essentiels de cette histoire encore secrète.

Ne reste à l'historien qu'un regret : que cette fresque peu commune, où les genres et les formes, les hommes, les lieux et les recueils sont revisités, ne se double pas d'une réflexion sur la fonction pleinement politique de la chan-

son : que veulent dire le double fond d'un air réemployé, une licence grivoise ou libertine qui n'est pas censurée, un succès qui dépasse l'aire d'extension communément conquise ? On trouve, çà et là, des indices, des amorces de réponses mais pas de synthèse qui permette de comprendre ce qui se joue dans la chanson, miroir de son temps. Pour Duneton l'essentiel semble moins cette lecture de sociologie historique que la dimension humaine quasi charnelle d'une « littérature chansonniers » trop longtemps méprisée.

Œuvre de restauration aux allures de croisade heureuse, cette Histoire de la chanson française a la force dure et la solide santé d'un langage qui résiste à l'académisme et aux convenances. Ce qui ne va pas sans outrances ou formulations abruptes. Telle l'insistance que d'aucuns trouveront lassante à ponctuer chaque séquence d'un claironnant « lisez une chanson avec un air en tête : le sien ou le vôtre ! » ou, variante admise, « ne lisez jamais un texte sans un air en tête ».

Nul doute qu'en refermant cette bible d'un genre nouveau chacun ira de sa chansonneterie, sans se soucier d'être à la hauteur d'un genre compromis par sa professionnalisation. Un art si fondamentalement populaire pouvait-il sans danger devenir affaire de spécialistes ?

Philippe-Jean Catrichi  
Parfaitement complémentaire, *Mémoires de la chanson* réunit plus de 1100 pièces illustrées, du XV<sup>e</sup> siècle au lendemain de la Grande Guerre, près d'un demi-millénaire d'un répertoire qui croise héritage anonyme des traditions de métiers et de fêtes liturgiques ou profanes et chansons d'auteurs, jusqu'au répertoire du café-conc'. Composé par Martin Pénel, ce corpus est astucieusement complété par des orientations discographiques précieuses (Omnibus, 1408 p., 170 F).

## Le long sanglot du Portugal

**FADO CHANT DE L'ÂME** de Véronique Mortaigne. Ed. du Chêne, nombreuses illustrations, accompagné d'un CD, 96 p., 225 F.

**O**n ne peut parler du fado, sans abuser du mot « âme ». Comme si c'était dans ce lieu invisible que tout naissait et se déroulait, plus encore que dans la voix ou la musique. Celles-ci ne faisant qu'exprimer celle-là. Le fado plonge ses racines dans l'intimité du « pays réel ». Renversons les choses : c'est par le fado surtout, chant triste comme un long sanglot dont l'auditeur cependant s'exalte, que l'âme du Portugal devient audible.

Véronique Mortaigne trace à larges traits l'histoire de ce chant qui fut d'abord une danse populaire et licencieuse importée du Brésil à Lisbonne, à la cour puis dans les rues, dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais avant cela, les Noirs d'Afrique avaient donné l'impulsion. La première grande figure presque mythique du fado portugais est une prostituée de l'ancien quartier maure, la « Severa », morte en 1846. Ainsi, aux origines de ce pur chant national chevillé au corps du Portugal qu'on écoutait dans les bouges de Lisbonne et les salons de l'aristocratie, trouve-t-on un heureux et fécond métissage. Regardé d'abord avec mépris et censuré, le fado devint une oriflamme patriotique dans les années du sa-lazarisme. Amália Rodrigues, depuis la fin des années 30, porte ce drapeau, échantonnant un peu trop les autres voix. Tout en faisant une place de choix à la grande chanteuse, Véronique Mortaigne évoque la complexité des genres et des écoles. Enfin, elle montre l'extension du fado, au Brésil et au Cap-Vert notamment. Comme un retour aux origines.

Patrick Kéchichian

Véronique Mortaigne est journaliste au Monde

## Un répertoire ignoré

Professeur de lettres, essayiste et romancier au verbe plein de sève, Claude Duneton livre les clefs de cette aventure

« Comment vous-êtes-vous engagé dans cette monumentale Histoire de la chanson française ? »

« J'ai commencé à m'intéresser de près à la chanson au début des années 80, alors que je faisais des recherches sur la langue parlée ancienne qui allaient alimenter les « Chroniques de la langue parlée » (diffusées sur France Culture, de 1983 à 1985). Je me suis aperçu que les chansons étaient une source très riche de parler populaire et d'expressions familières, circulant bien avant que leur vocabulaire n'apparaisse dans la littérature courante. Je me suis trouvé ainsi à la tête d'une volumineuse documentation, ignorée de tous. Personne, par exemple, ne connaissait Emile Debraux (1796-1831), surnommé « le Béranger de la classe ouvrière », auteur de plus de cinq cents chansons d'une large palette thématique et langagière.

« Dans cette Histoire, je publie aussi des chansons et un vaudeville de Toussaint-Gaspard Taconet (1730-1774), dit « le Moïse du boulevard », entérés depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Équivalent d'un Co-huche, il a été une célébrité du Tout-Paris durant la décennie 1760. Mais parce qu'il usait d'un langage parisien populaire, il a été complètement refoulé par la tradition universitaire du XIX<sup>e</sup> siècle qui, pour sa propre identification, prisaient une certaine « pureté » du langage. Tout ce qui avait une résonance populaire a ainsi été écarté. Ce type d'occultation est typiquement français. La situation est radicalement différente en Angleterre ou aux États-Unis, où le champ a été complètement ratissé : pas un feuillelet qui n'ait fait l'objet d'une étude ! »

« Dans quelle mesure ces chansons ont-elles eu un impact sur la langue française, sur son évolution ? »

« Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, la chanson a été le principal propagateur de la langue française à l'intérieur du Royaume, jusqu'à ce que celle-ci soit imposée par l'école obligatoire.

Les chansons écrites à Paris, célèbres sur le Pont-Neuf, sont reprises par les laquais, les mercenaires, les soldats... mais aussi véhiculées lors de la migration saisonnière des grandes familles, qui regagnent leurs terres d'origine aux beaux jours, accompagnées de toute leur domesticité. Les chansons pénètrent alors jusque dans les villages les plus reculés. En fait, il ne s'agit pas tant de la propagation des mots que de celle des images, des expressions. C'est un phénomène considérable.

« Le premier volume de cette Histoire s'arrête à l'année 1780, moment historique où la traditionnelle « chanson à table » adopte les manières bourgeoises et glisse vers le salon, accompagnée à la harpe ou au piano-forte. Le deuxième se termine au tournant de 1860. Pourquoi cette césure ? »

« C'est l'époque où la chanson devient un spectacle rémunéré, les prémices du show-biz, en quelque sorte. Jusqu'alors, les chansonniers produisaient gratuitement leur talent ; le cachet n'existait pas. Or, en 1849, le droit d'auteur est admis pour les écrivains. Dans le même temps, l'industrialisation draine une large population à Paris. C'est une foule oisive, qui se met à fréquenter les cafés. Sur les Champs-Élysées, à l'écart, certains d'entre eux commencent à louer les services de chanteurs de rue pour attirer cette foule. Le phénomène s'amplifie, et l'idée de l'interprète naît à ce moment-là ; un interprète rémunéré par le patron. C'est la racine d'une évolution colossale.

« Un soir de juillet 1850, trois chansonniers (Paul Henrion, Victor Parizot et Ernest Bouquet), installés au Café des Ambassadeurs, entendent leurs créations chantées par d'autres qu'eux et refusent de renouveler et de payer leurs consommations. L'abandon dégrènera en bagarre. Au procès, intenté par Bouquet, le tribunal de commerce donne raison à l'auteur, et la cour

d'appel de Paris en charge du dossier condamne à son tour le Café des Ambassadeurs. Forts de cette reconnaissance, les trois amis fondent, le 28 février de l'année suivante, l'Agence centrale pour la perception des droits d'auteurs et compositeurs de musique, qui devient très vite la fameuse Sacem. À partir de ce moment-là, à la fois pour divertir le « grand public », et parce que plus la chanson a de succès, plus elle est rémunératrice pour les auteurs, ces derniers abandonnent le registre poétique pour des textes de plus en plus salaces.

« Puis, en 1858, c'est la création de l'Alcazar et de l'Eldorado, théâtres de ce tournant radical. C'est bientôt l'avènement de la première grande « star » de la chanson. Elle s'appelle Thérèse. La reine des cafés-conc', qu'on appelait aussi « la Malibran de l'orgie » ou encore « la Diva de la chope », devient l'interprète de véritables « tubes » truffés d'allusions grivoises : *Rien n'est sacré pour un sapeur* (1864), *La Femme à barbe* (1865), *La Déesse du bouff gras* (1866)... C'est dans ce sillage que s'inscrit le comique troupière. Le niveau des textes dégringole à toute vitesse et on peut dire que la chanson mettra cinquante ans à s'en remettre vraiment.

« Le répertoire s'améliore un peu à partir de Louis Bouquet (créateur de *La Cassière du Grand Café*, *La Madelon*, *L'Ami Bidasse*...) et Georges, l'un des tout premiers auteurs interprètes [c'est avec lui, autour de 1925, que se finira le troisième tome à venir]. À la fin du siècle, certains ont réagi en créant le cabaret, pour un public moins populaire et beaucoup plus restreint, où viennent notamment s'exprimer des Jehan Ric-tus, des Gaston Couté... Le café-conc' et le cabaret voisinent ainsi quelque temps avant de se fondre dans le music-hall. Et il faut pratiquement attendre Charles Trenet pour que la chanson populaire redevenue poétique... »

Propos recueillis par Valérie Cadet

# FRANÇOIS CHENG

**Le dit de Tianyi**  
roman

---

**PRIX FEMINA**

---

**ALBIN MICHEL**

**ECONOMIE**

• par Philippe Simonnot

« Faire boutique son cul »

L'AUTRE AFRIQUE : ENTRE DON ET MARCHÉ de Serge Latouche. Albin Michel, 248 p., 130 F.

Reprenant son bâton de pèlerin du tiers-monde, Serge Latouche est allé observer en Mauritanie l'économie du don, mais aussi la très remarquable organisation des forgerons soninkés, la sorcellerie au Cameroun, mais encore l'économie informelle à Grand-Yoff, dans la banlieue de Dakar. Et il nous rapporte une foule d'impressions fort intéressantes. L'Afrique officielle, celle qu'on nous présente dans les médias avec son cortège de génocides, de famines et de pandémies, c'est aussi celle d'États dégringolés qui renforcent la dépendance des élites locales par rapport aux bailleurs de fonds occidentaux, tout en dotant ces mêmes élites d'un surpouvoir sur les braves gens qu'elles sont censées administrer. Ces États, dans leur interminable agonie, ne transmettent pas ce qui leur reste de souveraineté à la société civile, mais l'égouttent plutôt par leur capacité de nuisance aux appareils bureaucratiques, militaires ou policiers qu'ils ont nourris en leur sein.

Délaissant ces cadavres fort peu exquils, notre auteur est allé à la rencontre de l'autre Afrique, ne serait-ce que pour répondre à la question : comment tout un continent stérilisé parvient-il à survivre ? Or, justement, cette autre Afrique est bien vivante. Elle survit « au plus juste prix » grâce à toutes sortes de trafics : roulant avec de l'essence détaxée, vêtue de vêtements importés clandestinement, écoutant des cassettes piratées, achetant dans la chair marchande de voleurs les jarcins recyclés, les cargaisons détournées. Ce dumping social qui menace l'État-providence d'Occident par des exportations à bas prix, favorise la survie des damnés de la terre. « Un système de prix incroyablement bas permet aux reliefs de se débrouiller avec des ressources monétaires très limitées », observe Latouche. Il n'y a là pas de place ni de prise pour un prélèvement fiscal conséquent. Au demeurant, la guérilla silencieuse que l'autre Afrique livre à l'État pourrait s'avérer à terme autrement plus efficace que les flambées révolutionnaires dont les lendemains sont promis au désenchantement.

C'est une autre image de l'Afrique que présente Serge Latouche. Celle de la débrouille, du bricolage, qui amène à repenser le don et l'économie

« affranchis », remarque notre auteur, leur statut social change si peu que la Mauritanie a dû abolir par deux fois l'esclavage sans que les moeurs en soient modifiées de façon significative. » Surtout, dans une société non marchande, rien n'est gratuit puisque rien n'est payant. Latouche pousse le paradoxe jusqu'à remarquer que la logique du don ne fonctionne vraiment qu'en Occident, grâce précisément à la séparation et à l'autonomisation du domaine marchand.

Du coup, lorsque la logique marchande pénètre dans les sociétés jusqu'alors dominées par le don, elle serait, d'après notre auteur, poussée beaucoup plus loin que chez nous, qu'auprès de nous, semble-t-il, maintient des zones hors marché, notamment dans le domaine des alliances matrimoniales. En Afrique, la monnaie ronge les relations les mieux établies. Pour s'en procurer, le maître change son client en salarié ou le dépouille, le sujet se refuse à toute aliéance, l'épouse s'écarte des liens du mariage, le fils abandonne son père. Non seulement hommes et femmes sont objets de marché, mais une véritable marchandisation du corps fait partie des attitudes mentales. La marchandisation atteint jusqu'à la vie politique, qu'elle a intégralement privatisée.

Serge Latouche fait remonter l'origine de la « surmonétarisation » actuelle à la traite des Noirs, antérieure à la colonisation proprement dite, les cadets étant vendus par leurs propres aïeux, les filles par leurs pères. Le marché de la chair serait en voie de perfectionnement, si l'on ose dire. « Outre sa force de travail et ses facultés productives, remarque l'auteur, chacun est un entrepreneur qui peut spéculer sur la vente de ses effets, de son patrimoine corporel (sang, organes, peau, sperme ou location d'autrui) ». La femme, nous dit-on, maîtrise parfaitement la circulation des hommes sur son corps. La corruption marchande de la dot traditionnelle débouche « assez naturellement » sur des formes plus ouvertes de prostitution. La prostituée elle-même ne fait rien d'autre que traiter son activité comme une entreprise individuelle plus ou moins rentable, son corps comme un capital à exploiter. La sublimine formule « Faire boutique son cul » signifierait une position dans laquelle l'Africaine livre ou subit ni l'opprobre des autres ni le mépris de soi. La femme occidentale est-elle aujourd'hui tellement éloignée de cette situation ? Toutefois, l'hyper-marchandisation qui s'est emparée du continent menacerait à terme l'autre Afrique elle aussi d'une totale déréliction.

Faut-il lui venir en aide ? Surtout pas ! « Toute aide, toute volonté d'aider est inéluctablement suspecte », s'insurge notre auteur. L'autre Afrique n'a que faire de notre sollicitude intéressée, elle a besoin de reconnaissance et de confiance plus que de rations alimentaires. Et, si vraiment on veut l'aider, il faut lui demander de l'aide. Or il y a dans cette Afrique-là de véritables experts des relations harmonieuses entre l'homme et son environnement, des spécialistes en relations sociales, des docteurs en rapports intergénérationnels, etc. En acceptant de solliciter leurs conseils, conclut notre auteur, peut-être pourrions-nous trouver notre « pauvreté » contre leur « richesse ».

On voudrait bien suivre Serge Latouche sur ce chemin prometteur s'il ne gâtait ses observations par des considérations hasardeuses sur le savoir économique occidental, qui reposerait, selon lui, uniquement sur le rationnel et le calcul quantitatif. C'est bien ce qu'une certaine vulgarité, malheureusement, véhicule quotidiennement. Mais on pouvait attendre d'un économiste aussi averti mieux qu'une caricature dépassée maintenant depuis plus d'un siècle !

**PASSAGE EN REVUE**

« Le Mâche-laurier »  
Publié par les éditions Obsidiane, installé à Sens et dirigé par François Boddart, Le Mâche-laurier paraît deux fois par an. Cette dixième livraison présente des poèmes d'écrivains pour la plupart peu connus, ou ayant peu publié. On peut préférer tel ou tel — Pierre Lafargue, Claude Minière, Emmanuel Moses, Jean-Claude Schneider, Eric Maclos —, mais non sans reconnaître et saluer la haute qualité, l'exigence, dont, ensemble et fort diversement — ils ne forment pas école, ne se réclament pas d'une pensée unique de la poésie — ils témoignent. Il y a là une belle confiance, nullement naïve ou naïve, dans la parole poétique. Retenons deux autres noms : Abdelmajid Benjelloun, aphoriste et poète marocain d'expression française, auteur d'une œuvre déjà importante, presque entièrement publiée à compte d'auteur ; Nicolas Gilbert, poète satiriste du XVII<sup>e</sup> siècle qui s'opposa aux philosophes des Lumières, dont François Boddart préface une page très réjouissante (Le Mâche-laurier, n° 10, 11, rue Beau-repaire, 89100 Sens, 80 F).

**INTERNATIONAL**

• par Daniel Vernet

LA NATION ITALIENNE EN CRISE Perspectives européennes d'Enzo Page. Traduit de l'italien par Patrick Michel, Bayard, 240 p., 139 F.

Les deux mouvements idéologiques et politiques qui ont dominé l'Italie pendant quarante ans après la fin de la seconde guerre mondiale ont disparu presque en même temps. Mais l'un s'est effondré quand l'autre se transformait. La chute du mur de Berlin a porté un coup fatal à la Démocratie chrétienne qui avait été la partie de la majorité relative depuis 1946, alors qu'elle donnait la dernière impulsion à la métamorphose du Parti communiste italien en parti social-démocrate. La Démocratie chrétienne n'a pas survécu à la disparition de l'ennemi contre lequel elle avait été créée. Au contraire, le parti qui avait porté « les couleurs du communisme » est devenu l'unique alternative démocratique possible au pouvoir. Enzo Page a écrit ces lignes avant l'arrivée à la présidence du conseil de Massimo D'Alema, mais elles sont d'autant plus pertinentes depuis que l'ancien secrétaire général des Jeunes communistes a remplacé au Palazzo Chigi Romano Prodi, chrétien-démocrate en rupture de ban.

Et Enzo Page d'en conclure : « L'Italie est devenue une société post-communiste », la première peut-être véritablement en Europe puisque la France compte encore un Parti communiste qui n'a pas terminé sa mue et l'Allemagne un parti conservateur qui se réclame toujours de la

**Europe : le cas italien**

« démocratie chrétienne. Cette disparition de la DC italienne n'aurait qu'un intérêt interne si par ses causes et par ses effets elle ne soulevait les questions qui vont se poser à toute l'Europe. L'auteur, professeur de sociologie à l'université de Padoue, les résume ainsi : qu'en est-il du lien entre démocratie, éthique et religion, du lien entre État, nation, citoyenneté, de la relation entre la fin du système international bipolaire et un nouveau pacte de solidarité entre peuples et nations d'Europe ? Dans cette perspective, l'Italie est un cas d'école. La faiblesse longtemps déplorée de l'État central, les affaires d'une nation en création, le catholicisme — c'est-à-dire une idée unificatrice et totalisante — comme support de l'identité nationale, expliquent la crise de la nation italienne. Le catholicisme ne peut plus être le ciment d'une Italie moderne ; l'unité des catholiques était un mythe entretenu par l'Eglise ; le fait que « maints Italiens pensaient que pour être de bons catholiques, ils devaient tous voter pour le même parti » n'a pas résisté à la « laïcisation » de la DC (par « laïcisation », Enzo Page entend ici « l'usage sans scrupules des leviers du pouvoir »), avant même que le communisme cesse d'être l'épouvantail susceptible de rassembler les énergies dispersées.

Dans le vide laissé par la disparition de la DC, des mouvements régionalistes sont apparus dans le nord du pays qui ont menacé une fragile unité. Il est intéressant de remarquer, dans une perspective européenne, que l'intégration dans des structures supra-étatiques était utilisée, au moins à l'origine, par les deux parties. Les Ligues ne voulaient pas la séparation d'avec le reste de l'Italie pour créer de nouvelles frontières (contrairement aux sécessionnistes de l'ex-Yougoslavie) mais pour faire tomber les

frontières existantes qui brident le développement des petites industries exportatrices du Nord. De leur côté, les représentants de l'État central veulent s'opposer à la menace de désagrégation en liant l'économie et la politique italiennes avec les puissances européennes les plus stables et les plus fortes. Car — et c'est un autre paradoxe de la situation italienne — Enzo Page pense que l'Europe met en cause l'État-nation non dans les pays où il existe traditionnellement mais dans les pays où il est balbutiant.

Qu'est-ce que l'Europe peut apprendre de l'expérience italienne ? D'abord que toute communauté a besoin d'une éthique minimale partagée (le catholicisme a joué ce rôle dans la péninsule) mais que cette éthique commune doit être débarrassée de toute velléité totalitaire. C'est vrai tant pour « la réécriture des pactes de solidarité nationale que pour la construction de la future Union européenne ». Ensuite qu'il faudra de plus en plus déconnecter les concepts de citoyenneté et de nationalité ; on pourra avoir la citoyenneté européenne tout en gardant la nationalité française, italienne, allemande, etc., et si l'on est immigré, on pourra être citoyen d'un pays européen sans abandonner sa nationalité d'origine. Enfin, le « nouveau pacte de solidarité » entre les peuples d'Europe ne pourra se fonder sur des bases « ethno-culturelles » mais sur « la volonté des individus de participer démocratiquement à la vie d'une communauté plus large que celles des États-nations ». Parce que l'Italie a expérimenté l'échec d'une identité nationale idéologique, parce son intérêt est elle-même menacée, elle est peut-être mieux placée que d'autres pour dessiner l'avenir d'une superposition de référents identitaires multiples.

**POLITIQUE**

• par Thierry Bréhier

VERS UN RENOUVEAU DU CONFLIT SOCIAL ? de Guy Groux. Bayard, 246 p., 130 F.

Les prophètes adorent annoncer la fin du monde. Ils ont promis celle de l'histoire, celle de la croissance. A chaque fois ils se sont trompés. Leurs épigones, qui ont cru devoir pronostiquer la disparition de la grève, n'ont pas été plus sérieux. Guy Groux, un sociologue du CNRS et du Cevipof (Centre d'étude de la vie politique française) le démontre clairement dans son dernier ouvrage : Vers un renouveau du conflit social. Le point d'interrogation est de trop, tant sa thèse est solidement charpentée, même si son écriture s'échappe pas à la complexité des œuvres de spécialistes.

Pour la faire sienne, il suffit d'admettre qu'évolution n'est pas synonyme de disparition. La grève révolutionnaire, modèle 1917 en Russie, a fait son temps, même si elle a longtemps imprégné l'imaginaire de tout conflit social, ce qui soit juin 36 ou mai 68 en France. Ou même, plus modestement, de grands mouvements jusqu'aux années 80. Paradoxalement, selon Guy Groux, c'est le triomphe du syndicalisme qui a mis à mal ce qui était son modèle d'action. Il a obtenu un droit social protecteur, et surtout la mise en place de l'État-providence. En développant la consommation et en facilitant la propriété, celui-ci a développé l'individualisme et permis que « le "je" l'emporte sur le

**Persistance du conflit**

« nous ». Or c'est le sentiment d'appartenance à une collectivité de travail qui incitait à la participation à un mouvement social qui défendait une classe, un « métier ».

L'influence de la percée des « classes moyennes » fut d'autant plus grande en France que ses représentants se retrouvaient en masse dans la fonction publique. Or, face à l'État-providence, gardien de l'intérêt général, ses agents ne peuvent avoir « une logique subversive ». Mais quand l'État devient l'outil de la déreglementation, quand il n'est plus le protecteur de ses agents, la grève redevient vivace, comme en décembre 1995.

L'État avait contribué à l'atténuation des conflits, mais lorsqu'il échoue dans sa mission, il ne peut plus tenir ce rôle. Ainsi puisque l'État a été incapable de lutter contre le chômage, contre l'exclusion, c'est à lui que les victimes de ces deux maux s'en prennent lors de l'hiver 1997. Le non-emploi a surtout été le révélateur du fait que « le travail n'est plus le lieu central de la socialisation de la société » : « Les identités sociales proviennent désormais de matrices de plus en plus diverses : l'école, la culture, le genre sexuel, la famille, la commune et la région d'appartenance, ou l'éthnie pour les immigrés. »

Toutes ces composantes de l'individu ont ouvert de nouveaux fronts : l'enseignement en 1984 et en 1994, l'environnement, le drame des banlieues, la lutte contre le racisme et la régularisation des sans-papiers, le féminisme, l'exigence de la reconnaissance des homosexuels. Se créent ainsi des « communautés de luttes » qui facilitent d'autant plus l'intégration qu'elles

« lient souvent la sphère privée à la sphère publique ». Ce ne sont pas des « instances d'opposition » mais « d'innovation juridique et d'invention de normes ». Ce ne sont pas des conflits du travail, mais des conflits de société. Les premiers étaient « unifonctionnels », les seconds jouent sur les différences, et sont directement liés à la « citoyenneté ».

Le monde de l'entreprise n'est pas pour autant devenu un espace apaisé. Mais la grève s'étant faite plus rare, elle doit constituer un « événement », et prendre une forme de « dramaturgie sociale » grâce aux médias. Elle n'a plus pour ambition « de changer le système, mais d'influencer — en partie et en partie seulement — les processus de transformation des règles du jeu ». Surtout si le conflit s'incarne toujours dans l'entreprise et dans la production, « les modalités qui le régissent ne se situent plus toujours au seul niveau local ».

Le cas de Villoreid, en février 1997, l'a bien montré. Mais la fermeture de cette usine Renault en Belgique a aussi été l'occasion d'une première réaction européenne, l'intervention du comité de groupe européen traduisant dans les faits la construction, jusqu'alors réservée aux discours, de l'Europe sociale. S'ouvre ainsi un nouveau champ pour l'action syndicale.

Certes « l'influence du conflit du travail est en reflux », mais il coexiste avec d'autres « champs de luttes ». Le conflit n'a pas disparu. Il a simplement profondément changé de modalité, de finalité. Heureusement, car il est un trait essentiel de la vie politique. Donc de la démocratie.

**SOCIÉTÉ**

• Yves Mamou

TRAITÉ DE L'AGITATION ORDINAIRE de Philippe Trétiack. Grasset, 246 p., 118 F.

Une quasi-pathologie vient, par la grâce de Philippe Trétiack, grand reporter à l'Élé, de quitter la grande classification des maladies de l'Organisation mondiale de la santé, pour être érigée en état social. Mieux même, en statut de modernité intellectuelle. L'« Agité », ce type humain (mâle ou femelle) qui hante les aéroports internationaux et les gares de grandes lignes, qui saute dans un taxi tout en téléphonant sur son portable, qui déjeune en même temps qu'il débarrasse la table, qui lit le journal en regardant la télévision, qui travaille en vacances, se croit obligé de lire un livre et trois magazines en même temps, qui stocke plusieurs mètres cubes de revues et journaux dans son appartement parce qu'il est sûr qu'il trouvera un jour le temps de les lire... ce type humain-là, vient donc de gagner un titre. Mieux une majuscule. De simples agités du local, ils sont devenus des Agités. On ne les enferme plus, la planète entière est devenu leur pavillon.

**La planète, pavillon des Agités**

cerveau qu'ils mènent à bien plusieurs tâches en même temps. Professionnelles et privées. Car en amour aussi, l'agité papillonne.

L'Agité se révèle donc d'abord accumulateur. Pas forcément de biens matériels, mais d'idées (nouvelles de préférence) et de sensations fraîches. Son rêve : deux électrodes fichées droit dans la cervelle et qui fileraient les deux cents projets qu'il conçoit chaque jour et qui se perdent faute d'avoir le temps de les noter. Preuve que l'Agité appartient à l'espèce humaine : il a horreur du vide. Il s'angoisse ainsi devant l'inutilité d'une vie de clochard, et s'empresse d'accepter un travail urgent alors qu'il croule déjà sous les tâches à exécuter. « Règle absolue : tout travail ou conversation doit être interrompu d'un coup de fil, que l'on reçoit, et aussi qu'on ne peut s'empêcher de donner. » L'Agité n'est pas à plaindre : il est heureux comme ça.

L'Agité serait-il quelqu'un qui se fuit ? Il s'interroge parfois, histoire de savoir si son agitation ne serait pas « la face ensoufflée d'un état dépressif menaçant » ? Dans ces périodes-là, tout lui fait signe : le mot « dépression » dans la rubrique météo de son journal favori semble avoir été écrit pour lui. Et le menu interminable d'un restaurant chinois peut le plonger dans un abîme d'angoisse : le trop-plein tout à coup l'anéantit.

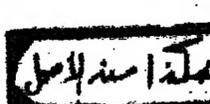
Mais faisons-lui confiance, l'Agité s'en sort toujours. Car l'évidence lui revient : ce n'est pas lui qui est fêné, c'est le monde. L'Agité n'est au fond qu'un sismographe, voire l'aiguille même du sismographe occupée à réfléchir les crépitements de la planète. « Dans un monde tout d'accélération, il faut bouger pour en saisir les tumultes. L'Agitation est une façon de saisir le réel en le recréant. » Et n'allez pas lui dire qu'il n'est qu'un zappeur. Le zappeur est un passif qui va de frustration en désenchantement, alors que l'Agité est un actif ; ses excitations sont des joissances. Mais l'Agité n'est pas que sensation. Il est doté

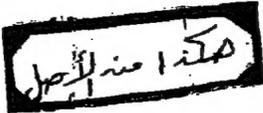
aussi de réflexion. Il trouve le temps de lire (en sautant des pages sans doute) et sa bibliothèque stocke pêle-mêle Elias Canetti et le psychanalyste Jean David Nasio. Il va au musée s'angoisser devant le supplice des *Enervés de Lumière*, représentation de deux princes « enervés au sens premier, privés de nerfs », et trouve même le calme nécessaire pour s'asseoir dans un fauteuil de cinéma, ce qui lui permettra d'établir un lien entre l'œuvre de Dostojévski et celle de Kuro-sawa. Mais la culture est pour l'Agité, partie intégrante d'un monde déjanté qui peut le faire hurler de joie, quand, au détour d'un traité d'éthnologie, il découvre qu'un roi ougandais sur le sentier de la guerre commençait par attaquer sa propre capitale pour mieux « se mettre en fureur ». Ce genre de singularités épanouit l'Agité. Il en perd la parole, s'abîme dans une pure extase. Les Agités sont des joisseurs ; ils se délectent des beautés du monde autant que de ses singularités.

On l'aura compris, « l'Agitation est une esthétique », une sorte d'attitude à l'assaut qui est tout à la fois action et contemplation du monde, concentration et dispersion de l'être, volontarisme et laisser-aller, « écoute flottante et coups de foudre ». L'Agité se veut à la fois au centre du monde, et dans les marges pour mieux l'observer. Mais comme chacun, l'Agité souhaite aussi agir sur le monde. Mieux, il veut le « pervertir ». « Car cette agitation à quelque chose de perturbant à laquelle il convient aussi de résister. » Pas question de s'arrêter pour autant, à l'instar de certains écrivains qui, comme Philippe Delerm, savourent l'étrétement des secondes plutôt que leur consommation avide. « Dans cette agitation du monde, il y a aussi les emmerdeurs, les moralisateurs. Ceux-là souhaitent toujours arrêter le temps pour continuer à faire la morale aux autres. Les autres, les Agités dont le fais partie veulent que ça cesse. Question d'éthique ! » L'Agitation est mieux qu'un statut, c'est une morale. Et à ce titre, elle est aussi une exigence.

La nouv...

Images mut...  
Sous forme de dictionnaire, Jean-...  
évolution de la cen...  
La nouvelle image de l'évolution de la civilisation...  
C'est la grande légende...  
Le dictionnaire de Jean-Louis...  
L'ouvrage de Jean-Louis...  
Le dictionnaire de Jean-Louis...  
Le dictionnaire de Jean-Louis...  
Le dictionnaire de Jean-Louis...





# La nouvelle vague, échappée belle de la modernité

*Le mouvement cinématographique inventé au tournant des années 50-60 par Truffaut, Godard, Rohmer, Rivette, Chabrol et leurs amis inspire trois ouvrages différents et complémentaires*

**NOUVELLE VAGUE**  
de Jean Douchet.  
Cinématique française/Hazan, 358 p., 495 F.

**LA NOUVELLE VAGUE**  
d'Antoine de Baecque.  
Flammarion, 160 p., 149 F.

**LA NOUVELLE VAGUE**  
de Michel Marie.  
Nathan, coll. « 128 », 128 p., 49 F.

Il y a quelques années, Arnaud Desplechin pouvait déplorer (dans *Le Retour du cinéma*, Hachette) l'absence de livres consacrés à la nouvelle vague, à la fois mouvement artistique important dans l'histoire du cinéma mondial et moment socio-historique notable de l'histoire de France. Excessive, l'affirmation de l'auteur de *La Sentinelle* était pourtant en partie exacte, la « NV » (comme disent ses héritiers et ses thuriféraires) était relativement sous-représentée parmi les ouvrages de cinéma. A la fois nécessaire recherche et effet secondaire de la commémoration post-68, la parution, à quelques semaines d'écart, de trois livres portant (presque) le même titre comble cette lacune.

Rien de plus dissemblables que ces trois objets, concernant le même thème mais conçus selon des prémisses et des objectifs fort différents. C'est d'ailleurs, au-delà des mérites et défauts de chacun, ce qui fait leur intérêt ensemble. Réfléchissant chacun brièvement à la définition de la nouvelle vague, ils parviennent à des conclusions différentes, mais ayant en commun deux constats. L'un, discutable, affirme que la NV fut un mouvement intense et bref, terminé au plus tard avant le milieu des années 60, l'autre, évident, constate qu'elle aura eu dans l'espace et dans le temps des influences considérables sur l'en-

semble de l'histoire du cinéma. Et chacun de dresser la liste des grands cinéastes étrangers et celles des héritiers en France de Pélan impulsés alors. Listes gigantesques et glorieuses.

La Nouvelle Vague de Michel Marie, professeur de cinéma à Paris-III, accomplit au mieux les missions assignées à la collection « 128 » de Nathan, dans laquelle il est publié : condenser dans un volume restreint - et bon marché - une présentation claire d'un sujet, visant prioritairement un public étudiant pas forcément averti. Dans ces limites, il est difficile de mieux faire sur un thème aussi vaste. Encore le livre ne se contente-t-il pas d'une simple exposition de faits, de noms et de titres, mais tente de les organiser selon un axe défini par son sous-titre : « Une école artistique ».

La Nouvelle Vague selon Antoine de Baecque, rédacteur en chef aux Cahiers du cinéma, se présente avec de tout autres atouts. Inaugurant une collection baptisée « Générations », sous-titré *Portrait d'une jeunesse*, le livre se veut ouvrage de sociologie historique, relevant de la pratique anglosaxonne des *cultural studies* davantage que réflexion esthétique issue de la tradition critique française. Mais si le texte, dû à un historien qui maîtrise bien un sujet sur lequel il a déjà beaucoup publié, insiste sur le phénomène de société alors rebattu sur les grands écrans par l'irruption des 400 Coups, du Beau Serge et de *A bout de souffle*, la présence en volume égal de photos (souvent excellentes, certaines peu ou pas connues) tire l'ouvrage vers la « mythologie » (au sens de Barthes) de la nouvelle vague, la manière dont un phénomène médiatisé s'est, dans l'instant et dans la durée, inscrit dans l'imaginaire collectif.

L'un sérieux et concis, l'autre ouvert à d'autres vents et joliment présenté, ces deux livres encadrent



Page tirée de « Nouvelle Vague » de Jean Douchet

comme deux remorqueurs l'imposant navire anglais appareillé par le capitaine Douchet. Enseignant, critique, historien, confrencier, cinéaste, Jean Douchet ne revendique comme auteur de son livre qu'un seul titre : celui de protagoniste de l'histoire qu'il raconte. Sous la jaquette arborant le visage peint en bleu de Jean-Paul Belmondo à la fin de *Pierrot le fou*, c'est bien davantage pourtant qu'un récit de souvenirs et de témoignages que propose l'un des coréalistes en 1965 de *Paris vu par...* curieux film manifeste de la nouvelle vague réalisé après que celle-ci a eu lieu.

Le livre de Douchet déroute d'emblée. Par sa maquette excentrique, parfois splendide et parfois horripilante, par le mélange des genres narratifs, le passage du ton savant à celui de la confidence, la soudaine accumulation de fiches de dictionnaires, ou de reproductions de documents d'époque, les trous béants au milieu d'une explication et, ailleurs, les jeux inventifs, parfois potaches, sur la relation entre texte et images. On a compris : le bouquin ne s'appelle pas *La Nouvelle Vague* comme les deux autres, il n'est pas un document « sur » un phénomène. Il s'intitule *Nouvelle Vague* tout court

(comme la chanson de Richard Anthony, comme le film de Godard avec Delon), et il est lui-même un objet nouvelle vague, conçu selon les mêmes parti pris, audaces, lignes de feu ou de rire que les premiers films de Rivette, Rohmer, Chabrol, Truffaut et Godard.

Une des caractéristiques de ces « jeunes turcs » inventeurs de la politique des auteurs est d'avoir revendiqué un cinéma à la première personne. Et Jean Douchet ne fait pas autre chose lorsqu'il repart de sa propre expérience pour composer son récit. Ainsi son ouvrage réécrit le surgissement de la NV sur les écrans, à la fin des années 50, dans une histoire longue, commencée avant-guerre et dont il raconte avec verve les méandres, les avancées et les espoirs. A l'appui de son propos, il établit une distinction entre les protagonistes nés dans les années 20 et leurs benjamin nés dans les années 30. Suggestive, l'idée débouche pourtant sur une impasse, faute d'avoir défini assez nettement ce que désigne l'expression « nouvelle vague ».

Intervint dans *L'Express* en 1957 à propos de la jeunesse française et de ses mœurs nouvelles, appliquée pour la première fois au cinéma l'année suivante par Pierre Billard, la formule eut à l'époque une utilisation floue, ce qui arrangeait tout le monde, à commencer par les réalisateurs issus des Cahiers (dans le numéro de décembre 1962 dressant un premier bilan de la NV, ils revendiquent ainsi 162 réalisateurs « nouvelle vague »). Elle a pris, depuis, un sens au contraire très restrictif, pour ne plus désigner, au sein de l'ensemble complexe de mouvements esthétiques, sociologiques, économiques, réglementaires et politiques qui affectent le cinéma français au tournant des années 60 en relation avec une évolution socio-culturelle et le passage à la

Ve République, que les seuls films tournés par des rédacteurs des Cahiers du cinéma et leurs amis directs.

Tous sont nés dans les années 30, sauf Eric Rohmer, qui ne correspond nullement aux caractéristiques que Douchet repère chez les autres enfants des années 20, eux aussi acteurs du bouleversement d'alors : Alain Resnais, Chris Marker, Agnès Varda ou, comme théoriciens, André Bazin et Alexandre Astruc, entretenant un rapport différent au cinéma et à la société, marqués notamment par un engagement politique à gauche beaucoup plus explicite. Il faut recourir à la notion plus vaste de modernité, d'événement moderne (notion absente chez Marie et chez de Baecque tout comme chez Douchet) pour mesurer ce que fut la nouvelle vague, et la situer dans l'histoire de France comme dans l'histoire de l'art.

Jean Douchet ne se soucie guère de cette rigueur-là. Son livre est une promenade, la plus ludique qui soit. En route libre, brocardant au passage la malmise universitaire sur les études cinématographiques ou la cinématologie lorsqu'elle se croit plus importante que les films, cultivant l'intimité avec cette aventure intellectuelle et esthétique davantage que le souci d'en dresser un tableau exhaustif ou même toujours cohérent, il se baguenaude dans l'anti-académisme avec un plaisir communicatif. Plaisir soudain extrême lorsque, comme il en est coutumier, l'auteur soudain laisse échapper quelques phrases fulgurantes, sur Truffaut et le dialogue, sur Stroheim, sur la fonction de l'espace dans les films... Morte en 1962 ou 1965, la nouvelle vague ? Ce livre libre, comme tant de films, suggère au contraire que, sous un déguisement ou un autre, elle est aujourd'hui encore bien vivante.

Jean-Michel Frodon

## Images mutilées

Sous forme de dictionnaire, Jean-Luc Douin retrace l'évolution de la censure

**DICTIONNAIRE DE LA CENSURE AU CINÉMA**  
de Jean-Luc Douin.  
PUF, « Perspectives critiques », 472 p., relié, 198 F.

Lorsqu'un lecteur ouvre un dictionnaire, il sait généralement ce qu'il cherche et devine à peu près ce qu'il va trouver, attitude classique absolument inverse de celle que dicte l'ouvrage de Jean-Luc Douin, lequel s'ouvre sur un monde paradoxal où le regard se perd en changeant toujours de point d'appui. Certes, le thème traité dans le titre revient sans cesse au premier plan, mais il échappe d'une page à l'autre et se diversifie : en effet, l'oppression que doit, par sa nature même, subir le septième art, quels que soient les temps et les lieux, offre d'innombrables aspects difficiles à situer au-delà de bêtises hétéroclites indéchiffrables.

Dès son origine, ce mystère des images fixes qui donnent l'illusion de s'animer fit peur aux défenseurs de l'ordre public et des vertus privées. Ils craignaient que l'émotion, naissant de la représentation du réel et du rêve, crée chez les spectateurs un inconscient abandon moral du respect des lois sociales et religieuses. Déclaré sensible à l'esprit du Mal, n'importe quel film risquait de susciter l'irrévérence à l'égard des tabous chez le citoyen, et donc le désordre dans les âmes. Des commissions d'experts s'organisaient parmi la population des bien-pensants ; elles trouvaient sans re-

tard l'aide législative et policière des gouvernements, afin que s'institue la permanence du conformisme que la pellicule impressionnée paraissait mettre en échec.

Car les gens réunis dans l'ombre devant l'écran échappaient à la juridiction du juge, des ecclésiastiques, du gendarme. Au bout du faisceau lumineux, ces groupes étaient contraints d'assister à des gestes contestant les valeurs établies (crimes, vols, enlacements). Cela permettait, dans cette nuit artificielle, à la main masculine de caresser la cuisse de la voisine du fauteuil d'à côté ; premier effet pervers du cinéma qui, par le « close up » d'un

Freddy Buache

baiser, prolongeait l'anathème à l'infini.

Le Dictionnaire de Jean-Luc Douin énumère les interdictions diverses qui s'abattaient sur des réalisations, souvent célèbres, avant comme après les tournages. Leur somme résume, au fil des ans, une sorte d'évolution progressive de la situation en fonction de son rapport aux mœurs et aux modes. Mais, envisageant le passé, l'observateur attentif ne tarde pas à comprendre que cette libéralisation demeure al-

lusive.

Les mesures prises autrefois, évidemment, font sourire : le plan de la bague au doigt collé sur la bande par les Canadiens avant la description de chaque étreinte non conjugale (pour l'officialiser) ou les changements d'identité des personnages dans l'Espagne franquiste sur des productions étrangères où on laissait un garçon coucher avec sa sœur, appartenaient au bréviaire des gags. Mais plusieurs moyens (à commencer par l'économique) participent subtilement, aujourd'hui encore, à la paralysie des intelligences et des libertés.

La propension au développement des violences et du sado-maso-

chisme (par la mitraillette ou le lit) masque une éthique secrète de la résignation en faisant mine de parler ouvertement de la réalité. Les études, longues ou brèves, que ce livre propose, conduisent à des confirmations connues ainsi qu'à d'incessantes surprises. L'auteur classe toutes ces matières par ordre alphabétique (signalé par un index) ; il prend en compte les noms de pays, ceux des cinéastes ou des interprètes, les titres de films, certains moments singuliers de l'histoire, éléments qu'il renvoie à des références où chaque détail significatif en révèle un autre : la guerre, le racisme, l'anticommunisme, l'homosexualité, l'émigration, par exemple, évoquent *Les Sentiers de la gloire*, *Cartman Jones*, *Dupont Lajoie*, Luther, l'Islam, la chasse aux sorcières, Chaplin, les trouilles invraisemblables de la Suisse à la recherche de sa « défense spirituelle », les Dix de Hollywood, etc.

D'Adieu ma concubine et d'Affiches (les collaborateurs supprimés pour des raisons politiques) jusqu'à *Zéro de conduite* et aux films de Zolawski, les questions se posent, devrions-nous ou non, pour essayer de percevoir ce que le pouvoir assimilate (assimile toujours) à l'amoralisme, au vice, au péché, à l'outrage, à l'hérésie, à l'obscénité, à la profanation, à la subversion. Il combine les précisions patronymiques avec le climat d'une époque au gré d'un abondant jeu de citations, de coupures de presse, de critiques, sans prendre le parti de censurer à son tour la censure : il admet avec Eric Losfeld (rédacteur inconnu visé par la justice) d'Adon Kyrrou et de *Barbarella* que « la pornographie, c'est l'érotisme des autres » et que ces autres, par millions, existent autour de nous selon des conditions culturelles et de civilisations qui, forcément, échappent aux inquisiteurs.

Jean-Luc Douin est journaliste au Monde

## Du côté de Pollet

Invitation à un dialogue foisonnant et décadré entre l'auteur de « Dieu sait quoi... » et le critique Gérard Leblanc

**L'ENTREVUES**  
de Jean-Daniel Pollet et Gérard Leblanc.  
Ed. de l'CEI, 208 p., 250 F.

Lé cinéaste Jean-Daniel Pollet et le critique Gérard Leblanc sont deux oiseaux rares au hit-parade de la notoriété médiatique. Ce livre librement composé à deux voix ne va vraisemblablement pas arranger leur cas, tant ils y mettent de passion à braver la rationalité discursive, rhétorique et éditoriale. Publié sur un coup de cœur par Freddy Denaës, qui inaugure ce faisant une collection portant bien son titre (« Singulière »), ce livre confirme en revanche tout le bien qu'on peut penser de l'un et de l'autre, et est de nature à séduire tout lecteur sensible aux chemins de traverse poétiques et aux pensées irréductibles à l'ordre marchand.

Autour du cinéma en général, de l'œuvre de Pollet en particulier (*L'Acrobate*, *Méditerranée*, *Dieu sait quoi...*), des liens privilégiés qu'elle tisse avec la littérature (Ponge, Solers), de la beauté et du temps qui passent, on est invité à embarquer dans ce dialogue foisonnant et décadré, qui s'étend dans les marges, multiplie les effets de montage et divague au gré des courants d'idées toujours plus près, plus loin, d'un centre qui n'existe pas. Poèmes, interviews, dialogues, révisions critiques, photographies et gloses infinies composent le matériau de base de ce collage à quatre mains et quatre yeux, manière de voyage solaire qui fait miroiter le passage du temps et des civilisations à la recherche d'un avènement du sens qui n'est autre que la permanente renaissance à soi-même.

L'écueil de ce parcours intime, c'est évidemment celui du partage avec le lecteur, qui, faute de connaître l'œuvre de Pollet, peut

ne pas être enclin à mettre ses pas dans ses traces. C'est aussi bien sa vertu, si tant est qu'on accepte d'avoir l'étonnement pour seule boussole. Celui, par exemple, du saisissant visage de Raymondakis le lépreux, filmé en 1974 dans

*L'Ordre*, et que Pollet, qui vient d'échapper de peu à une mort accidentelle, commente depuis son lit d'hôpital, pour y lire une figure volcanique de la vie, de la beauté et de la sérénité.

Jacques Mandelbarm



Une bande dessinée casterman <http://www.casterman.com>

**CD - CD Rom - Vidéos**  
50 000 CD et CD Rom  
23 000 vidéos  
(envoi à domicile)  
**3615 LEMONDE**

L'EDITION FRANÇAISE

Remous à Montreuil : Le Seul ne participera pas au 14<sup>e</sup> Salon du livre de jeunesse qui se tiendra à Montreuil du 25 au 30 novembre...

Un beau don à la BNF Visite au « Maghreb des livres »

La manuscrit de la première pièce de Sartre

Il y a trois ans, le manuscrit de Bariona ou le Jeu de la souffrance et de l'espoir, la première pièce de Jean-Paul Sartre, représentée à la Noël 1940 au stalag XII D de Trèves...

Cinquième édition de la manifestation organisée par l'association Coup de Soleil

Julie, 13 ans, est presque une habituée. « Visiter le Maghreb des livres », qu'elle a découvert l'an dernier, est une manière, pour elle, de mieux comprendre son père...

Tour du monde en 28 nouvelles

C'est un miracle si Le Serpent à plumes existe encore aujourd'hui, murmure, comme pour lui-même, Pierre Astier, directeur éditorial. C'est à l'automne 1988 que naît Le Serpent à plumes, revue littéraire qui devait donner son nom à la maison d'édition créée cinq ans plus tard...

A L'ETRANGER Salon du livre de Beyrouth

Le Salon du livre de Beyrouth, qui avait pour thème « Lire en français et en musique » s'est tenu du 5 au 15 novembre. La principale manifestation culturelle francophone au Moyen-Orient a innové en invitant pour la première fois l'Institut du monde arabe...

Antonine Maillet Pélagie La-Charrette N° 274 L'admirable épopée d'une femme héroïque qui, avec ses compagnons d'indépendance...

AGENDA LES 20 ET 21 NOVEMBRE. A Pougues-les-Eaux (Nièvre), un colloque est consacré à Paul Faucher, « inventeur de l'album moderne »...

folio policier De ce qui se passe dans la tête d'un homme à la recherche de sa femme disparue...

Mitterand L'ancien président dans un entretien à M. Voynet Jacques Chirac et la justice Jean-Marie Le Pen en cassation Les « privés » s'adaptent Tensions à la SNCF Kenneth Starr n'en démord pas Stop à la déflation La saga d'un film interdit Sibélie en concert Serez-vous L'euro

